

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI MILANO

SCUOLA DI DOTTORATO
Humanæ Litteræ

DIPARTIMENTO
Lingue e letterature straniere

CURRICULUM /CORSO DI DOTTORATO
Dottorato di ricerca in Francesistica XXV ciclo

TESI DI DOTTORATO DI RICERCA

Robert le Diable en prose.
Édition critique

L-LIN/03 letteratura francese
L-LIN/04 lingua e traduzione - lingua francese

Mariagrazia Carolina RICCI

TUTOR:
Prof.ssa Maria Colombo Timelli

COORDINATORE DEL DOTTORATO:
Prof. Alessandro Costazza

Anno accademico 2012-2013

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. La légende de Robert le Diable et ses réalisations littéraires	5
1.1 Genèse de la légende	5
1.2 Le roman en vers	7
1.3 Les réécritures médiévales	17
1.4 Le <i>Dit de Robert le Diable</i>	21
1.5 La mise en prose	22
1.6 Réécritures postmédiévales	25
2. La tradition imprimée de <i>Robert le Diable</i> en prose	31
2.1 Incunables	31
2.2 Imprimés du XVI ^e siècle	33
3. Analyse de la tradition	39
3.1 Classement des imprimés	39
3.2 <i>Robert le Diable</i> et sa source	50
3.3 Choix du texte de base	56
4. La mise en prose de <i>Robert le Diable</i>	57
4.1 Structure et organisation du texte	57
4.2 Rapport avec la source	69
4.3 Conclusions	78
5. Traitement du texte	79
 <i>LA VIE ROBERT LE DIABLE</i>	 81
Notes au texte	145
Glossaire	175
Table 1 – Les bois gravés de R	184
Table 2 – Rapport vers / lignes	185
Table 3 – Titres de chapitre	187
Table 4 – Attaques et fins de chapitre	189
Table 5 – Classement des attaques de chapitre	197
Table 6 – Citations latines et proverbes	198
Bibliographie	199

INTRODUCTION

1. La légende de Robert le Diable et ses réalisations littéraires

Les nombreuses réécritures, produites tant en France qu'ailleurs en Europe¹, témoignent du succès que la légende de Robert le Diable a connu au long des siècles : du le Moyen Âge au XIX^e, l'histoire de Robert le Diable n'a cessé d'être reprise et adaptée aux goûts littéraires de chaque époque.

Cette tradition richissime n'a pas manqué de susciter l'attention de la critique, tant du point de vue historique que littéraire ; et c'est grâce au récent travail de synthèse d'Élisabeth Gaucher² que nous pouvons considérer cette énorme production dans son ensemble. Son œuvre constitue en effet une admirable analyse de notre légende à travers les siècles et les genres : dans ce premier chapitre je ne pourrai que creuser le même sillon que celui qu'Élisabeth Gaucher a parcouru avant moi³. L'importance de la dimension diachronique de la légende a été mise en évidence lors du colloque organisé en septembre 2009 par Huguette Legros et Laurence Mathey-Maille, « La légende de Robert le Diable du Moyen Âge au XX^e siècle », dont les actes ont paru en 2010⁴ : cette dernière publication prouve bien que l'attention pour notre sujet est toujours vivante et met également en relief quelques perspectives de recherche encore ouvertes.

1.1 GENÈSE DE LA LÉGENDE⁵

La critique a beaucoup discuté l'origine de notre légende : pour résumer, un « parti historiciste » a essayé de retrouver un prototype historique qui aurait inspiré le Robert de la légende, tandis qu'un autre courant de critiques a préféré orienter les recherches du côté de la mythologie et de la tradition 'populaire'.

Comme Élisabeth Gaucher l'a montré⁶, le roman en vers contient de nombreux éléments historiques qui renvoient aux XII^e-XIII^e siècles. Ainsi, la révolte du sénéchal contre l'empereur de Rome rappellerait la situation politique italienne du XII^e siècle, quand de grands seigneurs locaux s'insurgèrent contre le pouvoir central, tandis que l'intervention de Robert ferait référence à la politique italienne des

¹ Pour le contexte européen, je me bornerai ici à signaler l'existence de versions en anglais, allemand, espagnol, portugais et néerlandais : cf. BREUL 1886, p. 198-207, et la bibliographie réunie par GAUCHER 2003a, p. 268 (éditions) et 274 (études) ; sur le roman en ancien anglais en particulier, cf. LE SAUX 2010.

² GAUCHER 2003a.

³ Par souci d'exhaustivité et de clarté, je donnerai dans chaque section les références aux chapitres d'Élisabeth Gaucher dans GAUCHER 2003a et, à l'occurrence, GAUCHER 2006.

⁴ *La légende de Robert le Diable* 2010.

⁵ Je reprends ici l'état de la question établi par GAUCHER 2003a, p. 13-19 (« Les origines »), et 64-69 (« Robert le Diable, un personnage historique ? »).

⁶ GAUCHER 2000a.

ducs normands ; le « portrait peu flatteur du pape »⁷ pourrait se rapporter à la crise spirituelle de l'église de Rome sous le pontificat d'Innocent III (1198-1216), à l'époque de la composition du roman en vers : ceci se reflèterait dans l'opposition entre le pape et l'ermite, le seul qui puisse guider Robert vers sa rédemption ; enfin, la nécessité de la confession ressentie par Robert semble évoquer les décisions du quatrième concile de Latran (1215) ainsi que les notions de pénitence et la « création » du Purgatoire, qui se définissent justement vers la fin du XII^e siècle.

La toponymie rattache elle aussi assez strictement l'histoire de Robert à la Normandie⁸ : cet élément explique que nombre de critiques aient essayé de reconnaître parmi les ducs normands un personnage proche du héros de la légende. On a retenu en particulier le parallèle avec Robert I^{er} de Normandie, dit le Magnifique (v. 1010-1035) en raison de quelques éléments de ressemblance avec le héros de la légende : une violence inouïe, ainsi que la lutte intérieure entre le mal et le bien ; le pèlerinage accompli, à Rome dans la légende, à Jérusalem dans la réalité historique ; le « contritionnisme [qui] imprègne les récits »⁹ ; la mort en odeur de sainteté, loin de la Normandie ; enfin, le transfert des reliques¹⁰.

Tout récemment, Laurence Mathey-Maille et François Neveux sont revenus sur la question en étudiant de près les sources historiographiques concernant Robert le Magnifique. Laurence Mathey-Maille¹¹ s'est penchée sur les sections du *Roman de Rou* de Wace et de la *Chronique des ducs de Normandie* de Benoît de Sainte-Maure, relatant les faits et gestes du duc afin de réexaminer le parallèle avec Robert le Diable. Pour sa part, François Neveux¹² a réexaminé les sources latines, en particulier les *Gesta Normannorum Ducum* de Guillaume de Jumièges, avec les interpolations d'Oderic Vital et Robert de Torigni, et les chartes du duc Robert lui-même. Les deux critiques en ont conclu que, certes, des ressemblances entre les vies des deux Robert existent et que Robert le Magnifique a bien pu offrir un modèle à l'auteur du roman ; cependant, par les divergences de taille demeurant entre la réalité historique et la légende, Laurence Mathey-Maille et François Neveux ont été amenés à affirmer l'indépendance de la fiction par rapport à l'histoire.

S'opposant à ces théories historicistes, d'autres critiques ont supposé une origine mythique ou folklorique de la légende¹³ ; dans les deux cas, ce fonds « primitif » a été christianisé par l'auteur du roman du XIII^e siècle, vraisemblablement un clerc. Philippe Walter¹⁴ a rapproché notre légende de la mythologie indo-européenne et païenne en s'appuyant sur certains éléments significatifs : selon Philippe Walter, Robert le Diable pourrait descendre de divinités destructrices communes aux mythologies

⁷ *Ibid.*, p. 52.

⁸ GAUCHER 2003a, p. 64 ; sur la représentation du paysage normand dans la littérature médiévale et dans *Robert le Diable*, cf. COLLIOT 1980.

⁹ GAUCHER 2003a, p. 67.

¹⁰ *Ibid.*, p. 68.

¹¹ MATHEY-MAILLE 2010.

¹² NEVEUX 2010.

¹³ À côté de l'analyse d'Élisabeth Gaucher, je reprends, en le synthétisant extrêmement, l'excellent travail de BERLIOZ 1988.

¹⁴ WALTER 1992, p. 180-191.

hindoue¹⁵ et latine¹⁶, qui ont en commun la référence à la couleur rouge évoquée par le nom même de Robert (latin *ruber*, ‘rouge’, et *robigo*, ‘la rouille’)¹⁷.

De manière générale, l’histoire de Robert le Diable a pu être rattachée à la tradition populaire, en l’occurrence aux contes-types n° 314 (le « Petit jardinier aux cheveux d’or », appelé aussi le conte du « Teigneux »), et n° M. 219-1 (le pacte avec le diable pour l’obtention d’un héritier) d’Aarne-Thompson¹⁸.

Par ailleurs, des difficultés empêchent une reconstitution certaine de la genèse de la légende : si Karl Breul¹⁹ avait reconnu la possibilité d’une fusion de ces deux contes, Eilart Löseth²⁰ croyait plutôt que seul le conte du « Teigneux » serait à prendre en compte²¹. Jacques Berlioz, quant à lui, avoue que « les auteurs des premières versions de l’histoire de Robert le Diable ne nous aident guère dans la quête d’une éventuelle source orale »²². Pour sa part, Élisabeth Gaucher reconnaît l’importance majeure de « la survivance de motifs folkloriques »²³ dans les réalisations littéraires : le dénouement²⁴ et le motif de la stérilité rattachent la légende à une gamme très vaste de sources possibles qui, « loin de s’exclure, permettent de cerner au plus près la culture archaïque qui a donné naissance à la légende de Robert le Diable » ; de fait, selon les mots d’Élisabeth Gaucher

la littérature exemplaire travaille à revaloriser les antécédents folkloriques et à les soumettre à la norme, à l’autorité religieuse : notre texte offre un témoignage de cette discipline imposée à l’inconscient archaïque et collectif.²⁵

1.2 LE ROMAN EN VERS

Le *Roman de Robert le Diable*, du XIII^e siècle, transmet la première version écrite de l’histoire du fils des ducs de Normandie. Ne parvenant pas à avoir d’enfant, la duchesse, après des prières aussi incessantes qu’infructueuses, s’adresse au diable, qui lui accorde aussitôt de concevoir un fils. Robert se distingue, dès sa naissance, par sa violence et sa méchanceté ; il grandit dans la débauche et la brutalité, jusqu’au moment où il est banni par son père. Il devient alors le chef d’une bande de brigands et établit sa

¹⁵ Rohita « le rouge », que son père, le roi Hariçandra, voue au dieu des eaux Varuna pour le remercier de l’avoir aidé à vaincre la stérilité.

¹⁶ Pendant la fête romaine des Robigalia, on priaît les divinités Robigus et Robigo, qui déchaînaient la rouille ou la nielle du blé, d’épargner la récolte.

¹⁷ Pour l’analyse approfondie de ces éléments, cf. CASTELLANI – GAUCHER 1998, p. 157-160 et GAUCHER 2003a, p. 13-15.

¹⁸ AARNE-THOMPSON 1973, cité d’après GAUCHER 2003a, p. 16-17.

¹⁹ BREUL 1886, p. 117, cité par BERLIOZ 1988, p. 155.

²⁰ LÖSETH 1903, p. XXX-XXXVI.

²¹ Cette hypothèse a été reprise plus tard par Paul Delarue ; cf. DELARUE 1957, p. 261-262. La difficulté naît du fait que la première attestation littéraire du « Teigneux » ne remonte qu’au XIX^e siècle, dans le conte « Jean de Fer » paru en 1812-1815 dans les *Contes de l’enfance et du foyer* des Frères Grimm : il n’est pas possible d’affirmer l’existence du conte au Moyen Âge, et encore moins d’en connaître l’état.

²² BERLIOZ 1989, p. 156.

²³ GAUCHER 2003a, p. 17.

²⁴ Contrairement au schéma attesté du conte populaire à la conclusion heureuse (le mariage du héros), les premières réécritures de la légende (le roman en vers, *l’exemplum* et les *Chroniques de Normandie*) présentent un achèvement ascétique. C’est seulement à partir du *Dit* que se met en place une fin mondaine : le mariage et les exploits de Robert contre un seigneur normand révolté et le sénéchal félon. Cf. BERLIOZ 1989, p. 157 et GAUCHER 2003a, p. 17.

²⁵ GAUCHER 2003a, p. 18-19.

demeure au fond d'une forêt ; son père le condamne à mort, mais la duchesse intercède pour lui et convainc le duc de l'adouber. Lors du tournoi qui suit la cérémonie, Robert fait un carnage et prend la fuite.

Après avoir ravagé et brûlé l'abbaye d'Arques, il prend conscience du mal qui est en lui ; il revient alors vers sa mère et lui demande une explication en la menaçant de son épée. Ayant connu la vérité sur sa naissance, il décide de racheter son âme. Il part aussitôt pour Rome afin de se confesser au pape ; celui-ci l'envoie auprès d'un ermite, qui obtient du Ciel, sous la forme d'une lettre, la pénitence nécessaire à Robert : celui-ci devra feindre la folie, garder le silence, subir la violence de la foule et ne manger que la nourriture qu'il pourra arracher aux chiens. Robert se réfugie alors dans le palais de l'empereur romain, qui l'apprécie pour sa folie ; il loge sous un escalier en compagnie d'un chien, s'expose chaque jour aux vexations du peuple romain, et vient se reposer dans un jardin du palais royal, près d'une fontaine.

Sept ans s'écoulent, les sarrasins envahissent l'Empire ; l'empereur fait appel à son sénéchal, qui refuse d'intervenir si celui-ci n'accepte pas de lui donner sa fille en mariage. Un ange apporte alors à Robert un cheval et une armure ; la princesse, qui est muette, assiste à la scène depuis une fenêtre donnant sur le jardin. Robert participe *incognito* au combat en apportant une aide décisive aux Romains : les sarrasins sont repoussés. L'année suivante, ils reviennent : Robert intervient encore, toujours aidé par le Ciel ; la princesse essaie d'expliquer à son père que c'est Robert qui a sauvé l'empire, mais l'empereur ne veut pas la croire. À l'issue du troisième assaut, la troisième année, il organise une embuscade afin d'arrêter le chevalier mystérieux : les chevaliers romains n'y parviennent pas, mais le blessent à une cuisse. Revenu dans son jardin, Robert cache le fragment de la lance qui l'a blessé et soigne sa plaie. L'empereur proclame qu'il donnera la main de sa fille au sauveur de Rome ; le sénéchal se blesse alors à la cuisse et vient réclamer la princesse. Celle-ci, à qui Dieu rend miraculeusement la parole, révèle la vérité : le sénéchal fuit, la princesse, l'empereur et le pape vont chercher Robert et lui demandent une explication, mais celui-ci garde toujours le silence. L'ermite lui enjoint de parler, puisque sa pénitence est terminée : alors seulement Robert raconte alors son histoire. Des ambassadeurs normands, l'ayant reconnu, lui demandent de rentrer en Normandie, car le duc et la duchesse sont menacés par des usurpateurs ; par ailleurs, l'empereur lui offre la main de sa fille et l'empire. Robert refuse et part finir ses jours avec l'ermite. À sa mort, des miracles se produisent ; son corps est enterré à Saint-Jean de Latran ; un seigneur du Puy vient dérober ses ossements et les apporte dans sa ville, où il fonde l'abbaye Saint-Robert.

Le *Roman de Robert le Diable* est transmis par deux manuscrits, qui ne renferment pas la même version du texte : le BnF, fr. 25516 (*A*), de la seconde moitié du XIII^e siècle, et le BnF, fr. 24405 (*B*), de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle.

La version de *A* à été éditée une première fois en 1837 par Guillaume-Stanislas Trébutien : l'éditeur s'était proposé de donner un « *fac-simile* de l'original »²⁶, exception faite pour quelques corrections établies sur la base de *B*²⁷. Le « manque de rigueur et l'abondance d'erreurs »²⁸ de cette édition ont décidé Eilarth Löseth²⁹ à publier, en 1903, une « véritable édition critique »³⁰ ; dans tous les cas, à cause d'une déchirure du folio 192 du ms *A* survenue entre-temps, Löseth a dû recourir à la transcription de Trébutien pour combler cette lacune.

En 2006, Élisabeth Gaucher³¹ a édité le ms *B* : une révision de l'édition de Löseth n'étant pas nécessaire, elle a estimé utile de publier cette version du roman précisément en vertu de l'intérêt de ses variantes, qui témoigneraient d'une « nouvelle réception du récit »³².

Comme le montre Gaucher³³, celles-ci se concentrent à deux moments de l'histoire : d'une part, la première partie du poème, et en particulier la conception et les « enfances » de Robert, sont plus développées dans *B* ; de l'autre, *B* offre une version plus concise de la guerre du sénéchal contre l'empereur. En outre, ce ms donne plus de relief à la dimension psychologique des personnages : le monologue de la duchesse avant la conception de Robert est plus long et le reniement de Dieu qui suit est expliqué par un « calcul intéressé »³⁴ (Satan serait plus puissant que Jésus) ; dans *B* toujours, dans le monologue qui précède l'adoubement de Robert, la duchesse justifie son fils, dont les violences seraient à attribuer à sa jeunesse ; de même, lors de l'adoubement, *B* insiste sur le déchirement entre le désir de Robert de s'amender et sa propension au mal. De même, cette rédaction offre un « tableau des violences diaboliques »³⁵ plus cohérent : la « soif sanguinaire »³⁶ de Robert y est prééminente, alors que dans *A* les crimes commis par le héros étaient les plus divers.

L'édition d'Élisabeth Gaucher est d'autant plus précieuse que c'est cette version du récit qui passera dans d'autres réécritures médiévales de la légende, notamment les *Chroniques de Normandie*, le *Dit de Robert le Diable* et, à partir de ce dernier, le *Miracle* et la mise en prose.

La présence d'enluminures dans les deux manuscrits du roman en vers³⁷ a aussi suscité l'intérêt de la critique. Le ms *A* contient une initiale ornée, placée en ouverture du roman, et dix miniatures, dont la première est complètement grattée. Si l'on ne peut pas déterminer en toute certitude le contenu de

²⁶ TRÉBUTIEN 1837, p. XV.

²⁷ LÖSETH 1903, p. II-III ; GAUCHER 2006, p. 42.

²⁸ GAUCHER 2006, p. 42.

²⁹ LÖSETH 1903.

³⁰ GAUCHER 2006, p. 42.

³¹ GAUCHER 2006.

³² *Ibid.*, p. 43.

³³ *Ibid.*, p. 43-45.

³⁴ *Ibid.*, p. 44.

³⁵ *Ibid.*, p. 44.

³⁶ *Ibid.*, p. 44.

³⁷ Elles sont reproduites en noir et blanc dans GAUCHER 2003a, après la p. 159 ; je signale que le ms *A* est désormais disponible sur le site Gallica de la BnF.

celle-ci, les autres miniatures représentent différents moments de la deuxième partie du roman, à partir de la rencontre de Robert avec le pape. Chaque image est accompagnée d'une rubrique :

[f. 174r^a] *Ichi commenche li Romans de Robert le Diable, ensi que vous orés el livre*

[f. 176r^a] l'enluminure grattée, placée en haut du feuillet, n'est pas accompagnée de rubrique ; Élisabeth Gaucher³⁸ suppose qu'elle devait contenir une représentation des « chevaleries males » de Robert, comme on le lit dans le texte qui suit immédiatement.

[f. 177v^b] *Chest chi ensi com Robert chiet as piés l'apostoile et com l'envoia al saint hermite*

[f. 180v^a] *Chest chi ensi com Robers est partis del saint hermite et s'en va vers Rome*

[f. 186v^a] *Chest chi com li messages Dieu vient à la fontaine à Robert, et la puchele le vit*

[f. 192r^b] *Chest ensi chi com Robert s'arme des blances arme [sic] que dieus li en voia sous la fontaine*

[f. 196r^b] *Ches chi com li message Dieu vient à Robert à la fontaine et li aporte les blances armes*

[f. 198r^b] *Chest chi ensi com Robers repaire de le bataille, et li .xxx. chevalier li saillent, et li uns le navre*

[f. 203v^a] *Chest chi com li senesçaus vaut avoir la puchele par traissonm et com il failli*

[f. 205v^b] *Chest chi ensi com la p<uchel>e, qui tostans avoit este muele, par<la> à son pere*

[f. 207v^a] pas de rubrique ; l'enluminure présente Robert, reconnaissable à sa massue, qui parle avec un groupe de personnes.

Le ms *B* ne contient que trois miniatures accompagnées de rubriques :

[f. 1r] *Chi commence li livres de Robbert le Deable*

[f. 7v] *Si comme Robbert entra en Romme à maniere de fol et faisoit samblant de cascun ferir*

[f. 10v] *Si comme Robbers fu navrés en le cuisse par un des chevaliers de l'agail³⁹*

Meradith T. McMunn⁴⁰, d'une part, et Marie-Madeleine Castellani et Élisabeth Gaucher⁴¹, de l'autre, ont étudié les programmes iconographiques selon deux perspectives différentes.

McMunn a préféré une lecture « fonctionnelle » : elle a divisé les miniatures du ms *A* en trois groupes de trois, en excluant la lettrine qui représente simplement les parents de Robert et sans tenir compte de l'image grattée. Ainsi, le premier groupe présente Robert pénitent, jouant le fou ; dans le deuxième, Robert se prépare pour la guerre contre les sarrasins ; dans le troisième, il est désormais le champion de Rome. La dernière illustration, isolée, montre Robert devenu ermite. Du ms *B*, seule la troisième image partagerait très précisément son sujet avec une enluminure du ms *A*. McMunn remarque que les deux iconographies représentent Robert comme le héros d'un roman d'aventures, en privilégiant ainsi, à travers l'amplification de l'action guerrière et du conflit, le côté humain plutôt que la dimension hagiographique du texte.

³⁸ GAUCHER 2003a, p. 161.

³⁹ *Ibid.*, p. 163.

⁴⁰ MCMUNN 1990.

⁴¹ CASTELLANI – GAUCHER 1998.

Castellani et Gaucher ont en revanche relevé que, dans le ms *A*, le « programme iconographique obéit à une disposition régulière, qui condense la narration tout en conservant la totalité des étapes relatives à la transformation du héros » :

1. Le couple royal
2. La possession démoniaque
3. La confession au pape
4. La confession à l'ermite
5. 6. 7. Les trois interventions angéliques
8. La blessure lors du dernier assaut
9. L'arrivée du sénéchal
10. Le miracle final
11. Robert s'explique devant la cour de Rome⁴².

Les deux critiques relèvent des « jeux de miroir »⁴³ : alors que la première miniature reste isolée, les miniatures 2 et 9 se correspondent dans la représentation du mal ; dans les couples 3-4 et 10-11 se manifeste la parole divine ; enfin, les miniatures 5-6-7-8, au cœur du récit, représentent les gestes guerrières. Castellani et Gaucher soulignent aussi l'importance de la décoration marginale du f. 174 du ms *A*, où commence notre roman : le « jongleur encapuchonné » fait référence aux bouffonneries de Robert à la cour impériale ; le singe symbolise le « double jeu » de Robert dans son rôle de fou ; le dragon, enfin, renvoie à l'Antéchrist et au diable. D'autre part, dans le ms *B*, l'organisation des miniatures répond à une disposition spatiale et sociale : ainsi, la première image rappelle l'« espace courtois », la deuxième l'« espace urbain », et la dernière l'« espace guerrier »⁴⁴. Finalement, Castellani et Gaucher remarquent dans le programme iconographique de *A* une « mise en scène de la parole »⁴⁵ : parole de la mère, porteuse de damnation, parole salvatrice de l'ermite et, enfin, parole du héros qui enseigne. D'après cette lecture, très différente de celle proposée par McMunn, le message hagiographique et didactique de l'œuvre est certainement mis en avant.

L'importance de la parole est reprise dans une autre étude d'Élisabeth Gaucher⁴⁶, où elle analyse les actes illocutoires dans le roman. Gaucher reconnaît ainsi deux catégories principales d'« engagements verbaux »⁴⁷ : les actes d'engagement proprement dits, c'est-à-dire le serment, le pacte et la promesse, qui s'oppose à la menace, et les actes de désengagement, tels le blasphème, la malédiction, la dérision, le murmure et le parjure. Dans *Robert le Diable* toutes ces manifestations de la parole ont une portée narrative fondamentale : le blasphème et le pacte de la duchesse avec Satan instaurent le désordre et la

⁴² *Ibid.*, p. 165.

⁴³ *Ibid.*, p. 165.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 166.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 168.

⁴⁶ GAUCHER 2008.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 112.

violence, alors que les prières de l'ermite, de Robert et, plus tard, de la princesse ramènent ceux-ci à un état de paix, et les miracles prouvent qu'ils sont finalement « réhabilités au rang des interlocuteurs dignes de Dieu »⁴⁸.

Le *Roman de Robert le Diable* a pu être qualifié d'« œuvre ouverte »⁴⁹ en vertu de la co-présence de motifs propres à des genres littéraires différents, de l'épique à l'hagiographie, du roman au conte de fées.

*Motifs romanesques*⁵⁰

La faute maternelle déclenche le parcours du héros qui débute par la perte individuelle : les « enfances diaboliques »⁵¹ de Robert se rapprochent des « enfances surnaturelles »⁵² de personnages romanesques tels Merlin et Tyrodel. L'enfance de Robert, anti-chevalier par excellence, se caractérise par une violence déjà extraordinaire, qui est ressentie par les adultes comme une « forme de folie bien excusable »⁵³ ; mais lorsqu'il est adoubé, Robert refuse encore de se soumettre à la loi paternelle tout comme aux règles de la chevalerie. Lorsque ses crimes atteignent un degré de méchanceté intolérable, le héros prend conscience de son état de disgrâce, se repent et entreprend un parcours de rachat tout aussi remarquable que son enfance.

Élisabeth Gaucher remarque que les éléments « diaboliques » assimilent Robert à la jeunesse révoltée du Moyen Âge, représentée en littérature par Tyrodel et Merlin⁵⁴. Comme Robert, ces deux personnages sont nés d'une relation entre leur mère et un démon ; démesure et monstruosité, mais aussi le motif de la grâce divine qui amène au repentir et au salut, sont les éléments qui relient ces trois héros.

Élisabeth Gaucher s'arrête tout particulièrement sur les rapprochements possibles entre Robert et Merlin⁵⁵. S'il n'est pas possible de parler d'intertextualité entre *Robert le Diable* et le *Merlin* de Robert de Boron (écrit probablement peu après notre roman), les deux œuvres présentent des similitudes dans la trame narrative. Certes, les circonstances de la conception des deux enfants diffèrent (la mère de Merlin est fécondée par un incubé alors que la duchesse s'unit avec son mari), mais Robert et Merlin portent les mêmes « signes de l'hérédité satanique »⁵⁶, en se situant à mi-chemin entre l'humanité et l'animalité, le gigantisme dénonçant leur côté diabolique. De même, ils ont tous deux la possibilité de sauver leur âme grâce au baptême qu'ils ont reçu dès leur naissance.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 119.

⁴⁹ GAUCHER 1996a et GAUCHER 2001, p. 84.

⁵⁰ GAUCHER 2003a, p. 24-42 ; GAUCHER 2006, p. 14-20.

⁵¹ GAUCHER 1996b.

⁵² *Ibid.*, p. 17.

⁵³ *Ibid.*, p. 18.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 20.

⁵⁵ GAUCHER 2000b.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 63.

Le Bien et le Mal s'affrontent en eux, avec cependant une différence fondamentale : pour Robert, il s'agit de sa propre expérience personnelle, tandis que Dieu et Satan mènent une lutte cosmique en qui se a lieu en Merlin. Robert et Merlin sont tous deux au service d'institutions humaines faibles, présentées sous un jour ironique : leur mission est de favoriser l'avènement d'une nouvelle royauté chrétienne, l'un à travers sa parole prophétique, l'autre par sa force guerrière. Enfin, le salut des deux héros est possible, en premier lieu, grâce à la prise de conscience de leur propre péché, puis par la confession et la pénitence : la marginalité s'avère nécessaire pour le rachat de l'âme.

Ainsi, en synthétisant à l'extrême et en simplifiant le parcours d'Élisabeth Gaucher, Merlin et Robert sont caractérisés par une même ambivalence, ils sont à mi-chemin entre le Ciel et l'Enfer : « mi-anges, mi-démons, ils incarnent le Purgatoire »⁵⁷.

Certains personnages du roman *Robert le Diable* sont des types qui reviennent souvent dans la tradition romanesque. Ainsi, le rôle joué par la duchesse, mère de Robert, fait écho aux personnages de nombreux romans médiévaux : Régine Colliot et Élisabeth Gaucher⁵⁸ ont analysé le motif de la mère selon deux perspectives différentes.

La première a examiné « la mère dénonciatrice d'un crime » dans un corpus de textes comprenant *Floire et Blanchefleur*, *Raoul de Cambrai*, le *Conte du Graal* (où la figure de la mère est remplacée par la cousine de Perceval), le *Chevalier as deus espees* et *Berte aus grans pies*. Dans *Robert le Diable*, lorsque la duchesse informe son fils du secret qu'elle a jusque là caché en son for intérieur, le rapport mère/enfant se rompt définitivement et Robert quitte sa mère pour chercher ailleurs son salut ; ainsi, selon Régine Colliot la dénonciation en vient à correspondre à une deuxième naissance pour le héros.

Élisabeth Gaucher approfondit les aspects de ce rapport mère/enfant. Si, dans la tradition hagiographique, la mère favorise la conversion du fils et incarne la fonction de *mater mediatrix*, dans *Robert le Diable* c'est le péché maternel qui amènera finalement Robert à la sainteté. La mère, en tant que femme, est représentée comme un être fragile, enclin à la colère. Son péché est un péché de langue, le blasphème étant la conséquence de son orgueil ; Robert, dans sa pénitence, sera touché à l'organe même par lequel sa mère avait péché, et devra feindre la mutité. D'ailleurs, le châtiment de la mère commence dès l'accouchement, à travers la terrible douleur qu'elle doit supporter ; suivront l'épreuve de la solitude et du désespoir, lorsque Robert la quittera. Mais le sort de la duchesse diffère de réécriture en réécriture : si dans les premiers textes (le roman, l'*Exemplum* et les *Chroniques*) elle n'obtient pas le pardon, dans les remaniements ultérieurs (le *Miracle*, le *Dit* et la prose) on assiste à sa réhabilitation finale.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 72.

⁵⁸ COLLIOT 1989 ; GAUCHER 1998a.

Parmi les autres personnages, l'ermite, le sénéchal et la princesse ont été reconnus par Élisabeth Gaucher comme des personnages stéréotypés du genre romanesque⁵⁹. L'ermite joue le rôle de sauveur spirituel du héros qui, bouleversé, arrive chez lui pour trouver du réconfort face aux difficultés de la vie⁶⁰. À l'ermite s'oppose le sénéchal félon, personnage négatif dont la punition « concourt à la glorification du héros »⁶¹. En ce qui concerne la princesse, deux enjeux ont pu être identifiés : d'une part, sa mutité pourrait faire penser qu'elle a été victime d'un inceste ; de l'autre, elle représente un enjeu politique et matrimonial⁶².

Un motif essentiel dans *Robert le Diable* est celui de la folie : la frénésie destructrice de ses « enfances » peut très bien être définie comme une forme de folie et, plus tard dans l'histoire, l'ermite enjoint à Robert de feindre la folie pour qu'il soit sauvé. Comme le rappelle Élisabeth Gaucher⁶³, la tradition romanesque des XII^e et XIII^e siècles a beaucoup exploité ce motif : il suffira de rappeler les deux *Folies Tristan*, *Ipomedon*, *Amadis et Ydoine*, *Yvain*, *Perceval*, ainsi que le *Lancelot en prose*, le *Tristan en prose* et la *Folie Lancelot*.

Qu'elle soit feinte ou réelle, la folie⁶⁴ de Robert présente tous les *topoi* traditionnels de ce motif : les vêtements grossiers, la tonsure, le bâton, le régime alimentaire, la mutité⁶⁵, l'agressivité, la persécution de la part du peuple.

Jacques Berlioz⁶⁶ et Huguette Legros⁶⁷ ont abordé cet aspect dans une perspective plus ample, à partir de la représentation de la folie dans les réécritures médiévales de *Robert le Diable*.

Berlioz a d'abord identifié les *topoi* littéraires liés à la folie et repris dans les récits de *Robert le Diable*, en mettant en relief les différences d'une réécriture à l'autre. Il a ensuite confronté la représentation de la folie de Robert avec d'autres textes hagiographiques et romanesques, tels qu'*Amadis et Ydoine*, la *Folie Tristan d'Oxford* et certaines *Vies de Saints*, parmi lesquelles la *Vie de saint Alexis* et la *Vie de Saint Alban*, tout en tenant compte des positions de l'Église d'Orient et d'Occident concernant les deux questions de la folie et de la pénitence.

Huguette Legros a remarqué que « chaque texte modifie le récit de la pénitence du héros en fonction de ses visées narratologiques et idéologiques »⁶⁸ : si la *Chronique* supprime tout « pittoresque » en faveur des « éléments de l'accomplissement de la pénitence »⁶⁹, l'*Exemplum* résume les manifestations de la folie pour mieux faire ressortir l'exemplarité de la pénitence et ses bienfaits ; le *Dit*, pour sa part, développe

⁵⁹ GAUCHER 2003a, p. 32-35 ; GAUCHER 2006, p. 16-17.

⁶⁰ Sur la figure de l'ermite, cf. COLLIOT 1979, BRETTEL 1993 et BRETTEL 1995.

⁶¹ GAUCHER 2003a, p. 33.

⁶² *Ibid.*, p. 34.

⁶³ *Ibid.*, p. 35 ; *Robert le Diable* figure parmi les textes analysés par Philippe Ménard dans le cadre d'une grande enquête sur les fous dans la littérature médiévale : cf. MÉNARD 1989a.

⁶⁴ Sur le motif de la folie dans la littérature et dans l'art médiévaux, cf. MÉNARD 1977, MÉNARD 1989b et SEGRE 1989.

⁶⁵ Ces aspects rapprochent le fou du pénitent : cf. GAUCHER 2003a, p. 37.

⁶⁶ BERLIOZ 1982.

⁶⁷ LEGROS 2010 ne considère pas la prose du XV^e siècle : cf. p. 152.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 151.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 162.

les scènes qui se déroulent à la cour impériale et ajoute certaines « évocation pittoresques »⁷⁰, telle que la lutte entre Robert et le chien pour s'emparer l'os ; dans le *Miracle*, enfin, c'est à travers les discours des personnages de la cour que l'on peut imaginer les « jeux de scène et les gestes du fou »⁷¹. Pourtant, la folie est, dans tous ces textes, source d'humiliations, et constitue donc le seul moyen pour le pénitent de se rapprocher de Dieu et d'acquérir le salut.

Autre motif, le sang, qui coule abondamment partout dans le roman, a fait l'objet d'une étude d'Élisabeth Gaucher⁷². Cet élément a une double valeur : connoté négativement dans les premiers épisodes, où s'affirment la violence et l'impureté de Robert, dans la deuxième partie du roman, lorsque Robert est blessé à la cuisse, le sang devient porteur de la régénération du héros, de son rachat face à la société et à Dieu. À côté de cette double valeur symbolique, « l'ensaignement équivaut à un enseignement »⁷³ : la blessure de Robert, qui permet de reconnaître le héros comme le sauveur de l'empire, fait couler le sang d'un martyr.

*Motifs féériques*⁷⁴

Notre roman a été rapproché du *Lai de Tyrodel*⁷⁵ en vertu de la trame assez proche des deux œuvres : la stérilité du couple détermine les mères de Robert et de Tyrodel à établir un pacte avec un être surnaturel ; plus tard, lorsque les héros découvrent la vérité, ils quittent leurs parents à jamais. Les deux textes, selon Élisabeth Gaucher, « invitent à réfléchir sur le mystère des origines ». D'autre part, « le désir d'un enfant et la redoutable efficacité d'une parole qui exauce un vœu imprudent » justifient un parallèle entre *Robert le Diable* et le *Lai du Fresne*⁷⁶.

Le merveilleux chrétien présent dans *Robert le Diable* n'est pas sans rapport avec des éléments provenant du merveilleux féérique. Par exemple, les interventions de l'ange apportant l'armure à Robert se situent dans le jardin, où l'on remarque la présence d'un arbre et d'une fontaine ; ces moments sont secrètement observés par la princesse ; enfin, après avoir été blessé, Robert cache le fragment de lance sous une pierre. Élisabeth Gaucher⁷⁷ a ainsi reconnu dans la coprésence de la fontaine, de l'arbre et de la pierre, un décor typique des romans arthuriens et des lais féériques. La fontaine, en particulier, joue un rôle de ressourcement et de purification pour le héros ; de plus, si l'eau est normalement l'emblème de la fertilité de la femme, ici, en revanche, cet élément rappelle la stérilité de la mère de Robert et donc son péché. Cependant, c'est près de cette fontaine que l'ange confie à Robert l'armure et le cheval, qui

⁷⁰ *Ibid.*, p. 163.

⁷¹ *Ibid.*, p. 164.

⁷² GAUCHER 1999a.

⁷³ *Ibid.*, p. 223 ; comme le rappelle Gaucher, l'« écriture du sang » a été très exploitée dans les romans médiévaux : songeons au sang de Lancelot sur le lit de Guenièvre, ou à celui de Tristan sur la fleur de farine chez Béroul.

⁷⁴ GAUCHER 2003a, p. 42.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 42-43.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 43.

⁷⁷ GAUCHER 1998b.

deviennent le moyen de son salut : le pacte satanique est remplacé par le pacte angélique qui sauve Robert. La fontaine met aussi en contact Robert et la princesse : celle-ci partage deux caractéristiques avec l'ange et la fée, à savoir l'omniscience et le secret (muette, elle ne pourra pas révéler ce qu'elle voit jusqu'à ce qu'un miracle se produise).

*Motifs épiques*⁷⁸

Robert le Diable a aussi été comparé à certains héros de chansons de geste, notamment Raoul de Cambrai⁷⁹, en raison de la force et de la violence qui les caractérisent tous deux ; le motif de la croisade constitue un autre point commun entre notre roman et les chansons épiques.

Comme l'a remarqué Élisabeth Gaucher⁸⁰, le ms *A* transmet le *Roman de Robert le Diable* à côté de trois textes épiques : *Beuves de Hanstonne*, *Elie de Saint-Gilles* et *Aiol*. L'aspect matériel du codex a été examiné par Gaucher afin de comprendre si « l'assemblage codicologique [est] le fruit du hasard ou [s'il traduit] des rapprochements opérés entre ces œuvres par les lecteurs du XIII^e siècle »⁸¹. Gaucher met en relief en particulier quelques motifs communs : l'ouverture sur un conflit familial (entre père et fils), le lien avec des cycles lignagers, le service du héros auprès d'une cour étrangère et, à un moment ou à un autre, une intrigue amoureuse (ce qui marque, dans les quatre textes, un éloignement des thématiques de la chanson de geste) ; enfin, le « respect de la tradition et de la stéréotypie »⁸² est assuré, dans *Robert le Diable*, par la récurrence de la bataille contre les sarrasins, trois fois répétée. Gaucher relève aussi des motifs qui détachent ces œuvres de la tradition épique et qui introduisent une « touche de trivialité, de pittoresque et d'humour »⁸³ : tel est le cas pour les brigands croisés par les héros (dans le cas de Robert, il est rien moins que leur chef), et pour le registre « bas » qui concerne Robert et Aiol, victimes de la dérision de la foule.

Tout cela a permis à Élisabeth Gaucher de relever dans toutes ces œuvres une « nouvelle conception du héros, liée à la superposition des genres épique et hagiographique »⁸⁴.

*Motifs hagiographiques*⁸⁵

La christianisation du récit passe par plusieurs motifs empruntés à l'hagiographie. Selon l'analyse menée par Marie-Madeleine Castellani et Élisabeth Gaucher⁸⁶, il s'agit, en premier lieu, du thème de l'enfant voué au diable, qui se rattache à celui du rapt diabolique dont auraient été victimes nombre de saints ;

⁷⁸ GAUCHER 2003a, p. 47.

⁷⁹ BAUMGARTNER – HARF 1999.

⁸⁰ GAUCHER 1999b.

⁸¹ *Ibid.*, p. 286 ; l'aspect codicologique des codex a fait l'objet d'une riche étude de BUSBY 2002.

⁸² *Ibid.*, p. 288.

⁸³ *Ibid.*, p. 290.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 292.

⁸⁵ GAUCHER 2003a, p. 54.

⁸⁶ CASTELLANI – GAUCHER 1998.

ensuite, la lettre envoyée du Ciel ; enfin, en ce qui concerne la pénitence, le *topos* du saint qui vit sous un escalier, souvent en compagnie d'un chien, ainsi que le motif de la folie simulée.

En plus de ces éléments récurrents, Élisabeth Gaucher a rapproché plus spécifiquement *Robert le Diable* du *Jongleur de Notre-Dame*⁸⁷. Le parallèle s'établit à plusieurs niveaux : les deux récits débutent sur une vie de vice (pour le jongleur) et de violence (pour Robert) ; à un moment donné, l'« inspiration divine »⁸⁸ déclenche le repentir et la conversion des héros, qui décident de racheter leur âme. Ils cherchent alors un asile (le monastère ou le palais de l'empereur), où ils s'isolent du groupe qui les accueille ; la pénitence consiste, pour Robert, dans le silence, la folie et les privations alimentaires, tandis que le jongleur, qui ne sait pas prier, offre à la Vierge sa danse ; enfin, « la consécration finale du pécheur repentant et son accès à la sainteté donnent lieu à un dénouement miraculeux »⁸⁹.

L'exemplarité des deux repentants réside dans l'acceptation d'une pénitence qui consiste dans l'humiliation. Situés en marge de la société et sans cesse ridiculisés, le fou et le jongleur subissent une pénitence qui passe par le rire : c'est là l'enseignement de saint Thomas d'Aquin, repris dans les principes de l'Église du XIII^e siècle qui a désormais accepté l'activité des jongleurs et la danse en tant que « langage d'une âme pure »⁹⁰.

Robert le Diable reflète donc aussi les préceptes de l'Église contemporaine, comme le montre Élisabeth Gaucher⁹¹ en proposant un parallèle avec les *Vies des Pères*. En effet, notre œuvre présente les « bienfaits de la pénitence et l'immensité de la miséricorde divine »⁹² à une époque où l'Église, à travers le quatrième Concile de Latran (1215), recommandait la confession annuelle et la pénitence.

À travers la lecture croisée de la *Vie du pape Grégoire*, du *Chevalier au Barisel* et de la *Vie de sainte Cristine* de Gautier de Coincy, Élisabeth Gaucher relève encore une fois le passage dans *Robert le Diable* de motifs narratifs tels que les larmes du pécheur repentant ou la présence d'un ange comme adjuvant, ainsi que de schémas structurels qui correspondent à l'idéologie et à certains questionnements de l'Église au XIII^e siècle.

Dans le *Roman de Robert le Diable* la légende s'enrichit donc de motifs qui sont en même temps l'écho des problématiques religieuses et culturelles de son époque, et le reflet des influences de tous les genres littéraires de ce temps-là.

C'est peut-être grâce à cette richesse, à la fois thématique et stylistique, que *Robert le Diable* jouira d'un très grand succès tout au long du Moyen Âge, et bien au-delà.

⁸⁷ GAUCHER 2003b.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 263.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 266.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 269.

⁹¹ GAUCHER 2010.

⁹² *Ibid.*, p. 28.

1.3 LES RÉÉCRITURES MÉDIÉVALES

*L'exemplum d'Étienne de Bourbon (1250-1261)*⁹³

La valeur didactique de *Robert le Diable* a peut-être déterminé son inclusion, sous forme d'*exemplum*⁹⁴, dans le *Tractatus de diversis materiis predicabilibus* d'Étienne de Bourbon. Cette œuvre a été éditée par Jacques Berlioz⁹⁵, qui a également donné une traduction en français moderne de l'*exemplum* de Robert le Diable⁹⁶. Le critique y a recherché les traces de la source folklorique qui aurait inspiré la légende⁹⁷.

Notre *exemplum* est introduit par Étienne de Bourbon sous la rubrique « vincit et superat hostes, scilicet spirituales et infernales », à côté de cinq autres *exempla* : le premier, tiré des *Vies des Pères*, raconte l'histoire d'un moine capable de résister aux tentations diaboliques ; les autres textes « s'inscrivent dans la légende de la Première Croisade »⁹⁸.

Le récit est beaucoup plus bref que le roman : les scènes 'érotiques' disparaissent ; de plus, si la folie de Robert et l'hilarité qu'elle suscite à la cour de Rome sont gommées, le texte donne beaucoup plus de place aux confessions du héros et à la guerre sainte⁹⁹.

Ainsi, le but de l'*exemplum* est d'offrir aux fidèles un exemple à suivre, surtout à la lumière des préceptes introduits par le quatrième concile de Latran, auxquels j'ai déjà fait allusion : la valeur de la pénitence et l'importance de la confession individuelle.

*La Grande Chronique de Normandie (XIV^e siècle)*¹⁰⁰

L'histoire de Robert occupe les six premiers chapitres de la *Grande Chronique de Normandie*.

Le récit a sensiblement changé par rapport au roman en vers. Le duc de Normandie Aubert épouse la sœur du duc de Bourgogne, Ynde. Un jour, de retour de la chasse, le duc veut coucher avec sa femme ; suite au refus, son mari la prend de force : aucun « vœu » au diable n'est jamais prononcé, mais les deux époux « souhaitent que Dieu ne prenne pas part à leur union »¹⁰¹, dont le fruit, Robert, sera surnommé « le Diable » à cause de sa méchanceté et de ses méfaits.

Le duc ayant décidé de l'enfermer dans son château, la duchesse lui demande d'adouber Robert pour qu'il puisse s'amender : il accepte et la cérémonie se déroule devant tous les barons ; au lieu de veiller, Robert se rend dans un couvent de religieuses où il mutile une nonne. De retour dans l'église, il s'endort ; ayant enfin reçu la collée, il essaie de frapper son père, puis quitte la cour. Devenu le chef

⁹³ GAUCHER 2003a, p. 99-101.

⁹⁴ L'*exemplum* se définit comme « un récit bref donné comme véridique et destiné à être inséré dans un discours (en général un sermon) pour convaincre un auditoire par une leçon salutaire » (Jacques Le Goff, cité d'après *Le Dictionnaire des Lettres françaises* 1992, p. 437).

⁹⁵ BERLIOZ 2006.

⁹⁶ BERLIOZ 1982, p. 232-233, note 16.

⁹⁷ BERLIOZ 1988 : j'ai déjà fait référence à ce travail, cf. p. 3, note 8.

⁹⁸ GAUCHER 2003a, p. 100.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 101-105.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 103.

d'une bande de brigands, il ravage le pays, et va jusqu'à tuer le fils du vicomte de Coutances, ce qui détermine le duc à le faire rechercher par ses chevaliers. Bien que blessé, Robert réussit à leur échapper et trouve asile chez un ermite, à qui il se confesse ; repenti, il fixe lui-même les termes de son rachat : il ne mangera que de la viande arrachée aux chiens jusqu'au moment où il pourra se confesser au pape. Parvenu à Rome, il se confesse en effet au saint père, qui lui impose le silence pendant sept ans. Soumis à tous les abus de la part des Romains, il couche la nuit sous l'escalier du palais de l'empereur. Entre-temps, sa mère meurt de douleur et le duc épouse Berthe, de la famille de Doon de Mayence, et a un autre fils, nommé Richard, qui lui succède. Les sept ans écoulés, Robert se rend à Jérusalem, où il se fait ermite.

Les différences entre le roman en vers et la *Chronique* indiquent chez celle-ci la volonté d'historiciser la fiction¹⁰². Dans cette perspective, on notera tout d'abord l'identification du duc et de la duchesse, la référence au fils du vicomte de Coutances et les précisions toponymiques. En contrepartie, le merveilleux disparaît complètement : aucune référence au diable n'est faite pour 'justifier' la méchanceté de Robert ; aucune trace non plus de l'intervention de l'ange à Rome.

Jacques Berlioz¹⁰³ a montré que, plus que les autres réécritures, cet état du récit témoigne de la rivalité entre les pères et les *juvenes*¹⁰⁴ au Moyen Âge. La position du texte en ouverture de la *Grande Chronique de Normandie* répond en outre à la volonté de donner une origine légendaire à la dynastie normande, même si la rébellion de Robert crée un cas tout à fait unique dans la tradition des contes généalogiques : non seulement il ne deviendra jamais duc de Normandie, mais encore le récit se termine par l'élimination du 'problème'¹⁰⁵.

C'est pourquoi l'histoire de Robert le Diable dans la *Grande Chronique de Normandie*, tout en historicisant la légende, ne représente qu'une « semplice parentesi »¹⁰⁶ dans l'histoire des ducs normands, le « faux départ d'une grande dynastie »¹⁰⁷.

*Le Miracle de Notre Dame par personnages (XIV^e siècle)*¹⁰⁸

Le *Miracle de Robert le Diable*, le 33^e dans le célèbre manuscrit Cangé¹⁰⁹, a été probablement joué avant 1350¹¹⁰.

¹⁰² *Ibid.*, p. 102.

¹⁰³ BERLIOZ 1983.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 157.

¹⁰⁵ Jacques Berlioz et Elisabeth Gaucher rappellent les travaux de Georges Duby sur la littérature généalogique, qui a pour but de rattacher les grandes dynasties à un héros mythique, ce qui ne se réalise pas dans notre cas : cf. BERLIOZ 1983, p. 166-169, et GAUCHER 2003, p. 105.

¹⁰⁶ BERLIOZ 1983, p. 166 ; en italien dans l'article.

¹⁰⁷ GAUCHER 2003a, p. 105.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 111-127.

¹⁰⁹ Mss fr. 819 et fr. 820 de la BnF ; édition par PARIS – ROBERT 1881 [1966].

¹¹⁰ Les pièces contenues dans le ms Cangé furent jouées de 1339 à 1382 par la Confrérie Saint-Éloi des orfèvres de Paris ; en ce qui concerne notre *Miracle*, le *terminus ad quem* s'appuie sur l'allusion aux « parisis d'or », qui ne circulent plus après cette date ; cf. GAUCHER 2003a, p. 112.

Le *Miracle* reprend la version du *Dit*¹¹¹, en l'adaptant à la forme théâtrale : le dramaturge a en effet réorganisé la matière à travers des ajouts et des suppressions.

Au début de la pièce, Robert est déjà adoubé : sa conception ne pouvant pas être présentée sur scène pour des « raisons de convenance »¹¹², la nature diabolique du héros se manifeste par ses actions violentes. De même, le souci de concision a sans doute déterminé le fatiste à supprimer les trois épisodes farcesques qui ont lieu à la cour Rome, et à réduire les trois attaques des sarrasins à une seule. Cette unique bataille est divisée en deux parties, afin de permettre à l'empereur de donner l'ordre à ses chevaliers de découvrir l'identité de leur mystérieux sauveur. Enfin, le personnage du sénéchal est simplifié : réduit à un « prétendant éconduit »¹¹³, il ne joue plus de rôle dans la guerre contre l'empereur. D'autre part, les ajouts dûs à l'auteur du *Miracle* soulignent la dimension quotidienne de l'histoire et témoignent d'un certain goût pour le réalisme : celui-ci se manifeste en particulier dans la scène de la fromagère qui arrange sa marchandise, ou dans celle des serviteurs de l'empereur qui dressent la table. Les personnages secondaires, tels les larrons et les anges qui interviennent pour aider Robert à côté de la Vierge, sont mis en relief à travers des jeux d'écho d'une partie à l'autre de la pièce. Enfin, la présence de certains objets non seulement participe de ces mêmes « effets de réel »¹¹⁴, mais encore ajoute un symbolisme inédit : le vol des richesses par les larrons représente la rupture de l'ordre social, tandis que la présence du vin renvoie tant à la richesse de l'empereur qu'à l'aveuglement du monde, idéologiquement opposé à la pureté du sang de Robert.

Dans une étude récente, Denis Hüe¹¹⁵ a rapproché ce *Miracle* de la tradition homilétique dominicaine, contexte dans lequel s'inséraient ces spectacles : tout en admettant que le *Dit* constitue la source primaire du *Miracle*, Hüe rapproche la pièce de l'*Exemplum de Robert le Diable* d'Étienne de Bourbon et du *Liber de introductione loquendi* de Filippo da Ferrara (1321-1347), dont le chapitre premier du troisième livre a justement pour titre *De Roberto filio Dya[bu]li*¹¹⁶. La lecture du *Miracle* à la lumière de ces deux textes permet d'attribuer à la Vierge un rôle mieux défini dans un récit « fort éloigné au départ de la tradition mariale »¹¹⁷ : c'est notamment le motif de la stérilité du couple qui, dans le texte de Filippo da Ferrara, semble rapprocher l'histoire de Robert de la figure de la Vierge. De plus, c'est Marie qui « répare [...] la conception diabolique de Robert [...] : grâce à elle, la fille muette recouvre la parole »¹¹⁸.

Huguette Legros¹¹⁹, pour sa part, étudie notre *Miracle* en le confrontant à celui du *Parroissian esconmenié*, le n° XVII dans le ms Cangé. Les deux pièces, en alternant scènes comiques et prières, représentent la

¹¹¹ Cf. *infra*, p. 23-24.

¹¹² *Ibid.*, p. 115.

¹¹³ *Ibid.*, p. 115.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 117.

¹¹⁵ HÜE 2010.

¹¹⁶ Ms Bologne, Bibl. Univ., 1552, dont Denis Hüe donne une transcription en annexe : *ibid.*, p. 66-70.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 65.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 61.

¹¹⁹ LEGROS 2011.

folie feinte en tant que forme de spiritualité. Le portrait des deux pénitents comporte quelques signes topiques du fou, déjà évoqués plus haut : vêtements déchirés, massue et tonsure, tout comme le discours surabondant ou le mutisme et, enfin, les aliments associés aux personnages rendent ceux-ci conformes « à un modèle reconnu par tous »¹²⁰.

Cependant, selon Huguette Legros, si le *topos* de la folie feinte peut être ressenti comme un élément comique, il est nécessaire que les spectateurs s'interrogent sur la folie des héros : les scènes qui présentent le fou maltraité et raillé auraient justement pour but de montrer la véritable condition des personnages. Ainsi, le public arrive à percevoir la portée édifiante des deux pièces : l'itinéraire d'humiliation personnelle que le fils de l'empereur et Robert entreprennent de manière volontaire est le seul moyen pour ces pécheurs d'être finalement sauvés.

À mi-chemin entre « théâtre urbain et religieux »¹²¹, le *Miracle de Robert le Diable* n'aura pas de suite au Moyen Âge.

1.4 LE *DIT DE ROBERT LE DIABLE*¹²²

Le *Dit de Robert le Diable*¹²³ « condense le texte du récit du XIII^e siècle en 254 quatrains d'alexandrins monorimes » : la brièveté est une caractéristique fondamentale du genre du dit qui, destiné à être récité, a pour but « d'instruire et d'amender le public en lui offrant une matière définie comme véridique, sans céder aux séductions des fables mensongères »¹²⁴.

Les changements que l'auteur du *Dit* apporte à l'intrigue adaptent le récit à un nouveau public, certainement plus élargi par rapport à celui du roman, et aux buts du genre adopté.

Ainsi, la présence du *diteor* est très marquée : l'ajout du prologue en est l'indice le plus visible, mais elle se manifeste aussi par des interventions, comme l'insertion de proverbes et de sentences, et par les appels au lecteur. La volonté didactique se manifeste un peu partout : le but principal de la narration est en effet de démontrer les « bienfaits de la pénitence »¹²⁵.

En vertu du principe de brièveté qui caractérise les dits, l'auteur a supprimé tous les éléments redondants : la guerre contre les sarrasins n'est décrite qu'une fois, et les bouffonneries de Robert à la cour sont moins développées. Il a aussi modifié la topographie du récit, situant certains épisodes à Rouen, à Vernon, au Mont Saint-Michel, à Arques ; à la fin de l'histoire, Richard, le fils de Robert,

¹²⁰ *Ibid.*, p. 140.

¹²¹ GAUCHER 2003a, p. 126.

¹²² *Ibid.*, p. 105-111 et GAUCHER 1997.

¹²³ Ce texte a été édité par Karl Breul à partir des trois mss conservés à la BnF ; un quatrième ms est conservé à la BM de Besançon ; la tradition du *Dit* sera prise en compte dans la troisième partie de cette introduction; cf. *infra*, p. 50-52.

¹²⁴ GAUCHER 2003a, p. 105.

¹²⁵ GAUCHER 2003a, p. 106.

fonde l'abbaye de Fécamp. Quant aux « enfances » de Robert, enfin, les délits « civils »¹²⁶ disparaissent, et ses victimes privilégiées sont des religieux.

Gaucher observe chez l'auteur du *Dit* un souci de cohérence marqué : Robert devient un « personnage-type »¹²⁷ à travers les surnoms que le peuple lui attribue (« le Diable » en Normandie, « Trubert » à Rome, l'ermite l'appelle « omme Dieu », à la fin de sa pénitence), certains *topoi* (la course effrénée de l'enfant possédé et celle du fou), des emblèmes (le bâton pour Robert-brigand et la massue pour le fou, le rire de Robert devant des fromages à Rome), le merveilleux (les signes apocalyptiques à la naissance, auxquels s'oppose l'aide que Dieu offre à Robert pendant la guerre contre les sarrasins, lorsqu'il est pénitent) et, enfin, le symbolisme des nombres (le dernier crime perpétré par le héros contre sept ermites, et les trois confessions de Robert).

Le « dit enseigne traditionnellement par le rire »¹²⁸ : ainsi, l'auteur multiplie les rires diaboliques de Robert qui, dans la première partie, se déclenchent après chaque meurtre ; sur un autre plan, à Rome c'est le côté farcesque qui est mis en relief à travers trois scènes ajoutées : Robert fait baiser le derrière de son chien à un juif, fait tomber une jeune mariée, également juive, dans la boue et jette un chat dans une marmite d'eau bouillante.

Un dernier aspect souligné par le *Dit* est l'exemplarité « accessible »¹²⁹ de Robert : le dénouement ne le présente plus comme un saint ermite, mais comme un valeureux chevalier (il venge sa mère et l'empereur), bon mari (il épouse la fille de l'empereur) et bon père (son fils, Richard, combattra pour défendre la foi chrétienne), qui ne s'occupe plus exclusivement de son salut personnel, mais assume une fonction dans l'histoire collective.

1.5 LA MISE EN PROSE

En 1496, Pierre Mareschal et Bernabé Chaussard, libraires associés à Lyon, publient la *Vie du terrible Robert le Diable*¹³⁰ : il s'agit du témoin le plus ancien qui nous soit parvenu de *Robert le Diable* en prose, dont aucun manuscrit n'est conservé.

En 1922, Arthur Tilley¹³¹ a fait la descendre cette 'mise en prose' du roman en vers. En 1939, Georges Doutrepont avançait, à juste titre, l'hypothèse d'une filiation de notre prose du *Dit de Robert le Diable*¹³², en s'appuyant sur quelques éléments significatifs :

- le prologue de la prose se rapproche bien plus de celui du *Dit* que du roman du XIII^e siècle ;

¹²⁶ *Ibid.*, p. 107.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 108.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 109.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 110.

¹³⁰ Les autres imprimés de la mise en prose seront présentés dans la section consacrée à la tradition imprimée, cf. *infra*, p. 31-37.

¹³¹ TILLEY 1922, p. 25.

¹³² DOUTREPONT 1939 [2011], p. 309-310.

- l'entrée en matière : la prose tire du *Dit* certains détails concernant tant le mariage du duc, que les circonstances de la naissance de Robert, qui manquent ou sont moins développés dans le roman en vers ;

- la rencontre où Robert apprend de sa mère la vérité sur sa naissance : encore une fois, la prose reprend fidèlement le *Dit*.

À ces éléments, il faut ajouter le dénouement : en effet, si dans le récit du XIII^e siècle, à la fin de sa pénitence, Robert se retire du monde pour se faire ermite, dans le *Dit* et la prose le héros épouse la princesse de Rome et revient avec elle en Normandie pour y régner en bon souverain chrétien.

En vertu de tous ces changements, il semble utile de donner ici un résumé détaillé de *Robert le Diable* en prose. Le duc Aubert de Normandie épouse, sous l'insistance de ses barons, la fille du duc de Bourgogne. Désespérée de ne pas avoir d'enfant, la duchesse s'adresse au Diable : celui-ci exauce immédiatement leur prière. La duchesse accouche d'un fils, Robert, qui manifeste dès son enfance son côté diabolique : il mord les mamelles à ses nourrices, bat ses copains, donne libre cours à sa violence contre les clercs et va jusqu'à tuer son maître. Adolescent, il est adoubé par son père afin de lui permettre de trouver sa place parmi les chevaliers ; pourtant, pendant le tournoi qui suit cette même cérémonie, Robert tue nombre de chevaliers et le duc est contraint de le bannir. Robert vit désormais avec une bande de brigands dans la forêt : un jour, sorti seul de sa demeure, il tue sans aucune pitié sept ermites. Couvert de leur sang et pris d'une étrange frénésie, il se retrouve près du château d'Arques où vit sa mère. Il décide d'aller la voir, déterminé à découvrir l'origine de sa méchanceté : la duchesse lui apprend enfin la vérité sur sa naissance.

Robert part donc pour Rome afin de se confesser au pape qui, l'ayant reconnu, ne sait quelle pénitence lui donner. Il l'envoie donc chez un pieux ermite qui l'accueille et le confesse ; pendant la nuit, un ange révèle à l'ermite endormi la pénitence de Robert : il devra feindre la folie et le mutisme et ne devra manger que ce qu'il pourra arracher aux chiens. De retour à Rome, le pénitent trouve refuge chez l'empereur qui, amusé par ses bouffonneries, le prend sous sa protection.

Sept ans s'écoulent. Un sénéchal, amoureux de la fille de l'empereur, la demande en mariage : face au refus du monarque, il fait appel aux sarrasins afin qu'ils envahissent Rome. Robert, ayant reçu d'un ange un cheval blanc et des armes, intervient incognito et sauve la ville. La bataille entre les romains et les sarrasins se répète trois fois ; à chaque fois, la princesse voit Robert recevoir les armes de l'ange, mais, muette, elle ne peut révéler à personne la vérité. Avant le troisième assaut, l'empereur commande à ses chevaliers d'arrêter leur mystérieux sauveur, mais l'un d'eux que parvient qu'à le blesser à une cuisse. Pour révéler le mystère, l'empereur fait proclamer qu'il donnera au chevalier blanc son empire et la main de sa fille. Le sénéchal se blesse alors à une cuisse et affirme être le chevalier mystérieux. L'empereur est prêt à lui accorder tout ce qu'il avait promis, mais la princesse retrouve miraculeusement

la parole et révèle la véritable identité du chevalier blanc. Cependant, Robert refuse de parler jusqu'à ce que l'ermite arrive et le libère de sa pénitence.

Après avoir épousé la princesse, Robert part avec elle pour la Normandie : il apprend que son père est mort et intervient en faveur de sa mère, menacée par un méchant baron. De retour à Rome, où le sénéchal continue sa guerre contre l'empereur, il découvre que son beau-père a été tué. Robert tue le traître et revient définitivement en Normandie. C'est là qu'il finira ses jours en bon roi et bon mari : il sera le père de Richard sans Peur.

La mise en prose de *Robert le Diable*, toujours inédite, n'a fait l'objet que de deux études : celle, déjà citée, de Jacques Berlioz, où le critique étudiait le motif de la folie dans l'ensemble des réécritures de *Robert le Diable*¹³³, et la riche analyse d'Élisabeth Gaucher¹³⁴.

Cette dernière présente la prose en tant que remaniement du *Dit* : les choix du remanieur ont été guidés dans beaucoup de cas par un « souci pragmatique, visant à privilégier le didactisme du message et à satisfaire les nouvelles conditions de réception imposées par la lecture silencieuse »¹³⁵.

En premier lieu, la prose est choisie en opposition à la rime comme gage de vérité : la présence du narrateur est encore plus marquée que dans le *Dit*. En effet, celui-ci intervient souvent pour affirmer le sérieux de son travail, la véridicité du récit et l'historicité des faits racontés. Ces interventions concernent tant des expressions presque topiques dans les mises en prose (références à la source comme au « traité » ou à l'« histoire », formules telles que « or est vray que »), que des commentaires plus étendus, ou encore des proverbes et sentences introduits à des moments clés du récit.

Gaucher souligne également une recherche stylistique qui se manifeste dans des « ornements rhétoriques » et dans un « registre élevé »¹³⁶. De plus, on relève dans la prose deux autres tendances typiques et apparemment contradictoires des mises en prose : d'une part, la tendance à l'exhaustivité, de l'autre, le souci de brièveté. Ces deux éléments renvoient à deux domaines différents : l'un concerne le style, l'autre le contenu. Ainsi, la propension à l'accumulation énumérative, le recours aux séries synonymiques et la répétition d'images stéréotypées s'opposent au refus de tout dire qui se traduit par l'usage de formules d'abrègement ou d'expressions hyperboliques. Toujours au niveau des effets rhétoriques, Gaucher remarque quelques stratégies récurrentes à l'époque, tels l'usage de formes emphatiques ou l'imitation du style curial et, en général, l'emploi d'un ton sérieux. Quant au lexique, il subit un rajeunissement à travers l'élimination de « clichés vieilliss »¹³⁷.

Au niveau du sujet, le remanieur a procédé à une modernisation globale : on relève quelques références à l'actualité ou à un passé récent ; ailleurs, l'auteur de la prose supprime des éléments qui pourraient être

¹³³ BERLIOZ 1982, cf. p. 14.

¹³⁴ GAUCHER 1998c, repris dans GAUCHER 2003a, p. 127-134.

¹³⁵ GAUCHER 1998c, p. 154.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 157.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 160.

obscur pour le lecteur de son époque ; enfin, il ajuste le récit en vue d'une plus grande cohérence. En général, il se montre attentif à la psychologie des personnages et à l'enchaînement logique des faits.

L'analyse d'Élisabeth Gaucher a le mérite de montrer tout l'intérêt d'un texte qui, jusqu'à présent, a été négligé par la critique et met en évidence trois aspects qui lui sont essentiels. Tout d'abord, *Robert le Diable* en prose représente la dernière réécriture médiévale de la légende ; ensuite, il a obtenu un bon succès de librairie au XVI^e siècle¹³⁸ et, à travers la Bibliothèque Bleue, il a circulé d'édition en édition pendant plus de deux siècles ; enfin, à travers les traductions en anglais et en espagnol, ce texte a circulé bien au-delà des limites françaises¹³⁹.

Robert le Diable figure aussi parmi les nombreuses 'mises en prose' de vieux textes en vers : l'intérêt de ces remaniements est attesté par l'attention de plus en plus marquée que la critique leur a portée et par le nombre croissant des éditions critiques actuelles¹⁴⁰. Ces dernières années, quatre journées d'étude sur les mises en prose à Lille¹⁴¹ et deux Colloques à Gargnano¹⁴² n'ont été que les principaux moments de rencontre autour de ce sujet. Cette attention a abouti à un nouveau répertoire des mises en prose¹⁴³, dont le premier objectif est une mise à jour du travail, toujours incontournable, de Doutrepoint, afin de le compléter avec les résultats de quelques décennies de recherches. Ce répertoire se propose également de dépasser la catégorisation choisie par Doutrepoint, qui avait limité son étude aux seules proses d'épopées et de romans chevaleresques.

Pour toutes ces raisons, j'ai cru utile de revenir sur ce maillon de la longue chaîne des réécritures de *Robert le Diable* en en préparant une édition critique.

1.6 RÉÉCRITURES POSTMÉDIÉVALES

*Robert le Diable dans la Bibliothèque Bleue*¹⁴⁴

Dès 1620, *Robert le Diable* commence à être publié dans la célèbre Bibliothèque Bleue à Troyes (Veuve Jacques Oudot, Parre Piot, Garnier), à Paris (Nicolas Oudot, Lacombe, Fournier), à Rouen (Veuve Louys Costé, Jean Oursel, Seyer), à Lyon (Claude Chastelard) et à Limoges (Chapoulaud).

Élisabeth Gaucher¹⁴⁵ a mené une enquête sur l'iconographie du *Robert bleu*, en examinant quatre éditions : Troyes, Garnier, 1738 ; Troyes, Baudot, s.d. ; Épinal, Pellerin, s.d. ; Rouen, Behourt, s.d. ;

¹³⁸ Aujourd'hui, on compte trois incunables et neuf éditions dont les dates sont comprises entre 1501 et 1600 ; cf. *infra*, p. 31-37.

¹³⁹ Prose anglaise : *Robert the deryll*, Londres, Wynkyn de Worde, ca 1510 (USTC, 500451) ; prose espagnole : *La hystoria de la espantosa vida de Roberto el Diablo*, Burgos, Fadrique de Basile, ca 1509 (USTC, 347782). De la version espagnole dérive une traduction portugaise. Une dernière version en allemand est plus tardive et se lit dans les *Teutonische Volkesbücher* de Joseph Görres (1802). Pour une étude de ces traductions, voir BREUL 1886, p. 60-67.

¹⁴⁰ COLOMBO-TIMELLI 1999 ; GUIDOT 2001 ; THIRY 2010.

¹⁴¹ Les actes des journées de 2004 et 2012 ont été publiés dans : *Ateliers* 2006 ; *Le Moyen Français* 2013.

¹⁴² *Mettre en prose* 2010 et *Pour un nouveau répertoire des mises en prose* 2013.

¹⁴³ Dirigé par Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari, Anne Schoysman et François Suard ; cf. *Nouveau répertoire* 2013-2014. Une version partielle du répertoire est publiée sur le site *La vie en proses* (<http://users2.unimi.it/lavicenproses/>).

¹⁴⁴ GAUCHER 2003a, p. 135-137.

¹⁴⁵ GAUCHER 2001.

seule la première comporte plus d'une illustration, les autres ne contenant que la gravure de la page de titre. Ces images reflètent évidemment la production de chaque atelier, s'agissant presque toujours de bois de réemploi : ainsi, dans les deux éditions de Troyes, on observe une proximité qui témoigne du « goût des imprimeurs troyens pour la littérature chevaleresque et [du] rachat de l'imprimerie Garnier par Baudot »¹⁴⁶ ; d'autre part, si l'imprimé d'Épinal se distingue par le caractère religieux typique de l'atelier de Pellerin, dans l'édition de Behourt on remarque les traits fondamentaux des « canards », genre éditorial qui caractérisait sa production. Gaucher conclut que la mise en images de notre histoire se caractérise par une grande variété et, finalement, « emprunte les voies d'une intertextualité aux frontières mal délimitées, mais réservée [...] aux 'œuvres ouvertes' »¹⁴⁷.

Les éditions bleues reprennent assez fidèlement le texte de la prose. Avant d'en aborder l'analyse, il semble nécessaire de prendre en compte une question de méthode. Si la prose a été reconnue comme la source des livrets bleus, les études qui ont examiné les éditions de la Bibliothèque Bleue se fondaient souvent sur la version du roman en vers transmise par le ms *A*. Il en résulte que nombre d'éléments relevés et présentés comme des nouveautés des textes bleus le sont seulement par rapport au roman en vers, tandis qu'ils étaient déjà présents dans la mise en prose.

Lise Andriès¹⁴⁸, pionnière dans les recherches sur la Bibliothèque Bleue, a examiné certains aspects de la légende à travers ses réécritures des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, en mettant en relief la relative stabilité de l'histoire à côté de quelques éléments moins figés. Parmi eux on retrouve une fois de plus le traitement de certains personnages (l'ermite, le sénéchal et Robert lui-même qui, dans les livrets bleus, devient un « personnage de fait divers »¹⁴⁹), le rôle attribué au merveilleux, la réduction de la place accordée aux sentiments, et ainsi de suite.

Cristina Veratti¹⁵⁰ constate elle aussi le traitement différent, par rapport au roman médiéval en vers, réservé à certaines thématiques : la suppression d'éléments 'érotiques' ou de scènes « di troppo crudo realismo medievale »¹⁵¹, ou encore la réduction du merveilleux.

En ce qui concerne le rapport entre la prose et les textes bleus, Élisabeth Gaucher note que le style de ces derniers est très simplifié : en effet, les critiques ont remarqué un usage oralisé de la langue, au point que Geneviève Bollème a pu définir chaque livret bleu comme « un papier qui parle »¹⁵².

L'élargissement du public, qui justifiait cet usage de la langue, nécessitait aussi un réajustement des sujets : ainsi, le passage érotique concernant le duc et la duchesse est censuré. D'autre part, on assiste à une « désincarnation » des puissances extra-terrestres : ainsi, le Diable n'est présent que dans les

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 78.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 84.

¹⁴⁸ ANDRIÈS 1978.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 57.

¹⁵⁰ VERATTI 1994.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 292.

¹⁵² GAUCHER 2003a, p. 137.

manifestations apocalyptiques avant la naissance de Robert, alors que la pénitence imposée par Dieu n'est plus transmise par une lettre à l'ermite, comme c'était le cas dans le roman du XIII^e siècle, mais au travers d'un songe, et l'ange qui apporte les armes à Robert est réduit à une simple voix. Dans tous les cas, le didactisme de l'œuvre, à une époque où « l'Église surveille les productions de la Bibliothèque Bleue »¹⁵³, reste très marqué.

Une analyse détaillée des rédactions successives de *Robert le Diable* a été menée par Francesca Biggi¹⁵⁴ dans un mémoire de master consacré aux éditions troyennes à partir de celle de Parre Piot (1609-1633) jusqu'à celle de Baudot (1795-1849) ; sur les seize éditions connues, elle en a retenu huit, signées par Garnier : l'étude de l'évolution du contenu, l'analyse linguistique et l'examen des variantes l'ont amenée à reconnaître dans l'édition de 1723 la source des éditions suivantes.

Biggi a donc procédé à la comparaison entre l'édition Garnier de 1723, qu'elle transcrit intégralement, et le roman médiéval en vers, comparaison qui se justifie d'un point de vue littéraire et culturel. Son travail, mené avec rigueur et précision, a mis en relief les écarts déjà relevés par Élisabeth Gaucher ; de plus, Biggi observe un traitement différent des personnages : la caractérisation psychologique du duc et de la duchesse est mieux dessinée dans le texte bleu. En revanche, le personnage de Robert subit une sorte de 'banalisation' : la conversion divise le récit en deux parties qui correspondent à deux états existentiels complètement opposés du héros, alors que dans la première partie du roman en vers, Robert était tiraillé entre des propos positifs et l'inclination diabolique au mal. Enfin, la fonction de deux des personnages est fortement réduite : le sénéchal, figure entièrement négative, est le seul à mériter la mort, et la princesse ne joue plus qu'un rôle passif. De ce fait, le texte bleu donne une représentation manichéenne des personnages qui répond à des nécessités précises : « da un lato gli intenti degli educatori, dall'altro la curiosità ed i gusti nuovi dei lettori »¹⁵⁵.

Robert le Diable *au XVIII^e siècle*

Au siècle des Lumières, la réception de *Robert le Diable* est diversifiée : à côté des éditions de la Bibliothèque Bleue, qui continuent d'être produites, on rappellera la réécriture de Jean de Castilhon (1769), qui sera reprise dans l'article sur *Robert le Diable* dans la *Bibliothèque Universelle des Romans* (août 1784).

La réécriture de Castilhon et la notice de la BUR, qui témoignent du « regard d'ethnologue »¹⁵⁶ par lequel les savants de la seconde moitié du XVIII^e siècle se rapprochaient des textes médiévaux,

¹⁵³ *Ibid.*, p. 137.

¹⁵⁴ BIGGI 2006-2007.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 161.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 138 et GAUCHER 1996a, p. 63.

s'opposent aux livrets bleus qui se rattachaient à la « culture populaire ». Ces deux réécritures ont été étudiées soit individuellement¹⁵⁷, soit en rapport avec les textes bleus¹⁵⁸.

En ce qui concerne la version de la *BUR*, Cristina Veratti¹⁵⁹ remarque qu'elle offre une série d'épisodes juxtaposés qui n'ont plus aucun rapport avec le roman médiéval, cette réécriture étant imprégnée de motifs repris aux contes libertins et aux contes de fées. En particulier, Veratti souligne l'emploi d'un lexique caractéristique de cette littérature.

Élisabeth Gaucher¹⁶⁰ a analysé, dans deux articles successifs, la représentation du merveilleux dans le roman en vers, les éditions de la Bibliothèque Bleue et le conte de Castilhon. Elle reconnaît, en premier lieu, une laïcisation du récit : chez Castilhon notamment, le processus de déchristianisation est complet, le Diable et Dieu cédant leur place à une fée (entité négative) et à un bon génie. À ce processus de laïcisation correspond une modification progressive des puissances : d'une part, on assiste à l'incarnation de l'instance maléfique dans le personnage de la fée Minucieuse ; de l'autre, les forces du bien subissent une abstraction de plus en plus marquée. Par ailleurs, dans l'esprit du XVIII^e siècle, Castilhon se sert de motifs féeriques et merveilleux tout en se moquant des superstitions populaires : il se sert, somme toute, de l'histoire de Robert le Diable pour ridiculiser la culture populaire.

Florent Trocquet¹⁶¹ se concentre uniquement sur la réécriture de Castilhon, dont il souligne le succès (trois éditions entre 1769 et 1783). D'autre part, il s'agit à ses yeux d'une œuvre complexe, « véritable patchwork d'influences esthétiques »¹⁶², qu'il est impossible de définir, Castilhon y faisant côtoyer les différents courants littéraires de son époque : à côté de motifs provenant des contes libertins et des contes de fées, Trocquet relève aussi l'influence du roman noir anglais et des contes philosophiques. C'est là que réside l'originalité de Castilhon qui a su produire un « imbroglio rationaliste, merveilleux, mythologique et théologique »¹⁶³.

Enfin, Claire Gaspard¹⁶⁴ est revenue sur le rapport entre *Robert le Diable* et la littérature populaire du XVIII^e siècle en examinant deux éditions de la Bibliothèque Bleue (Jacques Oudot, Troyes, 1715, et Jean Oursel, Rouen, s.d.), la réécriture de Castilhon et de la *BUR*, et quelques textes du XIX^e siècle. Elle remarque en particulier que si la *BUR* reprend, en le résumant, le texte de Castilhon, le comte de Tressan, lui, insère de nouveaux épisodes qui lui sont « inspirés par l'actualité littéraire »¹⁶⁵ : ainsi, en traversant la Savoie pendant son voyage vers Rome, Robert

¹⁵⁷ GAUCHER 1996a ; TROCQUENET 2010.

¹⁵⁸ ANDRIÈS 1978 ; VERATTI 1994 ; GAUCHER 1999c ; GAUCHER 2000c ; GASPARD 2010.

¹⁵⁹ VERATTI 1994 ; la version de la *BUR* n'est qu'un remaniement du conte de Jean de Castilhon, mais Cristina Veratti n'y fait pas référence.

¹⁶⁰ GAUCHER 1999c et GAUCHER 2000c.

¹⁶¹ TROCQUENET 2010.

¹⁶² *Ibid.*, p. 205.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 209.

¹⁶⁴ GASPARD 2010.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 187.

se fait embaucher comme chanteur dans un opéra et rosse le véritable musicien dont il usurpait la place : quatre pages attestant que notre auteur a eu vent des *Confessions* de Rousseau.¹⁶⁶

Aussi, arrivé chez l'ermite, Robert défend deux époux persécutés par leurs familles : ce passage rappelle *Roméo et Juliette*, dont l'adaptation de Jean-François Ducis fut représentée à la Comédie Française en 1772. Plus loin, lors d'une joute entre Robert et le sénéchal félon, des métamorphoses merveilleuses animent le duel.

Claire Gaspard continue son parcours jusqu'au XIX^e siècle. D'abord, c'est le texte de Castilhon qui est repris par des éditeurs tels que Deckherr, Pellerin et Garnier, mais dans un des cas on revient à la version parue chez Oudot en 1715 qui se fondait encore sur la 'mise en prose' : il s'agit de l'édition de Belin-Leprieur qui, en 1812 à Paris, a fait paraître une *Nouvelle Bibliothèque Bleue, ou Légendes populaires de la France*. Outre *Robert le Diable*, ce recueil contient d'autres romans bleus qui ont joui d'un succès tout aussi durable : *Richard sans Peur*, *Jean de Paris*, *Jean de Calais* et *Geneviève de Brabant*. Chaque roman est introduit par une notice de Le Roux de Lincy. Cas unique dans la *Nouvelle Bibliothèque Bleue* de reprise du texte 'médiéval', l'édition de *Robert le Diable* est précédée d'une préface de Charles Nodier¹⁶⁷ exprimant le souhait de conserver l'ancienne littérature populaire.

*Les autres réécritures de Robert le Diable au XIX^e siècle*¹⁶⁸

Robert le Diable a également fait l'objet, au XIX^e siècle, de nouvelles réécritures.

En 1815, Franconi le Jeune compose un vaudeville, *Robert le Diable ou le criminel repentant*¹⁶⁹.

Peu après, notre légende a fourni le sujet pour un opéra de Giacomo Meyerbeer¹⁷⁰, avec livret d'Eugène Scribe, représenté pour la première fois le 21 novembre 1831¹⁷¹. Comme le rappelle Robert Clark¹⁷², ce *Robert le Diable* avait été conçu comme un opéra-comique, mais le changement de direction au théâtre Feydeau, auquel il était destiné, et le nouvel intérêt pour les sujets historiques amenèrent Meyerbeer à gommer les éléments comiques en adoptant un « registre romantique »¹⁷³. Ce spectacle fut reçu avec enthousiasme par le public et la critique.

L'intérêt du XIX^e siècle pour la dimension dramatique de *Robert le Diable* ne se limite pas à l'opéra : notre légende a été reprise, en effet, par Édouard Fournier qui publia un *Mystère de Robert le Diable*¹⁷⁴. La pièce a été jouée au Théâtre de la Gaîté en 1879 lors de la « matinée médiévale » à l'intérieur des

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ Claire Gaspard rappelle que Nodier avait été conservateur à la Bibliothèque de l' Arsenal, et qu'« il avait donc tenu en main la précieuse collection de livrets bleus du marquis de Paulmy » (*ibid.*, p. 190).

¹⁶⁸ Dans cette dernière section, je me bornerai à signaler les réécritures et les études critiques qui ont été produites à leur sujet.

¹⁶⁹ GAUCHER 2003a, p. 148.

¹⁷⁰ GAUCHER 2003a ; CLARK 2005 ; CLARK 2010.

¹⁷¹ GAUECHER 2003a, p. 148-155.

¹⁷² CLARCK 2010.

¹⁷³ GAUCHER 2003a, p. 148.

¹⁷⁴ CASTELLANI 2010.

« matinées internationales » créées par Marie Dumas en 1876¹⁷⁵. Les pièces présentées dans ce cadre étaient précédées de conférences introductives en présence d'un public relativement cultivé. À travers l'analyse de Marie-Madeleine Castellani du remaniement d'Édouard Fournier on relève toute la

volonté [de l'auteur] de respecter globalement son sujet et les « rôles » des principaux personnages, d'en rendre l'essentiel compréhensible à un public qu'il fallait conquérir et rendre sensible à une forme théâtrale dont il n'avait guère l'habitude.¹⁷⁶

Au XIX^e siècle, les nouvelles réécritures de *Robert le Diable* se différencient par le ton : certaines d'entre elles renchérissent sur la dimension tragique de l'histoire, alors que d'autres se tournent vers la parodie¹⁷⁷. Parmi les premières, on peut rappeler *Robert-le-Diable ou le château de Moulineaux* de Placide Justin (1823), la ballade *Le Château de Robert le Diable* d'Alphonse Le Flaguais (1835)¹⁷⁸ et la *Comédie Normande, Histoire terrible et merveilleuse de Robert-le-Diable*, drame d'Éliacim Jourdain (1858)¹⁷⁹. Pour les réécritures parodiques, tout comme d'autres textes ayant fait partie du répertoire de la Bibliothèque Bleue, *Robert le Diable* devient un spectacle de marionnettes : présenté une première fois à Bruxelles par Antoine Genty (1804-1890), il sera repris par Georges Hembrauf (1866-1898) ; en France, on retrouve *Robert le Diable* dans le cadre des représentations de Guignol ; Pierre Rousset, enfin, compose une parodie de quelques tableaux de *Robert le Diable* sous le titre *Vers de Guignol extraits de la parodie de Robert le Diable*¹⁸⁰.

L'intérêt majeur de tous ces textes réside dans le témoignage culturel qu'ils offrent quant à leur époque de production : l'évolution d'un texte médiéval au fil de ses réécritures, du XVII^e jusqu'au XIX^e siècle, représente pour les critiques un point de vue privilégié sur l'histoire de la littérature et, à travers celle-ci, sur l'histoire des mentalités.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 238.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 258.

¹⁷⁷ GAUCHER 2003a, p. 156-159.

¹⁷⁸ LAÏNÉ 2010.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ L'édition paraît sans date à Lyon par les soins de l'imprimeur Delaroché.

2. La tradition imprimée de *Robert le Diable* en prose

La mise en prose de *Robert le Diable*, dont aucun manuscrit n'est conservé, nous est transmise par trois incunables et neuf imprimés du XVI^e siècle¹.

Dans les paragraphes qui suivent, on trouvera la description des exemplaires conservés, auxquels j'ai attribué un sigle renvoyant à l'éditeur ou, dans le cas d'ateliers associés, aux éditeurs ; les éditions dont aucun exemplaire n'a pu être localisé n'ont pas de sigle.

2.1 INCUNABLES

1. MC : Lyon, Pierre Mareschal et Bernabé Chaussard, 7 mai 1496, *in-4^o*.

Loc. : Paris, BnF, Rés-Y²-712².

Description matérielle : 26 feuillets signés a⁸, b-d⁶ ; deux feuillets manquent après le f. b³ ; caractères gothiques ; texte imprimé à longues lignes, 32/33 lignes par page.

[f. a1r] *La vie du terrible Robert le Dyable* [figure sur bois, répétée au f. a1v]

[f. a2r] *Cy commence la terrible et merueilleuse vie de Robert le Dyable, lequel après fut nommé l'omme dieu. Au commencement de chascune oeuvre...*

[f. d5v] *Dieu par sa infinie puissance nous doint si bien et si saintement vivre que en la fin de noz jours noz ames puissent avec les leurs voler lasus en la gloire eternelle, avec tous benoitz saints et saintes de paradis. Cy finist la vie de Robert le Dyable, imprimee à Lyon par Pierre Mareschal & Bernabé Chaussard, Le .vii. jour du moys de may, l'an mil quatercens quatre vingtz et seze.*

[f. d6r] [marque des imprimeurs]

Répertoires : Brunet, IV, 1328 ; Breul, 199-10 ; Baudrier, XI, 496-497 ; Claudin, IV, 175 ; Woledge, 147/1 ; *GW*, 12736 ; *CINB*, V-172 ; *FVB*, 46112 ; Bechtel, R-206 ; *ISTC*, ir00202900 ; *USTC*, 71451.

2. B : Paris, Nicole de la Barre, 22 avril 1497, *in-4^o*.

Loc. : Vienne, ÖNB, Ink. 8.H.6.

Description matérielle : 26 feuillets signés a⁸, b-d⁶ ; caractères gothiques ; texte imprimé à longues lignes, 32 lignes par page.

[f. a1r] *La vie du terrible Robert le Dyable* [figure sur bois, répétée au f. a1v]

[f. a2r] *Cy commence la terrible et meveilleuse vie de Robert le Diabie, lequel apréz fut appelé l'homme Dieu. Au commencement de chacune oeuvre l'on doit invoquer...*

¹ Les répertoires consultés pour dresser cette liste sont les suivants : BRUNET 1860-1865, BREUL 1886, BAUDRIER 1895-1921, CLAUDIN 1914, WOLEDGE 1954 et 1975, *GW* [1972], *CIBN* [2006], *FVB* [2007], BECHTEL 2010, *ISTC*, *USTC*.

² Cet exemplaire a appartenu au bibliophile Jean-Pierre Imbert Châtre de Cangé : je n'ai pas pu établir le moment où il en a fait l'acquisition. En 1733, sa collection passa intégralement dans la Bibliothèque du Roi. Cf. CANGÉ 1733, p. 101, et, pour les informations sur Châtre de Cangé, CHATELAIN 2003.

[f.d6r] *Dieu par son infinie puissance nous doint si bien et si saintement vivre que en la fin de noz jours noz ames puissent avec les leurs voler lasus en la gloire eternelle, avec tous benoitz saintz et saintes de paradis. Cy finist la vie de Robert le Dyable, imprimee à Paris par Maistre Nicole de la Barre, demourant en la rue de la Harpe, devant l'escu de France. Le vingtdeuxiesme jour du moys de avril, l'an mil quatre cens quatrevingtz dixsept.*

[f.d6v] [marque de l'imprimeur]

Répertoires : Brunet, IV, 1328 ; Breul 199-11 ; Claudin, II, 287-288 ; Woledge, 147/2 ; *GW*, 12737 ; *FVB*, 46114 ; Bechtel, R-207 ; *ISTC*, ir00202920 ; *USTC*, 71452.

3. Paris, [Jean Trepperel], 31 août 1497.

Aucun exemplaire localisé.

Répertoires : Claudin, II, 153-154 ; Woledge, 147/3 ; *GW*, 12738 ; *FVB*, 46115 ; *ISTC*, ir00202925 ; *USTC*, 71453.

Comme l'indique Woledge, Claudin reproduit la dernière page de cet incunable et précise : « nous devons communication de ce volume à M. Jacques Rosenthal, libraire à Munich. L'exemplaire, unique jusqu'à présent, est incomplet au commencement »³. Le *GW* mentionne un ancien possesseur, Hayn, probablement un collectionneur d'Augsburg, et fait allusion à l'existence d'un microfilm, mais sans autre précision⁴.

4. *T* : Paris, [Jean Trepperel]⁵, Paris, 6 mars 1498, *in-4°*.

Loc. : Jena, Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek, 4 Op.theol.IV,17(5).

Description matérielle : 32 feuillets, signés a⁸, b-e⁶ ; caractères gothiques ; texte imprimé à longues lignes, 30 lignes par page.

[f. a1r] *La vie Robert le Diable* [figure sur bois répétée au f. a1v]

[f. a2r] *Cy commence la terrible merveilleuse vie de Robert le Dyable, lequel après fut nommé l'omme Dieu. Au commencement de chascune oeuvre l'on doit invoquer...*

³ CLAUDIN 1900-1914, p. 153 et note 1.

⁴ *GW*, 12738 : « Ehem. Hayn (Augsburg) microfilm (*Bl. 1-3, 5-8, 27 u. 32 fehlen*) ».

⁵ Le nom de l'imprimeur ne paraît pas dans le colophon. Stéphanie Öhlund-Rambaud rappelle que nombre d'éditions de Trepperel n'ont pas de signature et qu'elles sont attribuées à l'officine grâce au matériel typographique et aux illustrations », cf. ÖHLUND-RAMBAUD 2002, p. 123, n. 4. L'attribution est due à SHAW 1997, p. 197-220 (disponible en ligne) ; Shaw étudie le recueil de la Bibliothèque de Jena qui réunit, entre autres, neuf éditions Trepperel : *La confession de frère Olivier Maillard* (Paris, Pierre Le Caron, [ca 1500]), *Conseil pourfitable contre les ennys et tribulations du monde* ([Paris], Jean Trepperel, [ca 1499]), *Le purgatoire Saint Patrice* ([Paris] Jean Trepperel, [ca 1498]), *Les quinze joyes de mariage* ([Paris], Jean Trepperel, [ca 1498]), notre édition de *La vie Robert le diable*, *Les souhays des hommes* ([Paris], Jean Trepperel, ca 1492-93), *La patience de Griseldis marquise de Saluzes* (Paris, Jean Trepperel, [1499-1500]), *Le Cordial* ([Paris], Antoine Caillaut, ca 1490), *La vie Saint Jehan Baptiste* ([Paris], Jean Trepperel, [ca 1498]), *La doctrine du père au filz* ([Paris], Michel Le Noir, [ca 1498]), *Les demandes joyeuses pour rire* ([Paris], Jean Trepperel, ca 1498), *Paris et Vienne* (Paris, Jean Trepperel, [ca 1498]), *L'ospital d'amours* ([Paris] Jean Trepperel, ca 1497).

[f. e5v] *Dieu par sa infinie puissance nous doit si bien et si saintement vivre que en la fin de noz jours noz ames puissent avec les leurs voler lasus en la gloire eternelle, avec tous benoitz saintz de paradis. Cy finist la vie de Robert le Dyable. Imprimé à Paris le .vi. iour de mars, l'an mil quatrecens quatrevingtz et dixhuit.*

[f. e6r] [figure sur bois]

Catalogues : *GW*, 12739 ; *FVB*, 46113 ; *ISTC*, ir00202930 ; *USTC*, 71454.

5. Lyon, s.n., s.d. [ca 1500].

Aucun exemplaire localisé.

Catalogues : *GW*, 12740 ; *ISTC*, ir00202940.

Le *GW* signale qu'un exemplaire a appartenu au même collectionneur Hayn d'Augsburg déjà évoqué pour le premier incunable signé Trepperel, et mentionne également l'existence d'un microfilm, sans autre référence. D'autre part, le *ISTC* avance qu'il s'agirait d'une réimpression de l'édition Trepperel, sans fournir pour autant d'aucune information supplémentaire.

2.2 IMPRIMÉS DU XVI^e SIÈCLE

1. R : Lyon, Pierre Reberget, 1501, *in-4^o*.

Loc. : Besançon, B.M., 243768 fonds ancien.

Description matérielle : 28 feuillets signés a⁸, b-c⁶, d⁸ (avec une erreur au f. d⁴, signé d³) ; manquent la page de titre (non signée), le f. a¹, contenant l'incipit du prologue, et le f. a⁸ ; caractères gothiques ; texte imprimé à longues lignes, 28 à 32 lignes par page.

[f. a2r] <T>*out homme qui a sens et raison et entendement, s'il congnoist...*

[f. d8r] *Dieu par sa infinie puissance nous doit si bien et si saintement vivre que à la fin de noz jours noz ames puissent avec les leurs voller lasus en la gloire eternelle, avecquez tous les benoitz saintcz et saintes de paradis. Amen. Cy finist la vie de Robert le Dyable. Imprimé a Lyon par maistre Pierre Reberget, l'an mil cinq cens et ung.*

Répertoires : *FVB*, 46116.

2. M : Rouen, Charles Mallet pour Richard Macé et Jean Burges, s.d. [ca 1515], *in-4^o*.

Loc. : Paris, BnF, Rés. p-Y²-74.

Description matérielle : 24 feuillets signés a-b⁶, c⁸, d⁴ ; après le f. b³, trois feuillets manquent ; caractères gothiques ; texte imprimé à longues lignes, 34 lignes par page.

[f. a1r] *La vie Robert le Diable* [marque de l'imprimeur]

[f. a2r] *Cy commence la terrible et merueilleuse vie de Robert le Dyable, filz du duc de Normendie, lequel fut après nommé l'homme Dieu. Au commencement de toute ouvre (sic) on doit invoquer l'ayde...*

[f. d4r] *Dieu par son infinie puissance nous doint si bien et si saintement vivre que nous puissions acquerir le benoist royaume de paradis. AMEN. Cy finist la vie de Robert le dyable, nouvellement imprimee à Rouen par Charles Mallet pour Richard Macé et Jehan Burges le ieune, libraires demourans audit lieu.*

Répertoires : Breul, 199-13 ; Woledge, 147/7 ; FVB, 46117 ; Bechtel, R-208 ; USTC, 26321.

3. H : Paris, Jean Herouf, s.d. [ca 1525], *in-4°*.

Loc. : London, B.L., C.39.e.19.

Description matérielle : 24 feuillets signés a-d⁶ ; caractères gothiques ; texte imprimé à longues lignes, 32 lignes par page.

[f. a1r] *La vie de Robert le Diable* [figure sur bois]

[f. a2r] *Cy commence la terrible et merveilleuse vie de Robert le Dyable, lequel après fut nommé l'homme Dieu. Au commencement de chascune oeuvre l'en doit invocquer l'aide...*

[f. d6r] *Dieu par sa infinie puissance nous doient (sic) si bien et saintement vivre que en la fin de noz jours noz amez puissent avec les leurs voler lasus en la gloire eternelle, avec tous les benoitz saintz de paradis. Amen. Cy finist la merveilleuse vie de Robert le Diable.*

[f. d6v] [marque de l'imprimeur]

Répertoires : Brunet, IV, 1328 ; Breul, 199-12 ; Woledge, 147/3 ; FVB, 46118 ; Bechtel, R-209 ; USTC, 55724.

4. C : Lyon, Veuve Bernabé Chaussard, s.d. [ca 1530⁶], *in-4°*.

Loc. : Paris, BnF, Rés p-Y²-2128.

Description matérielle : 28 feuillets signés a-g⁴ ; caractères gothiques ; texte imprimé à longues lignes, 31 lignes par page.

[f. a1r] *La terrible et merveilleuse vie de Robert le Dyable, filz du duc Haubert de Normandie, lequel en son commencement estoit tresmaulvais, et après fut nommé homme de Dieu.* [figure sur bois]

[f. a2r] *Cy commence la terrible et merveilleuse vie de Robert le Dyable, lequel après fut nommé l'homme de Dieu. Au commencement de chascune oeuvre on doibt invocquer...*

[f. g4r] *Dieu par sa divine puissance nous doint si bien et si saintement vivre que en la fin de noz jours noz amez puissent avecques les leurs aller lasus en la gloire eternelle, avecques tous les benoitz saintz et saintes de paradis. Amen.*

Cy fine la vie de Robert le dyable, filz du duc de Normandie, nouvellement imprimee à Lyon par la veufve feu Bernabé Chaussard, demourant en rue Merciere, près Nostre Dame de confort. Christo laus et gloria.

Répertoire : Bechtel, R-210.

⁶ Cette impression n'est pas signalée dans la *Bibliographie lyonnaise* ; l'œuvre de Baudrier m'a quand même aidée à la dater : la raison sociale qui paraît dans le colophon (« veufve feu Bernabé Chaussard ») remonte à la période comprise entre la mort de Jean Lambany, deuxième époux de Jeanne de la Saulcée (20 novembre 1529), et le mariage de cette dernière avec Jean Catarel, dit Motin (13 ou 19 juin 1932) ; cf. BAUDRIER 1895-1921, t. XI, p. 49.

5. J : Paris, Denis Janot, s.d. [ca 1530], in-4°.

Loc. : Paris, BnF, Arsenal, Réserve 4-BL-4305.

Description matérielle : 20 feuillets signés a⁸, b-d⁴; caractères gothiques ; texte imprimé sur deux colonnes de 39 lignes chacune.

[f. a1] *La terrible et merveilleuse vie de Robert le Dyable* [figure sur bois]

[f. a1v^a] *Cy commence la terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable, lequel après fut nommé l'homme Dieu. Au commencement de chascune oeuvre invocquer (sic) l'ayde...*

[f. d4r^b] *Dieu par sa infinie puissance nous doint si bien et si saintement vivre que à la fin de noz jours noz ames puissent avecques les leurs voller lassus en la gloire eternelle, avecques tous les saintz et saintes de paradis. AMEN. Cy fine la vie de Robert le Diable, imprimee nouvellement à Paris par Denys Janot, libraire demourant en la Rue de Marchepallu, devant la rue neufve Nostre Dame, à l'enseigne de la Corne de cerf.*

[f. d4v] [marque de l'imprimeur]

Répertoires : Brunet, 1329 ; Breul, 199-14 ; Woledge, 147/5 ; FVB, 46119 ; Bechtel, R-211.

6. Lyon, Jean Cantarel, dit Motin⁷, 1545, in-4°.

Aucun exemplaire localisé.

Baudrier décrit cette édition comme un petit in-4 imprimé en caractères gothiques de 28 ff. signés a-g⁴ et contenant une (ou plusieurs ?) figures sur bois ; il transcrit le titre, l'explicit et le colophon :

La terrible et merveilleuse vie de Robert le Dyable, fils du duc Haubert de Normandie. Lequel en son commencement estoit tresmauvais ; et après fut nommé l'homme de Dieu.

[Au v° de l'avant-dernier f.] *Cy fine la vie de Robert le Dyable, fils du duc de Normandie : lequel après a esté appelé homme de Dieu. Imprimé nouvellement à Lyon, par Jean Cantarel, dit Motin, en la maison de feu Bernabé Chaussard, près Nostre Dame de Confort. Christo laus et gloria. 1545.*

Répertoires : Brunet, Suppl. II, 488 ; Breul, 199-15 ; Baudrier, I, 76 et XI, 66 ; Woledge, 147/8 ; FVB, 46120 ; Bechtel, R-212.

7. Bl : Paris, Claude Blihart, s.d. [ca 1550], in-4°.

Loc. : Paris, BnF (Numm-52226) ; Chantilly, Musée Condé, III-F-092.

Description matérielle⁸ : 20 feuillets signés a⁸, b-d⁴; caractères gothiques ; texte sur deux colonnes de 39 lignes chacune.

[f. a1r] *La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable, nouvellement imprimee à Paris* [figure sur bois] *Imprimé à Paris par Claude Blihart, demourant en la rue de la Jufrie, à l'enseigne de l'escu de France.*

⁷ Dans RICCI 2014a, j'avais erronément identifié cette impression avec C.

⁸ Fondée sur Paris, BnF (Numm-52226).

[f. a1v^a] *Cy commence la terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable, lequel après fust nommé l'homme Dieu. Au commencement de chascune oeuvre invoquer (sic) l'ayde...*

[f. d4r^b] *Dieu par sa infinie puissance nous doint si bien et saintement vivre que à la fin de noz jours noz ames puissent avec les leurs voler lassus en la gloire eternelle, avec tous les Saintz et Saintes de paradis. Amen. Cy fine la vie de Robert le diable, nouvellement imprimee à Paris par Claude Blihart, demourant en la rue de la Jufrie, à l'enseigne de l'escu de France.*

[f. d4v] [marque de l'imprimeur]

Répertoires : Brunet, 1329 ; Breul, 199-16 ; Woledge, 147/6 ; FVB, 46121 ; Bechtel, R-213 ; USTC, 43360.

8. Paris, Nicolas Bonfons, s.d. [ca 1570].

Aucun exemplaire localisé.

Selon le USTC⁹, sur la page de titre on lit : *La terrible et merveilleuse vie de Robert le diable. Nouvellement imprimee à Paris* ; une gravure orne cette même page. Le colophon, quant à lui, récite : *Nouvellement imprimé à Paris, par Nicolas Bonfons, demourant en la rue Neuve Nostre Dame, à l'enseigne Saint Nicolas.*

Catalogues : USTC, 79184.

9. Bo : Paris, s.n., s.d. [Nicolas et Pierre Bonfons, ca 1580], in-8°.

Loc. : London, B.L., C.39.e.16

Description matérielle : 21 feuillets signés a-c⁴, d⁵, e⁴ et numérotés en chiffres arabes recto-verso (1-40) ; texte imprimé sur deux colonnes de 39 lignes chacune.

[f. a1r] *Histoire de la terrible et merveilleuse vie, faits et gestes de Robert, surnommé le Diable, fils du Duc Hubert de Normandie, lequel, après avoir exercé (sic) et commis plusieurs maux et malefices, se convertit et endura plusieurs adversitez.* [figure sur bois]

[f. a2r] *Cy commence la terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable, lequel après fut nommé l'homme Dieu. Au commencement de chacune œuvre est bon invocquer le nom de nostre...*

[f. e4v^b] *Dieu par sa puissance infinie, nous doivent (sic) si bien et si saintement vivre, qu'à la fin de nos jours nos ames puissent voler avec les leurs lassus en la gloire eternelle, avec tous les saints et saintes de paradis. Amen. Fin*

Catalogues : Brunet, 1329 ; Woledge, 147/10 ; FVB, 46122.

10. R1 : Lyon, Benoist Rigaud, 1576, in-8°.

Loc. : Zürich, Zentralbibliothek, 18.176.4.

Description matérielle : 39 feuillets signés a-d⁸, e⁷ et numérotés en chiffres arabes recto-verso (1-77) ; texte imprimé à longues lignes, 27/28 lignes par page.

⁹ <http://ustc.ac.uk/index.php/record/79184>.

[f. a1r] *L'histoire terrible et merveilleuse de Robert le Diable, lequel après fut nommé l'homme Dieu.* [figure sur bois]
À Lyon par Benoist Rigaud. M.D.LXXVI.

[f. a2r] *Cy commence l'histoire terrible et merveilleuse de Robert le Diable, lequel après fut nommé l'homme Dieu. Au commencement de chacune œuvre, on doit invoquer l'aide...*

[f. e7r] *Dieu par sa puissance infinie nous doint si bien vivre qu'à la fin nous puissions aller en paradis. Amen. Cy fine l'Histoire de Robert le Diable.*

Répertoires : Woledge, 147/9 ; FVB, 46123 ; Breul, 200-18 ; USTC, 77284.

11. R2 : Lyon, Benoist Rigaud, 1596, *in-8°*.

Loc. : Vienne, ÖNB, 15-39.K.35.

Description matérielle : 40 feuillets signés a-e⁸ et numérotés en chiffres arabes recto-verso (1-79) ; texte imprimé à longues lignes, 29 lignes par page.

[f. a1r] *L'histoire terrible et merveilleuse de Robert le Diable, lequel après fut nommé l'homme Dieu.* [figure sur bois]
À Lyon par Benoist Rigaud 1596

[f. a2r] *Cy commence l'histoire terrible et merveilleuse de Robert le Diable, lequel après fut nommé l'homme de Dieu. Au commencement de chacune œuvre on doit invoquer l'aide...*

[f. e8r] *Dieu par sa puissance infinie nous doint si bien vivre, qu'à la fin nous puissions aller en Paradis, Amen. Cy fine l'Histoire de Robert le Diable.*

Répertoires : FVB, 46124 ; USTC, 34487.

3. Analyse de la tradition

3.1 CLASSEMENT DES IMPRIMÉS

RID en prose, comme on vient de le voir, est transmis par trois incunables et neuf éditions du XVI^e siècle¹, qui témoignent du grand succès de ce roman à la fin du Moyen Âge².

Parmi les imprimeurs et libraires qui ont fait paraître au moins une fois *RID*, on reconnaît certains ateliers spécialisés dans l'édition de textes en langue française, et en particulier de romans de chevalerie : à Paris, Jean Trepperel, Denis Janot³ et, vers la fin du XVI^e siècle, les Bonfons ; à Lyon, Marechal et Chaussard, Pierre Reberget et Benoît Rigaud.

À côté de ces noms, Richard Macé pour Charles Mallet et Richard Burges, respectivement imprimeur et libraires à Rouen, constituent une exception intéressante. Il est en effet bien connu que la tradition éditoriale rouennaise⁴ se caractérise dès ses débuts par la production de livres religieux, destinés aux monastères et à l'Archevêché de la ville, et par celle de livres universitaires, favorisée par la proximité de Caen. On pourrait donc s'étonner de retrouver *RID*, modeste roman, parmi les titres, surtout latins, qui constituaient le fonds d'imprimerie traditionnel de cette ville. Pour expliquer cette « intrusion », on devra tenir compte d'un élément significatif, à savoir le cadre géographique du roman : l'action se déroule pour une bonne moitié en Normandie et le héros, fils d'un duc normand, succédera à son père au gouvernement de cette région, ce qui fait de *RID* une histoire profondément enracinée en terre normande⁵.

Par leur aspect matériel, les éditions de *RID* peuvent être considérées comme des 'plaquettes gothiques'⁶. Ce sont, en effet, de petits *in-4^o*, en caractères gothiques, qui comptent entre 20 et 40 feuillets, dont la production ne demandait pas de gros investissements⁷. La mise en page aussi demeure la même d'une édition à l'autre : sur la page de titre paraissent l'intitulé et un bois gravé, qui constitue la

¹ Avec *Robert le Diable*, d'autres proses sont transmises uniquement par des imprimés : *Doolin de Myence* (Antoine Vérard, 1501), *Guillaume de Palerne* (Jean II Trepperel, 1527), *Perceval le Gallois* (Bernard Aubry, 1530), *Richard sans Peur* (Alain Lotrian, 1536) ; cf. <http://users2.unimi.it/lavieenproses/> sous ces titres.

² Pour une étude statistique concernant les éditions des proses épiques, mais qui peut bien s'appliquer à notre texte aussi, on se rapportera à SUARD 1979, p. 541-542.

³ On se souviendra que Jean Janot, père de Denis, épousa la fille de Jean Trepperel ; voir ÖHLUND-RAMBAUD 2002 et RAMBAUD 2007.

⁴ GIRARD 1986 ; MELLOTT 1998, p. 27-36 ; REID 2004.

⁵ Et de fait, parmi les titres français publiés par Richard Macé et Jean Burges on trouve une édition des *Chroniques de Normandie* (ca 1513) ; voir DELISLE 1904, p. 143.

⁶ Cf. COQ 1989, p. 47 : « Ces plaquettes gothiques, leur nom l'indique assez, étaient des pièces de petites dimensions [...] De faible épaisseur (une vingtaine de feuillets tout au plus, souvent bien moins), elles se présentaient toutes sur un modèle à peu près semblable, si ce n'est que leur facture s'est progressivement dégradée : un titre qui attire l'œil, souvent en gros caractères, surmontant une gravure sur bois de plus en plus stéréotypée ; une mise en page assez dense héritée des incunables. Rarement signées par leurs imprimeurs, elles n'étaient jamais datées ».

⁷ Seuls Benoît Rigaud et Nicolas et Pierre Bonfons, vers la fin du siècle, modifient la présentation éditoriale et typographique de *RID*, en adoptant le format *in-8^o* et surtout les caractères romains ; les pages sont alors numérotées et la ponctuation s'enrichit en se modernisant (points, deux points, virgules, parenthèses).

seule illustration du livre⁸ ; le texte, qui peut être imprimé à longues lignes ou sur deux colonnes (*J/Bl/Bo*), est divisé en chapitres, chacun d'eux étant introduit par un titre⁹ ; aucun témoin ne contient la table des chapitres.

En ce qui concerne les bois gravés du frontispice, on en reconnaît facilement trois types¹⁰. Un premier modèle se trouve dans les éditions de Mareschal et Chaussard, Nicolas de la Barre, Jean Trepperel, Denis Janot, Claude Blihart et Nicolas et Pierre Bonfons¹¹. Il représente un homme qui menace ses victimes d'une massue : évidemment, c'est la folie de Robert que ces images sont censées représenter. L'édition Hérouf utilise une gravure évoquant une scène de guerre, le nom « Robert » est inscrit dans un petit phylactère sur la droite. Enfin, dans les éditions de la Veuve Chaussard et de Benoist Rigaud, c'est l'image d'un chevalier qui a été choisie pour illustrer les pages de titre. Dans ces derniers cas, vu la nature très générique des sujets représentés, on peut affirmer qu'il s'agit très probablement de bois de réemploi.

La stabilité et la durée de ce format éditorial 'ancien (*in-4^o*, caractères gothiques, page de titre avec un grand bois gravé) pourrait s'expliquer, comme l'a montré Sergio Cappello¹², par le fait que cette production répondait à une attente précise du public : grâce à la présentation matérielle, les lecteurs du XV^e et du XVI^e siècle pouvaient identifier le genre des livres qu'ils achetaient.

Considérons maintenant l'état de l'intitulé de notre texte : on remarque que d'une édition à l'autre celui-ci assume des formes de plus en plus complexes¹³ :

MC/B : La vie du terrible Robert le Dyable

T/M/H : La vie Robert le Diable

C : La terrible et merveilleuse vie de Robert le Dyable, filz du duc Haubert de Normandie, lequel en son commencement estoit tres mauvais, et après fut nommé homme de Dieu

J : La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable, lequel après fut nommé l'homme Dieu

Bl : La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable

Bo : Histoire de la terrible et merveilleuse vie, faits et gestes de Robert, surnommé le Diable, fils du duc Hubert de Normandie, lequel, après avoir exercé et commis plusieurs maux et malefices, se convertit et endura plusieurs adversitéz

R1/R2 : L'histoire terrible et merveilleuse de Robert le Diable, lequel après fut nommé l'homme Dieu

Le titre de *T/M/H* se rapproche, me paraît-il, des intitulés des vies de saints, particulièrement dépouillés ; d'autres éditions adoptent des titres plus « sensationnalistes », telles *MC/B/Bl*, qui présentent l'histoire de Robert comme *terrible*, adjectif doublé, dans le dernier cas, de *merveilleuse*. *J* et les deux éditions de Rigaud ajoutent à ces aspects spectaculaires des informations visant à souligner le caractère pieux et moralisant du récit ; l'édition Bonfons, enfin, représente une sorte de résumé du

⁸ Fait exception l'édition de Pierre Reberget, Lyon, 1501, qui contient quatre autres bois (ff. a3r/d5r [même gravure], a3v, b3v), mais on ne saurait pas affirmer qu'il s'agit de bois originaux.

⁹ Pour la division en chapitres, cf. *infra*, p. 41-42.

¹⁰ Pour cette analyse, je ne tiendrai pas compte des exemplaires suivants : *R*, où la page de titre manque, et *M*, dont le frontispice ne contient que le titre et la marque de Richard Macé.

¹¹ Janot, Blihart et Bonfons reprennent le même bois que Trepperel. Pour un approfondissement sur le « style Trepperel », voir RAMBAUD 2002.

¹² CAPPELLO 2009.

¹³ Comme on l'a dit, dans *R*, le f. a1r, contenant la page de titre et l'incipit, manque.

roman entier. Il faut encore remarquer que les titres les plus riches en détails reprennent de fait l'incipit du roman, qui se lit comme suit : *Cy commence la terrible et merveilleuse vie de Robert le Dyable, lequel après fut nommé l'omme Dieu* (Bo, f. a2r).

En ce qui concerne la division en chapitres, la collation des exemplaires conservés permet d'observer, à partir du chapitre XVII, quelques changements¹⁴ :

- la matière du chapitre XVII, *Comment Robert print congié de sa mere, laquelle demena grant deuil de sa departie* (R, f. b2v) est divisée en deux parties dans M/H, qui ajoutent une rubrique : *Comment Robert admonesta ses compaignons dessusdictz de laisser leur mauvaise vie* (M, f. b3r), ce qui résume précisément le contenu du texte correspondant. Cet ajout est néanmoins le reflet d'une répartition présente dans toutes les éditions, qui comportent ici un alinéa suivi de lettrine ;

- dans T, la rubrique du chapitre XVIII, *Comment Robert assomma tous ses compaignons* (R, f. b3v) manque¹⁵ ;

- dans C, la rubrique du chapitre XX, *Comment Robert s'en va à Romme pour avoir de ses pechéz pardon* (R, f. b5r), est supprimée. En lieu et place de ce titre nous trouvons une formule de transition : *Or retournerons à parler de Robert qui s'en va à Romme* (C, f. d1r). Si celle-ci représente une expression assez banale du procédé de l'entrelacement, elle mérite néanmoins d'être rapprochée des passages correspondants dans les éditions les plus anciennes, dont elle semble garder la trace¹⁶ : *et s'en va Robert à Romme* (B, f. b3v, fin du ch. XXIX) ; *Mais cesserons à parler du duc et de l'abbé et parlerons de Robert, lequel s'en va à Romme en grant devotion* (T, f. b6r) ; *Mais icy cesserons à parler du duc et de l'abbé et retournerons à Robert, lequel s'en va à Romme en grant humilité et devotion* (R, f. b5r) ;

- R/J/Bl/Bo/R1/R2 ne contiennent pas la rubrique *Comment Robert bouta une roine dedans la fange et comment il mist le chat dedans la chaudiere* (T, f. c5v) : l'épisode correspondant suit sans aucune interruption le texte qui précède. Si une lacune ne constitue pas une erreur significative, la coïncidence dans un groupe si important d'éditions ne me semble pas pouvoir être attribuée au hasard ;

- R1/R2, enfin, suppriment quelques rubriques : *Comment Robert vint à Romme* (ch. XXI, R, f. b5r) ; la rubrique *Comment Robert bouta une roine dedans la fange et comment il mist le chat dedans la chaudiere*, déjà citée ; *Comment Robert gaigna la tierce bataille, à laquelle furent mis à mort tous les Sarrazins* (ch. XXIX, R, f. d1r) ; *Comment, après que le duc Robert eut fait escorcher le seneschal, il s'en retourna à Rouen en Normendie* (ch. XXXVIII, R, f. d7v).

¹⁴ Le roman en compte au total entre 35 et 40. Voir le tableau 1.

¹⁵ Cf. *infra*, p. 45.

¹⁶ Je ne prends pas en compte MC à cause d'une lacune.

	<i>MC</i>	<i>B</i>	<i>T</i>	<i>R</i>	<i>M</i>	<i>H</i>	<i>C</i>	<i>J</i>	<i>Bl</i>	<i>Bo</i>	<i>R1-R2</i>
17	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
					+1	+1					
18	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+
19	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
20	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	+
21	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-
22	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
23	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
24	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
25	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
26	+	+	+	-	+	+	+	-	-	-	-
27	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
28	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
29	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
30	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-
31	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
32	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
33	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
34	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
35	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
36	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
37	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
38	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
39	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-

Tableau 1

Il en résulte que *MC /B* contiennent 39 chapitres, *T/R/J/Bl/Bo* en comptent 38, *M/H* 40 et *R1/R2* 35. Ces suppressions ne modifient pas le texte mais, comme ces rubriques mettent en évidence des moments précis de la narration, leur retranchement modifie évidemment la perception des épisodes en question, qui perdent ainsi le relief qui leur est attribué dans les autres éditions.

Pour en venir à l'analyse du texte, j'ai organisé mon travail en deux parties : pour commencer, je considérerai les quatre imprimés les plus anciens (*MC*, 1496 ; *B*, 1497 ; *T*, 1498 ; *R*, 1501) et, dans un second temps, les autres éditions du XVI^e siècle. Cette subdivision correspond à deux phases de mon travail qui ont abouti aux communications présentées lors des journées d'étude de Lille (2012)¹⁷ et de Gargnano (2012)¹⁸. Bien qu'une telle division ne se justifie pas d'un point de vue philologique, j'ai décidé de la conserver ici : en effet, si l'analyse de *MC/B/T/R* m'avait déjà permis de distinguer deux groupes, l'examen des autres témoins n'avait apporté aucun élément significatif dans l'étude de la tradition de *Robert le Diable* en prose ; il ne s'agissait donc que de classer les éditions les plus tardives par rapport aux deux familles identifiées.

Pour ce qui est donc de *MC/B/T/R*, les variantes significatives concernent autant les éléments paratextuels (titres de chapitres¹⁹) que textuels : c'est dans cet ordre qu'elles seront examinées.

¹⁷ *Moyen français* 2013, cf. RICCI 2013.

¹⁸ *Pour un nouveau répertoire des mises en prose* 2013, cf. RICCI 2014a.

¹⁹ L'intérêt, même philologique, des titres de chapitre est désormais reconnu : PICKFORD 1960 ; DEMAROLLE 1991 ; MÉNARD 1997 ; COLOMBO TIMELLI 1998 ; QUÉRUEL 2000 ; SUARD 2002 ; COLOMBO TIMELLI 2004 ; COLOMBO TIMELLI 2006.

On remarque une concordance de MC/B contre T/R dans deux titres de chapitre :

<i>MC/B</i>	<i>T/R</i>
De la douleur que la mere souffrit à l'enfantement. [chap. V, MC, f. a4r]	Comment Robert le Diable fut né et de la douleur que sa mere eut à l'enfantement. [chap. V, T, f. a4v]
Comment la duchesse luy dist qu'elle l'avoit donné au dyable et luy dist qu'il luy couppast la teste. [chap. XVI, MC, f. b1r]	Comment la duchesse mere de Robert luy requist qu'il luy coupast la teste et puis luy conta comme elle l'avoit donné au dyable. [chap. XVI, T, f. b3r]

En ce qui concerne le chapitre V, le titre de MC/B a une structure nominale (*De la douleur...*), alors que T/R ajoutent un élément narratif (la naissance de Robert) et combinent structure verbale (*Comment Robert le Diable fut né*) et nominale (*et de la douleur que sa mere eut à l'enfantement*). Dans le cas du chapitre XVI, T/R présentent les événements dans le même ordre que le récit, tandis que MC/B les renversent ; de surcroît, le choix des verbes s'avère sémantiquement plus riche dans T/R à travers le recours à *requerir* et *conter*, hyponymes de *dire*, qui est employé, deux fois, dans MC/B.

Une dernière variante porte sur le titre du chapitre XVIII²⁰ :

<i>MC</i>	<i>B</i>	<i>R</i>
Comment Robert eut entendu ce que les compaignons <...> [f. b2v]	Comment Robert eut entendu ce que les compaignons lui eurent dit. [f. b3r]	Comment Robert assomma tous ses compaignons. [f. b3v]

Le titre de R résume le contenu du chapitre entier ; en revanche, B et, selon toute probabilité, MC reprennent presque mot pour mot la première phrase du même chapitre :

Quant Robert eut entendu ce que les larrons lui eurent dit

Pour en venir au texte, on relève une faute commune à MC, B et T contre R :

<i>MC/B/T</i>	<i>R</i>
demain au plus matin, au plaisir de Dieu, je vous conseilleray et vous donneray bon conseil de ce que vous aurés à faire. [MC, f. b6v]	demain au plus matin, au plaisir de Dieu, je vous confesseray et vous donneray bon conseil de ce que vous aurés à faire. [f. b6v]

La variante *conseilleray* semble constituer une erreur d'anticipation du substantif *conseil* qui suit, la leçon correcte pouvant être celle de R, *confesseray*. Le récit semble conforter cette leçon, étant donné qu'au chapitre suivant l'ermite confesse Robert avant de lui dévoiler la pénitence qu'il devra accomplir :

Et quant le jour apparut, il, esmu d'ardant amour en Robert, l'appella et luy dist : « Mon amy, venés ça vers moy. » Et alors Robert s'aproucha incontinent du saint hermite, et en grant contriction et repentance de tous ses pechéz **se confessa**. [R, f. c1r]

Néanmoins, la collation avec le *Dit* a révélé que la leçon correcte est *conseiller* :

Bien vous conseillerai demain assez matin.²¹

Trois autres fautes apparentent sûrement MC/B contre T/R :

<i>MC/B</i>	<i>T/R</i>
Quant la nuyt s'aproucha, Robert se tint prés	Quant la nuit s'aproucha, Robert se tint prés

²⁰ Dans T ce titre manque, sans doute à cause du changement de page entre la fin du chapitre 17 (f. b4v) et le début du suivant (f. b5).

²¹ BREUL 1895, v. 538 ; le ms C donne : « Je vous donroy conseil quand vindra le matin ».

desditz chiens et les suyvoit où qu'ilz allassent . Le chien [MC, f. c1r]	dudit chien et tousjours le suyvoit quelque par<t> qu'il allast . Le chien [T, f. c4v]
et puis [Robert] s'enfouit, la gueulle toute ouverte et criant come ung fol et riant, portant sa maistresse sur son col [MC, f. c2v]	et puis [Robert] s'enfouyt, la gueulle toute ouverte et criant come ung fol et riant, portant sa massue sur son col [T, f. c6r]
À l'ung coupoit la teste, à l'autre rompoit les mains [...] car avec ce qu'il frappoit sur ces mains , sil donnoit il couraige aux Romains [MC, f. c5v]	À l'ung coupoit la teste, à l'autre rompoit les rains [...] car avec ce qu'il frappoit sur ces matins , sil donnoit il couraige aux Rommains [T, f. d4r]

Dans le premier passage, Robert, arrivé à la cour de Rome pour obtempérer à la pénitence imposée par l'ermite, partage la vie de l'un des chiens de l'empereur. *MC/B* introduisent un pluriel (*desditz chiens*) qui ne trouve pas de correspondance dans le texte : en effet, dans les passages qui précèdent et suivent, il est toujours question d'un seul chien.

Dans le deuxième cas, évidemment, *maistresse* n'a pas de sens, la leçon correcte ne pouvant être que celle de *T/R*, qui renvoie à l'image topique du fou, toujours représenté avec une *massue* ; ce motif apparaît d'ailleurs dans quelques proverbes et locutions bien attestés en moyen français²², tels *Chaque sot exhausse sa massue* (*DMF*, s.v. *Sot*), *Toujours au fou la massue* (Hassell, M95), *La massue au fou* (Di Stefano, s.v. *Massue*, 528b), *Fous et maçe doivent toz jorz aller ensemble* (*TPMA*, s.v. *Narr*, 952-956). La proximité graphique des deux mots serait à l'origine de cette erreur, sans doute occasionnée par la mauvaise lecture d'une abréviation.

Le dernier passage présente deux erreurs : la leçon *mains* dans *MC/B* est à rejeter en faveur de *rains* de *T/R*, choix conforté par la collation avec la source en vers (« À l'ung couppa la teste et à l'autre *le flanc* »²³). Plus loin, *MC/B* donnent la leçon *mains*, qui, dans une acception archaïque et très rare, veut bien signifier un 'ensemble de personnes'²⁴, mais ce terme ne semble pas approprié au contexte, et la leçon à retenir est donc *matins* de *T/R*, terme injurieux désignant les mécréants (*DMF*, s.v. *Mâtin*).

Outre ces variantes significatives, les variantes textuelles sont assez nombreuses et concernent le lexique ainsi que la morphosyntaxe ; elles confirment toutes la division en deux familles, *MC/B* et *T/R*. Considérons quelques exemples.

<i>MC/B</i>	<i>T/R</i>
le duc va venir, et quant il fut à la sale, la duchesse luy commença à raconter piteusement ce que Robert avoit fait . « Ouy, forment », dist la duchesse. [MC, f. b2r]	le duc va venir, et quant la duchesse le vit venir, elle se print à lui raconter piteusement ce que Robert avoit fait. Le duc demanda lors à la duchesse si Robert se repentoit point du mal qu'il avoit fait : « Ouy, forment » dist la duchesse. [T, f. b3v]

Dans ce cas, non seulement *MC/B* présentent la même lacune, qui peut s'expliquer par un saut du même au même et ne saurait donc pas être considérée comme significative, mais les deux éditions

²² Pour une analyse des proverbes, voir *infra*, p. 68-69.

²³ BREUL 1895, v. 771 ; transcription d'après le ms *B* (pour le choix du ms du *Dit* utilisé pour la collation, cf. 52-55).

²⁴ *DMF*, s.v. *Main* ; la seule attestation donnée paraît dans la traduction française du *Policraticus* de Jean de Salisbury par Denis Foulechat, datée de 1372.

concordent dans la formulation de la proposition temporelle (*et quant il fut à la sale contre T/R et quant la duchesse le vit venir*), ainsi que de la principale (*MC/B la duchesse luy commença à raconter contre T/R elle se print à lui raconter*).

Quelques variantes lexicales confirment encore ces regroupements :

<i>MC/B</i>	<i>T/R</i>
Robert le Dyable, qui est un nom fort horrible et espouantable [MC, f. a2v]	Robert le Dyable, qui est un nom fort terrible et espouantable [T, f. a2v]
Ung jour que Robert avoit envye de malfaire, s'en alla tout seul dehors de son hostel [MC, f. a8v]	Ung jour Robert, qui estoit entalenté de malfaire, s'en alla tout seul hors de son hostel [T, f. b1v]
Robert dist lors à sa mere, tout marry et doulant [MC, f. b1v]	Robert dist alors à sa mere, tout triste et doulant [T, f. b3r]
il ne sçauroit jamais restaurer les dommaiges qu'il a faitz [MC, f. b2r]	il ne sçauroit jamais restituer les grans dommages qu'il a faitz [T, f. b4r]

Si le premier exemple semble moins significatif²⁵, les autres méritent d'être observés de plus près :

- dans la deuxième citation, *avoir envye de* + inf. semble être une banalisation de la locution *être entalenté de* + inf., qui est cependant attestée, selon le DMF (s.v. *Entalenter*), au moins jusqu'à la fin du XV^e siècle ;
- le troisième passage présente la variante *marry* / *triste* : les deux adjectifs sont des synonymes qui, ici, forment un doublet avec *doulant* ; une recherche dans le texte entier montre que le doublet *triste et doulant* revient trois fois (outre cet exemple, dans *T* aux ff. b5v et e3v), alors que *marry* forme des doublets avec d'autres adjectifs (aux ff. a5v, *courroucèz et marris*, et d5v, *deceu et marry*) ;
- dans le dernier exemple, *restaurer* / *restituer*, au sens de 'compenser, réparer (un dommage)', sont tous les deux des archaïsmes, n'étant attestés dans le DMF que jusqu'à la fin du XIV^e siècle²⁶.

Passons maintenant aux variantes morphosyntaxiques.

<i>MC/B</i>	<i>T/R</i>
quant il trouvoit les aultres petis enfans [MC, f. a4v]	quant il trouvoit aultres petis enfans [T, f. a5v]
Jamais clerc ne prestre ne seray , mon maistre [MC, f. a5r]	Jamais clerc ne prestre ne sera mon maistre [T, f. a6r]

Dans le premier exemple, on note dans *T/R* l'absence du déterminant devant le complément direct : si, comme le remarque Marchello-Nizia²⁷, cet usage est encore attesté au XV^e siècle, en moyen français l'article devant le groupe nominal est de plus en plus employé, comme dans *MC/B*. Si les variantes de ce genre sont assez nombreuses dans les quatre témoins, elles sont trop liées à la mouvance de la langue de l'époque pour confirmer ou infirmer un regroupement textuel²⁸.

Pour ce qui est du deuxième passage, Robert adresse ces mots outrageants au corps du maître qu'il vient de tuer et auquel son père avait confié son instruction : ainsi, dans *MC/B*, Robert affirmerait ne

²⁵ Les deux adjectifs sont, en effet, semblables du point de vue graphique.

²⁶ Selon DMF, s.v. *Restaurer* et *Restituer*, les dernières occurrences se relèvent chez Jean Froissart, *Chroniques, Deuxième livre* (*restaurer*) et *Troisième livre* (*restituer*).

²⁷ MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 109-112.

²⁸ Dans notre cas, en particulier, il est impossible d'exclure un simple saut de mot.

pas vouloir devenir lui-même clerc ou prêtre, et *mon maistre* serait à interpréter comme un vocatif, alors que dans *T/R* il exprimerait le refus définitif de tout autre maître. En considérant le contexte, c'est cette dernière leçon qui est à préférer.

D'autre part, *MC/B/T* partagent quelques lacunes ou sauts du même au même : si ce genre de variantes n'est pas significatif, il me paraît quand même intéressant de les signaler.

<i>MC/B/T</i>	<i>R</i>
La duchesse disoit cela pour la grant pitié qu'elle avoit de son enfant, pource qu'elle sçavoit bien qu'elle dist à la conception. [<i>MC</i> , f. b1r]	La duchesse mere de Rober<t> disoit cela pour la grant pitié qu'elle avoit de son enfant pour ce qu'elle savoit bien que c'estoit pour elle que Robert estoit si mauvais pour les parolles qu'elle dit à la conception. [f. b2r]
l'empereur, lequel avoit une tresbelle fille laquelle si estoit muette ; le senechal... [<i>MC</i> , f.c3r]	l'empereur, lequel avoit une tresbelle fille, laquelle si estoit muette ne jamais elle n'avoit parlé. Et non obstant ce qu'elle estoit muette , le senechal... [f. c4v]
Quant la fille et tous ceulx qui là estoient presens entendirent le beau parler et doulx langage de Robert, il sembla... [<i>MC</i> , f. d3r]	Quant la fille et tous ceulx qui là estoient presens entendirent le beau parler et doulx lengaige de Robert, ilz furent tous esmerveillés car alors Robert leur sembla... [f. d5r]

MC présente quelques fautes propres, par exemple :

<i>MC</i>	<i>B</i>	<i>T/R</i>
Cest edict fait et publié par le duc [...] de la cryé que le roy avoit fait faire eurent grant peur et grant doubte. [f. a7v]	Cest edit fait et publié par le duc [...] de la crie que le duc avoit fait faire eurent grant paour et grant doubte. [f. a7v]	Cest edit fait et publié par le duc [...] de la cryee que le duc avoit fait faire eurent grant paour et grant doubte. [<i>T</i> , f. a8v]
Après cela fait, le seneschal fit arriver tous ses gens et les fit mettre sur les champs pour l'accompaigner [f. d1r]	Après cela fait, le senechal fist armer tous ses gens et les fist mettre sur les champs pour l'acompaigner [f. d1r]	Après cela fait, le senechal fist armer tous ses gens et les fist mettre sur les champs pour l'acompaigner [<i>T</i> , f. d6r]

Dans le premier cas, *B*, *T* et *R* contiennent la leçon correcte : c'est, en effet, le *duc* de Normandie qui fait bannir son fils Robert du duché. Ainsi, soit la leçon fautive *roy* a été introduite par *MC* tandis que *B* tire la leçon correcte d'un modèle commun, soit *B* pourrait avoir corrigé celui-ci de manière autonome par conjecture, en s'appuyant sur le contexte.

Dans le deuxième passage, par contre, si l'on ne saurait pas considérer la leçon *arriver* comme absolument fautive, *armer* est certainement à préférer ; ce choix est conforté par la collation avec le *Dit*, où l'on peut lire :

Lors fist le seneschal **armer** tous ses gens²⁹.

Ailleurs, c'est *B* qui contient un passage manifestement fautif :

<i>MC</i>	<i>B</i>	<i>T/R</i>
et autres vaillans gens ont esté par nous mys cruellement à mort,	et autres vaillans gens ont esté par nous mis cruellement à	et autres mains vaillans hommes par nous ont esté mis

²⁹ BREUL 1895, v. 827.

desquelz le nombre est infini [f. b2r]	mort, desquelz nombre nous est infini [f. b2r]	à mort, desqueulx le nombre est infiny [T, f. b4r]
--	--	--

Même en l'absence de fautes communes qui confirmeraient l'existence d'un archétype, il me semble que la parenté entre *T/R* est suffisamment prouvée par les variantes présentées ci-dessus, qui ne constituent d'autre part qu'un échantillon de la totalité des cas relevés dans mon édition.

D'autre part, *T* et *R* présentent quelques variantes séparatives, par exemple :

<i>T</i>	<i>R</i>	<i>MC/B</i>
celluy qui par avant avoit acoustumé de coucher en chambre bien encourtinee et en linceulx prins et deliés, en chambre bien paree et tapissee (sic) [f. c5r]	celluy qui par avant avoit acoustumé de coucher en lit mol et bien encortiné et en linceulx prins et delyéz, en chambre bien paree et tapissee [f. c3r]	celluy qui par avant avoit acoustumé de coucher en lit mol et bien encortiné et en linceulx prins et deliééz, en chambre bien paree et tappissee [MC, f. c1v]

Ici, *R* se rapproche du groupe *MC/B*, alors que *T* présente une erreur d'anticipation.

<i>T</i>	<i>R</i>	<i>MC/B</i>
ains serés doulx et courtois, humain et begnin, ainsy que sont les autres chevaliers, car hommes changent meurs. [f. a6v]	ains seréz doulx et courtoys, humain et begnin, ainsi que sont les aultres chevaliers, car honneurs changent meurs. [f. a6r]	ains seréz doulx et courtoys, humain et begnin, ainsi que sont les aultres chevaliers, car hommes changent meurs. [MC, f. a5v]

Dans ce cas, si la variante *hommes* ne saurait pas être considérée comme fautive, la leçon à préférer est celle de *R* : le proverbe, attesté dans Hassell (H66) et dans le *TPMA* (s.v. *Ehre*, 30-34), se lisait, selon toute probabilité, dans la prose originale. Si *MC/B* présentent la même leçon que *T*, rien n'empêche de supposer que l'« original » contenait *honneurs*, sans doute sous une forme abrégée : l'archétype de *MC/B* aurait introduit la leçon *hommes*, provoquée sans doute par une mauvaise lecture de l'abréviation, qui est passée dans les deux témoins ; au contraire, l'archétype de *T/R* devait contenir la leçon correcte, dont témoigne *R* ; ce serait alors *T* qui aurait introduit la leçon *hommes*, parfaitement cohérente avec le contexte, mais effaçant un trait stylistique aussi important qu'un proverbe³⁰.

T, enfin, présente une erreur individuelle :

<i>T</i>	<i>MC/B/R</i>
il s'en retourna à Rouan avec toute sa noble compaignie, là où il trouva son pere et sa femme [f. e5r]	il s'en retourna à Rouan avec toute sa noble compaignie, là où il trouva sa mere et sa femme [MC, f. d5r]

Après avoir vaincu à Rome le sénéchal félon, Robert revient à Rouen, lorsque l'ancien duc de Normandie est déjà mort : la leçon *son pere* de *T* est donc à rejeter.

³⁰ Il faut remarquer que ce proverbe, qui ne se lisait pas dans le *Di*, est un ajout dû au prosateur.

Considérons, maintenant, les autres éditions du XVI^e siècle³¹. On peut dégager une première répartition des témoins sur la base des erreurs communes par lesquelles on a pu établir une parenté entre *MC/B* contre *T/R* :

<i>MC/B/C</i>	<i>T/R/M/H/J/Bl/R1/R2/Bo</i>
Quant la nuyt s'approucha, Robert se tint près desditz chiens et les suyvoit où qu'ilz allassent . Le chien... (<i>C Les chiens</i>) [<i>MC</i> , f. c1r]	Quant la nuit s'approucha, Robert se tint près dudit chien et tousjours le suyvoit quelque par<t> qu'il allast . Le chien... [<i>T</i> , f. c4v]
et puis s'enfouyt, la gueulle toute ouverte et criant come ung fol et riant, portant sa maistresse sur son col [<i>MC</i> , f. c2v]	et puis s'enfouyt, la gueulle toute ouverte et criant come ung fol et riant, portant sa massue sur son col [<i>T</i> , f. c6r]
À l'ung coupoit la teste, à l'autre rompoit les main s [...] car avec ce qu'il frappoit sur ces main s (<i>C mastins</i>), sil donnoit il couraige aux Romains [<i>MC</i> , f. c5v]	À l'ung coupoit la teste, à l'autre rompoit les rain s [...] car avec ce qu'il frappoit sur ces main s (<i>R1/R2 chiens ; Bo eux</i>), sil donnoit il courage aux Rommains [<i>T</i> , f. d4r]

Dans les trois cas, *M/H/J/Bl/R1/R2/Bo* gardent la leçon correcte, malgré quelques variantes³², s'apparentant ainsi avec *T/R* contre *MC/B*³³. En ce qui concerne *C*, il se rapproche nettement de *MC/B*, mais deux remarques s'imposent : dans le premier exemple, non seulement il reprend l'erreur de *MC/B* (*desditz chiens et les suyvoit où qu'ilz allassent*), mais il va jusqu'à adapter le texte qui suit :

Les chiens qui avoient acoustumé de coucher soubz un degré, là s'en allerent coucher, et Robert, qui ne sçavoit où il devoit gesir, auprès des chiens s'en alla dormir celle nuyt. [*C*, f. e1r]

Dans le dernier exemple, *C* garde la leçon *rompait les mains*, mais il corrige la faute *sur ces mains* en *mastins*, comme dans *T/R* et les autres témoins.

Parmi les témoins proches de *T/R*, lorsque ceux-ci présentent des variantes, *H* se rapproche de *T*, alors que *J/Bl/R1/R2/Bo*³⁴ reprennent la leçon de *R* :

<i>T/H</i>	<i>R/J/Bl/R1/R2/Bo</i>
Tout homme [...] s'il congnoist qu'il soit en peché mortel, de celluy peché se doit repentir et demander pardon à Dieu, ou autrement le dyable le menera à perpetuelle damnation [<i>T</i> , f. a2r]	Tout homme [...] s'il congnoist qu'il soit en peché mortel, de celluy peché se doit repentir et demander pardon à Dieu, ou aultrement le dyable, au lyen duquel il est lyé, le menera à perpetuelle damnation [<i>R</i> , f. a2r]
serés doulx et courtois, humain et begnin, ainsy que sont les aultres chevaliers, car hommes changent meurs. [<i>T</i> , f. a6v]	seréz doulx et courtoys, humain et begnin, ainsy que sont les aultres chevaliers, car honneurs changent meurs. [<i>R</i> , f. a6r]

Parmi ces exemples, le deuxième est très significatif : comme nous l'avons vu plus haut³⁵, il est question d'un trait stylistique aussi important qu'un proverbe qui disparaît dans une partie de la tradition. Ainsi, on remarque que *J/Bl/R1/R2/Bo* dérivent de *R* la locution *honneurs changent meurs*, qui se perd complètement dans *T* aussi bien que dans *H*.

³¹ Dans cette partie, je reviendrai sur certains *loci critici* déjà présentés pour *MC/B/T/R*, tout en ajoutant quelques exemples qui seraient à même de montrer les rapports entre tous les témoins.

³² Je fais référence à *R1/R2*, qui changent *mastins* en *chiens*, et *Bo*, qui pour la même leçon donne *eux*.

³³ Nous avons déjà analysé ces cas, cf. *supra*, p. 44.

³⁴ Pour *M*, cf. *infra*.

³⁵ Cf. *supra*, p. 47.

En ce qui concerne *M* et *C*, il est beaucoup plus difficile de reconnaître les rapports de parenté ou de filiation avec les autres témoins.

Tout en se rapprochant de *T/R*, *M* présente quelques variantes propres, par exemple :

<i>M</i>	<i>MC/B/T/R/H/C/J/BI/Bo/R1/R2</i>
je suis deslibéré de faire tout entierement ce que mon couraige pense et ainsi que mon plaisir et ma volenté me conduiront . [<i>M</i> , f. a4r]	je suys deliberé de faire tout entieremant ce que en mon couraige pense et ainsi que mon plaisir me conduyra . [<i>MC</i> , f. a6]

D'abord, le verbe *pense*, qui peut représenter une P1 aussi bien qu'une P3, permet, dans *M*, de supprimer la préposition *en* sans que le sens de la phrase soit modifié ; dans la deuxième variante, on remarque dans *M* l'ajout du doublet *et ma volenté*, et par conséquent le passage du verbe d'une P3 à un P6.

D'autres leçons de *M* le séparent des autres témoins : le passage qui suit est un bel exemple d'amplification stylistique qui n'ajoute rien au contenu :

<i>M</i>	<i>MC/B/T/R/H/C/J/BI/Bo/R1/R2</i>
Comment, après ces choses , Robert le Dyable s'en alla au chasteau de Arques par devers la bonne duchesse de Normendie sa mere, laquelle estoit venue audit chasteau pour y disner avec plusieurs princes et seigneurs . [<i>M</i> , f. b1v]	Comment Robert le Dyable s'en alla au chasteau d'Arques devers sa mere la duchesse, laquelle estoit là venue disner. [<i>MC</i> , f. a8v]

De son côté, *C* semble présenter une version hybride du texte, se rapprochant tantôt de *MC/B*³⁶, tantôt de *T/R* :

<i>MC/B</i>	<i>T/R</i>	<i>C</i>
Comment le duc de Normandie fit faire commandement par tout son paÿs que Robert le Dyable son filz et aussy tous les larrons, brigans et murtriers de son aliance fussent prins et emprisonnéz . [<i>MC</i> , f. a7r]	Comment le duc de Normandie fist faire commandement par tout son paÿs que Robert fust prins et mis en prison, luy et tous ses compaignons . [<i>T</i> ³⁷ , f. a8v]	Comment le duc de Normandie fit faire commandement par tout son paÿs que Robert fust prins et mys en prison, luy et tous ses compaignons . [<i>C</i> , f. b4r]
ung jour [...] l'on menoit une royne à l'eglise pour espouser, laquelle estoit moult richement paree et si avoit sur elle de riches joyaux tout ainsi que à une royne appartient, accompaignee de toute la noblesse du paÿs, comme seigneurs et barons et chevaliers, dames et damoiselles [<i>MC</i> , f. c2r]	ung jour [...] on menoit une royne à l'eglise pour espouser, laquelle estoit richement paree et avoit sur elle de riches joyaulx ainsi que à royne appartient, à compaignie de plusieurs puissans hommes, dames et damoiselles [<i>T</i> , f. c6r]	ung jour [...] on menoit une royne à l'eglise pour espouser, laquelle estoit moult richement paree et avoit sur elle de riches joyaux tout ainsi que à une royne appartient, accompaignee de toute la noblesse du paÿs, comme seigneurs, barons et chevaliers, dames et damoiselles [<i>C</i> , f. e2r]

Dans la première citation, la rubrique du chapitre 12 témoigne d'une concordance sûre de *C* avec *T* et *R*. Au contraire, dans le deuxième exemple, le résultat de la collation est pour le moins contradictoire :

³⁶ Comme le prouvent les trois fautes communes citées plus haut, p. 43-44.

³⁷ *R* est ici lacunaire.

si *C* présente une leçon en commun avec *T/R* (*et avoit contre et si avoit*), les variantes plus conséquentes le rapprochent de *MC/B* (*T/R ainsi que à contre MC/B/C tout ainsi que à une ; T/R à compagnie de plusieurs puissans hommes, dames contre MC/B/C accompagnee de toute la noblesse du pays, comme seigneurs, barons et chevaliers, dames*).

Au vu de tous les éléments présentés, les exemplaires pourraient être subdivisés comme suit : dans une famille *alpha*, on regroupera les incunables *MC* et *B* ; une deuxième famille *bêta* rassemble les éditions *T*, *R*, *H*, *J*, *Bl*, *Bo*, *R1* et *R2*. Les difficultés rencontrées pour classer *M* et *C* seraient sans doute à attribuer au caractère lacunaire de la tradition de *Robert le Diable* telle qu'on la connaît aujourd'hui³⁸.

Toutefois, ce classement des témoins ne consent pas encore de choisir un texte de base pour l'édition de *Robert le Diable* en prose : ce sera donc le recours au *Dit* qui pourra apporter quelques éléments déterminants à cette fin.

3.2 ROBERT LE DIABLE ET SA SOURCE

Le *Dit de Robert le Diable* (XIV^e siècle), source en vers de *Robert le Diable* en prose, nous est transmis par quatre manuscrits, dont trois sont conservés à la BnF : fr. 24432 (*A*), fr. 1881 (*B*) et fr. 12604 (*C*) ; le quatrième manuscrit est conservé à la Bibliothèque Municipale de Besançon sous la cote 588 (*D*, début XVI^e siècle).

Le texte de *A* a été édité par Karl Breul en 1895³⁹, qui a donné en apparat les variantes de *B* et de *C*. Le savant allemand ne connaissait pas *D* : en effet, le catalogue de la BM de Besançon ne fut publié qu'en 1897, deux ans après la publication de son édition du *Dit*.

1. Paris, BnF, fr. 24432 (*A*, ms de base pour l'éd. Breul)

Parchemin ; 443 ff., plus 7 feuillets après le f. 198r signés 198a-g (310 x 215 mm) ; XIV^e siècle. Le *Dit de R/D* se lit aux ff. 202r^a-215r^b ; le texte est écrit sur deux colonnes de 38 lignes l'une, avec alinéa à l'hémistiche ; l'intitulé est écrit à l'encre rouge ; le texte s'ouvre par une lettrine rouge et bleue de quatre lignes de hauteur ; le début de chaque laisse est marqué par des lettrines bleues ou rouges alternées.

Incipit : f. 202r^a : *Ci commence le dit de Robert le Deable*

Explicit : f. 215r^b : *Explicit le dit de Robert le Djable* (sic)

Contenu : le manuscrit se présente comme un recueil de dits⁴⁰.

³⁸ L'état de conservation des témoins est un élément tout à fait significatif pour cette analyse : en effet, dans la plupart des cas, il s'agit d'exemplaires uniques d'éditions différentes, et leurs conditions actuelles (pages manquantes, feuilles déchirées, etc.) témoignent de leur grande fragilité matérielle. De plus, s'agissant d'éditions considérées de peu de valeur, il faut considérer que les exemplaires conservés sont « les uniques [survivants] de tirages entiers (ce qui incite à penser que beaucoup d'éditions ont disparu sans laisser de trace) » (COQ 1989, p. 49). Par conséquent, il est tout à fait vraisemblable qu'une partie de cette tradition se soit perdue, et que les témoins disparus auraient sans doute pu expliquer ce qui nous apparaît comme des contaminations entre les différentes éditions.

³⁹ Je reprends les sigles attribuées dans BREUL 1895 ; la description des mss qui suit est tirée de BREUL 1886.

⁴⁰ Cf. <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/cad.html?id=FRBNFEAD000053241>.

2. Paris, BnF, fr. 1881 (B)

Papier ; 308 ff. (215 x 147 mm) ; XV^e-XVI^e siècle. Le *Dit* occupe les ff. 254r-285v ; il est copié sur une colonne (24/29 lignes), avec alinéa à l'hémistiche ; il débute par une initiale filigranée rouge et verte de 25 mm de hauteur ; pas de lettrines ; on relève une seule division du texte au f. 277r, où les lettres LEM(pereur), plus grandes, sont filigranées en rouge et vert.

Incipit f. 253r : *Ci commence ung moult beau livre, lequel parle de la vie d'ung seigneur qui fut filz du duc de Normandie et de la fille de Monseigneur le duc de Bourgogne, qui est une belle chose à oyr*

Explicit f. 285v : *Amen Explicit*

Contenu : outre le *Dit de Robert le Diable*, le ms réunit des textes au sujet pieux, tels *La Vie Monseigneur saint Alexis*, les *Miracles de la Vierge* (mais le *Miracle de Robert le Diable* n'y figure pas) et l'*Histoire de Griseldis*⁴¹.

3. Paris, BnF, fr. 12604 (C)

Papier ; 125 ff. (270 x 200 mm) ; XV^e siècle. On lit le *Dit de RID* aux ff. 110v^a-125r^a ; le texte est copié sur deux colonnes de 34 lignes l'une, avec alinéa à l'hémistiche ; le titre *La vie de Robert le Diable s'ensuit* et la lettrine sont écrits à l'encre rouge.

Incipit : f. 110v^a : *La vie de Robert le Diable s'ensuit*

Explicit : f. 125r^a : *Amen*

Contenu : le *Dit* clôt le volume qui contient une *Vie des peres*⁴².

4. Besançon, B.M., 588 (D, sigle attribué par moi-même)

Papier ; 171 ff. (292 × 220 mm) ; premières années du XVI^e siècle. Le *Dit* prend les ff. 55r-63v ; le texte est copié à longues lignes, sauf sur le f. 55, qui présente une disposition sur une seule colonne (31/39 lignes).

Incipit : f. 55r : *El nom de Jhesus Christ qui est nostre doulz pere*

Explicit : f. 63v : *Cy finist le romant de Robert le Dyable, qui fut filz au duc Aubert de Normandie.*

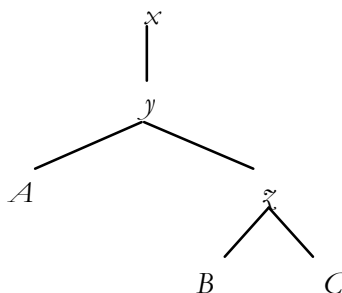
Contenu : avec le *Dit*, ce volume rassemble, entre autres, *La Passion de Jésus Christ*, *La destruction de Jherusalem* (ouvrage également connu sous le titre de *Vengeance Nostre Seigneur*), *La vie de Saint Alexis* et une traduction des *Disticha Catonis* par Jean Le Fèvre.⁴³

⁴¹ Cf. <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000048056>.

⁴² Cf. <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000043794>.

⁴³ Ce ms a appartenu au chanoine Pierre Bonvalot († 1511), doyen de Beaupré, dans le département du Doubs, en Franche-Comté (cf. la notice de Barbara Ferrari sur la *Vengeance Nostre Seigneur* dans le *Nouveau répertoire* 2013-2014). Ensuite, il apparaît dans le catalogue de la bibliothèque du Cardinal de Granvelle, dressé en 1607 : cette collection constitue le premier noyau de l'actuel fonds ancien de la Bibliothèque Municipale de Besançon (*Catalogue mss Besançon*, p. III et Appendice I, p. XI).

Karl Breul décrit ainsi le rapport entre les trois premiers témoins : *A*, le ms le plus ancien, offre la version la plus fiable, alors que *B* et *C* présentent un texte altéré, *B* contenant quelques lacunes et *C* introduisant nombre d'amplifications. *B* et *C*, d'ailleurs, se trouvent souvent en contraste avec *A* ; néanmoins, on ne saurait pas reconnaître une filiation directe entre ces deux mss, à cause des variantes et des lacunes qui ne concordent que très rarement. Enfin, les trois mss contiennent quelques leçons considérées fautives par l'éditeur, qu'ils auraient tirées d'un archétype commun. Ainsi, Breul établit le *stemma* suivant :



L'analyse de Breul ne tient pas compte de *D*, qui offre de fait une quatrième version du *Dit*. La collation complète des quatre mss n'a apporté aucun élément utile à notre enquête : *D* se rapproche tantôt de *A*, tantôt des deux autres mss⁴⁴ ; d'autre part, le texte semble corrompu. Au f. 62v⁴⁵, par exemple, on retrouve 15 v. qui manquait quelques lignes avant⁴⁶ : de fait, l'omission a été sans doute causée par un saut du même au même⁴⁷, mais lorsque le copiste intègre ce fragment quelques quatrains après, il ne signale pas son erreur, ce qui empêche quelque peu l'intelligibilité des deux passages.

Pour en venir au rapport du *Dit* avec la prose, leur collation a montré que notre texte diffère de manière substantielle de *A*, *C* et *D*, et qu'il se rapproche davantage de *B*. Considérons d'abord quelques cas de vers manquant dans certains mss du *Dit* mais qui se lisent dans la prose et dans *B*.

<i>B</i>	<i>D</i>
Ceans et aultre part, sy vous en crye mercy [f. 269v ⁴⁸]	Qu'à vous que aultres gens, sy vous requier mercy [f. 59r]
<i>Prose</i>	
en celle maison sont tous mes tresors, lesquelz j'ay à plusieurs gens desrobés, tant ceans que ailleurs , de quoy j'ay grant douleur et desplaisir en mon cueur, si vous requier pardon et mercy	

Dans ce cas, le vers manque dans les mss *A* et *C* ; la prose reprend presque mot pour mot une leçon du ms *B* (*ceans et aultre part*, qui devient *tant ceans que ailleurs*) aussi bien qu'une leçon de *D* (la prose garde le verbe *requier*).

⁴⁴ Cf. *infra*.

⁴⁵ BREUL 1895, entre les v. 887-888.

⁴⁶ *Ibid.*, v. 845-859.

⁴⁷ Au deux vers concernés on lit : v. 845 : « Le fer tendit au roy et puis se trait avant » ; v. 859 : « Le seneschal au roy sa fille demanda ».

⁴⁸ BREUL 1895, après le v. 467.

<i>B</i>	<i>C</i>
La duchesse sa mere de pitié en plora [f. 284v ⁴⁹]	Quant la dame Pouy de pidié (sic) en plora [f. 124v ^{a1}]
<i>Prose</i>	
Quant la duchesse eut entendu ce que son filz lui eut dit, commença fort à plourer de la grant pitié qu'elle eut de son enfant	

Ici, le vers manque dans les mss *A* et *D*. En reprenant la construction temporelle aussi bien que le verbe, certes modernisé (*Quant la dame Pouy* devient *Quant la duchesse eut entendu*), la prose se rapproche de *C* plutôt que de *B*.

Ainsi, alors qu'une parenté de la prose avec *A* est certainement à exclure, les autres témoins laissent ouvertes différentes possibilités de filiation. Cependant, la collation ponctuelle du *Dit* avec la prose prouve la proximité très marquée de celle-ci avec *B*. Considérons quelques cas.

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
La veille bien matin d'un jour de Penthecouste / fu Robert bien baignéz , mais la nuit trop li couste. [v. 197-198]	La veille bien matin jour de la Penthecouste / fut la nuyt bien veillé , mais se fut a grant couste. [f. 261r]	La veille bien matin d'un jour de Penthecouste / fu Robert bien adobés , mais la nuit trop li couste. [f. 113r ^a]	La veille bien matin Au jour de Penthecouste / fu Robert bien baignéz , mais la nuit trop li couste. [f. 57r]
<i>Prose</i>			
La veille de Penthecouste fut bien veillé , mais celle nuyt ne cessa Robert de frapper l'ung et hurter l'autre.			

<i>A/C/D</i>	<i>B</i>
Lors dedens sa chapelle s'en entra pour veillier [v. 546]	Lors dedens la chappelle s'an entre pour prier [f. 271r]
<i>Prose</i>	
L'ermite toute la nuyt ne cessa de prier Dieu pour Robert	

Un dernier exemple confirme cette proximité entre la prose et le ms *B* :

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
.xv. des miex montéz en .i. agait se mirent [v. 766]	.xv. des mieulx montéz en ung bosquet se mirent [f. 280v]	.xv. des mieux armés en agait si se mirent [f. 121r ^b]	.xv.C. des plus hardis en .i. agait se mirent [f. 61v]
<i>Prose</i>			
ung grant nombre des meilleurs chevaliers de l'empereur s'en allerent embucher en ung petit boys			

Encore une fois, le choix lexical de la prose la rapproche de *B* (*bosquet* devient *petit boys*) plutôt que des autres mss.

On pourrait donc se demander si *B* a pu servir de modèle pour le prosateur : avec la prudence qui s'impose dans ces circonstances, on peut conclure que le ms modèle devait certainement contenir une

⁴⁹ *Ibid.*, après le v. 975.

version très proche de celle attestée par *B*. C'est pour cette raison que dans l'analyse du rapport philologique et littéraire entre le *Dit* et la prose, je retiendrai *B* comme ms de contrôle.

Comme nous l'avons vu⁵⁰, la collation des témoins de la prose ne permet pas de choisir en toute certitude le texte de base pour l'édition critique de *Robert le Diable* en prose : c'est alors à la source en vers qu'il nous faut avoir recours.

Considérons d'abord les variantes textuelles.

<i>ms B</i>	<i>MC/B</i>	<i>T/R</i>
Des que Robert les vit, en Peure tret s'espee / [...] Lors les tua trestous, sanz point de demouree. [f. 264v ⁵¹]	et incontinent se tyra vers eulx comme un homme fol et enraigé et tua <les> sept hermites de son espee [<i>MC</i> , f. a8v]	et incontinent se tira vers eulx come un homme fol et enraigé et de son espee, laquelle il tira hors du (R de son) fourreau , il occist les sept hermites [<i>T</i> , f. b2r]

Le mouvement de Robert tirant l'épée du fourreau, gommé dans *MC/B*, est conservé dans *T/R*, qui s'avèrent donc plus proches de la source.

<i>ms B</i>	<i>B</i> ⁵²	<i>T/R</i>
Mais quant vint vers le soir, il vit en son chemin / une bonne abbaye, où ot fait mout hutin. / Tous les moynes l'amoyent com triacle venin , / non pour tant que l'abbé sy estoit son cousin. [f. 268v ⁵³]	Tant fit Robert qu'il approucha d'une abbaye, laquelle avoit en son temps fort haïe et l'avoit plusieurs fois pillée. Et toutesfois un sien parent en estoit abbé, là où les moynes haïssoient Robert à mort [f. b3r]	Tant fist Robert qu'il approcha d'une abbaye, laquelle avoit en son temps fort haïe et l'avoit par plusieurs fois pillée. Et toutesfois un sien parent en estoit l'abbé, là où les moynes haïssoient Robert de mort autant que le triacle fait le venin [<i>T</i> , f. b5v]

T/R gardent la comparaison du *Dit*, qui assimile la haine des moines pour Robert avec la « haine » de l'antidote contre le poison. La locution 'haïr qqch. ou qqn. comme (plus fort que) triacle fait venin' employée dans des comparaisons est attestée tant dans le *DMF* (s.v. *Triacle*)⁵⁴ que dans le répertoire de Di Stefano (s.v. *Triacle*, 853c). *MC/B*, gommant cette comparaison, banalisent la leçon de la source. Par là, *T/R* révèlent une fois de plus une proximité du ms *B* qui fait défaut dans *MC/B*.

<i>ms B</i>	<i>B</i>	<i>T/R</i>
Quant il fu redrecié, tant parla doucement / que l'abbé vint à lui, aussi tout le couvent . [f. 269r ⁵⁵]	Puis tourna sa parole vers l'abbé, et les religieux vindrent à lui, ausquelz Robert dist [f. b3v]	Puis tourna sa parole vers l'abbé et les religieux et moult humblement et doucement leur parla tant que l'abbé et les religieux vindrent vers luy, ausquelz Robert dist [<i>T</i> , f. b5v]

⁵⁰ Cf. *supra*, « Classement des imprimés », p. 50.

⁵¹ BREUL 1895, v. 321-323.

⁵² Pour les trois exemples qui suivent, je cite uniquement l'édition la Barre (*B*) à cause de la lacune dans *MC*.

⁵³ BREUL 1895, v. 445-448.

⁵⁴ La dernière attestation enregistrée dans le *DMF* remonte à la version en alexandrins de *Huon de Bordeaux*, datée de la première moitié du XV^e siècle.

⁵⁵ *Ibid.*, v. 456-457.

Ici, il s'agit sans doute d'un saut du même au même dans *B*, alors que *T/R* conservent, certes sous une forme quelque peu maladroite, une leçon proche du ms *B* du *Dit*.

<i>ms B</i>	<i>B</i>	<i>T/R</i>
Le duc aux bonnes gens trestout rendre sy fist [f. 269v ⁵⁶]	Lors dist le duc à l'abbé : « Rendez aux povres gens leurs biens et à chacun ce que lui appartient » [f. b3v]	Le duc fist rendre aux povres gens leurs biens et à chacun ce que luy appartenoit [<i>T</i> , f. b6r]

En gardant le discours indirect, *T/R* maintiennent encore une fois une forme proche du *Dit*.

<i>ms B</i>	<i>MC/B</i>	<i>T/R</i>
De li firent par Romme grant et petit leur gas, / et le tindrent pour fol, mais il ne l'estoit pas, / combien qu'il ne mangeoit fors ce qu'aux chiens ostoit. / Le chien perceust monlt bien que chacun luy donnoit / pour l'amour de Robert, si que forment l'amoit. [f. 175v ⁵⁷]	En tel estat fit Robert sa penitence ; et tousjours l'on donnoit plus de viandes au chien qu'il n'en sçavoit manger, affin que Robert se saoulast. [<i>MC</i> , f. c1r]	En tel estat ainsy que avés peu attendre (<i>R</i> cy devant) vesquit Robert grant temps ; et le chien, qui congnoissoit que pour l'amour de Robert on luy donnoit plus à menger que on n'avoit acoustumé et aussi que pour l'amour de Robert nul ne luy faisoit mal, ledit chien se print à l'aimer tresfort et à toute heure luy faisoit feste et chiere. [<i>T</i> , f. c5r]

Le *Dit* met bien en évidence l'affection que le chien éprouve pour Robert, grâce auquel il reçoit plus de nourriture que d'habitude : cet élément est complètement absent dans *MC/B*, alors qu'il est bien conservé dans *T/R*.

Si l'on considère les variantes lexicales, on peut remarquer que ce sont toujours *T/R*, plutôt que *MC/B*, qui se rapprochent du *Dit* de manière plus marquée.

<i>ms B</i>	<i>MC/B</i>	<i>T/R</i>
Lors parla ungz bons vieux / et dist : « Sire, je lohue que Robert soit mandés » [f. 262v ⁵⁸]	Lors ung chevalier qui là estoit, voyant le duc en telle douleur, dist : « Seigneur duc, je conseille que vous mandés querir Robert [<i>MC</i> , f. a7r]	Lors ung chevalier qui là estoit et veoit le duc en telle grant douleur parla et dist au duc : « Seigneur duc, dist le chavalier, je loue que vous mandés querir Robert [<i>T</i> , f. a8r]
D'une part [Robert] a pris l'os que le chien a happez. Le chien [<i>B</i> Robert] tyroit d'une part, et Robert d'autre lez. [f. 274r ⁵⁹]	Robert et le chien tenoient chescun de son cousté ledit os, et Robert estoit couché par terre [<i>MC</i> , f. c1r]	Robert et le chien tyroient chascun de son cousté, et Robert estoit couché par terre [<i>T</i> , f. c4r]

Dans le premier passage, *T/R* utilisent le même verbe que le *Dit*. Dans le deuxième, si la leçon de *MC/B* est acceptable au niveau du sens, celle de *T/R* est non seulement plus proche du *Dit*, mais encore elle contribue à rendre la scène plus vivante.

⁵⁶ *Ibid.*, v. 477.

⁵⁷ *Ibid.*, v. 647-651.

⁵⁸ *Ibid.*, v. 272-273.

⁵⁹ *Ibid.*, v. 607-608.

3.3 CHOIX DU TEXTE DE BASE

La comparaison entre la prose et sa source apporte donc beaucoup d'éléments utiles pour déterminer la tradition de notre texte. L'archétype de *T* et de *R* devait en effet contenir une version du texte beaucoup plus proche du *Dit*, et donc de la mise en prose « originale », que celui de *MC* et *B*.

La collation des variantes entre *T* et *R* nous amène, enfin, au choix du texte de base : *R* présente en effet un texte globalement plus correct, comme en témoignent les exemples suivants⁶⁰ :

	<i>T</i>	<i>R</i>
1	Et adoncques, sans plus attendre, le duc <...> de Bourgogne son pere luy fut incontinent ottroyee et furent faictes les nopces bien triumpantes. [f. a2v]	Et adoncques, sans plus attendre, le duc fist demander ladicte damoiselle, laquelle par le duc de Bourgouigne son pere luy fut incontinent octroyé et furent faictes les nopces bien triumpantes. [f. a2v]
2	Et pourtant cecy demoura en tel estat ; et après que le senechal, lequel avoit esté desconfit, eut fait grant amas de Sarrazins, et vint de rechief assaillir Romme, et vouloit mener dure guerre aux Romains. Et de fait les Rommais... [f. d3r]	Et pourtant celle chose demoura en tel estat, jusques à une aultre foiz que le seneschal, lequel avoit esté une foiz desconfit, eut fait grant amas de Sarrazins et vint derechief assaillir Romme et vouloit mener dure guerre aux Rommais. Et de fait les Rommais... [f. c6v]
3	Il frapport d'estoc et de taille, il ne perdoit pas un coup <...> qu'il donnoit vous eussiez veu aller ung de ses chiens par terre. [f. d4r]	Il frapport d'estoc et de taille, il ne perdoit pas un coup, car à chascun coup qu'il donnoit vous eussiez veu aller ung de ces chiens par terre. [f. d1v]
4	Encore il y a aultre chose, car en ce propre lieu a esté troys foys <...> delivrés des mains de nos ennemis, ces maulditz Sarrazins, car j'ai veu troys foys son cheval et ses armes, desquelles par troys fo<y>s je l'ay veu armer et desarmer [f. e1v]	Encores il y a aultre chose, car en ce propre lieu a esté troys foiz armé celui par qui nous avons esté troys fois deslivrés des mains de noz ennemis, ces maulditz Sarrazins, car j'ai veu troys fois son cheval et ses armes, desquelles par troys fois je l'ai veu armer et desarmer [f. d4v]

Dans les passages 1, 3 et 4, *T* présente des lacunes dues à des sauts du même au même, qui rendent l'interprétation difficile. Dans le deuxième exemple, l'utilisation fautive dans *T* de *et après que* crée une incohérence syntaxique difficile à corriger.

En conclusion, en vertu des variantes textuelles qui rapprochent nettement *T/R* de la source en vers, et d'après le critère philologique « *recentiores non deteriores* », il me semble que c'est le texte transmis par l'imprimé de Pierre Reberget (*R*) qui doit être choisi comme texte de base pour l'édition critique de *La vie Robert le Diable*.

⁶⁰ À ceux-ci, il faudra ajouter la variante *hommes/bonneurs*, présentée plus haut.

4. La mise en prose de *Robert le Diable*

Notre mise en prose est donc le dernier des remaniements médiévaux de la légende de Robert le Diable.

Élisabeth Gaucher a étudié la première cette version, en lui consacrant en particulier un article où elle en analyse les aspects stylistiques et formels¹ : ces traits, comme nous le verrons, contribuent à amplifier le didactisme de la prose qui, d'ailleurs, ne se propose pas comme un 'roman', mais plutôt comme le témoignage véridique d'une histoire. Élisabeth Gaucher montre en effet que le choix de la prose contribue déjà « à ancrer dans l'histoire un personnage de fiction »².

Dans l'analyse qui suit, j'aborderai en premier lieu les éléments ayant trait à ce que Doutrepoint appelle les « procédés de remaniement »³ de la prose : prologue et épilogue, mise en chapitres, titres et attaques de chapitres, présence du narrateur.

Le rapport entre la prose et le *Dit* fera l'objet de la deuxième partie de cette section, afin de mesurer combien le prosateur est resté fidèle à son modèle ou si des traits d'originalité sont repérables dans son adaptation.

4.1 STRUCTURE ET ORGANISATION DU TEXTE

Prologue et épilogue

Sabine Lehmann a défini le prologue comme un « discours métatextuel encadrant la narration proprement dite, où trouve à s'exprimer, avec les lieux communs qui la caractérisent, une instance énonciative »⁴, le narrateur : dans les prologues, on peut en effet repérer des informations intéressantes concernant autant le travail du prosateur que le récit et les objectifs de la narration.

Dans le prologue de *Robert le Diable* en prose, si le prosateur ne donne aucun renseignement à propos d'un texte-source ou de sa méthode de travail, il met en relief la valeur édifiante du récit ainsi que le but didactique de la narration.

Le *Dit* contenait déjà un prologue et un épilogue⁵, que le prosateur reprend en introduisant cependant quelques changements de taille.

Son prologue s'ouvre par exemple sur la citation de deux *auctoritates*, tout en mettant son œuvre – comme le faisait le *Dit* – sous la protection de la Vierge. Considérons d'abord les renvois aux autorités :

Au commencement de chascune oeuvre, l'on doit invoquer l'aide de nostre Seigneur *ainsi que dit Boece, De Consolation*, sans laquelle nulle chose ne peult estre bien commencee, moyennee ne terminée [prol., 1]

¹ GAUCHER 1998c.

² *Ibid.*, p. 164.

³ DOUTREPOINT 1939 [2011], p. 467.

⁴ LEHMANN 2010, p. 177.

⁵ BREUL 1895, respectivement v. 1-15 et v. 1006-1016. Lorsque le prosateur reprend quelques éléments déjà présents dans le *Dit*, le renvoi aux vers est donné en note.

nous aultres humains pecheurs ne pouons riens avoir ne obtenir de Dieu que premierement il ne passe par les mains de la Vierge Marie sa glorieuse Mere, *ainsi que dit saint Augustin* [prol., 2]

La citation des deux auteurs⁶ garantit la valeur morale de la prose tout en renvoyant à la culture de l'époque : en effet, le *De consolatione philosophia* de Boèce était l'un des textes que l'on étudiait dans l'école médiévale⁷, tout comme Saint Augustin.

À l'autorité intellectuelle s'ajoute, comme je l'ai dit, l'autorité spirituelle :

pource que nous aultres humains pecheurs ne pouons riens avoir ne obtenir de Dieu que premierement il ne passe *par les mains de la Vierge Marie sa glorieuse Mere* [prol., 2]

car l'ystoire cy après escripte, laquelle j'entens narrer, a esté par le merite *de la glorieuse Vierge Marie miraculeusement* conduyte [prol., 3]

affin que *à icelle Vierge Marie* plaise impetrer envers Dieu que je [...] puisse ceste presente hystoire reciter au prouffit et salut de ceulx qui icelle lyront [prol., 4]⁸

je veulx *à icelle dame de grace* presenter la salutacion angelique que l'ange Gabriel du ciel en terre luy a pporté, c'est « *Ave Maria !* » [prol., 5]

Comme on le voit, dans trois cas sur quatre, il s'agit d'invocations que le prosateur adresse lui-même à la mère de Dieu sous la forme topique de la *captatio benevolentiae* (prol. 2, 3 et 5). Ce qui est frappant, c'est que le prosateur ajoute un passage qui attribue à la Vierge le salut de Robert : « l'ystoire [...] a esté par le merite de la glorieuse Vierge Marie miraculeusement conduyte ». Or, traditionnellement, la mère de Jésus ne joue aucun rôle dans l'histoire de Robert ; seul le *Miracle de Robert le Diable* met en scène la Vierge dans un rôle de médiatrice : si celle-ci n'accomplit pas de miracles à proprement parler, c'est elle que Robert adresse ses prières ; en outre, elle fait partie des ambassades célestes qui participent du salut du héros⁹.

Ainsi, la prose et le *Miracle* sont placés sous la protection mariale. Il ne serait peut-être pas hasardé de se demander si le prosateur aurait pu assister à quelque mise en scène du *Miracle* : bien entendu, toute preuve à cet égard manque. On remarque néanmoins l'emploi de l'adverbe *miraculeusement*, ajouté par le prosateur, qui pourrait représenter un indice.

Sur un tout autre plan, la transposition des vers en prose illustre le passage intrinsèque d'une transmission orale et publique à une lecture privée et silencieuse, ce qui est particulièrement vrai lorsque l'on a affaire à un genre éminemment oral comme le dit. Ce changement se reflète forcément dans l'usage de quelques termes touchant aux conditions matérielles de la transmission de notre texte :

⁶ Ce procédé se retrouve dans nombre de prologues de 'mises en prose', comme par exemple : *Fierabras* de Jean Bagnyon (saint Paul en tant que 'docteur de vérité' et Boèce), *Gérard de Roussillon* (Isidore de Séville), *Roman de Troie, Prose 1* (Aristote) et *Prose 2* (Salluste), *Belle Hélène de Constantinople* de Jean Wauquelin (Isidore), *Doolin de Maience* (Aristote) ; cf. *Nouveau répertoire* 2014.

⁷ PINI 1999, p. 491.

⁸ BREUL 1895, v. 2-5 et B, f. 254r : « Vueil commencer ung dit. Mais pour la grant misere / Que j'ay dedans mon cueur pri à sa douce mere / < Que je puisse conclurre par tel point ma matere > / Que tous qui l'orront puisse estre proffitable. »

⁹ La Vierge est envoyée par le Christ sur terre à trois reprises dans la pièce, toujours aux côtés des anges Gabriel et Michel : la première fois, pour annoncer à l'ermite la pénitence de Robert (v. 1246-1309) ; la deuxième fois, pour ordonner à celui-ci de combattre contre les sarrasins (v. 1634-1669) ; la dernière fois, pour communiquer à l'ermite la fin de la pénitence de Robert (v. 1961-2015) ; cf. PARIS – ROBERT 1881. Je remercie Mme Élisabeth Gaucher de m'avoir fait part du texte d'une conférence qu'elle a donnée à Milan les 1-2 octobre 2013.

l'ystoire cy après *escripte* [prol., 3]
je [...] puisse ceste presente hystoire *reciter* au prouffit et salut de ceulx qui icelle *lyront* [prol., 4]
tous ceulx qui d'icy en avant *lyront* ce present *livre* [prol., 6]

Les trois passages cités insistent sur la dimension écrite du texte et sur sa fruition en tant que tel, même si des traces de l'ancienne oralité demeurent à travers le verbe *reciter* (prol., 4), qui peut renvoyer à une narration qui peut se réaliser tant à l'oral que à l'écrit (*DMF*, s.v. *Réciter*), et, plus loin, le verbe *parler* :

cy après vous orrez *parler* [prol., 8]

Dans le prologue, tout en se déclarant indigne d'une telle tâche (*topos modestiae* déjà présent dans les vers), le prosateur expose le but de son travail, à savoir offrir à ses lecteurs une histoire exemplaire et édifiante :

... que je, *poivre et simple d'entendement*, puisse ceste presente hystoire *reciter au prouffit et salut de ceulx qui icelle lyront*. [prol., 4]¹⁰

priant et suppliant à tous ceulx qui d'icy en avant lyront ce present livre *que ainsi le facient pour mieulx entendre et retenir les grans enseignemens et bonnes exemples en cedit livre contenus*. [prol., 6]

Enfin, dans la deuxième partie du prologue, le prosateur reprend et amplifie les vers du *Dit* où sont présentés les bienfaits du repentir et de la pénitence :

<T>out homme qui a sens et raison et entendement, s'il congnoist qu'il soit en peché mortel, *de celluy peché se doit repentir et demander pardon à Dieu*, ou aultrement le dyable, au lyen duquel il est lyé, le menera à perpetuelle damnation, de laquelle jamais ne sera rachaté, ains sera eternellement en enfer tormenté avec les damnéz ; *et se le pecheur prent congnoissance de son peché et d'icelluy aye repentance, il pourra obtenir remission et pardon en la gloire de paradis* ainsi que i a long temps advint a icelluy duquel cy après vous orrez parler. [prol., 6]¹¹

C'est cet élément qui retiendra l'attention du narrateur tout au long du roman : l'une de ses préoccupations est en effet de démontrer la vanité des passions qui conduisent au péché (notamment l'orgueil et la perte de la foi en Dieu, qui mènent le duc et son épouse à renier le Tout-Puissant et à adresser leurs prières au diable) et témoigner, à travers l'exemplarité de l'histoire narrée, l'importance de la pénitence.

L'épilogue est intégré au dernier chapitre de la mise en prose ; le prosateur y reprend brièvement l'évolution morale de Robert :

Pour mettre fin à nostre present livre, nous laisserons le dueil de la jeune duchesse et parlerons de Robert, lequel fut en sa jeunesse tant parvers et mauvais, enclin à tout vice et à tout mal sans que en luy eust aulcune raison et amitié, plus felon que ung lyon, sans avoir nulle misericorde ; et fust depuis comme ung homme saulvage, sans parler comme une beste mue, abstinent et plus arresté que jamais fut homme, et puis fut exaulcé en noblesse et en honneurs comme cy devant avés ouy. [XXXVIII, 3]¹²

avant d'achever l'histoire :

¹⁰ BREUL 1895, v. 2-5, cf. *supra*, p. 60, note 8.

¹¹ BREUL 1895, v. 6-15 et B, f. 254r : « Bonne gens, il n'est roy, prince ne connestable, / Sy se sente em pechié et ne se rend coupable, / Qui ne faille qui chiee entre les mains du dyable : / Bon s'an feroit garder de cheoir en tel roys / Car qui y chiet n'an yst en deux moys ny en troys, / Mais fault qu'il y demeure tant que le roy des roys / Demourra en la gloire qui ne fauldra jamais. / C'est ou soulas des cieulx où tous pourront venir. »

¹² *Ibid.*, v.1006-1008 et B, f. 285v : « Robert, qu'en son effance o testé sy sauvaige / Envers Dieu est remply de sy tres bon couraige / Que je croy qu'il conquist des sains cieulx l'heritage. »

Robert vesquit longuement avec sa femme et saintement, et eut bonne renommee et fut prisé et aymé de grans et de petis, car il faisoit de chescun bonne justice et tenoit tout son paÿs en bonne paix. Il eut de sa femme ung beau filz, lequel fut nommé Richard et fist avec Charlemagne plusieurs grans prouesses : il le aida à croistre et exaulcer la foy crestienne, car sans cesser il menoit guerre aux Sarrazins et les destruisoit, car il ne les pouoit aymer. Il vesquit noblement à grant honneur et bonne renommee en son vivant par tout son paÿs ainsi comme son pere Robert, car tous deux vesquirent saintement jusques à la fin de leurs jours. [XXXVIII, 5]

Dans les derniers vers, le *Dit* contenait quelques précisions à propos des gestes de Richard :

Le fille l'emperere ot de li .i. enfant
con appella en France dant Richart le Normant
qui fist moult de prouesce tant comme il fu vivant ;
de Fesquan l'abaie fonda, je vous creant.
Avecques Karlemagne passa outre la mer.
Les parens Guenelon ne le porrent amer,
*car il ne volu onques à mauvaistie penser.*¹³

Dans la prose, la fondation de l'abbaye de Fécamp (v. 1012) et le renvoi à Ganelon (v. 1014 et v. 1015) disparaissent. Or le ms *B* du *Dit* présente quelques variantes concernant les vers qui nous intéressent, et qui méritent d'être considérées :

La fille à l'emperere ot de ly ung enfant
Con appelloit en France Robert le Bon normant
Qui tant fist de prouesse tant que il fut vivant
Que plus ne firent oncques Olivier ne Roullant
Avecques Charlemagne passa oultre la mer.

D'abord, au v. 1010 ce ms introduit une erreur concernant le nom du fils de Robert, mais une variante bien plus intéressante se lit au v. 1012, où la référence à l'abbaye de Fécamp disparaît, remplacée par l'évocation d'Olivier et Roland. Par là, *B* rapproche la figure de Richard sans Peur des héros de la chanson de geste : valeureux chevalier et défenseur de la Chrétienté, le fils de Robert n'arriverait pas, en bravoure, après les deux héros nationaux ; d'autre part, bon serviteur de Dieu et de son règne, Richard ne saurait pas être aimé des parents de Ganelon, le traître qui a causé la mort de Roland et qui a porté atteinte à l'empire chrétien de Charlemagne. Finalement, en gommant ces traits « littéraires », le prosateur ne retient que le fait historique : Richard sans Peur a aidé Charlemagne dans la défense de la Chrétienté.

Une invocation à Dieu clôt la mise en prose :

Dieu par sa infinie puissance nous doint si bien et si saintement vivre que à la fin de noz jours noz ames puissent avec les leurs voller lasus en la gloire eternelle, avecquez tous les benoitz saintz et saintes de paradis. Amen. [XXXVIII, 9]¹⁴

¹³ *Ibid.*, v. 1009-1015 et *B*, f. 285v : « La fille à l'emperere ot de ly ung <enfant> / Qu'on appelloit en France Robert le Bon normant, / Qui tant fist de prouesse tant qu'il fut vivant / que plus ne firent oncques Olivier ne Roullant. / Avecques Charlemagne passa oultre la mer. / Les parens Ganelon ne le pouoyent amer / Car <...> il volt oncques nul mal penser. ».

¹⁴ *Ibid.*, v. 1016.

Mise en chapitres

Un trait d'originalité des mises en prose par rapport à leurs sources en vers est la répartition de la matière en chapitres¹⁵. *Robert le Diable* en prose se présente divisé en 38 fragments¹⁶, tous introduits par des titres. L'édition Reberget, cas unique dans toute la tradition de notre prose, contient quelques bois gravés placés au début des chapitres II, III, XVIII et XXXVI¹⁷.

Dans l'édition Pierre Reberget, la longueur des chapitres est très inégale, allant de 16 (chapitre XX) à 114 lignes (chapitre XXIV)¹⁸, ce qui nous amène à nous interroger sur les raisons de cette disproportion. La lecture montre d'abord que les deux chapitres les plus courts (chap. V, 17 lignes et XX, 16 lignes) présentent une différence substantielle de contenu : le premier ne porte en effet que sur une seule scène d'un épisode (la naissance de Robert) plus étendu, qui se termine au chapitre suivant, alors que le chapitre XX, correspondant au voyage de Robert vers Rome, contient quelques interventions du narrateur qui portent plutôt sur la morale de l'histoire et représente par là une pause dans la narration. À l'opposé, le chapitre XXIV (114 lignes), le plus long, raconte l'arrivée de Robert à Rome chez l'empereur : le prosateur s'attarde sur les aspects concernant sa pénitence (la folie, la mutité, le partage des mets avec les chiens).

La répartition de la matière en chapitres dans *Robert le Diable* ne semble pas avoir de correspondances avec les témoins du *Dit* : aucun des mss existants ne comporte de miniatures balisant le texte ; *A* marque le début de chaque quatrain par une lettrine, alors que *B*, *C* et *D* ne contiennent même pas ce type de signal visuel. Seul *B* présente une division du récit en deux parties, signalée au f. 277r par une lettrine bleue et rouge, mais on ne saurait pas retenir cet élément comme vraiment significatif pour notre enquête.

C'est donc au plan narratif qu'il faudra se référer : dans cette perspective, on remarque facilement que dans *Robert le Diable* en prose chaque chapitre correspond à un épisode bien défini, annoncé dans la rubrique correspondante. Aussi, il semble clair que le prosateur a voulu organiser son récit en fragments qui constituent des unités narratives complètes, sans qu'aucune coupure ne vienne interrompre le récit¹⁹.

¹⁵ DOUTREPONT 1939 [2011], p. 469-471.

¹⁶ Les écarts concernant le nombre des chapitres dans les différentes éditions ont déjà été commentés, cf. *supra*, p. 41-42.

¹⁷ La Table 1 en annexe illustre le sujet de ces bois et le contenu des chapitres qu'ils introduisent. Le sujet très général de ces bois nous fait penser qu'il s'agit de bois de réemploi, même s'il faut remarquer que leurs sujets s'adaptent très bien au contenu des fragments narratifs en question.

¹⁸ Pour les données quantitatives détaillées, on se rapportera à la Table 2 en annexe.

¹⁹ La narration ne subit pas de véritable interruption, même lorsqu'un même épisode est distribué en deux chapitres : cf. ch. V-VI (naissance de Robert) et ch. XXI-XXII (rencontre avec le pape).

Titres et attaques de chapitres²⁰

Comme on l'a dit, chaque chapitre est introduit par une rubrique. La longueur des rubriques varie d'une à trois lignes ; lues de manière suivie, celles-ci offrent un résumé assez complet du récit.

En ce qui concerne les aspects formels, sur 38 intitulés, on relève seulement deux phrases nominales (ch. I et VI) et une structure asymétrique (verbale et nominale : ch. V). La structure dominante s'avère donc être la proposition interrogative indirecte, introduite par l'adverbe *comment* ; parmi ce type d'intitulés, les variantes les plus importantes concernent la structure syntaxique des phrases : on reconnaît en effet des phrases à structure simple (une seule proposition SVC : 9²¹), double (deux propositions SVC coordonnées, avec ou sans répétition de l'adverbe *comment* : 3²²) ou complexe (comprenant une ou plusieurs subordonnées : 21²³).

Si les rubriques interrompent la narration pour annoncer au lecteur le contenu du chapitre qu'elles introduisent²⁴, la cohésion du récit est assurée par les fins et les débuts de chapitre. Comme l'a bien montré Maria Colombo Timelli²⁵, c'est en effet en conclusion et en début de chapitre que les prosateurs introduisent les renvois internes qui préservent la cohérence globale du récit.

Considérons les attaques de chapitre²⁶ :

- attaques temporelles (31/38) : cette structure, qui domine très largement dans notre mise en prose, assure une cohérence qui passe par le rétablissement de la chronologie interne. On reconnaît trois types d'attaques temporelles : les propositions²⁷, les plus nombreuses (13) :

<Q>*uant Robert eut entendu ce que les larrons lui eurent dit [XVIII, 1]*

<Q>*uant le champ et l'onneur de la journée fut ainsi demouré à l'empereur par l'aide de Robert, tout armé sur son cheval s'en retourna vers la fontayne [XXVIII, 1]*

les compléments (7) :

<U>*ng jour advint que le duc alla à la chasse moult courroucé et troublé, et quasi tout enragé de deuil [IV, 1]*

<E>*n ce temps Robert estoit à Romme faisant sa penitance dure et aspre [XXVI, 1]*

enfin, les adverbes de temps²⁸ (11) :

²⁰ Pour la catégorisation des titres et des attaques de chapitre, nous suivons celle proposée par Maria Colombo Timelli dans son édition de *La Manequine* en prose, cf. COLOMBO TIMELLI 2010, p. 38-44 et Table 6 « Attaques de chapitre (classement) », p. 309.

²¹ VII, VIII, IX (proposition passive), XVIII, XIX, XXI, XXX, XXXIII, XXXVI.

²² Avec répétition de l'adverbe 'Comment': IV ; sans reprise : XIII, XXIV.

²³ II, III, X, XI, XII, XIV, XV, XVI, XVII, XX, XXII, XXIII, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXXI, XXXII, XXXIV, XXXV, XXXVII, XXXVIII.

²⁴ Dans notre texte, trois rubriques contiennent un rappel de la fin du chapitre précédant ; il s'agit des titres des chapitres II (*Comment, après ce que le duc de Normandie eut espousé la fille du duc de Bourgouigne, l'emmena triumpamment à Rouen en Normandie*), XXVIII (*Comment, après ce que Robert eut desconfit les Sarrazins, il s'en retourna desarmer à la fontayne dessusdicté*) et XXXVIII (*Comment, après que le duc Robert eut fait escorcher le senechal, il s'en retourna à Rouen en Normandie*).

²⁵ COLOMBO TIMELLI 1998.

²⁶ Voir la Table 5. Pour la classification des attaques, nous faisons référence à l'analyse de Jean Rychner des attaques de phrases dans la *Mort Artu* (RYCHNER 1970).

²⁷ Dans les deux cas, on relève l'emploi d'un temps d'aspect accompli dans la proposition temporelle et un passé défini dans la proposition principale.

²⁸ Les deux attaques en complément temporel sont différentes : la première (*Ung jour advint*) inaugure une nouvelle séquence narrative ; la deuxième (*En ce temps*), par l'emploi du démonstratif, relie le contenu du chapitre avec ce qui précède.

Lors ung chevalier qui là estoit et veoit le duc en *celle* grant douleur parla et dist au duc [XI, 1]
<A>*donc* l'empereur commença à parler à Robert et lui dit [XXXIV, 1]

Parmi elles, les attaques en *or* sont assez nombreuses dans notre prose, soit 8 sur 11, et méritent d'être considérées de près.

<O>*r advint ung jour que* le duc et la duchesse venoient de l'esbat [III, 1]
<O>*r advint que en celluy temps que* Robert le Dyable estoit en ce boys [XIV, 1]
<O>*r advint ung jour que* l'empereur tenoit grant court à Romme [XXV, 1]

Dans le cas du chapitre XIV, la continuité du récit est garantie par l'expression *en celluy temps*, alors que les deux autres attaques marquent deux moments de rupture dans la narration : le chapitre III représente en effet une sorte de pause narrative décrivant la détresse des ducs de Normandie ; le chapitre XXV est consacré à deux épisodes tout à fait accessoires dans l'économie du récit, dans lesquels Robert s'amuse aux dépens d'un juif et d'une jeune mariée.

Dans deux cas, *or* inaugurant de phrase marque ce que Christiane Marchello-Nizia définit comme « la coïncidence du procès énoncé avec le temps de son énonciation [alors] *or* instaure la situation d'énonciation de référence »²⁹ ; c'est le cas des attaques suivantes :

<O>*r est vray que* en la cité de Rouen, au pays de Normandie, nasquit ung enfant le quel fut nommé Robert le Dyable [I, 1]
<O>*r nous racompte l'histoire que*, après ce que Robert eut obtenu pardon de ses pechez et s'en estoit allé hors de Romme, Dieu luy fist dire par troys foiz et annuncer par son ange qu'il s'en retourmast à Romme [XXXV, 1]

Dans ces attaques, *or* permet de rattacher *l'histoire*, et donc un témoignage *vray*, avec le *hic et nunc* du récit : le premier exemple, qui constitue *l'incipit* du roman, souligne la véridicité de l'histoire qui va suivre, alors que dans le deuxième cas, le narrateur fait appel à l'autorité de la source.

Dans deux autres attaques, *or* est suivi d'un verbe au présent de l'indicatif :

<O>*r s'en va* Robert tout seul à Romme [XX, 1]
<O>*r s'en va* Robert d'avec l'ermite [XXIV, 1]

L'attaque du chapitre XX reprend presque mot pour mot la fin du chapitre précédent (XIX, 23 *et retournerons à Robert lequel s'en va à Romme en grant humilité et devocion*). Le début du chapitre XXI marque en revanche un moment de rupture avec ce qui précède : en effet, ici Robert quitte l'ermite et part pour Rome, où il accomplira sa pénitence. On pourrait même considérer ce passage comme le début d'une nouvelle partie de l'histoire, consacrée à Robert pénitent.

Dans un dernier cas, *or* est suivi d'un verbe au passé composé :

<O>*r a* Robert long temps servi Dieu [XXXII, 1]

Cette attaque ouvre un long passage dans lequel le narrateur rappelle les difficultés que Robert a endurées pendant sa pénitence ; encore une fois, il s'agit ici d'une rupture dans la narration réalisée à travers le procédé de l'entrelacement au chapitre précédent, avec la formule de transition :

Mais nous laisserons à parler de l'empereur et du senechal et retournerons à Robert, lequel gesoit avec les chiens blessé à mort ainsi comme dessus avés ouy. [XXXI, 21]

²⁹ MARCHELLO-NIZIA 1985, p. 41.

- les attaques en sujet nominal (4/38) attirent l'attention du lecteur sur le sujet de la principale ; la cohésion interne du récit est alors assurée par la reprise des dernières lignes du chapitre qui précède (en italique) :

<L>a duchesse, donc, laquelle, come dit est, *engroissa dudit enfant* [V, 1]

<L>a duchesse fut fort esbaye de ouyr ainsi *parler Robert* [XVI, 1]

<L>*es cryes de par l'empereur faictes et publiees* vindrent à la notice du traître senechal [XXXI, 1]

L'attaque du chapitre XVII constitue une exception :

<R>obert *alors* monta à cheval et retourna devers ses gens [XVII, 1]

Cette phrase ne reprend aucune information du chapitre XVI, qui se clôt de fait sur une réplique de Robert³⁰, et seul l'adverbe *alors* établit une sorte de lien entre la parole de Robert et son départ.

- attaques circonstancielles (2/38) : il s'agit de « propositions ou même de phrases principales qui ont ce caractère commun d'exprimer une circonstance de l'action et non un des événements qui la composent »³¹ :

<T>*ant chevaucha Robert* qu'il vint près du chasteau d'Arques [XV, 1]

<T>*ant chevaucherent Robert et sa femme par leurs journees* qu'ilz arriverent à Rouen [XXXVI, 1]

Comme le relève Jean Rychner³², les attaques en adverbe d'intensité *tant* annoncent une proposition consécutive et peuvent soit reprendre et résumer un passage qui précède, soit remplacer un développement omis dans le récit. Considérons, donc, les fins de chapitre qui précèdent nos deux exemples :

En cest estat chevauchoit Robert par les champs tout ensanglanté : mains, piez et visage. [XIV, 15]

Et alors Robert et sa femme, bien acompaignés de chevaliers et de dames et damoiselles, or et argent à grant habondance, print congé de l'empereur et de ceulx de Romme, et se mirent à chemin pour aller en Normendie. [XXXV, 10]

Dans les deux cas, les déplacements des protagonistes ne sont pas racontés : annoncés dans les fins de chapitres, ces voyages sont résumés au début des chapitres suivants, à travers le recours à l'adverbe *tant*.

- une dernière attaque n'a pu être rattachée aux catégories considérées jusqu'ici³³ :

<A>dvint que le maistre voulut corriger Robert et chastier pour le retyrer des maux qu'il faisoit [VIII, 1]

Dans son œuvre, Jean Rychner reconnaît des « articulations propositionnelles » non temporelles, mais il s'agit de propositions concessives³⁴, alors que l'attaque dont il est question ici est une proposition principale à sujet indéfini³⁵. Sur le plan de la narration, cette attaque semble constituer une interruption

³⁰ Puis dit en plourant tendrement à sa mere, laquelle il veoit en si grant douleur et tribulation [...] : « Je suis deslibéré du tout à faire le saulvement de mon ame et <à> cela d'icy en avant je vueil emploier tout mon temps et mon entendement. » [XVI, 13 et 17].

³¹ RYCHNER 1970, p. 225.

³² *Ibid.*, p.70-71. Rychner assimile la fonction des attaques en *assez* et en *tant* ; d'autre part, on pourrait retenir également ce qu'il dit à propos des phrases inaugurées par l'adverbe d'intensité *moult* qui « [représentent] un temps mort quant au contenu, mais [jouent] un rôle dans la mise en forme du récit en séparant très clairement deux étapes de l'action d'un sujet », p. 78

³³ On ne saurait pas exclure que cette phrase débutait aussi par *Or*.

³⁴ RYCHNER 1970, p. 71-72.

³⁵ COLOMBO TIMELLI 2010, p. 41.

dans le récit qui, en réalité, est seulement apparente. Le chapitre précédent, en effet, se fermait sur l'annonce :

Et de fait, le bon duc luy bailla *ung maistre* affin que par luy fust conduit et gouverné. [VII, 10]

On le voit, le sujet de l'attaque (*le maistre*) était déjà en scène à la fin du chapitre VII en tant que COD de la phrase (*ung maistre*) ; d'autre part, le passage de l'article indéfini à l'article défini souligne l'effet de reprise d'un chapitre à l'autre.

En conclusion, titres et attaques de chapitre jouent tous deux un rôle fondamental dans la cohérence du récit : les intitulés annoncent ce qui va suivre, alors que les attaques de chapitre assurent la cohésion des épisodes à travers un système de renvois internes. Du point de vue quantitatif, ce sont les attaques temporelles qui dominent, de sorte que la logique du récit porte sur la chronologie interne. À l'inverse, lorsque, dans des cas rarissimes, les rappels d'un chapitre à l'autre font défaut, c'est pour marquer une pause ou une rupture significatives dans la narration.

Présence du narrateur

Les interventions se présentent d'abord sous forme de renvois à la source ou à des témoignages écrits divers :

De ses gestes, faitz et vaillances *en plusieurs croniques anciennes* est faite mention... [I, 3]³⁶
et à la fin fut saulé *comme l'escripture le tesmoigne*. [IV, 11]³⁷
et lors sourdit une nuee, *ainsi que dient les croniques*... [VI, 1]³⁸
<O>r nous *racompte l'histoire que*... [XXXV, 1]

À travers les références à la source (*l'escripture* ou *l'histoire*), le narrateur pourrait affirmer sa fidélité à son modèle. Les renvois aux *croniques*, quant à eux, se lisaient déjà dans la source et pourraient renvoyer aux *Chroniques de Normandie*, dont les six premiers chapitres conservent une version de l'histoire de Robert le Diable³⁹. D'autre part, ces références relèvent du besoin de doter le récit d'un fondement dans l'histoire par la citation du genre historique par excellence⁴⁰.

La 'voix' du narrateur se fait entendre également dans les appels aux lecteurs, qui s'avèrent être assez nombreux et peuvent se réaliser de manière directe :

mais la cause pour quoy il fut ainsi nommé *je vous veuil declarer* [I, 1]⁴¹
je vous prie, entendés ce qui cy après s'ensuit [XX, 4]⁴²
Or *pensés et considerés* quelle vertu de patience il avoit en Robert [XXIV, 40]

ou indirecte :

Et *est assavoir que* ladicte duchesse en tresgrant angoisse, peine et douleur enfanta son enfant [V, 2]

³⁶ BREUL 1895, v. 22 et B, f. 254v : « Les croniques tesmoignent ».

³⁷ *Ibid.*, v. 96 et B, f. 257r : « Ainsi que on le trouve/en plusieurs lieux escript ».

³⁸ *Ibid.*, v. 108 et B, f. 257v : « Les croniques tesmoignent ».

³⁹ Cf. *supra*, p. 18-19.

⁴⁰ Peut-être ne serait-il pas inconséquent de lire dans ces lignes un renvoi aux *Chroniques de Normandie*.

⁴¹ BREUL 1895, v. 19 et B, f. 254v : « Vous orrés par quelle cause/s'antandre le (A me) voullés ».

⁴² *Ibid.*, v. 481-483 et B, f. 269v : « Pour Dieu, or entendés/doulces gens debonnaire/s'orréz la penitance/qu'à Robert convint faire ».

Il ne fault demander se l'empereur et tous ceulx qui là estoient presens rirent prou de veoir le desduyt de Robert [XXIV, 21]

Souvent, en s'adressant à ses lecteurs, notre narrateur fait recours à la formule *là/lors veüssié⁴³* et ses variantes :

Les joustes commencerent, et *là veüssés* chevaliers tomber par terre [IX, 13]
Mais quant il s'approcha du chasteau, *vous eüssié⁴⁴ ven* fourir gens [XV, 2]
Mais quant ilz le virent emmy la bataille, tous saillirent du boys et s'en allerent au secours. Et *lors eüssiés ven* grans coupz donner, harnoiz reluire, trompettes et clarins sonner [XXIX, 8]
car à chascun coup qu'il donnoit *vous eüssié⁴⁵ ven* aller ung de ces chiens par terre [XXIX, 14]
Adonc Robert [...] s'en retourna à Romme et espousa la fille de l'empereur à grant honneur et triumphe, car *vous eüssiés ven* grant joye demener à l'empereur et à tous ceulx de Romme [XXXV, 4]

Dans trois cas sur cinq, cette formule introduit le récit de scènes guerrières, conformément à la tradition épique, alors que dans les deux autres, elle introduit « l'expression d'émotions »⁴⁴. Comme le relève Nelly Andrieux-Reix, la formule *lors veüssié⁴⁵* présuppose la coprésence d'un narrateur et d'un narrataire : le premier, « garant de l'authenticité » de l'histoire, invite son lecteur à participer à « un spectacle attendu et grandiose, au récit qui en est fait »⁴⁵ ; en résulte un véritable dialogue entre le narrateur et le narrataire, qui est expressement invité à imaginer et à vivre la scène qui suit.

Les interventions du narrateur portent aussi sur l'organisation du récit et se réalisent sous forme :

- d'anticipations :

lequel fist plusieurs maux en sa vie, destruisit mainte gens *ainsi comme cy après verrés* [IV, 10]⁴⁶
Il arriva à bon jour pour soy confesser et mettre en bon estat : *je vous prie*, entendés *ce qui cy après s'ensuit et vous orrés merveilles* de l'extreme penitence que fist Robert [XX, 4]⁴⁷

souvent placées en fin de chapitre :

Mais aussi prés qu'il eut luy et tous ses gens fait plusieurs maux, il souffrit beaucoup de peine en ce monde, *ainsi comme si après verrés* [XIII, 16]⁴⁸
Mais premier il fist penitence par l'espace de sept ans, *comme cy après orrés* [XX, 7]

- de renvois internes :

<L>a duchesse, donc, laquelle, *come dit est*, engroissa dudit enfant et le porta son terme, ainsi que femmes ont acoustumé de faire et porter leurs enfans, combien que, *come dit est*, elle l'eust ja donné au dyable. [V, 1]
<Q>uant Robert fut arrivé à Romme, *comme dessus est dit* [XXI, 1]
Ainsi fut Robert longuement par la cité de Romme contrefaisant le fol et le muet, combien qu'il ne le fust pas, mais i l'avoit de commandement, *ainsi que dessus est dit*, pour sa penitence parfaire [XXV, 17]⁴⁹
contrefaisant tousjours le fol et le muet *comme dessus est dit* [XXVIII, 6]

qui peuvent s'adresser de manière directe aux lecteurs :

⁴³ Ces interventions sont toutes du cru du narrateur.

⁴⁴ Ce dernier emploi est reconnu par Nelly Andrieux-Reix comme typique du genre romanesque (ANDRIEUX-REIX 1995, p. 138).

⁴⁵ *Ibid.*, p. 144.

⁴⁶ BREUL 1895, v. 90 et B, f. 257r : « Lequel fist moult de maux/se comme orrés avant ». Le changement de verbe *orré⁴⁵ > verré⁴⁶* est significatif dans le passage du genre du *dit*, lié à une transmission orale, à celui de la 'mise en prose', qui relève plutôt de la transmission écrite.

⁴⁷ *Ibid.*, v. 481-483 et B, f. 269v : « Pour Dieu, or entendés/doulces gens debonnaire/s'orréz la penitance/qu'à Robert convint faire ».

⁴⁸ *Ibid.*, v. 312 et B, f. 264r : « Ainsi com vous orrés/se ne me fault l'alaine ». Encore une fois, le prosateur se montre attentif aux différentes modes de transmission du récit (cf. *supra*, n. 40).

⁴⁹ Dans le *Dit*, ce passage correspond à une prolepse du narrateur : « Douce gent, entendés pour Dieux qui est lassus,/S'orrez par quel maniere Robert fut absolu./Huismais porrez oir gracieuses vertus » (*ibid.*, v. 678-680).

En tel estat *ainsy que avés peu entendre cy devant* vesquit Robert grant temps [XXIV, 51]
Robert [...] avoit demouré à Romme par l'espace de sept ans ou environ faisant sa penitance *ainsi comme dessus vous avéz ouy* [XXVI, 2]
Mais nous laisserons à parler de l'empereur et du senechal et retournerons à Robert, lequel gesoit avec les chiens blessé à mort *ainsi comme dessus avés ouy* [XXXI, 21]

Comme on le voit, alors que les anticipations se lisaient déjà dans le *Dit*, les renvois internes sont tous ajoutés par le prosateur.

La présence du narrateur passe également par les préteritions :

desquelles choses, *pour cause de briefveté, je me tais à present, pour plus tost condescendre au principal de ma matiere* [II, 2]
et fist si vaillamment que, *pour abreger*, il mist tous ces chiens Sarrazins à desconfiture [XXVIII, 34]

Parfois, ces commentaires suivent des passages qui sont de ce fait amplifiés voire ajoutés par le prosateur :

Quant ilz eurent demouré ung pou ensemble, Robert lui commença à compter l'estat de sa vie et lui desclaira ses pechez. Premièrement [...] Et, *pour abreger* il compta toute sa vie audict hermitte depuis le jour qu'il fut né jusques à celle heure de quoy l'ermite s'en esmerveilloit fort [XXII, 13 et 22]⁵⁰
Robert, ainsi armé et monté comme avés ouy, s'en alla en l'ost de l'empereur [...] Et *à brief parler* tant fist Robert par sa force et prouesse qu'il mist en fuite tous les Sarrazins, et tellement ouvra que le champ demoura à l'empereur [XXVII, 8 et 14]⁵¹
Mais quant ilz virent [Robert] emmy la bataille, tous saillirent du boys et s'en allerent au secours. Et lors eussies veu grans coupz donner [...] Et, *pour abreger* Robert fist tant que les crestiens eurent victoire sur les Sarrazins [XXIX, 8 et 16]

Le prosateur fait souvent recours à l'entrelacement ; dans tous ces cas, le narrateur intervient pour expliciter le changement de scène ou de personnage :

Mais *icy cesserons à parler* du duc et de l'abbé *et retournerons* à Robert [XIX, 23]
Mais *nous laisserons à parler* de l'empereur et du senechal *et retournerons* à Robert [XXXI, 21]

Deux autres motifs touchent au style du prosateur⁵² :

- l'ineffabilité, stratégie hyperbolique qui, à travers la prétendue impossibilité du narrateur de *racompter* ou *dire* certains éléments du récit, met en relief le caractère extraordinaire de l'histoire même :

tant avoit de biens et de vertus en luy *que à les racompter seroit chose trop longue et quasi impossible* [I, 3]
et si estoit le lieu presque inhabitable, merveilleux et espouventable, tres estrange et hideux, et avec ce le plus perilleux *que l'on ne sauroit penser ne dire* [XIII, 2]

- le pathétique, qui ressort à travers une exclamation censée exprimer la pitié du narrateur pour le héros :

Helas ! Quelle douleur devoit avoir Robert quant il estoit contraint à telles choses souffrir et endurer ! [XXIV, 46]

D'autres interventions sont plus substantielles et concernent la portée édifiante de l'histoire :

<L>e duc et la duchesse vesquirent ensemble par plusieurs ans sans pouvoir engendrer aucun enfant, jusques à dix et sept ans, ou par la faulte d'eulx, ou pource que ainsi ne plaisoit pas à Dieu estre fait. *Car*

⁵⁰ *Ibid.*, v. 531-532 et B, f. 271v : « L'ermite qui vivoit de vie moult petite/à ouyr les pechez de Robert se delitte ».

⁵¹ *Ibid.*, v. 705-712 et B, f. 278r : « Robert n'osa parler, mais sur luy la croiz fist./Il vint aux blanches armes et s'arma sans respit./Puis monta au courcier, escu et lance prist./[La fille à l'empereur toute la chose a vue.]/Mais il ne reffina tant qu'il vint à l'estour/où Sarrazins avoyent de tous poins le meillour./Il s'en vint à l'estour et fiert de si grant cueur/tant que les fist fuir et mourir de doulleurs ».

⁵² On ne trouve pas de trace de ces deux motifs dans le *Dit*.

aucunefois c'est grant prouffit à l'omme et à la femme de non avoir enfans, et seroit mieulx et plus prouffitable aux peres et meres n'avoir jamais engendré ne conceu, que par faulte de doctrine et enseignement et parens et enfans estre damnéz; pour quoy je dy que l'omme ne doit demander à Dieu synon ce qu'il luy plaist et qui est neces[a3v]saire au prouffit de l'ame. [II, 3]

Mais à ung homme qui a hault couraige riens ne luy est impossible, et à ung homme pacient on ne luy sauroit faire injure, ne homme qui est remply de vertu ne peut estre deceu. C'est grant prouffit et merite à l'omme de souffrir et porter en pacience les injures et opprobes lesquelz à tort luy sont faitz en ce monde, car en l'autre il obtient la grace de Dieu et bien souvent en accroissent en luy vertus. Quia ignominia virtutem acuit. [XXIV, 46]

Ces passages, tous deux dus au prosateur, portent sur la morale du récit et se font écho d'un bout à l'autre de l'œuvre : dans le premier passage, le narrateur intervient pour affirmer la nécessité de se soumettre avec foi aux desseins de Dieu ; dans le deuxième, il loue la grande foi avec laquelle Robert accomplit sa pénitence. Comme le remarque Élisabeth Gaucher :

La lecture solitaire suppose un texte qui renferme son propre système conatif. Les commentaires restent pour le prosateur le seul moyen d'agir sur ses destinataires et de leur transmettre une leçon.⁵³

De même, la morale du récit passe par le recours aux proverbes, souvent repris de la source, qui sont l'expression d'une « sagesse populaire » témoignant de la généralité et donc de l'exemplarité du récit :

- VII, 1, car l'on dit communément que *mauvaise herbe croist plus tost que la bonne*⁵⁴ : le narrateur commente la vitesse avec laquelle l'enfant Robert grandit ; dans ce cas, le prosateur reprend le *Dit*⁵⁵ ;

- IX, 5, car *bonneurs changent meurs*⁵⁶ : ce commentaire est prononcé par le duc, lorsqu'il décide d'adouber Robert ; dans le *Dit*, on lit : « Mais muer et changer fauldra vostre maniere »⁵⁷ ; il n'est donc pas improbable que le prosateur se soit inspiré de ce vers ;

- XVII, 23, « Advisés, *le regnart deviendra hermite !* »⁵⁸ : lorsque Robert revient dans son château après avoir appris la vérité sur sa naissance, ses compagnons se moquent de lui et refusent de quitter leur vie criminelle ; ce proverbe était déjà présent dans le *Dit*, où l'on lit : « Je croi que Renart veut hermite devenir » ;

- XVIII, 5, « Gallans ! Je vous ai bien guerdonnés : *de tel service tel loyer* »⁵⁹ : Robert adresse ces mots à ses compagnons, qu'il vient de tuer ; on ne lit rien d'équivalent dans le *Dit* ;

- XVIII, 6, « Je vous ai bien payé selon voz desertes, car *qui bon maistre sert, bon loyer en attent !* »⁶⁰ : ce proverbe, qu'on ne lit pas dans le *Dit*, se situe peu après le précédent, dans le même contexte ;

- XXXI, 3, car l'on dit communément que *qui plus hault monte qu'il ne doit, plus bas descent qu'il ne voudroit*⁶¹ : le narrateur se réfère à la mauvaise conduite du sénéchal qui, pour obtenir la main de la fille

⁵³ GAUCHER 2003a, p. 128.

⁵⁴ DI STEFANO s.v. *Herbe*, 430b (*Mauvaise herbe croist toudis volontiers*) ; HASSELL H24.

⁵⁵ BREUL 1895, v. 137 ; il faut remarquer que le ms *A* présente une variante non attestée du proverbe : 'mauvais arbre crois volontiers assez'.

⁵⁶ HASSELL H66 ; TPMA s.v. *Ebre*, 30-34.

⁵⁷ BREUL 1895, v. 190.

⁵⁸ DI STEFANO s.v. *Renard*, 760a (*Renart hermite*) ; HASSELL R23 ; TPMA s.v. *Fuchs*, 208.

⁵⁹ DI STEFANO s.v. *Loyer*, 499c (*À tel service tel loyer*) ; HASSELL S84 ; MORAWSKI, 166 (*à tel sergent tel loier*) ; TPMA s.v. *Dienen*, 144-151-152.

⁶⁰ DI STEFANO s.v. *Maistre*, 516c (*De bon maistre bon loier*) ; HASSELL M32 ; MORAWSKI, 1861 ; TPMA s.v. *Dienen*, 340-360.

de l'empereur, a commis des actions déplorables ; dans le *Dit*, on lit : « Nonpourquant se dit on souvent meinte feie / Que cil qui le bien gaigne à la foiz ne l'a mie »⁶² ;

- XXXI, 4, : mais *qui à Dieu servir entent, à la fin bon loyer attend*⁶³ : ce proverbe se lit peu de lignes après le précédent ; quant à son rapport avec la source, ici encore le *Dit* présente un proverbe différent : « mais on dit bien souvent / Que de ce que fol pense demeure largement ».

On relève trois moyens par lesquels les proverbes sont introduits dans le récit : l'adverbe *car* (VII, 1 ; IX, 5 ; XVIII, 6 ; XXXI, 3) ; la conjonction *mais* introduit un proverbe (XXXI, 4) ; enfin, dans les deux derniers cas, on ne remarque aucune formule de transition spécifique (XVII, 23 ; XVIII, 5).

4.2 RAPPORT AVEC LA SOURCE

Dérimage ou mise en prose ? Bernard Cerquiglini avait distingué ces deux opérations dans la mesure où l'une élimine le matériel tenant à la rime, elle défait le vers [...] ; l'autre dispose les éléments restants, leur attribue une forme.⁶⁴

Dans une étude récente, Annie Combes⁶⁵ a repris ces définitions pour proposer une méthode d'analyse des mises en prose romanesques qui introduit la notion de « dévers »⁶⁶ afin de mettre en relief le fait que pour produire cette forme [en prose], il a fallu « dé-faire » ce qui avait été fait, [...] le dé-vers obtenu est issu d'une dérivation par rapport aux vers.⁶⁷

Ainsi, Annie Combes propose un « coefficient de proximité » qui permet de mesurer l'écart entre la prose et la source versifiée. Ce coefficient est déterminé en vertu de quatre critères : fidélité à l'intrigue, lexique, rime, rythme.

En raison de ces critères, Annie Combes reconnaît trois niveaux de proximité : dans la « transposition contrainte [...] les quatre critères sont satisfaits et l'on est dans le régime du dévers »⁶⁸ ; toujours dans la transposition contrainte, « dérimage » et « dérythmage » sont deux niveaux vérifiant trois critères sur quatre : ils respectent l'intrigue et le lexique, mais la rime et le rythme de la source s'estompent, jusqu'à disparaître. La « transposition fidèle » conserve seulement le lexique et l'intrigue. Enfin, la transposition libre ne garde que l'intrigue originale.

La grille présentée ci-dessous, reprise de l'étude d'Annie Combes⁶⁹, montre les niveaux de proximité ou régimes de mises en prose, en relation à chacun des quatre critères, ou paramètres.

⁶¹ DI STEFANO s.v. *Haut*, 429b (*Qui plus haut qu'il ne doit monte, plus bas qu'il ne veut se bestourne*) ; MORAWSKI, 2091 ; *TPMA* s.v. *Hoch*, 5.

⁶² BREUL 1895, v. 831-832.

⁶³ Proverbe non répertorié ; je retiens cette expression en tant que proverbe pour les aspects suivants : césure interne, rime (*doit – voudroit*).

⁶⁴ CERQUIGLINI 1981, p. 38.

⁶⁵ COMBES 2012.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 117.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*, p. 136.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 137.

Régime	Paramètre	Intrigue	Lexique	Rime	Rythme
TRANSPOSITION LIBRE		+	-	-	-
TRANSPOSITION FIDÈLE		+	+	-	-
TRANSPOSITIONS CONTRAINTE	dérimage	+	+	-	+
	dérythmage	+	+	+	-
	dévers	+	+	+	+

Cette grille peut bien s'appliquer à notre texte afin d'en évaluer le niveau de proximité par rapport au texte-source.

En premier lieu, *Robert le Diable* se montre très fidèle à l'intrigue du *Dit* : notre prosateur montre qu'il connaît très bien sa source et la respecte en tant que modèle. Les quelques interventions que le prosateur apporte à son œuvre semblent pouvoir être retenues en tant qu'adaptation aux pratiques littéraires de son époque, nous le verrons pour les amplifications et les ajouts.

À l'égard du lexique, les effets d'écho des vers à la prose, bien que présents, sont assez nuancés. Considérons quelques exemples.

Ung duc bon justicier, hardy et bien appert [f. 254v, v. 21]	ung noble duc [...], vaillant, saige et chevalereux, doulx et courtoys à merveille, lequel craignoit et aymoit Dieu et si faisoit faire justice à ung chascun, hardi , preux et puissant [I, 2]
--	---

Dans le *Dit*, les qualités du duc sont exprimées par les trois attributs *bon justicier*, *hardy* et *bien appert*. Dans la prose, qui amplifie de manière remarquable le vers de la source, seul l'adjectif *hardi* est repris, les deux autres attributs ayant été remplacés par une périphrase (*justicier* > *si faisoit faire justice à ung chascun*) et par un synonyme (*appert* > *preux*, dédoublé par *puissant*). En ce qui concerne ce dernier cas, le choix du prosateur va dans le sens d'un rajeunissement de l'adjectif de la source : en effet, *appert* au sens de 'courageux, brave' ne dépasse pas la moitié du XV^e siècle⁷⁰.

D'autres exemples viennent confirmer ce choix : les termes désuets sont abandonnés en faveur d'un vocabulaire plus courant à l'époque du remaniement.

atous ses garnemens que il [Robert] avoit vestus / furent honnis de sang de ceulx qu'avoit tuéz [f. 264v, v. 328-329] ⁷¹	Tous ses vestemens estoient rouges et taintz du sang de ceulx qu'il avoit occis [XIV, 12]
Dessus le cheval blanc [Robert] les armes retroussa [f. 278 v, v. 714] ⁷²	[Robert] mist ses armes sur son cheval [XXVIII, 2]

En ce qui concerne notamment le premier exemple, on relève que le ms C du *Dit* (XV^e siècle) rejette déjà la leçon *garnemens* en la remplaçant avec *vestimens*, ce qui confirmerait l'hypothèse que le mot *garnemens* dut paraître suranné au prosateur.

⁷⁰ DMF, s.v. *Appert*² (Enguerran de Monstrelet, *Chronique*, ca 1444-1453).

⁷¹ *Ibid.*, s.v. *Garnemen*² (Christine de Pizan, *Le livre de la Mutacion de Fortune*, ca 1400-1403).

⁷² *Ibid.*, s.v. *Retrousser* au sens de 'recharger (ce qui a été déchargé)' (Jean Froissart, *Chroniques*, ca 1400).

Néanmoins, le prosateur ne s'empêche pas de puiser dans le matériel lexical de son modèle, qu'il réutilise à son gré, comme en témoigne le passage qui suit :

<p>Mais sachez que Robert estoit sy felonnois / que, pour tant que son maistre le blasma ung petit, / il (1) gecta contre terre son livre par despit, / puis sercha un (2) coustel, or entendéz qu'il fist. / De dessoubz la poitrine (3) son maistre frappa / que (4) les boyaulx du (5) ventre tout plain luy entama ; / (6) puis dist : « (7) Maistre, mon freres, vous maistrisez de là / que (8) jamais cleric ne prestre le mien cuer n'aymera. / Je vous ay fait sentir poingnant tout à espert. » / Le cleric ne vesqui gueres ains (9) mourut sans dessert. [f. 259v, v. 152-160]</p>	<p><A>dvint que le maistre voulut corriger Robert et chastier pour le retyrer des maulx qu'il faisoit, mais Robert tyra son (2) cousteau duquel il (3) frappa son maistre tel horion par le (5) ventre qu'il luy fist yssir (4) les boyaulx hors du ventre tellement qu'il en (9) mourut. (6) Puis dist Robert à son (7) maistre en luy (1) gectant son livre par despit : « Velà vostre science ! (8) Jamais cleric ne prestre ne sera mon maistre, je le vous ay bien fait congoistre. » [VIII, 1]</p>
--	---

Néanmoins, si le vocabulaire de la source est conservé et que des effets d'écho des vers à la prose demeurent, la réorganisation des phrases peut arriver à masquer ces emprunts.

Le troisième paramètre pris en compte par Annie Combes est la rime. Dans *Robert le Diable*, on peut relever quelques traces des rimes du *Dit*, comme dans l'exemple suivant :

<p>... Lors parla ung bons vieux / et dist : « Sire, <i>je loube que Robert soit mandés</i> / par devant tous voz hommes. <i>Le mal lui</i> deffendéz, / et s'i vous contrarie, em prison le mectez. » [f. 262v, v. 272-275]</p>	<p>Lors ung chevalier qui là estoit et veoit le duc en celle grant douleur parla et dist au duc : « Seigneur duc, dist le chevalier, <i>je loe que vous</i> mandés querir <i>Robert</i> et le faictes venir par devant vous et en presence de toute vostre court <i>luy</i> deffendés qu'i ne face <i>mal</i> à personne qui soit vivant, ou aultrement vous luy dirés que vous le feréz emprisonner et si ferés de luy faire justice. » [XI, 1]</p>
---	--

Toutefois, la 'chasse à la rime' a donné un résultat somme toute négatif.

<p>La veille bien matin, jour de la Penthecoste / fut la nuit bien veillé, mais ce fut à grant couste : / quant veilla en l'eglise, l'ung sache, l'autre boutte. / Oncques ne pria Dieu, ne ne fut em paix goutte [f. 261r, v. 197-200]</p>	<p>La veille de Penthecoste fut bien veillé, mais celle nuyt ne cessa Robert de frapper l'ung et hurter l'autre : Robert ne pouvoit demourer en ung lieu car il ne se soucioit gueres de prier Dieu. [IX, 10]</p>
<p>Mais quant vint vers le soir il vit en son chemin / une bonne abbaye où ot fait maint hutin : / tous les moynes l'amoyent com triacle venin. / Non pour tant que l'abbé sy estoit son cousin. /</p>	<p>Ce jour chevaucha tant Robert que la nuyt le print [...] Tant fist Robert qu'il approcha d'une abbaye laquelle avoit en son temps fort haÿe et l'avoit plusieurs foiz pillée, et toutesfoiz ung sien parent en estoit abbé, là où les moynes haysoient Robert de mort autant que le triacle</p>

Dans les deux exemples examinés, le prosateur gomme toutes les rimes : seuls un nom de festivité (*Pentbecouste*) et le mot *venin*, comparant dans la locution *com triacle venin*⁷³, sont conservés, les autres rimes disparaissent en raison de quelques changements (*boute* > *hurter* ; *ne ne fut em paix goutte* > *ne pouvoit demourer en ung lieu* ; *où ot fait maint butin* > *l'avoit plusieurs foiz pillée* ; *cousin* > *parent*) ou, plus simplement, parce que complètement éliminées (*ce fut à grant couste* ; *vit en son chemin*).

La suppression presque systématique de la structure rimique dans *Robert le Diable* rapproche donc notre prose de la « transposition libre ».

Le dernier élément retenu par Annie Combes est le rythme. Dans notre texte, la conservation rythmique est très limitée, voire nulle, comme en témoignent les deux exemples suivants :

<p>Tant chevaucha Robert, qui mal estoit prouvés, / qu'il vit le chasteau d'Arques : celle part est allés, / car il avoit ouy compter à ung pastour / que sa mere y devoit disner à celluy jour. [f. 264v, v. 331-334]</p>	<p>Tant chevaucha Robert qu'il vint près du chasteau d'Arques ; mais en chemin il avoit trouvé ung bergier lequel luy avoit dit que la duchesse sa mere celluy jour devoit venir disner audit chasteau, pour quoy Robert tira celle part [XV, 1]</p>
<p>[...] Quant sa mere le vit, / moult fut espouantee [...] [f. 265r, v. 348]</p>	<p>quant la duchesse vit Robert son filz, duquel elle savoit la cruaulté, elle fut toute espouantee et effroye, et s'en vouloit fourir [XV, 13]</p>

Si, d'une part, la prose ne reprend qu'un seul hémistiche des vers, de l'autre, elle se caractérise du point de vue syntaxique par de longues propositions parsemées d'incises et de subordonnées qui, de ce fait, marquent une grande distance par rapport au modèle.

Le prosateur se montre soucieux d'effacer toute trace du rythme des vers : c'est d'ailleurs son style surabondant et hyperbolique qui l'amène à amplifier les phrases, de sorte que toute correspondance vers / phrase disparaît.

<p>À ung Noel tint court le franc duc à Vernon ; / mais n'avoit point de femme, de quoy tuyt li baron / luy prièrent pour Dieu et pour son digne nom / que il se mariast... [f. 254v, v. 25-28]</p>	<p>Advint que ung jour de Noel icelluy bon duc tint court ouverte à Vernon-sur-Saine, à laquelle vindrent tous les nobles barons et chevaliers de la duché de Normandie ; et pource que ledict duc Haubert n'estoit pas encores marié, les nobles barons du pays qui là estoient luy prièrent et supplierent qu'il fust de son plaisir de soy marier, affin qu'il augmentast sa lignee, et aussi qu'il eust successeur après luy [I, 4]</p>
<p>'Senechal', dist le roy, 'preuz estes et gentis, / par ma vie, cuidoie que fussiez anemis.' /</p>	<p>« Vous estes moult proudomme et hardy, mais par mon ame, se dit l'empereur, j'eusse bien pensé le contraire, car l'on vous tient pour</p>

⁷³ Cette locution a déjà été discutée au chapitre précédent, cf. *supra* p. 54.

<p>‘Sire’, dist le traître, ‘n’en soiez esbais, / loial cuer ne faut point au fort à ses amis.’ [v. 841-844]⁷⁴</p>	<p>ung couart. » Lors le senechal dit tout courroucé : « Sire empereur, de ce ne soiés esbahy, car je n’ay pas encores le cueur si failly que l’on cuide. » [XXXI, 15]</p>
---	--

Cette analyse a montré une grande fidélité du prosateur au contenu de son modèle : en ce qui concerne l'intrigue, la prose suit en effet soigneusement le *Dit*. En ce qui concerne le lexique, on a relevé un double traitement du vocabulaire : le prosateur a tendance à emprunter à sa source le matériel lexical tout en le rajeunissant, le cas échéant.

Toutefois, les efforts faits par le prosateur pour se détacher formellement de sa source sont évidents : l'alexandrin disparaît et les rimes sont presque systématiquement supprimées.

Ainsi, d'après le classement en trois niveaux de proximité élaboré par Annie Combes, *Robert le Diable*, en satisfaisant deux critères sur quatre, se placerait parmi les ‘transpositions fidèles’.

Amplifications

Le rythme narratif du *Dit* est généralement maintenu par le prosateur, mais lorsque celui-ci intervient sur la narration, il montre une tendance à l'amplification plutôt qu'à l'abrègement. La nature des passages qu'il modifie nous révèle très nettement ses préoccupations.

En premier lieu, le prosateur insiste sur les remarques concernant la méchanceté de Robert (ch. XII et XIV) ou son évolution spirituelle (ch. XXII), amplifiées par rapport aux vers, comme l'illustrent les exemples suivants :

<p>Quant [Robert] le sot n’ot mestier qu’on le saignast de vayne. / Car tant ot de despit qu’à pou n’ist de son sens. /</p> <p>Les murtriers de sa route en furent moult dollant. /</p> <p>Robert les conforta et jura Saint Laurens /</p> <p>que fort tourmantera son pere et ses parens. [f. 269, v. 296-300]</p>	<p>Cest edit fait et publié par le duc, le edit vint tantost à la congnoissance de Robert et, quant il le sceut,</p> <p>à bien peu qu’il n’enragea de dueil et peu s’en faillit qu’il ne yssist tout hors de son sens ;</p> <p>et semblablement les murtriers, lesquelz estoient en la compaignie de Robert, furent fort effroïés et espouentés, et de la cryee que le duc avoit fait faire eurent grant paour et grant doubte. Robert, quasi tout enragé, forcené et hors du sens, estraignoit les dens de maltalent et jura que il feroit guerre à son pere et qu’il destruiroit son lignage, car le diable enhortoit Robert ad ce dire et faire. [XII, 6]</p>
<p>Bonnes gens, en ce temps que Robert fut au</p>	<p>Or advint que en celluy temps que Robert le</p>

⁷⁴ Ce quatrain manque dans *B*.

<p>bois / avecques les murtriers, ne prisoit pas deux nois /</p> <p>Dieu ne Sainte Marie ne saint tant fust courtois [f. 264r, v. 313-315]</p>	<p>Dyable estoit en ce boys avec ses murtriers et pilleurs d'églises, pires que loupz et dragons, pillars et larrons, il ne craignoit Dieu ne sa douce mere ; en mal il n'avoit son pareil au monde, car il n'avoit singulier refuge à saint ne à sainte de paradis, il ne craignoit ne Dieu ne dyable, Sathan ne Lucifer ne aultre. [XIV, 1]</p>
<p>Robert qui souloit estre plus fol que nul mastin, /</p> <p>estoit plus debonnaire que aignel en chemin [f. 271v, v. 539-540]</p>	<p>Robert, lequel avoit esté, ainsy comme dessus avés ouy, le pire, le plus cruel, le plus terrible et le plus felon qui oncques fust sur terre, plus orgueilleux et fier que ne fut oncques lyon, estoit alors le plus doulx le plus begnin, le plus humble et le plus debonnaire que l'on eust jamais sur terre veu ne sceu, le plus beau et le plus plaisant et gracieux en tous ses faitz et dictz, et <...> aussi belle contenance que jamais eut prince. [XXII, 26]</p>

D'autre part, à travers le développement des scènes de combat (les batailles contre les sarrasins) et de fête (le mariage de Robert et de la princesse), le prosateur développe la composante guerrière ainsi que celle mondaine du récit, censée rencontrer le goût de ses lecteurs :

<p>En payens se fiert et leur monstra le branc. À l'ung couppa la teste et a l'autre le flanc. De quelque part qu'il tourne fait espancher le sang. Tost furent desconfit tous ses gens mescreans. [f. 280v, v. 770-773]</p>	<p>Et lors eussiez veu grans coupz donner, harnoiz reuire, trompettes et clarins sonner pour Sarrazins espouanter, lances rompre et briser, gens et chevaulx veissiez aller par terre : c'estoit ung plaisir à les regarder. Robert, qui là estoit venu sur son cheval blanc et blanches armes, si se mist au plus gros de la meslee comme celluy qui riens ne doubtoit les ennemys, car depuis qu'il y fut arrivé nul, tant fut hardy, ne l'osoit attendre pour les grans coupz qu'il donnoit, car il frappa là maint horion et fit maint beau coup de lance et d'espee. Il frappoit d'estoc et de taile, il ne perdoit pas ung coup, car à chascun coup qu'il donnoit vous eussiez veu aller ung de ces chiens par terre. À l'ung coupoit la teste, à l'autre rompoit les rains, et illec demouroient tous mors. Et, pour abreger, Robert fist tant que les crestiens eurent victoire sur les Sarrazins, car avec ce qu'il frapoit sur ces matins, si donnoit il couraige aux Rommains et tousjours les ralioit ensemble, et, de la grant joye que les Rommains avoient de veoir ainsi besoigner Robert entour celle chiennaille, la force leur croissoit. Et tellement besoingnerent avec l'aide de Robert que tous les Sarrazins furent desconfitz et mis à mort, de quoy l'on mena grant joye par la cité de Romme. [XXIX, 9]</p>
<p>Lors vint Robert a Romme sy espousa s'ameye.</p>	<p>Adonc Robert par le commandement de Dieu</p>

[f. 283r, v. 943]

s'en retourna à Romme et espousa la fille de l'empereur à grant honneur et triumphe, car vous eussies veu grant joye demener à l'empereur et à tous ceulx de Romme. Belle feste y eut et belle assemblee honorable, plaisante et triumpante, car tous demenoient grant joye à la feste ; nul ne se pouoit saouler de regarder Robert, et disoient tous : « Bien sommes tenus à cest homme, car par luy sommes hors des mains de noz ennemis. » La feste fut grande et dura .xv. jours [XXXV, 4]

Ainsi, l'amplification de la source se réalise essentiellement à travers trois procédés : répétitions et reformulations (*lances rompre et briser ; il frappa là maint horion et fit maint beau coup de lance et d'espee ; Belle feste y eut et belle assemblee*) ; dédoublement d'adjectifs et d'attributs (*à grant honneur et triumphe ; honorable, plaisante et triumpante*) ; petits ajouts (*Robert, qui là estoit venu sur son cheval blanc et blanches armes, si se mist au plus gros de la meslee comme celluy qui riens ne doubtoit les ennemis ; et disoient tous : « Bien sommes tenus à cest homme, car par luy sommes hors des mains de noz ennemis. »*).

Ajouts et suppressions

Les ajouts introduits par notre prosateur semblent répondre à un souci d'axhaustivité ; en effet, si l'on n'enregistre pas d'épisodes véritablement nouveaux, le narrateur semble vouloir combler les silences du *Dit* :

Or pensés et considerés quelle vertu de patience il avoit en Robert : car celluy qui par avant avoit acoustumé de coucher en licet mol et bien encourtiné et en lincieulx prins et deliés, en chambre bien paree et tapissee, et avoit acoustumé de boire vins et beuvraiges delicatz et frians et menger viandes exquises ainsi que à son estat appartenoit, estoit venu à tant qu'il luy failloit boire et menger, coucher et lever avecquez les chiens, comme avés ouy. Chescun le souloit appeler monseigneur en luy faisant honneur et grande reverence comme le plus craint qui fust sur la terre [XXIV, 39]

La portée didactique de ce passage, qui oppose la vie passée de Robert avec son état présent, est très nette : le souci du prosateur est de mettre en relief les effets immédiats et visibles du repentir de Robert et d'affirmer que le salut n'est garanti que par la pénitence.

Dans la mise en prose, on ne relève que deux suppressions. La première concerne deux quatrains présentant l'arrivée de Robert à Rome, lorsque se manifestent les premiers signes de la folie feinte⁷⁵ :

Robert revint à Romme son baston à son col ;
sa robe descira pour miex ressembler fol ;
en Romme sen entra par la porte Saint Pol ;
dessus une fenestre vit maint fromage mol.
Fort commença a rire Robert quant il les vit.
Celle qui les vendoit en sa maison les mist.
De Robert se doutoit, mais envis les preist.
Pluseurs gens l'aresnient, mais onques mot ne dist.⁷⁶

⁷⁵ Robert déchire ses vêtements et, à son arrivée en ville, il éclate en rires lorsqu'il voit des fromages, aliment évoquant « la putréfaction et la lune, don serait victime le lunatique » (GAUCHER 2003a, p. 108).

Élisabeth Gaucher⁷⁷ a attribué cette suppression à la volonté du prosateur :

Ces détails semblent devenus obscurs, ou véhiculent peut-être des connotations trop fantaisistes, des stéréotypes qui parlent encore à l'imaginaire mais qu'un « traicté » digne de ce nom ne saurait accueillir.

Pourtant, ces vers ne sont pas conservés dans le ms *B* : certes, on ne saurait pas exclure à priori qu'ils se lisaient dans le modèle du prosateur, perdu, mais il me semble plus pertinent d'expliquer cette 'suppression' par une lacune dans celui-ci.

L'autre élément supprimé dans la prose se lit dans la dernière partie du récit en vers :

[La princesse] L'emperere et le pappe mena à la fontaine,
le fer d'entre .ii. pierres sacha à moult grant paine.
On manda le tronçon dont le fer fu partis ;
puis furent mis ensamble, mais Diex de paradis
les rejoint si tres bien qu'à chascun fut avis
c'onques n'eust esté ne rompu ne maumis.⁷⁸

Ce passage est conservé dans la prose, mais aucune référence n'est faite au miracle que Dieu accomplit en réparant la lance qui avait blessé Robert : ainsi, ce deuxième miracle du *Dit* disparaît⁷⁹.

Modifications

Dans *Robert le Diable* en prose, on relève une modification concernant le rôle du sénéchal :

Mais onques l'empereur ne luy vould acorder [la main de sa fille]. /	mais l'empereur, congnoissant qu'il eut fait honte à son lignaige, ne s'i vouldut consentir ne acorder, de laquelle chose le senechal fut yré et mal content contre son seigneur l'empereur et en eut grant despit en son cueur contre l'empereur et se pensa en luy mesmes qu'il luy feroit guerre et dommaige. Si commença ledict senechal à assembler gens à grant puissance pour mener grant guerre à l'empereur son seigneur , car il luy sembloit bien que par sa force et prouesse il conqueroit tantost toute la terre de l'empereur. Si fist ledit seneschal grant amas de Sarrazins et mescreans et atout sa compaignie vint jusques au plus près de Romme, et là vouldut assieger la cité et tous ceulx qui estoient dedens, de quoy l'empereur fut fort esbahy et entrepris. [XXVI, 5]
Lors fist le seneschal ses chastiaux enforcer. / Bien cuyda son seigneur grever et excillier. /	
Mais ne demoura pas je cuyde ung an entier / que six roys Sarrazins et toute leur maignie / sy vindrent pres de Romme et si lont assiegee. [f. 277r, v. 685-690]	

Dans le *Dit*, le sénéchal formule bien le projet d'attaquer Rome, mais ce n'est pas lui qui appelle les sarrasins, comme c'est le cas dans la prose. Tous les témoins du *Dit* concordant sur cette leçon, il me

⁷⁶ BREUL 1895, v. 577-584.

⁷⁷ GAUCHER 1998c, p. 160.

⁷⁸ *Ibid.*, v. 887-892.

⁷⁹ « ... elle sercha entre les deux pierres où Robert avoit mussé le fer de la lance dessudicte, et tant sercha qu'elle le trouva ; et quant elle l'eust trouvé, elle demanda la lance de laquelle estoit yssu ledict fer, et incontinent luy fut apportee, et le fer et la lance se trouverent tout ung, car le fer estoit proprement joint au boys et le bois au fer aussi bien que se jamais n'eust esté brisee. » [XXXIII, 11]

paraît probable que le prosateur soit intervenu volontairement sur ce passage : cette interprétation serait confortée par la considération que la responsabilité du sénéchal dans la guerre entre romains et sarrasins est répétée une deuxième fois, plus loin, dans le ch. XXVIII⁸⁰.

Dans deux autres cas, on peut parler de ‘modifications apparentes’, et donc de changements qui ne pourraient pas être attribués à la volonté du prosateur mais à une mauvaise lecture ou à des accidents matériels.

La première concerne la duchesse :

<p>Le duc ala chassier à qui forment annoye ; /</p> <p>la dame demoura, qui n’avoit point de joye, / ou lit qui fu couvert de fin or et de soye. / En soupirant a dit : ‘Dieu me het, bien le voy ; / je voy beaucoup de femmes qui n’ont ne se ne quoy, / s’ont deux enffans ou trois ; à pour que ne regnoy / Dieu et tout son pouoir ; car trop me fait d’annoy. / Puis que Dieu ne me veult des enffans envoyer / sy m’an envoyt le dyable, se il m’an peut aidier.’ / Onques mais ne dist mot qui luy coustast si chier. [f. 256r, v. 62-71]</p>	<p><U>ng jour advint que le duc alla à la chasse moult courroucé et troublé, et quasi tout enragé de deuil ; <...></p> <p>et à soy mesmes se complaignoit et disoit : « Je voy plusieurs notables dames lesquelles ont plusieurs beaulx enfans, ausquelz elles prennent plaisir et soulas. Je cognois bien maintenant que Dieu me hait : à quoy tient il que je ne le regnie et toute sa puissance ? Car trop me fait le cueur douloir ce que je ne puis nulz enfans avoir. » Le duc fist une grande folie de dire telles parolles, car jamais ne fist ne dist parolles de quoy tant se repentist ne qui si chier lui coustast. [IV, 1]</p>
---	--

Dans le *Dit*, avant la conception diabolique de Robert, la duchesse avait déjà exprimé sa déception contre Dieu, de sorte qu’on lisait deux ‘invocations au diable’ dans ce passage et aux v. 83-87. Au contraire, dans la prose ces deux appels sont divisés entre le duc, comme nous le lisons dans ce passage, et la duchesse, plus loin dans le même chapitre. Or il me semble que rien ne nous autorise à attribuer cette modification à la volonté du prosateur⁸¹ : il serait peut-être plus opportun d’imaginer que dans son modèle, les v. 63-64 concernant la duchesse manquaient. Cette hypothèse serait confortée par un fait culturel : il aurait été invraisemblable et inadmissible qu’un duc exprimât de tels propos.

L’autre changement douteux figure dans la dernière partie du récit, lorsque l’empereur offre à Robert la main de sa fille :

Ly roys li vould sa fille a espouse donner,	Adonc l’empereur luy vouldit donner sa fille à mariage pour les grans biens et vertus lesquelz
---	--

⁸⁰ « ... jusques à une aultre foiz que *le seneschal*, lequel avoit esté une fois desconfit, *eut fait grant amas de Sarrazins*, et vint de rechief assaillir Romme, et vouloit mener dure guerre aux Romains. » (XXVIII, 30-31)

⁸¹ Élisabeth Gaucher même avait affirmé que : « Le duc de Normandie perd sa figure falote et se voit doter d’un tempérament colérique, qui l’amène à partager avec sa femme la responsabilité de la faute originelle » (GAUCHER 2003a, p. 132).

mais oncques **li sainz hons** ne si vould acorder, ainçois avec lermite sen ala demourer. [v. 934-936⁸²]

il congnoissoit estre en luy. **L'ermite** qui là estoit ne s'i vould oncques consentir, pour quoy tous se despartirent de là et s'en alla chascun en son hostel. [XXXIV, 19]

Dans le *Dit*, Robert refuse d'épouser la princesse, le sujet du v. 935 étant le même qu'au v. 936 ; dans la prose, c'est l'ermite qui ne consent pas au mariage. Or plus haut, lorsque l'ange vient annoncer à l'ermite la fin de la pénitence de Robert, on lit : *et qu'il devoit avoir la fille de l'empereur en mariage* (XXXII, 8). Ainsi, ce changement serait à attribuer à une mauvaise interprétation du modèle de la part du prosateur qui n'aurait pas compris qu'ici *li sainz hons* est désormais Robert ; d'ailleurs, c'est l'ermite lui-même qui vient de désigner le héros par sa nouvelle épithète : « or est maintenant plus agreable à Dieu, car au lieu du Dyable vous aurés nom *l'omme Dieu* » (XXXIV, 12).

4.3 CONCLUSIONS

L'analyse que l'on vient de mener nous permet de tirer quelques conclusions à propos du rapport entre la prose et le *Dit*.

En dépit de sa remarquable fidélité à la source, *Robert le Diable* en prose présente, sur le plan formel, nombre d'éléments d'originalité : la division en chapitres et l'ajout des rubriques sont des nouveautés d'ordre formel communs à tous ces textes identifiés sous l'appellation de 'mises en prose'.

Les innovations apportées au texte (amplifications, ajouts et suppressions, modifications) témoignent de la qualité du travail de mise en prose : leur analyse a montré comment ces procédés répondent au goût et aux préoccupations du prosateur. En effet, tout en essayant de plaire à ses lecteurs, celui-ci ne manque jamais d'attirer leur attention sur l'exemplarité de l'histoire : ainsi, la visée édifiante du récit se réalise à travers la présence constante du narrateur, par l'insertion de commentaires et proverbes.

Tous ces éléments témoignent de la nouvelle esthétique qui, entre les XIV^e et XVI^e siècles, a amené à la mise en prose de nombreux vieux textes en vers, et de *Robert le Diable* en particulier ; loin d'être de simples dérimages, ces textes constituaient des ouvrages indépendants tant du point de vue formel que stylistique. De plus, tout en actualisant les vieux textes, ces remaniements leur assuraient une postérité qui, dans le cas de notre prose, a continué bien au-delà du XVI^e siècle.

⁸² Citation d'après *A.*

5. Traitement du texte

Cette édition se fonde sur le texte de *R*. L'exemplaire unique conservé à la Bibliothèque Municipale de Besançon est lacunaire : acéphale, le f. a8 manque et le coin supérieur du f. d1 étant déchiré, quelques morceaux de phrases ne sont pas lisibles : dans tous ces cas, j'ai eu recours à *T*.

Globalement, le texte de *R* se révèle assez correct ; toutes les leçons problématiques sont signalées en apparat ou discutées dans les notes au texte.

Dans la transcription, j'ai suivi les critères habituels : distinction *i/j*, *u/v* ; introduction de signes diacritiques (cédille, accent aigu sur *e* tonique final, et tréma, pour distinguer les homonymes pouvant prêter à confusion) ; modernisation du système de majuscules.

La séparation des mots et l'introduction de l'apostrophe suivent l'usage moderne. La forme agglutinée des adjectifs et adverbes précédés de *tres*, en présence de *-s-* long interne, a été respectée. Dans le cas de *plustost/plus tost*, pour lesquels la forme du *-s-* interne et du *-s* final alternent, j'ai distingué les deux acceptions *plutôt/plus rapidement*.

Les abréviations ont été résolues : pour les barres d'abréviation, j'ai transcrit *m* devant *p* et *b* et *n* devant les autres consonnes ; sont aussi abrégés : *et, us, que, qui, per, pre, par, pro, pour, de, ment* ; pour les résoudre je me suis basée sur les mots écrits en toutes lettres.

La ponctuation de l'édition Rigaud est très limitée : la pause faible est marquée par les deux points et les points suivi d'une lettre minuscule ; la pause forte par le point suivi d'une lettre majuscule et, très rarement, par un alinéa. Parfois, deux traits obliques indiquent la division du mot en fin de ligne. J'ai donc modernisé la ponctuation en ajoutant les pauses moyennes (deux points, points-virgules), les points d'interrogation et d'exclamation et, pour signaler les dialogues, les guillemets et les tirets.

Dans l'apparat critique, pour lequel j'ai choisi une transcription semi-diplomatique, sont enregistrées les fautes de *R* et les variantes de *MC*, *B* et *T*. Pour ne pas le surcharger d'éléments peu significatifs, je ne rends pas compte : des variantes graphiques ; des variantes portant sur la présence/absence des pronoms personnels sujets et des articles ; des modifications des temps et modes verbaux¹ ; des variantes singulier/pluriel.

Les erreurs de *R* sont corrigées sur la base de *T* et, parfois, de *MC* et *B*. Les fautes les plus communes sont : inversions de lettres (*u/v/n*), absence de la barre d'abréviation, quelques sauts de lettres et quelques lacunes. Dans l'apparat critique on trouvera la leçon erronée suivie des leçons des autres témoins, signalées entre parenthèses. Les lacunes sont signalées entre chevrons <...>.

Dans *R*, on rencontre quelques graphies inverses (par exemple, *cestoit* pour *sestoit*, *ces* pour *ses* et viceversa, *ce* pour *se* et viceversa), toutes conservées dans la transcription.

¹ *T* seul présente quelques présents de narration : j'ai signalé ces cas en apparat.

Les graphies *qu'i* pour *qu'il*, *quil* pour *qui* sont gardées.

Les lettrines et les quelques lettres d'attente sont signalées en gras ; lorsqu'elles manquent (la plus part des cas), on trouvera une lettre en gras entre chevrons. Les rubriques sont transcrites en italique. J'ai numéroté les chapitres en chiffres romains ; l'indication des feuillets de R est donnée entre crochets droits à l'intérieur du texte. Pour rendre plus aisés les renvois au glossaire et aux notes, j'ai choisi de subdiviser le texte en fragments numérotés en chiffres arabes après chaque pause forte ; dans les phrases plus développées, après pause moyenne.

Les notes, signalées par des astérisques, regroupées à la fin du texte, contiennent la discussion des leçons problématiques, des remarques sur le rapport entre prose et source en vers et quelques commentaires linguistiques. Sinon explicitement indiqué, les citations du *Dit* sont tirées du ms B.

LA VIE¹ ROBERT LE DIABLE

¹ *MC, B : vie du terrible r.*

*<[T, a2r] Cy commence la terrible¹,
merveilleuse vie de Robert le Dyable, lequel
après fut nommé l'omme Dieu*. (v. 1-15)

1 Au commencement de chascune oeuvre, l'on doit invoquer l'aide de nostre Seigneur ainsi que dit Boece, De Consolation*, sans laquelle nulle chose ne peult estre bien commenee, moyenee ne terminee* ; **2** mais* pource que nous aultres humains pecheurs ne pouons riens avoir ne obtenir* de Dieu que premierement il ne passe par les mains de la Vierge Marie sa glorieuse mere, ainsi que dit saint Augustin, **3** et aussi car* l'ystoire cy après escripte³, laquelle j'entens narrer, a esté par le merite de la glorieuse Vierge Marie miraculeusement conduyte*, ainsi⁴ que plus à plain par la lecture d'icelle⁵ pourrés congnoistre, **4** affin que à icelle⁶ Vierge Marie plaise impetrer* envers Dieu que je, povre et simple d'entendement, puisse ceste presente hystoire reciter au prouffit et salut* de ceulx qui icelle lyront*, **5** au commencement de ce present traictié je veulx⁷ à icelle dame de grace presenter la salutacion angelique que l'ange Gabriel du ciel en terre luy a pporté⁸, c'est « Ave Maria ! », **6** priant et suppliant* à tous ceulx qui d'icy en avant lyront ce present livre* que ainsi le facent⁹ pour mieulx entendre et retenir les grans enseignemens et bonnes¹⁰ exemples en ce dit livre contenus.>

7 [a2r] <T>out homme qui a sens¹¹ et raison et entendement*, s'il congnoist¹² qu'il soit en peché mortel, de cellui peché se doit repentir et demander pardon à Dieu, ou aultrement le dyable¹³, au lyen duquel il est lyé*, le menera à perpetuelle damnation, de laquelle¹⁴ jamais ne sera rachaté, ains sera eternellement en enfer tormenté avec les damnéz ; **8** et se le pecheur prent congnoissance de son peché et d'icelluy aye repentance, il pourra obtenir remission et pardon en la gloire de paradis, ainsi que i a long temps advint a icelluy¹⁵ duquel cy après¹⁶ vous orrez parler*.

¹ MC, B : terrible et m.

² B : appelle

³ MC, B : escripte et l.

⁴ MC, B : ainsi comme p.

⁵ MC, T : dicelles ; B : dicelle

⁶ MC, B : celle

⁷ MC, B : veulx presenter a icelle dame de | grace la s. a.

⁸ MC, B : apporta

⁹ MC, B : facent ; T : facient

¹⁰ MC, B : bons

¹¹ MC, B : sens raison et e.

¹² B : congnoit

¹³ dyable... damnation, de laquelle] T : d. le menera a perpetuelle | d. l.

¹⁴ MC, B : laquelle | ne sera rachetee a. s.

¹⁵ T : celluy

¹⁶ B : a. orrez p.

I. *La declaration* du nom de Robert le Dyable**.

(v. 16-39)

1 <O>r est vray que en la cité de Rouen, au pays de Normendie*, nasquit ung enfant lequel fut nommé Robert le Dyable, qui est ung nom fort terrible¹ et espouantable* ; mais la cause pour quoy il fut ainsi nommé² je vous vueil declarer*. 2 En³ celluy temps* avoit ung noble duc en Normendie, vaillant, saige et chevalereux, doux et courtoys à merveille⁴*, lequel craignoit et aymoît Dieu⁵ et si faisoit faire justice à ung chascun, hardi⁶, preux et puissant, plaisant à Dieu et au monde, lequel estoit appellé Haubert*. 3 De ses gestes, faitz et vaillances* en plusieurs croniques* anciennes est faicte mention : tant avoit de biens et de vertus⁷ en luy que à les racompter seroit⁸ chose trop longue et quasi impossible*. 4 Advint que ung jour de Noel icelluy* bon duc tint court ouverte⁹ à Vernon-sur-Saine*, à laquelle vindrent tous les nobles barons et chevaliers de la duché* de Normendie ; 5 et pource que ledict* duc Haubert n'estoit pas encores marié, les nobles barons du pays qui là estoient luy prièrent¹⁰ et supplierent qu'il fust de son plaisir de soy marier, affin qu'il augmentast sa lignee, et aussi qu'il eust successeur après luy* ; 6 ausquelz barons* le bon duc voulant obtem[er]er aux prieres d'iceulx respondit¹¹ que ce qu'i* leur plairoit il feroit. 7 Mais tant y a qu'il¹² ne trovoit ne pouoit trouver* femme selon ce¹³ que à luy appartenoit, « 8 car* de prendre¹⁴ femme de plus hault lieu que je ne suis, à moy n'appartient, et aussy de moy abesser je feroye honte et deshonneur à tout mon lignage. 9 Pour quoy me semble*, soubz vostre correction*, qu'il vault mieulx demourer ainsi que faire chose que¹⁵ à moy n'appartiegne et de laquelle me pourroye repentir. » 10 Lesquelles choses ouyes* par les barons qui là estoient, ung¹⁶ baron tressaige et plus ancien de tous ceulx de la compaignie se leva et dist : « 11 Seigneur duc, vous avéz parlé tressaigement mais, se me vouléz croire, je vous diray chose de laquelle serés tout joyeux. – 12 Or, parlés doncques, dist le duc. – 13 Monseigneur, dist le baron, le duc de Bourgouigne a une tresbelle fille, saige, honneste et benigne, qui est chose conformee¹⁷ à vostre estat, et au moyen de ce

¹ MC, B : horrible

² MC, B : nomme le | v. v.

³ T : Et icel | lui

⁴ MC, B, T : merueilles

⁵ MC, B : dieu et f.

⁶ T : hardy et puissant plaisant a d.

⁷ MC, B : vertuz q.

⁸ MC, B : seroit trop longue (B : long) et q.

⁹ ouverte (MC, B, R : ouverte)

¹⁰ prièrent... ausquelz barons] MC, B : prièrent quil fust de son bon plaisir de soy marier affin que | sa lignee fust augmentee pour avoir succession a. b.

¹¹ respondit... quelque femme] MC, B : respondit quil feroit ce quil leur p. Mais ilz ne pou | uoient (B : pouoit) trouver femme selon que a luy appartenoit Et disoit | de p. q. f.

¹² qu'il ne... pouoit t.] T : quil ne trouvoient ne pouoient t.

¹³ T : ce qu'i luy a.

¹⁴ T : prendre quelque f.

¹⁵ MC, B : qui ; T : que n.

¹⁶ MC, B : vng | ancien baron tressaige se l.

¹⁷ B : conforme

pourriés accroistre vostre honneur et puissance¹⁸ et si auriés alliance à plusieurs haultz et puissans hommes se vostre plaisir estoit de la faire demander. **14** Je suis seur que vous l'auriés volentiers et ne¹⁹ vous la refusera l'on point^{20*}. » **15** Auquel respondit le duc que²¹ cela luy plaisoit tresbien et que²² c'estoit saignement parlé au* baron. **16** Et²³ adoncques, sans plus attendre, le duc fist demander ladite damoiselle, laquelle par le duc de Bourgouigne son pere luy fut incontinent octroyé et furent faictes les nopces bien triumpantes^{24*}.

¹⁸ MC, B, T : puissance (T : plais | ante) : et si auez auance a p.

¹⁹ MC, B : ne la vous r.

²⁰ puint

²¹ MC, B : quelle luy p. ; T : que celle la luy p.

²² T : que cella estoit s.

²³ Et... faictes] MC, B : Et lors sans plus attendre le duc de bourgoigne son pere | la luy ottroya incontinant et furent f. ; T : Et adoncques sans plus attendre le duc | de bourgoigne son pere luy fut incontinent ottroyee et | furent f.

²⁴ MC, B : t. et en grande solennite.

II. *Comment, après ce que le duc de Normandie
eut espousé la fille du duc de Bourgoigne,
l'emmena triumpamment à Rouen en
Normandie**. (v. 40-48)

1 [a3r] <A>prés que ledit duc eust espousé ladicte damoiselle, il l'emmena à grant honneur et triumphe en la cité de Rouen*, acompaigné de plusieurs¹ barons et chevaliers, dames et damoiselles*, tant du pays de Bourgoigne que d'ailleurs. 2 En² laquelle cyté de Rouen³ fust receue à grant⁴ triumphe et magnificence*, et fust faicte joye et chiere planiere entre Bourgoignons⁵ et Normans qui là estoient assemblés, desquelles* choses, pour cause de briefveté, je me⁶ tais à present, pour plus tost condescendre* au principal de ma⁷ matiere.

3 <L>e duc et la duchesse vesquirent ensemble par plusieurs ans sans pouvoir engendrer aucun enfant, jusques à dix et sept ans, ou par⁸ la faulte d'eulx, ou pource que ainsi ne plaisoit⁹ pas à Dieu estre fait*, 4 car aucuneffois c'est grant prouffit à l'omme et à la femme de non avoir enfans, et seroit¹⁰ mieulx et plus prouffitable aux peres et meres n'avoir jamais engendré¹¹ ne conceu, que par faulte de doctrine et enseignement¹² et parens et enfans estre damnéz ; 5 pour quoy je dy que l'omme ne doit demander à Dieu synon¹³ ce qu'il luy plaist et qui est neces[a3v]saire au prouffit de l'ame*. 6 Comme que^{14*} le duc et la duchesse¹⁵ fussent¹⁶ gens devotz et craignans et aymans Dieu*, souventeffoiz en oraison et contemplation conféz, constrictz et repentans* de tous leurs pechez, grans aulmosniers et faisans grans secours à povres gens, doulx¹⁷, humains et begnins* à tout le monde, 7 et mesmement tant misericordieux et tant charitables aux povres de Dieu que c'estoit une chose merveilleuse, tant que tous biens¹⁸ et toutes vertus en eulx abundoient*. 8 Quant il advenoit que le bon duc vouloit habiter avec la duchesse sa femme, il faisoit devote oraison à Dieu¹⁹ que il luy pleust²⁰ luy donner* et envoyer lignee et

¹ MC, B : *p. nobles b.*

² MC, B : *A* ; T : *Et*

³ MC, B, T : *rouan elle f.*

⁴ MC, B : *grant ioye et triumphe et fut f.* ; T : *grant triumphe et fut f.*

⁵ T : *bourgoignons normans q.*

⁶ MC, B : *men tais a p.* ; T : *me tais au p.*

⁷ MC, B, T : *la*

⁸ MC : *pour*

⁹ T : *plaisoit a d.*

¹⁰ MC, B : *seroit plus p.*

¹¹ MC, B : *engendre que par faulte denseignemens e.*

¹² T : *enseignement eulx et les enfans e. d.*

¹³ MC, B : *synon ce qui est necessaire a lame C.*

¹⁴ MC, B : *Com|bien que*

¹⁵ *duchesse... poures gens*] MC, B : *duchesse aymassent dieu et fussent grandz|aulmosniers et faisans beaucoup de biens aux poures g. |d.*

¹⁶ T : *eussent*

¹⁷ T : *doulx et b.*

¹⁸ MC, B : *biens et vertuꝝ habun|doient en e.*

¹⁹ MC : *dieu quil luy pleust donner* ; B : *quil luy pleust|luy donner*

²⁰ T : *pleust de luy d.*

enfans par lesquelz Dieu peust estre servi et honoré et prendre plaisir et soulas ; **9** mais, pour²¹ oraison ne pour priere²² qu'ilz sceussent faire, ilz ne pouoient avoir nulz enfans.

²¹ *MC, B : pour oraison quil fist il ne pouuoit auoir n. e.*

²² *T : priere quil sceut f.*

III. *Comment le duc en venant de l'esbat se
complaignoit à la duchesse de ce qu'ilz ne¹
pouoient nulz enfans avoir**. (v. 49-61)

1 <O>r advint ung jour que le duc et la duchesse venoient de² l'esbat ; si luy dit le duc : 2 « Dame, il nous va³ trop mal, car nous ne pouons nulz enfans avoir. 3 Celluy qui nous assembla fist grant peché car⁴, ce à ung autre fusséz donnee, je croy que eussés porté enfans. 4 Et aussi⁵, se j'eusse eu une autre femme, je cuyde que je eusse engendré enfans, donc je puis bien dire que je [a4r] suis malfortuné ; 5 mais non pourtant si n'auray je ja jour de ma vie charnelle compaignie⁶ de femme aultre que de vous, je⁷ le vous assure. » 6 Quant la duchesse eust ouy ce que le duc avoit dit, elle respondit⁸ moult sagement et dist : « 7 Sire duc⁹, il nous fault prendre en gré, puisqu'il plaist à Dieu, et avoir patience¹⁰ en toutes choses. »

¹ T : ne ce p.

² T : a

³ MC, B : va si | mal que cest pitie de ce que ne pouons avoir enfans | Et dys que celluy q.

⁴ MC, B : car se | fussies (B : eussiez) este donnee a vng aultre ie c. q. e.

⁵ MC, B : aussi ieusse trouue vne aultre femme et c.

⁶ MC, B : compaignye daultre femme que de vous et si | vous en a.

⁷ T : ie vous a.

⁸ MC, B : respondit s.

⁹ T : dieu

¹⁰ patience en toutes choses] MC, B : pacience de tout

IV. *Comment Robert le Dyable fust engendré et
comment sa mere le donna au dyable à son
concepvement.* (v. 62-96)

1 <U>ng jour advint que le duc alla¹ à la chasse moult courroucé et troublé, et quasi tout enragé de deuil* ; <...> et à soy mesmes se complaignoit et disoit* : 2 « Je voy plusieurs notables dames lesquelles ont plusieurs beaulx enfans, ausquelz elles prennent plaisir et soulas. 3 Je cognois bien maintenant que Dieu me hait : à quoy tient il que je ne le regnie et toute sa puissance ? 4 Car trop me fait le cueur douloir² ce que je ne puis nulz enfans avoir. » 5 Le duc fist une grande folie de dire telles parolles, car jamais³ ne fist ne dist parolles de quoy tant se repentist ne qui si chier lui coustast. 6 Car⁴ le Dyable, qui est tousjours prest à decepvoir le genre humain, si tempta ledict duc, et luy troubla l'entendement tellement que, quant il fust retourné⁵ en son palais, il trouva la duchesse, laquelle semblablement estoit courroucée. 7 Et lors l'acolla et⁶ baisa moult doucement : du surplus je ne dis riens, mais lors le duc fist priere à Dieu que à celle heure il luy pleust qu'il engendrast ung enfant duquel il fust honoré et servi et⁷ qu'il lui donnast grace que il peust faire chose qui à Dieu fust agreable et qui fust à son service*. 8 Adonc⁸ la dame, qui estoit courroucée, dist follement⁹ et yreusement* : 9 « Mais* soit au dyable, puis que Dieu n'y a puissance, car, se je conçoÿ au jour d'uy enfant, au dyable soit il donné¹⁰, et de cy et desja luy* donne de bonne et franche volenté. » 10 Or advint que sur ce point que* le duc, qui du dyable fut tempté, engendra ung [a4v] enfant, lequel fist plusieurs maulx en sa vie¹¹, destruisit mainte gens¹² ainsi come cy après verrés, car naturellement estoit enclin à tous maulx¹³, vices et delitz ; 11 mais touteffois à la fin il se corrigea et convertit, si qu'il paya amende salutaire de ses forfaitz à Dieu¹⁴ et à la fin il fust saulvé comme l'escripture le tesmoigne*.

¹ T : *alla chasser m.*

² B : *douloir de ce q.*

³ MC, B : *iamais ne d.*

⁴ MC : *Car le dyable et qui toniours est p.* ; B : *Car le diable qui tousiours est p.*

⁵ *qetourne*

⁶ MC, B : *et baisa doucement du s. ie ne dis | m. l.*

⁷ R : *et quil luy d. grace que il p.*

⁸ MC, B : *lors*

⁹ MC, B : *follement. M. s.*

¹⁰ MC, B : *donne de bonne e. f.*

¹¹ T : *vie destruisit m.*

¹² MC, B : *gens comme ainsi c.*

¹³ *maulx... le tesmoigne]* MC, B : *maulx : toutesfois a la fin se corrigea et | amenda et fit penitence salutaire et fut sauue comme on treuve*

¹⁴ T : *dieu a la fin f. s.*

V. *Comment¹ Robert le Dyable fut né et de la
grant douleur que sa mere eut à l'enfantement.*

(v. 97-106)

1 <L>a^{2*} duchesse, donc, laquelle, come dit est, engroissa dudit enfant et le porta son terme³, ainsi que femmes ont à coustume de faire et porter leurs enfans, combien⁴ <que>, come dit est, elle l'eust ja donné au dyable*. 2 Et est assavoir* que ladicte duchesse en⁵ tresgrant angoisse⁶, peine et douleur* enfanta son enfant, car à la peine de l'enfantement demoura par l'espace d'ung moys sauf le⁷ plus ; 3 et se n'eussent esté les prieres, jeunes et aulmosnes* que faisoit chacun jour le bon duc pour la pitié de la duchesse, à laquelle il veoit tant de travail endurer, ladicte duchesse ne fut ja delivree de son dit enfant, ainsy que l'on tient estre vray*, ains à l'enfantement fust morte. 4 Plusieurs⁸ haultes⁹ dames et damoiselles, lesquelles à l'enfantement de la duchesse estoient venues pour luy faire honneur¹⁰ et service, estoient toutes espouventees et esbaÿes de la peine, travail et misere qu'elles veoient souffrir et endurer à ladicte duchesse, car elles cuydoient bien qu'elle fust au dernier de ses jours*.

¹ MC, B : *De la douleur que la mere souffrit a lenfantement.*

² *La duchesse... dudit enfant*] MC : *La duchesse doncques engroissa comme dit est engroissa* | d. e. ; B : *La duchesse doncques comme dist est fust grosse* | d. e.

³ *terme... ia donné*] MC, B : *terme comme femmes ont* | *acoustume de faire combien quelle leust i. d.*

⁴ T, R : *combien come dist est* | e.

⁵ MC, B : *en grant angoisse enfanta* | *car*

⁶ T : *angoisse et d.*

⁷ T : *le ou p.*

⁸ *Plusieurs... de la peine*] MC, B : *Plusieurs dames* | *et damoiselles qui estoient a lenfantement estoient toutes espouvan* | *tees et esbahys de la p.*

⁹ T : *autres*

¹⁰ *honneur... misere*] T : *honneur et e. t. espouventes et esbahys de la peine et* | *m.*

VI. *Des terribles signes qui furent ouy¹ et veuz
au naissement de Robert le Dyable.*

(v. 107-136)

1 <Q>uant l'enfant duquel je parle fut né, il estoit d'orrible stature, et lors sourdit une nuee, ainsi que dient les croniques*, si [a5r] noire et obscure qu'il sembloit proprement qu'il deust venir nuyt, et commença fort à tonner et tresespouantablement à eloyder, espartir et esclarer*, tellement qu'il sembloit que le ciel fust ouvert, et le feu par toute la maison ; 2 les quatre vens aussi furent mis sus par telle maniere que² la maison trembloit toute si treffort que une grant partie tomba par terre*. 3 Les³ seigneurs, dames et damoyselles qui là estoient pensoient bien lors prendre fin, veu les terribles tempestes, tonnoires et vens qui lors couroient. 4 Ainsi que Dieu voulut, le temps s'appaisa et fut serain et doux, et adonc l'on porta baptiser l'enfant, qui fut nommé Robert*. 5 Chascun⁴ qui l'enfant veoit s'emeveilleoit de ce qu'il estoit si grant et si fourny, car à le veoir on eust jugé qu'il eust eu ung an entier : il estoit nourry quasi à demy. 6 Et en portant et raportant ledict enfant à l'eglise, il ne cessoit de crier, plourer et gemir. 7 Tantost les dens luy saillirent, desquelles⁵ il mordoit les nourrices qui l'alaictoient, tellement que nulle femme ne le vouloit plus alaicter, et fut force qu'on luy baillast à boire par ung cornet, lequel on luy mettoit⁶ en la bouche. 8 Et avant⁷ qu'il eust ung an entier, il aloit et parloit aussi bien que font les aultres enfans au bout de cinq ans. 9 Tant plus croissoit⁸ et devenoit grant, tant plus se delectoit à mal faire ; car depuis qu'il sceut aller seul, il n'estoit homme ne femme qui le peust tenir. 10 Et quant il trouvoit⁹ aultres petis enfans, il les batoit et frapoit inhumainement¹⁰, et leur gectoit pierres et frapoit de bastons et, quelque part qu'il fust, il ne cessoit¹¹ de mal faire*. 11 Il commença bien jeune à mener mauvaie vie : il rompoit les bras à l'ung, les jambes à l'autre. 12 Les barons qui ce veoyent, disans que c'estoit jeu, s'en rioyent et prenoient plaisir ad ce que l'enfant faisoit, dont puis après en furent courroucés et marris*.

¹ T : *ouyes*

² MC, B : *que toute la maison commença si tresfort a | trembler que vne g. p.*

³ MC, B : *Les grans | s.*

⁴ MC, B : *Chascun qui veoit lenfant se | esmerueilleoit d. c.*

⁵ T : *desquelz*

⁶ T : *boutoit*

⁷ MC, B : *quant il ; T : quant quil*

⁸ T : *croissoient tant p.*

⁹ MC, B : *trou | uoit les a.*

¹⁰ T : *inbumerablement*

¹¹ B : *cessoit point de*

VII. *Comment les enfans tout d'ung commun*

*acord le nommerent Robert le Dyable**.

(v. 137-151)

1 [a5v] <E>n peu de temps l'enfant devint grant en coursaige¹ aussi en mauvais couraige*, car² l'on dit communement que 'maulvaise herbe croist plus tost que la bonne*'. 2 Tousjours aloit l'enfant par³ les rues hurtant et frapant* ceulx qu'il rencontroit come s'il fust enragé, nul⁴ ne se osoit trouver devant luy. 3 Aucuneffoiz les enfans s'assembloyent tous ensemble contre luy et le batoyent⁵; et quant ilz le veoyent venir, les ungz disoyent^{6*}: 4 « Veéz cy venir Robert hors du sens ! », les aultres crioyent⁷: 5 « Veez cy venir Robert le Dyable ! » 6 et s'enfuioyent devant luy, ainsi⁸ que le dyable fait⁹ devant l'eaue benoiste*. 7 Et pour ce qu'il estoit si mauvais, les enfans qui avec lui conversoient le nommerent tous d'ung¹⁰ acord Robert le Dyable, et tellement fut divulgué par tout le pays que depuis ce nom ne luy fut mué¹¹ ne jamais ne fera¹² tant que le monde durera*. 8 Quant l'enfant eut environ¹³ de .vi. ou .vii. ans*, le bon duc, voyant les mauvaises manieres de son filz, si l'appella et luy dit: 9 « Mon filz, il est temps que tu ayes maistre pour toy instruire et apprendre et pour toy mener à l'escolle^{14*}, car tu es ja assés grant pour apprendre tous honneurs et pour suyvre bonne<s>¹⁵ meurs et apprendre à lyre¹⁶ et escrire. » 10 Et de fait, le bon duc luy bailla¹⁷ ung maistre affin que par luy fust conduit¹⁸ et gouverné.

¹ T : cor | sage aussi est de m.

² MC, B : Car comme lon dit com | munement M. ; T : car come on dit que m.

³ MC : par les charries (B : rues) hurtant | lung et frappant laultre comme

⁴ MC, B : nul ne so | soit approucher ne t.

⁵ MC, B, T : b. q. | ilz

⁶ disoyent... Robert le Dyable et] MC, B : d. vey robert le dyable et

⁷ aultres... luy] T : aultres disoient vey robert le dyable et senfuyoyent de deuant l.

⁸ MC, B : ainsi comme le dyable d.

⁹ T : fest

¹⁰ MC, B : dun commun a.

¹¹ MC : mue iamaïs ne | s.

¹² MC, B, T : sera

¹³ MC, B, T : e. | six ou sept a.

¹⁴ l'escolle... meurs] MC, B : lescolle pour a. t. b. et bonnes m.

¹⁵ MC, B : bonnes ; T : bonne

¹⁶ T : lire a e.

¹⁷ T : baille

¹⁸ MC, B : mene

VIII. *Comment¹ Robert le Dyable tua son
maistre.* (v. 152-185)

1 <A>dvint que le maistre voulut corriger² Robert et chastier pour le retyrer des maulx qu'il faisoit, mais Robert³ tyra son cousteau⁴ duquel⁵ il frappa son maistre tel horion par le ventre qu'il luy fist yssir les boyaulx hors du ventre tellement qu'il en mourut. 2 Puis dist Robert⁶ à son maistre en luy gectant son livre⁷ par despit : 3 « Velà vostre science ! Jamais clerc ne prestre ne sera⁸ mon maistre, je le vous ay bien fait congnoistre. » 4 Et depuis ne fust maistre si hardi qui osast entreprendre de l'instruire et chastier, ains fust force de le laisser tel qu'il estoit. 5 À tout mal faire se desduisoit, et de bien faire ne luy chailloit. 6 Il desprisoit Dieu⁹ et sainte Eglise, en luy [a6r] n'avoit raison ne mesure : 7 il estoit enclin à tout vice, mal et delit* car, quant il alloit à l'eglise et il veoit que¹⁰ les clerks et les prestres vouloient chanter, il avoit¹¹ des cendres, poudres ou aultres ordures* qu'il gectoit en leur bouche ; 8 par grant traÿson et derision de Dieu il s'appliquoit à tout mal faire. 9 Quant il veoit aucun à l'eglise¹² Dieu prier, il le frapoit par derriere ; chascun le maudioit pour les grans maulx qu'il faisoit. 10 Et le duc, voyant son filz estre* si mauvais et si mal moriginé¹³, en estoit si courroucé qu'il eust voulu qu'il fust mort. 11 La duchesse aussy¹⁴ en estoit si tresangoisseuse que c'estoit merveilles*, et ung jour dit au duc : « 12 L'enfant, dit elle, a ja beaucop de temps et est ja grant et bien fourny ; il me semble qu'il seroit bon de le faire chevalier et par ainsi il pourra changer ses conditions et manieres. » 13 Le duc dit à la duchesse qu'il en estoit content*, et si n'avoit¹⁵ Robert que .xvii. ans*.

¹ MC, B : *Comment robert t.* ; T : *Comment il t.*

² MC, B : *corriger robert pour* | le r. de ses maux: mais il ; T : *corriger* | Robert pour le r.

³ MC, B, T : *il*

⁴ *consteau... en mourut* | MC, B : *consteau* | de quoy il f. son m. tellement quil luy fist | saillyr les b. du ventre tant quil en m.

⁵ T : *duquel f.*

⁶ *Robert... Voylà vostre* | B : *robert* | *Vela v.*

⁷ MC : *l. a la teste par* | d.

⁸ MC, B : *seray*

⁹ MC, B, T : *dieu s.*

¹⁰ MC, B, T : *que les prestres et les clers v.*

¹¹ B : *il a. des pouldres cendres ou a. o.*

¹² B : *leglise pour d.*

¹³ T : *m. il estoit s.*

¹⁴ *ansy en estoit aussi si t.* | MC, B, T : *ansy estoit si tresangoisseuse*

¹⁵ T : *nauoit que .xvii. a.*

IX. *Comment Robert le Diable fut fait chevalier.*

(v. 186-220)

1 <U>ne feste de Penthecoustes le duc manda assembler plusieurs de ses barons et principaulx amis, en la presence desquelz il appella Robert et luy dit en ceste maniere, après ce qu'il eut l'oppinion des assistens* : 2 « Robert, mon filz, entendéz¹ ad ce que je vous vueil dire*. 3 Par le conseil de noz bons amis*, je suis deslibéré de vous faire chevalier, affin que d'icy en avant vous frequentés les autres chevaliers proudommes² <et> 4 affin que vous changés voz conditions et que ayés meilleures manieres que par avant n'avés eues, qui sont si desplaisantes à tout le monde ; 5 ains seréz doulx³ et courtoys, humain et begnin, ainsi que font⁴ les aultres chevaliers, car honneurs⁵ changent meurs*. » 6 Lors Robert respondit au duc son pere : 7 « Je feray ce qu'il vous plaira, mais, quant à moi⁶, ne m'en chault que je soye, car soit bas ou hault*, je suis deslibéré* de faire tout entierement ce que en mon couraige pense et ainsi que mon plaisir me conduyra ; 8 et si ne suis pas deliberé de mieulx faire que le temps passé j'ay fait. 9 Je suis, dist Robert, [a6v] la moitié trop sage : d'estre chevalier ne m'en chault. » 10 La veille de Penthecoste fut bien veillé*, mais celle nuyt ne cessa Robert de frapper l'ung et hurter l'autre⁷ : Robert ne pouvoit demourer en ung lieu car il ne se soucioit gueres de prier Dieu⁸. 11 Le lendemain, qui fut le jour de Penthecoste, Robert fut fait chevalier. 12 Le duc fit crier unes jostes ausquelles fut Robert, et si ne craignoit homme tant fut preux⁹ et hardy : il assailloit chascun qui là estoit. 13 Les joustes commencerent, et¹⁰ là veissés* chevaliers tomber par terre, car Robert, qui estoit plain de grant cruauté, n'espernoit homme : 14 tous ceulx qui devant luy estoient il faisoit tresbucher et tomber* du¹¹ cheval à terre. 15 À l'ung rompoit la cuisse¹², à l'autre le coul ; il attendoit tout homme qui contre luy vouloit joster ; 16 mais tant y avoit, que nul n'eschapoit de ses mains quil n'emportast sa marque et enseigne ou aux rains, ou aux bras, ou aux cuisses ou ailleurs*. 17 Tous estoient navrés quelque part que ce fut ; Robert rompit et gasta* dix chevaulx aux joustes. 18 Les nouvelles en furent raportees au duc, qui en fut fort courroucé ; et quant le duc eut sceu comme Robert s'estoit gouverné aux joustes, incontinent alla celle part et voulut faire cesser lesdictes joustes ; 19 mais Robert, qui sembloit estre tout enragé et hors du sens, ne voulust point obeir au duc son pere, et si recommença lors à frapper d'ung costé et d'autre,

¹ MC : *aten* | *dez a ce q.* ; B : *entendez ce q.*

² MC, B : *proudommes et a.* ; T, R : *proudommes a.*

³ B : *doux courtois et b.*

⁴ MC : *font* ; B, T, R : *sont*

⁵ MC, B, T : *hommes*

⁶ MC, B, R : *moy il ne men c.*

⁷ MC, B, T : *l'autre il ne p.*

⁸ MC, B : *dieu. Lendemain q.*

⁹ B : *preux* | *ne b.*

¹⁰ MC : *Et veistes c.* ; B : *Et lors veissiez c.* ; T : *et veysies c.*

¹¹ T : *de*

¹² R : *cuisse et a l.*

à battre chevaux et chevaliers tellement que ce jour il occist trois¹³ des plus vaillans chevaliers qui là fussent. **20** Tous ceulx qui là estoient crioient à Robert qu'il cessast, mais c'estoit pour neant, car¹⁴ il n'en vouloit riens faire : nul ne se osoit trouver devant luy tant fust il fort ; et pource qu'il estoit si cruel¹⁵ et inhumain chascun le maudisoit et hayoit. **21** On luy disoit : « Pour Dieu, Robert, laissez la joute, car monseigneur vostre pere a fait crier que chascun cesse pource que maint preudomme y a perdu la vie, dont il est¹⁶ courroucé et doulent. » **22** Mais Robert, qui estoit eschauffé et quasi hors du sens, ne tenoit conte de chose qu'on luy deist, ains de pis en pis navroit [a7r] et tuoit tous ceulx qu'il rencontroit. **23** Tant fist Robert que* le peuple qui là estoit s'esmeut, et tout esmeu vint devers le duc disant : **24** « Seigneur duc, c'est grant folie de souffrir à vostre filz Robert faire ce qu'il fait. **25** Pour Dieu, vueillez y mettre remede^{17*}. »

¹³ *MC, B : trois v.*

¹⁴ *MC, B : car nul ne se o.*

¹⁵ *MC, B : cruel c. le m. | On lui d.*

¹⁶ *MC, T : estoit ; B : est*

¹⁷ *MC, B : r. car nous nen scaurions plus endurer.*

X. *Comment Robert s'en alla par le païs de
Normendie robant et pillant tout le païs, forçant
et destruisant femmes et violant povres filles¹
pucelles. (v. 264-272)**

1 <Q>uant Robert vit qu'il n'y avoit plus personne aux jo<u>stes, il partit de là et s'en alla par le païs à l'adventure et commença à faire de grans mau²x à foison*, plus que jamais il n'avoit fait, car il força³ femmes et viola filles pucelles sans nombre. 2 Il tua⁴ et occist tant de gens que ce fut pitié⁵, et n'y avoit homme en Normendie que par⁶ ledict Robert ne fust desrobé et oultragé⁷, et mesmement il pilloït les eglises et leur faisoit guerre incessamment : 3 il n'y avoit abbaye en tout le pays de Normendie que Robert ne feit piller et destruire. 4 Les nouvelles des faitz de Robert furent racontées au duc, et tous ceulx qu'il avoit batus, desrobés et destruis se venoyent plaindre au bon duc et luy racontoyent les mesfaitz⁸ que ledict Robert faisoit par tout le païs de Normendie. 5 L'ung disoit : « Monseigneur le duc, vostre filz a forcé⁹ ma femme. » 6 L'autre disoit : « Il a violé¹⁰ ma fille. » 7 L'autre disoit : « Sire, il m'a desrobé et pillé. » 8 Et l'autre disoit : « Il m'a batu et navré^{11*}. » 9 C'estoit une piteuse chose à ouyr racompter les mau¹²x que Robert faisoit à chascun sans nul espargner^{12*}. 10 Le bon duc, qui oïoit dire¹³ celles choses de son filz, du grant dueil et courroux qu'il avoit en son cueur, se print à plourer et dist : 11 « Beau sire Dieu* de paradis, j'ay eu si grant joye et en estoit tout mon desir d'avoir ung filz¹⁴ pource que je esperoye avoir grant soulas et joye. 12 Or en ay je ung lequel¹⁵ me fait tant de douleur et de tristesse que je ne sçay [a7v] que je doÿ faire. »

¹ f. pucelles] T : filles.

² MC, B : m. et a f.

³ T : efforca

⁴ MC, B : tua et myt a mort t.

⁵ B : pitié il ny a.

⁶ T : par ledit de | r.

⁷ MC, B : oultraige et pilloït les eglises et si | l. f.

⁸ MC, B : faitz

⁹ T : efforce

¹⁰ violé... Et l'autre disoit] MC, B : violee (B : viole) ma fille L'autre disoit il ma pille | et roube L'autre d.

¹¹ navré... que Robert] MC, B : naure Et estoit chose | pitense de ouyr (MC : ouy) racompter les grans mau¹²x q. r.

¹² espargner... mon desir] MC, B : espargner De quoy le bon duc de grant | douleur quil auoit en son cueur (B : en) ploura chaudement et dist beau | sire dieu iay eu si grant ioye et estoit tout m. d.

¹³ T : dire telles parolles de s.

¹⁴ filz... faire.] MC, B : filz pour auoir confort et ioye Or en ay ie ung lequel me | fait tant de mau¹²x que ie ne scez quen faire.

¹⁵ T : l. ma fait tant de douleur et t.

XI. *Comment le duc de Normandie envoya¹ gens
pour prendre son filz Robert, ausquelz² Robert
creva les yeulx. (v. 272-287)*

1 Lors³ ung chevalier qui là estoit⁴ et veoit le duc en celle⁵ grant douleur parla et dist au duc : 2 « Seigneur duc, dist le chevalier, je loe que vous mandés querir Robert et le faictes venir par devant vous et en presence de toute vostre⁶ court luy deffendés qu’i ne⁷ face mal à personne⁸ qui soit vivant, 3 ou aultrement vous luy dirés que vous le feréz emprisonner⁹ et si ferés de luy faire justice. » 4 Ad ce s’acorda le duc et dist que ledit chevalier avoit tresbien parlé¹⁰ et saigement*, 5 et incontinent envoya gens par le paÿs pour sercher Robert et leur commanda qu’il fust amené par¹¹ devant luy. 6 Robert, qui estoit par le paÿs, sceut les nouvelles, come le peuple s’estoit plaint à son pere le duc et avoit commandé qu’il fust prins et mené devers luy ; 7 et tous ceulx que Robert rencontroit, et mesmement aux messagiers du duc, il leur crevoit à tous les yeulx par despit de son pere le duc qui là les avoit envoyés. 8 Et quant¹² il les avoit ainsi faitz¹³ aveugles, il leur disoit par¹⁴ grant moquerie : 9 « Gallans, vous en dormirés mieulx : allés et dictes à mon pere que je ne le prise guaires et que par despit de luy¹⁵ et de ce qu’il m’a mandé je vous ay les yeulx crevéz. » 10 Et ainsi le devéz vous croire*, par quoy Robert estoit haÿ de Dieu et du monde. 11 La vie et fame^{16*} de luy estoit divulguee* par tout le monde* : les povres messagiers qui par le duc avoient esté envoyés querir Robert retournerent plourant¹⁷ par devers le duc et luy dirent : 12 « Voiéz, Seigneur duc, comment vostre filz nous a aveugléz¹⁸ et mal atournés*. » 13 Le bon duc fut fort courroucé des nouvelles qu’il ouyt par ses messagiers et commença fort à pencer qu’il pourroit faire et comment il¹⁹ s’en pourroit chevir.

¹ T : *envoye*

² MC, B : *a. ledit robert*

³ La lettrine manque, mais le L est imprimé.

⁴ *estoit... loe que*] MC, B : *e. voyant le duc en tel\le douleur dist Seigneur duc ie conseilie q.*

⁵ T : *telle*

⁶ *vestre*

⁷ MC, B : *que il ne ; T : quien*

⁸ MC, B : *p. vinant ou a.*

⁹ *emprisonner... le chevalier*] MC, B : *e. et ferez faire instice de luy|Le duc se accorda a cela et dist que le c.*

¹⁰ *parlé*] MC : *faict ; B : dit*

¹¹ B : *par devers l.*

¹² MC, B : *quant les a.*

¹³ MC, B : *fait*

¹⁴ T : *par m.*

¹⁵ MC, B, T : *luy de ce q.*

¹⁶ B : *renommee*

¹⁷ T : *pleurant vers le\ d.*

¹⁸ MC, B : *aveuglez\ Le bon d. ; T : aveugles et a.*

¹⁹ T : *il p.*

XII. *Comment le duc de Normendie fist faire
commandement par tout son païs que Robert¹ fust
prins et mis en pr²*<ison, luy et tous ses
compaignons. (v. 288-300)*

1 Lors ung de son conseil se leva et dist au duc en ceste maniere : « **2** Seigneur duc, ne pensés plus à cecy, car je vous assure que*, veu la grant rebellion³ de Robert et ce qu'il a fait aux messagiers, jamais ne viendra vers vous. **3** Mais⁴ il est necessaire le pugnir des maulx et delitz* lesquelz il a ja faitz et perpetrés*, et ainsi le trouvons nous aux lois et droitz escriptz; et aussi raison le veult* et se doibt faire. » **4** Le duc, qui estoit saige et voulut user par son conseil, incontinent envoya par toutes les villes de la⁵ duché* crier et publier et faire exprés commandement de par luy⁶ à tous sergans, justiciers et officiers* qu'ilz feissent diligence de prendre Robert ; **5** et, icelluy prins*, le garder et enfermer seurement, ensemble tous ceulx qui estoient avecques luy et quil à mal faire luy faisoient compaignie. **6** Cest edit fait et publié par le duc, le edit vint tantost à la congnoissance de Robert et, quant il le sceut⁷, à bien peu qu'il n'enragea de dueil et peu s'en faillit qu'il ne yssist⁸ tout hors de son [T, b1r] sens ; **7** et semblablement les murtriers, lesquelz estoient en la compaignie de Robert, furent fort effroiés et esponetés, et de⁹ la cryee que le duc¹⁰ avoit fait faire eurent grant paour et grant doubte. **8** Robert, quasi tout¹¹ enragé, forcené et hors du sens*, estraignoit les dens de maltalent et jura que il feroit guerre à son pere et qu'il destruiroit son lignage, car le diable enbortoit* Robert ad ce dire et faire.

¹ MC, B : robert le dyable son filz et | ausy tous les larrons brigans et murtriers de son alian | ce fussent prins et emprisonnez.

² Les ff. a8 et a9 manquent. Entre crochets, je donne le texte de T.

³ MC, B : rebellion

⁴ MC, B : mais est n. (B : de) le p.

⁵ MC, B : sa

⁶ MC : luy t.

⁷ MC, B : sceut a peu q.

⁸ MC, B : yssist h.

⁹ de croye q.] MC, B : de la crye q.

¹⁰ MC : roy

¹¹ MC, B : tout forcene enrage et h.

XIII. *Comment Robert le Dyable fist faire une
maison en ung grant boys tenebreux et obscur et là
fist des maulx sans nombre.** (v. 301-312)

1 *Après les choses dessusdites ouyes par Robert, il fist faire une maison* forte en ung boys en ung lieu fort obscur et tenebreux et là alla faire sa demonrance ;* **2** *et si estoit le lieu presque inhabitable, merueilleux et esponentable, tres estrange et hideux, et avec ce le plus perilleux que l'on ne sauroit penser ne dire*.* **3** *Robert fist assembler avec luy tous les plus mauvais garçons de tout le païs de son pere le duc¹ et yceulx retint pour le servir et accompagner,* **4** *car il avoit gens mauvais et terribles de diverses sortes, comme* larrons, meurtriers², escorcheurs, gens pervers et maulditz, aggresseurs de chemins, brigans de boys et gens bannis³, gens excommuniés et gens de dyable*,* **5** *toute mauvaïse garsonnaill⁴ tirans et desirans de⁵ mal faire, gens felons et orgueilleux, et les plus terribles de dessoubz le ciel* :* **6** *de telz⁶ gens fit Robert grant assemblee et d'eulx estoit capitaine Robert.* **7** *Et là en ce boys fist Robert et ses compaignons* des maulx sans nombre : ilz coppoient la nuyt gorges et destrui[T, b1v]soient marchans.* **8** *Nul n'osoit aller sur les champs pour la crainte de Robert et de ses compaignons, chacun en avoit crainte et paour :* **9** *tout le⁷ pays estoit par eulx⁸ robé et pillié, ne nul n'osoit saillir de son hostel que incontinent il ne fut prins et ravy* de Robert ou de ses compaignons.* **10** *Povres pelerins qui passoient par le⁹ païs estoient prins et murtris par Robert et ses gens.* **11** *Chacun craignoit et doubtoit Robert et ceulx¹⁰ de sa compaignie ainsy que les brebis craignent les loupz* :* **12** *car, à la verité dire, c'estoient droitz loupz ravissans* et devorans tout¹¹ ce qu'ilz pouoient attendre et rencontrer*.* **13** *L'on s'esbahysoit comme Dieu souffroit¹² telles choses estre faictes*.* **14** *Là menoit Robert tresmauvaïse vie avec ses compaignons : à toute heure vouloit¹³ menger et gourmander, ne jamais ne jeuna jeune* tant fust grande vigile, ne en la quarantaine ne aux quatre temps :* **15** *tous les jours mengeoit chair, aussi tost le vendredi que le dimanche.* **16** *Mais aussi¹⁴ près qu'il¹⁵ eut luy et tous ses gens fait plusieurs maulx¹⁶, il souffrit beaucoup de peine en ce monde, ainsi comme si après verrés*.*

¹ MC, B : duc retint iceulx p.

² meurtriers

³ MC, B : bannis et |excommuniés et g.

⁴ MC, B : garsonnaill | les

⁵ B : du

⁶ telz... destruisoient marchans.] MC, B : telz gens ro | bert fit grant assemblee de ceulx estoit robert capitaine Et | la en ce bois robert et ses compaignons firent des maulx | sans nombre Ilz couppoient gorges et d. m.

⁷ les (MC, B : le ; T : les)

⁸ MC, B : eulx pille et robe et n.

⁹ les (MC, B : le ; T : les)

¹⁰ ceulx

¹¹ MC, B : tout ceulx quilz pouoient ne (B : et) scauoient a.

¹² souffroit

¹³ MC, B : vouloit gourmander n.

¹⁴ B : aussi apres que lui et tous ses gens eurent | f. p. m.

¹⁵ quilz

¹⁶ manlx

XIV. *Comment Robert le Diable tua sept
hermites qu'il encontra¹ dedans le boys.>*

(v. 313-330)

1 [b1r] <O>r advint que* en celluy temps que Robert le Dyable estoit en ce boys avec ses murtriers² et pilleurs d'eglises, pires que loupz et dragons*, pillars et larrons³, il ne craignoit Dieu ne sa douce mere ; 2 en mal il n'avoit son pareil au monde, car il n'avoit singulier refuge à saint ne à sainte de paradis, il ne craignoit ne Dieu ne dyable, Sathan ne Lucifer⁴ ne aultre*. 3 Ung⁵ jour* que Robert estoit entalenté de mal faire s'en alla tout seul hors⁶ de son hostel pour sercher quelque malle⁷ adventure ou aucun à qui il peut mal faire, ainsi qu'il avoit à coustume de faire ; 4 et d'aventure il rencontra au milieu du boys* .vii.⁸ hermites, et incontinent se tira vers eulx come ung homme fol et enragé⁹ ; 5 et de son espee, laquelle il tira hors¹⁰ de son fourreau, il occist les sept hermites qui estoient gens devotz, saintz et de bonne vie, fors et puissans* pour bien eulx revenger de Robert, 6 mais¹¹ ilz ne voulurent à luy faire resistance, ains souffrirent pour l'onneur de Dieu tout ce qu'il voulut faire¹². 7 Et puis, quant il les eut occis tous sept, il dit en soy mocquant¹³ des povres hermites qui estoient mors : 8 « J'ai icy trouvé une belle nyée laquelle j'ay bien mise où elle devoit venir. 9 Gallans, dist Robert, vostre vie est finee ! » 10 Là fist Robert grant boucherie¹⁴, grant deluge et murtrerie* par despit de Dieu et de sainte Eglise. 11 Robert vouloit mettre en sa subjection tout le monde* ; et après qu'il eut fait ce bel ouvrage¹⁵*, il s'en saillit de la forest* come ung diable forcené et pis que¹⁶ ung homme enragé*. 12 Tous ses vestemens estoient rouges et taintz du sang de ceulx qu'il avoit occis. 13 En cest estat chevauchoit¹⁷ Robert par les champs tout ensanglanté : mains¹⁸, piez et visage.

¹ MC, B : *rencontra*

² *murtriers*

³ MC, B : *larrons il ne crai|gnoit ne dieu ne sa mere au monde nauoit le pire quil estoit|car il n. ; T : larrons ilz ne craignoient d.*

⁴ T : *lucifer Vng iour Robert qui e.*

⁵ MC, B : *Ung|iour que robert avoit emye de m. f.*

⁶ MC, B : *de|hors*

⁷ T : *mal*

⁸ MC, B : *sept*

⁹ *enragé... souffrirent| MC, B : enraige et tua sept hermites de son espee q. e. |g. d. s. et de bonaire lesquelz estoient fors et puis|sans silz se fussent volu r. d. r. mais ilz ne se|volurent pas reuenger contre luy et s.*

¹⁰ T : *hors du f.*

¹¹ T : *mais et ne voulurent*

¹² MC, B : *faire Et quant il les eut tuez t. s.*

¹³ MC, B : *mocquant Iay trouue vne b. n. la|quelle iay mise la ou elle d.*

¹⁴ T : *b. et grant murtre par d.*

¹⁵ MC, B : *ouaige il saillit hastinement de la f. comme sil|eust este vng d. et p.*

¹⁶ T : *que e.*

¹⁷ T : *cheuancha*

¹⁸ T : *m. et piedz.*

XV. *Comment Robert le Dyable s'en alla au
chasteau d'Arques devers sa mere la duchesse,
laquelle estoit là venue disner.* (v. 331-354)

1 <T>ant chevaucha Robert^{1*} qu'il vint près du chasteau d'Arques ; mais en chemin² il avoit trouvé ung bergier lequel luy avoit dit que³ la duchesse sa mere celui jour devoit venir disner audit chasteau, pour quoy Robert tira celle part. 2 Mais [b1v] quant⁴ il s'approcha du chasteau, vous eussiez veu fourir⁵ gens, hommes et femmes et petis enfans tout ainsi come les brebis font devant les loups : 3 les ungz s'enfermoient dedens leurs maisons et les aultres⁶ en l'eglise se recueilloient. 4 Robert, voyant que chascun s'enfuyoit ainsy devant luy, commença durement à penser en luy mesmes⁷ et dist, en plourant amerement : 5 « Beau sire Dieu de paradis, à quoy tient il que chascun⁸ s'enfuyt en telle maniere devant moy ? 6 Or suis je bien malheureux et maudit et le plus malfortuné homme du monde ! 7 Il semble proprement que je suis⁹ ung juif ou ung ladre. 8 Helas !, dist¹⁰ Robert le Dyable, je congnois bien maintenant que¹¹ je suis des mauvais le pire. 9 Or, doy je bien hayr et maudire ma mauvaie vie, car je croy bien que je suis hay de Dieu et du monde*. » 10 En¹² ce penser et douleur, vint Robert jusques à la porte du chasteau et¹³ là descendit de dessus son cheval : 11 mais il n'y avoit homme qui¹⁴ de luy osast approcher pour prendre son cheval, il n'avoit point de page pour le servir à ses affaires. 12 Il laissa son cheval à la porte du chasteau et¹⁵ puis il desguayna son espee, laquelle estoit toute ensanglantee, et s'en alla tout droit à la salle où estoit sa mere la duchesse ; 13 et quant la duchesse vit¹⁶ Robert son filz, duquel elle savoit la¹⁷ cruaulté, elle fut toute espouantee et effroye, et s'en vouloit fourir¹⁸. 14 Robert, qui ja avoit¹⁹ veu comment les gens s'en estoient fouys devant luy et en avoit eu si grant douleur et desplaisance²⁰, il* escria effroyusement sa mere : 15 « Ma dame, pour Dieu, n'aiés paour et ne vous bougés jusques ad ce que j'aye²¹ parlé à vous. » 16 Alors s'approcha* Robert de la duchesse²² et luy dist

¹ MC, B : *robert par ses iournees quil v.*

² MC, B : *cheminant*

³ *que sa mere... devoit*] MC, B : *que sa\mere la duchesse d. ; T : que sa mere d.*

⁴ T : *quant Robert arri\va vous e. v. fuyr b. f. et e.*

⁵ MC, B : *fouyr le monde duant luy t. a. c.*

⁶ MC, B : *autres se recueillirent en leglise R. ; T : recueillirent*

⁷ *mesmemes*

⁸ MC, B : *che\scun fouyt en t.*

⁹ MC, B : *soye*

¹⁰ MC, B : *dist robert ie c.*

¹¹ MC, B : *que suys le pi\re des mauvais Or doy ie bien hayr ma meschante v.*

¹² MC, B : *en ce pense\ment v.*

¹³ MC, B, T : *et d.*

¹⁴ MC, B : *qui de\mourast entour ne que se osast approcher de luy pour p.*

¹⁵ MC, B : *Et de\guenna s. e.*

¹⁶ MC, B, T : *vit son filz robert d.*

¹⁷ T : *sa*

¹⁸ MC, B : *fouyr et\r.*

¹⁹ T : *estoit*

²⁰ MC, B : *desplaisance que\il e.*

²¹ MC, B : *iaye vng peu p.*

en ceste maniere : **17** « Ma dame, je vous supplie humblement qu'il vous plaise me dire à quoy il tient que je suis si cruel et si terrible, **18** car il fault que cela procede de vous ou de mon pere : pourtant je vous prie que m'en diés²³ la verité. »

²² T: *duchesse luy d.*

²³ T: *dissiez*

XVI. *Comment la duchesse¹ mere de Robert luy
requist qu'il lui couppast la teste et puis lui conta
comme elle l'avoit donné au dyable.* (v. 355-376)

1 [b2r] <L>a duchesse fut fort esbaïe de ouyr ainsi parler Robert et, elle congnoissant son cas, se gecta aux piedz de son filz et si luy dist, en grant angoisse de cuer² et plourant tendrement : 2 « Mon filz, je³ vueil d'icy et desja* que vous me couppés la teste et que⁴ vous me ostés la vie. » 3 La duchesse mere de Rober<t> disoit cela pour la grant pitié qu'elle avoit de son enfant pour ce qu'elle savoit bien⁵ que c'estoit pour elle que Robert estoit si mauvais, pour les parolles qu'elle dit à la conception*. 4 Robert dit alors⁶ à sa mere, tout⁷ triste et doulent : 5 « Helas, ma dame ! Pourquoi vous occiroye⁸ moy qui tant ay fait de maulx ? 6 Encores⁹ feroye pis que jamais je ne fis. 7 Pour nulle chose¹⁰ je ne le feroye. » 8 Lors la duchesse lui¹¹ conta comment ce luy estoit advenu et comment premier qu'il fust engendré elle l'avoit donné au diable, en soy blasmant et vituperant d'avoir commis si grant meschief¹², 9 et se reputoit bien estre la plus malheureuse que oncques fut sur terre nee, et peu s'en faillit qu'elle ne fust toute desesperee*.

10 <Q>uant Robert eut entendu ce que sa mere lui eut¹³ dit, de la grant douleur qu'il eut au cuer tomba¹⁴ a terre tout esvanoy. 11 Et à chief d'une grant piece se releva et en plourant amerement¹⁵ et en soy complaignant dit : 12 « Les diables ont grant envie d'avoir mon corps et mon ame, mais d'icy en avant je vueil delaisser à mal faire et renoncer à toutes les oevres du dyable¹⁶. » 13 Puis* dit en plourant tendrement à sa mere, laquelle¹⁷ il veoit en si grant douleur et tribulation* : 14 « Ma treshonoree dame et mere, je vous supplie treshumblement qu'il soit de vostre bon plaisir me recommander à monseigneur le duc mon pere, 15 car je m'en vueil aller à Romme pour¹⁸ moy confesser des pechez que j'ay tant faitz, ne jamais ne dormiray d'oeil à mon aise jusques ad ce que j'auray esté à Romme. 16 Mon pere m'a fait bannir de tout son paÿs et tousjours m'a mené¹⁹ dure guerre, mais de tout cela ne m'en²⁰

¹ MC, B : *duchesse luy dist quelle lavoit donne au dya|ble et luy dist quil luy couppast la teste.*

² MC, B, T : *c. en p.*

³ MC, B : *ie veulx que v. m.*

⁴ MC, B : *que mo|sties la vie La duchesse d. c.*

⁵ *bien... conception.]* MC, B, T : *bien quelle dist a|la c.*

⁶ MC, B : *lors*

⁷ MC, B : *tout marry et d.*

⁸ MC : *occiroye ie moy qui ; B : occiroye |qui*

⁹ MC, B : *encore feroye ie pÿs que iamais ie ne fis Ie |ne le feroye pour nulle chose L.*

¹⁰ T : *chose ne le f.*

¹¹ MC, B, T : *luy recita de |point en point c. ce luy (T : celluy) e. a.*

¹² *meschief... desesperee.]* MC, B : *m. |en se reputant la plus m. du monde.*

¹³ MC, B : *avoit*

¹⁴ MC, B : *tomba en ter|re tout pasme Et long temps apres se releua et en |se c. ; T : tomba en t.*

¹⁵ T : *amerement en soy complai|gnant et d.*

¹⁶ MC, B : *d. Et |p. d.*

¹⁷ T : *lequel | il v.*

¹⁸ MC, B : *pour me confesser de tant de pe|chez et offences que jay faitz ne iamais dormiray a mon |a.*

¹⁹ MC, B, T : *m. grande et d.*

chault, car je ne vueil jamais assembler richesses²¹. 17 Je suis deslibéré²² du tout à faire le saulvement de mon ame et²³ <à> cela d'icy en avant je vueil emploier tout mon temps et mon entendement. »

²⁰ MC, B : *me*

²¹ MC, B, T : *r. ne autres biens J.*

²² *deliberé... entedement.] MC, B : delibe|re de faire le sauvement de mon ame et doresenauant y veulx|entendre et employer tout mon entendement.*

²³ T : *et a cela doresnavant ie v.*

XVII. [b2v] *Comment Robert print congie de sa
mere, laquelle demena grant dueil de sa departie.**

(v. 377-428)

1 <R>obert alors monta à cheval et retourna devers ses gens, lesquelz il avoit laisséz en la forest, et là les trouva. 2 La duchesse demoura en son hostel faisant et demenant grant dueil pour l'amour de son filz Robert, qui d'elle avoit prins congie. 3 Souventes foiz elle s'escroit à haulte voix : 4 « Lasse¹ doulente ! Que feray je ? 5 Mon filz Robert n'a pas tort s'il n'a cure de moy, car bien me doit haïr et malvoloir qui suis cause de tant de maulx qu'il a faitz. » 6 Tout ainsi que la duchesse demenoit si grant dueil, le duc va venir, et² quant la duchesse le vit³ elle se print à luy compter⁴ piteusement ce que Robert avoit fait. 7 Le duc demanda lors à la duchesse se Robert⁵ <ne> se repentoit point du mal qu'il avoit fait* : 8 « Ouy, forment » dit la duchesse. 9 Le duc souspira⁶ alors et dist⁷ : 10 « Helas ! c'est pour neant ce que Robert fait, car il ne sauroit jamais restituer⁸ les grans dommaiges qu'il⁹ a faitz par le païs¹⁰ ; 11 et toutesfois¹¹, je prie à Dieu* qu'il le vueille conduyre en telle façon qu'il puisse venir à bonne fin, 12 car je ne croy pas que jamais il puisse retourner, s'il se met à chemin¹² d'aller à Romme, qu'il ne meure se Dieu n'a pitié de luy. »*

13 <A>prés que Robert fut party d'Arques d'avec sa mere, il chevaucha tant par ses journees qu'il vint au boys auquel il avoit laissé ses compaignons, lesquelz estoient assis à table et disnoient ; 14 et quant ilz virent Robert, tous ensemble se leverent pour luy faire honneur^{13*}. 15 Adonc Robert leur commença à remonstrer leur vie perverse et mauvaïse en les voulant corriger des maulx que par avant avoient faitz, et leur¹⁴ dist en ceste maniere : 16 « Pour* l'onneur de Dieu, compaignons, entendéz ce que je vous vueil dire. 17 Vous sçavés la detestable vie laquelle le temps passé nous avons menee, dangereuse pour noz corps et¹⁵ noz ames ; 18 vous savés quantes eglises nous avons destruites et pillées¹⁶, quantes femmes forcees¹⁷, quantes filles violees et ravies, quantz bons marchans destroussés [b3r] et occis, 19 quantz

¹ MC, B : *belas*

² *et quant... forment*] MC, B : *Et\quant il fut a la sale la duchesse luy commença a raconter\p. ce que robert a. f. Ouy.f.*

³ T : *vit venir elle s.*

⁴ T : *raconter*

⁵ T, R : *robert se r.*

⁶ MC, B : *s. et d.*

⁷ *stist* (MC, B, T : *dist*)

⁸ MC, B : *restaurer les dommai\ges q. ; T : resti= |tuer les g. d.*

⁹ *quilz*

¹⁰ T : *pays t.*

¹¹ *toutesfais* (MC, B, T : *toutesfois*)

¹² MC, B : *c. de r.*

¹³ *honneur... voulant corriger*] MC, B : *b. Lors |robert qui estoit inspire de la grace de dieu leur commença a |r. leur mauvaïse vie en les v. c.*

¹⁴ *leur dist... desquelz le nombre*] MC, B : *leur dist Pour dieu com |paignons vous diray Vous scauez la mauuai |se vie et dangereuse laquelle le temps passe avons menee com |me scauez pour le corps et pour lame car nous auons pillées |et destruites les eglises forcez femmes violez filles et mar |chans destrousséz et occiz et tant de vaillans gens deglises |et aultres vaillans gens ont estez par nous mys cruellement |a mort d. le n.*

¹⁵ T : *et pour nous a.*

¹⁶ T : *pilles*

¹⁷ T : *efforcees*

gens d'eglise et aultres mains vaillans hommes par nous ont estés mis à mort*, desquelz¹⁸ le nombre est infiny, par quoy nous sommes tous en danger d'estre dampnés se Dieu n'a pitié de nous. **20** Pour quoy vous supplie, pour l'amour de Dieu, qu'il soit vostre plaisir de laisser ce dangereux et perilleux* train, et que d'icy en avant entendéz à bien faire et à faire penitence des pechéz qu'avéz commis, **21** car quant est à moy, je suis deslibéré de m'en aller à Romme pour mes pechéz confesser, esperant obtenir grace et pardon* ; et là je feray penitence salutaire ainsi qu'il¹⁹ me sera enjoint. » **22** Alors l'ung des larrons se leva²⁰ et come fol enragé et hors du cens va dire par grant mocquerie à ses compaignons : **23** « Advisés : le regnart deviendra hermite* ! **24** Robert se mocque bien de nous, qui est nostre capitaine²¹ et nostre maistre et est celluy qui fait pis que tous nous aultres²² et qui nous a monstré le train. **25** Que vous en semble cecy : durera il en ceste façon ?* – **26** Seigneurs, dit Robert, je vous prie, laissés ces choses ester²³ et entendéz au saulvement de voz ames²⁴ et de voz corps et demandés pardon et misericorde à Dieu tout puissant, et il aura pitié de vous et si vous fera grace. **27** Ce seroit grant erreur²⁵ à vous de demourer tousjours en tel estat : pourtant employés vous et voz oeuvres à Dieu servir et honorer. » **28** Quant Robert eut ce dit, l'ung des larrons luy va tantost dire : **29** « Nostre maistre, laissés ester²⁶ ces choses, car vous parlés pour neant, **30** car ne moy ne mes compaignons, pour riens que vous en puissés dire ne faire, n'en ferons aultre chose, soyés en tout seur ; **31** et nous donnasses vous cent mille marcs d'or fin*, telle est nostre destinee²⁷ et intention, à cela sommes nous hostinéz*, ne nous ne saurions demourer en paix ne nous retraire de mal faire tant à cela sommes habandonnés et acoustumés, quoy qu'il en doye advenir. » **32** Tous les aultres qui là estoient dirent tous d'ung commun accord* : **33** « Il dit vray, car pour vie ne pour mort²⁸ nous ne nous tiendrons de mal faire, rober²⁹, piller et occire les contredisans*. » **34** Et³⁰ dirent* plus³¹ oultre : s'ilz ont esté le temps passé bien³² di[b3v]vers et mauvais*, encores seront ilz pires le temps advenir : **35** « Il* est tout conclu et arrêté entre nous³³ tous, que de mal faire ne cesserons jamais³⁴ jour de notre vie, car c'est nostre plaisir et vouloir. »

¹⁸ B : *desquelz nombre nous est i.*

¹⁹ MC, B, T : *qu'il sera en moy A.*

²⁰ *leva... va dire]* MC, B, T : *l. comme fol enrage et hors | du cens et va d.*

²¹ MC, B, T : *c. nostre m.*

²² T : *aultres ce que n.*

²³ MC, T : *estre*

²⁴ MC, B, T : *ames et d. p.*

²⁵ T : *e. de vous d.*

²⁶ T : *estre*

²⁷ *destinee... hostinee]* MC, B, R : *destinee | a cela sommes b.*

²⁸ MC, B, T : *mort ne nous t.*

²⁹ MC, T, R : *robert*

³⁰ B : *Et d. se nous auons estez le | temps passe bien mauuais encores serons p.*

³¹ MC, B, T : *plus silz o.*

³² MC, B, T : *biens (B : bien) mauuais encores seront p.*

³³ MC, B, T : *nous q.*

³⁴ *jamais... vouloir.]* MC, B, T : *iamais car cest nostre plaisir.*

XVIII. *Comment¹ Robert assomma tous ses
compaignons**. (v. 429-441)

1 [b4r] <Q>uant Robert eut entendu ce que les larrons lui eurent dit, il en fut fort courroucé et se
advisa que^{2*} se ces ribaulx pilleurs demouroient en telle opinion³, qu^{3*}ilz feroient encores du mal
beaucoup*. 2 Si se tira vers la porte de la maison et la ferma et⁴ puis print une grosse masse qui là
estoit⁵, et de celle masse frappa l'ung de ces ribaulx⁶ tel coup qu'il tomba tout mort par terre ; 3 et
tellement expleta* Robert sur ces larrons que l'ung après l'autre les assomma tous et là moururent⁷ de
malle mort*. 4 Quant Robert eut ainsi atourné ces gallans, il dit à lui mesmes : 5 « Gallans⁸ ! Je vous ay
bien guerdonnés : de tel service tel loier^{9*}. 6 Pource que vous m'avés bien servi, je vous ay bien payé
selon voz desertes, car qui bon maistre sert, bon loyer en atent ! » 7 Or a là fait Robert ung¹⁰ bel explect,
et pour achever son chief d'oeuvre il se pensa qu'il mettroit le feu en la maison ; 8 et* se n'eust esté¹¹ ce
qu'il y avoit tant de biens, lesquelz par le feu se fussent consuméz et gastés et jamais n'eussent proufité
à nully, Robert eut bruslee la maison ; 9 mais il pensa en luy mesmes que ce seroit grant dommage que
tant de biens perissent en¹² ung coup, 10 mais cela ne voulut il pas faire, ains ferma la maison et puis
après* print la clef et avec luy l'emporta.

¹ MC : *Comment robert eut entendu ce que les compaignons <...>* (lacune de MC correspondant aux feuillets b3 et b4 dans B) ; B : *Comment robert eut entendu ce que les compaignons | lui eurent dit* ; ce titre manque dans T.

² B, T : *que c.*

³ *opinion... et puis*] B : *o. quilz feroient du | mal b. Si tyra la porte de la maison et la ferma | et p.*

⁴ T : *et print puis vne g.*

⁵ B : *e. et en f.*

⁶ *ribaulx... luy mesmes*] B : *r. tellement qui loccist et apreuz fit aux autres sem | blablement et les mist tous a mort Quant robert les vit mors | dist a l. m. ; T : r. telz coup q.*

⁷ *mourerent*] T : *mouroient*

⁸ T : *gallans gallans ie vous ay guerdonne d.*

⁹ B : *guerdon*

¹⁰ T : *vng tel e.*

¹¹ *esté... l'emporta*] B : *este pour paour des grans biens | et richesses lesquelz eussent estez brullez il y ent mys le feu | mais cela ne volut il pas faire car il se pensa quil feroit grant | dommage puis ferma lhostel et emporta la clef.*

¹² T : *a*

XIX. *Comment Robert envoya la clef de sa¹
maison à son pere le duc de Normendie*.*

(v. 442-479)

1 <Q>uant Robert eut ce fait, il fit le signe de la croix* et se print à chevaucher parmy² la forest et print droit son chemin à Romme³. 2 Ce jour chevaucha⁴ tant Robert que la nuyt le print et⁵ il avoit ja grant fain, si ne savoit où il devoit soupper. 3 Tant fist Robert qu'il approcha d'une abbaye laquelle avoit en son temps fort haÿe et l'avoit⁶ plusieurs foiz pillée, 4 et toutesfoiz ung sien parent en estoit abbé, là où les moynes haysoient Robert⁷ de mort autant que le triacle fait le venin*. 5 Robert fit tant qu'il arriva à l'abbaye moult triste et dolent et entra leans* sans dire mot⁸ ne longuement sejourner. 6 Quant Robert [b4v] fut entré en l'abbaye, les moynes furent fort esbaÿs et espouantés et s'enfuyrent devant luy en disant* : 7 « Veéz⁹ cy venir Robert hors du sens¹⁰, quel dyable* l'a icy amené ? » 8 Adonc renouvelerent les douleurs de Robert, et dit à luy mesmes en¹¹ soupirant en son cueur : 9 « Bien doy haÿr ma vie, car chascun me hait et me fuyt et me desprise*. 10 J'ay¹² bien mal usé¹³ ma vie et passé mon temps* ! » 11 Robert alla tout droit descendre devant la porte de l'église de l'abbaye* et là fist son oraison à Dieu en ceste maniere : 12 « Mon Dieu, mon createur, je te supplie que tu ayes pitié et mercy* de moy et me vueillez garder¹⁴ de peril, de tout mal et dangier*. » 13 Puis tourna sa parolle vers l'abbé¹⁵ et les religieux et moult humblement et doucement leur parla, tant que l'abbé et les religieux vindrent vers lui, ausquelz Robert dist : 14 « Mes seigneurs, j'ay grant tort de vous et de vostre eglise*. 15 Je sçay bien que je vous ay fait plusieurs maulx, desquelz je vous requiers pardon, et vous supplie que¹⁶ ayés de moy compassion. » 16 En disant ces parolles, Robert estoit à genoulx devant l'abbé¹⁷ et les religieux ; quant Robert eut ainsi parlé¹⁸ en general, il dist à l'abbé : 17 « Je vous prie que me recommandés à mon pere et que luy baillés celle¹⁹ clef qui est de la maison en laquelle je me tenoye moy et mes compaignons,

¹ B : la

² B : par

³ B : romme et tant chevaucha r.

⁴ T : chevauchant

⁵ B : et \ avoit ia g. f. et ne s.

⁶ T : lauoit par p.

⁷ B : robert a mort Robert fit tant q.

⁸ B : m. Quant | r.

⁹ T : Vees | venir cy r.

¹⁰ B : sens qui d.

¹¹ B : en espirant s. c.

¹² T : Jay dieu m.

¹³ B : emploie

¹⁴ B : g. | de tout peril mal et d.

¹⁵ vers... vindrent vers lui] B : vers labbe et les religieux vindrent a l.

¹⁶ B : que aiez compass | sion de m.

¹⁷ B : labbe et deuant les r.

¹⁸ B : parle generalement et deuant tous d.

¹⁹ T : ceste

lesquelz j'ay tous occis²⁰ de ma main²¹ ; **18** en celle maison sont tous mes tresors, lequelz j'ay²² à plusieurs gens desrobés, tant ceans que ailleurs, de quoy j'ay grant²³ douleur et desplaisir en mon cueur, **19** si vous requier pardon et mercy*, et supplie que les biens que en celle²⁴ maison sont soient rendus à ceulx à qui ilz appartient. » **20** Robert demoura celle nuyt en celle abbaie²⁵ et le lendemain au plus matin se despartit et laissa son espee, de laquelle il avoit fait tant de maulx, et²⁶ aussi son cheval, et tout à pié se mist²⁷ à chemin pour aller à Romme. **21** Celluy jour l'abbé s'en alla devers le duc et lui porta la clef laquelle Robert luy avoit²⁸ baillee²⁹, et lui conta la vie de son filz³⁰. **22** Le duc fit rendre aux povres gens leurs biens et³¹ à chascun ce que lui appartenoit*. **23** [b5r] Mais³² icy cesserons à parler du duc et de l'abbé et³³ retournerons à Robert lequel s'en va à Romme en grant humilité et devocion*.

²⁰ B : occiz de mes mains et mis a | mort en c. m.

²¹ T : main et en c.

²² ia

²³ B : g. desplaisance et douleur en m. c.

²⁴ T : ceste

²⁵ B : a. Le l.

²⁶ B : et son c.

²⁷ B : m. au che | min de r.

²⁸ T : auroit

²⁹ B : donee ; T : baille et c.

³⁰ filz... devotion.] B : f. Lors dist le duc a labbe rendez aux poures gens | leurs biens et a chascun ce que lui appartient et sen va ro | bert a romme.

³¹ T : et c.

³² T : Mais c.

³³ T : et parlerons | de r. l. sen va a r. en g. d.

XX. *Comment Robert¹ s'en va à Romme² pour
avoir de ses pechéz pardon.* (v. 480-483)

1 <O>r s'en va Robert tout seul à Romme : Dieu le vueille conduyre et luy doint grace de parvenir³ à son bon propos*. 2 Si chemina* tant Robert par ses journees que à grant peyne et misere il arriva à Romme au jour du Jeudi saint⁴, la veille du grant Vendredi. 3 Il arriva à bon jour pour soy confesser et mettre en bon estat : 4 je vous prie, entendés* ce qui cy après s'ensuit et vous orrés merveilles de l'extreme penitence que fist Robert ainsi qu'il pleut au saint Pere* luy enjoindre pour ses pechéz⁵ et mesfaitz, desquelz il avoit grant contrition et repentance. 5 Robert fist tant qu'il alla jusques à Romme et changea tout⁶ son couraige tellement qu'il fut moult proudomme 6 et, pour la grant bonté qui en luy fut, l'empereur de Romme qui pour lors estoit luy donna sa fille à femme, et l'emmena Robert à grant honneur et triumphe de Romme jusques en⁷ Normendie. 7 Mais premier il fist penitence⁸ par l'espace de sept ans*, comme cy après orrés*.

¹ T : r. va a r. pour avoir pardon de | ses peches.

² B : r. pour faire penitance

³ B : p. a son inten | cion Si c. robert tant par ces i.

⁴ B : s. Il | a.

⁵ T : peches d.

⁶ T : changea a t. | s. c. par telle maniere q.

⁷ T : a

⁸ B : penitance lespace de s.

XXI. *Comment Robert vint à Romme.**

(v. 484-518)

1 <Q>uant Robert fut arrivé à Romme, comme dessus¹ est dit*, le Jeudi saint, le pape*, qui est vicair de Dieu en terre, estoit en l'eglise de Saint Pierre et là faisoit le devin office ainsi² qu'il est à coustume de faire. 2 Robert adonc se perforça³ d'approcher au plus près du pape ; 3 les ministres et familiers du pape estoient courroucés de ce que Robert se vouloit ainsi⁴ ingerer à approucher du pape, et aulcuns qui⁵ le veoient si frapportoient sur luy, mais tant plus frapportoient sur Robert tant plus Robert s'avançoit ; 4 et fist tant qu'il vint jusques au lieu où le pape estoit, puis se getta aux⁶ piedz du pape à deux genoulx en criant à haulte voix : 5 « Pere saint, ayéz pitié de moy ! » 6 Et ces mots dist Robert par plusieurs fois. 7 Ceulx qui⁷ là estoient auprès du pape estoient⁸ [b5v] fort courroucés de ce que Robert faisoit si grant bruyt et le vouloient oster de là ; 8 mais le pape, voyant l'ardant desir de Robert⁹, en eut pitié et dis<t> à ces gens : 9 « Laissés le¹⁰ ester, car, à ce que je puis connoistre de luy, il a grande devocion. » 10 Et commanda le pape¹¹ faire silence affin qu'il peult mieulx entendre¹² ce que Robert vouloit dire. 11 Alors Robert parla au pape et luy dist : 12 « Pere saint, je suis le plus grant pecheur¹³ et le pire du monde. » 13 Le pape adonc print Robert par la main et le fist lever, puis luy demanda¹⁴ : 14 « Mon amy, que veulx tu dire et¹⁵ pourquoy crie tu ainsi ? – 15 Ha !* Pere saint, dist Robert, je vous supplye¹⁶ qu'il vous plaise moy ouyr en confession, car se¹⁷ n'ay absolucion de vous des pechez que j'ay tant faitz, je suis dampné perpetuellement, ainsi que¹⁸ l'on m'a dit, 16 et¹⁹ si ay grant paour et freour* en moy que le dyable ne m'emporte, veu les terribles²⁰ et enormes pechez desquelz je suis remply plus que nul homme²¹ qui soit sur terre*. 17 Et pour ce que vous estes celluy, ainsi qu'on dit, qui avéz la puissance de donner confort

¹ B : d. dit est | le p.

² B : a. comme il avoit | a.

³ B : p. destre auprez | du p.

⁴ ainsi ingerer... robert par plusieurs] B : a. approucher du pape et | frapportoient sur lui mais t. p. f. robert et tant plus | s'approchoit et vint aux piedz du pape a haulte voix criant | P. s. pour dieu a. p. de moy et dist ce robert par p.

⁵ T : qui v.

⁶ T : au

⁷ qui la estoient... le pape] B : qui estoient emprez le pape estoient | fort marris et courroucez de ce que ledit robert f. si g. | b. et grande murmuracion entour ledit saint pere le pape | et voulurent tant faire qui se ostast de la mais ilz ne peurent | mais l. p.

⁸ T : estoi | ent courroces fort de ce

⁹ T : r. il en e.

¹⁰ B : le en paix car a ce que puis c. ; T : le | la car

¹¹ le pape... du monde] B : pape quon fist | f. s. a tous ceulx qui en celui lieu estoient a celle fin | quil peust m. e. ce quil vouloit dire. Lors dist | robert au saint pere.

¹² entendre

¹³ B : pecheur | du m.

¹⁴ T : demande

¹⁵ B : ne

¹⁶ B, T : prie

¹⁷ B : se ie nay a.

¹⁸ B : quon ; T : que on

¹⁹ B : et ay g. p. que le dia | ble ne

²⁰ B : t. maulx que iay faitz d. ; T : terribles e.

²¹ B : homme vivant Et

et aide à²² ceulx qui besoient en ont, je* vous supplie treshumblement, en l'onneur de la sainte Passion de Dieu, **18** qu'il vous plaise de mes maulx et delictz*, desquelz la conscience me remort et par lesquelz je suis tant vil et abhominable, plus que n'est ung dyable d'enfer, que²³ vous me vueillez purger et nectoyer* de mes pechez. » **19** Quant le pape ouyt²⁴ ainsi parler Robert*, il se doubta que ce ne fust Robert le Dyable et luy demanda : **20** « Beau filz, es tu point Robert duquel j'ay tant ouy parler, que l'on²⁵ dit estre si mauvais²⁶ et le pire qui oncques fut sur²⁷ la terre ? » **21** Robert dit : « Ouy. » **22** Le pape luy dist : « Tu auras absolution, mais je te conjure de par Dieu tout puissant que tu ne faices mal ne dommaige à nulluy ! » **23** Et²⁸ estoit le pape et²⁹ tous ceulx qui là estoient tous espouantés de veoir ledit Robert. **24** Alors Robert s'agenoilla devant le pape en grant humilité, contrition et repentance de ses pechez et dist : **25** « Ja à Dieu ne plaise que je faice mal ne dommaige à personne qui soit icy ne³⁰ à aultre tant [b6r] que je m'en pourray garder. » **26** Tantost après le pape³¹ se tyra à part et fist venir³² Robert devant luy, lequel se confessa treshumblement **27** et desclaira au pape comment sa mere à³³ sa conception, pource qu'elle estoit courroucée, l'avoit donné au dyable, disant que de ce avoit grant³⁴ douleur, paour, crainte et freur.

²² à... *Quant*] B : a ceulx qui en ont besoign Pourquoi vous | supplie pour l'onneur de dieu quil vous plaise me donner | penitance condigne affin de faire le salut de ma poure ame | Q.

²³ que ... pechez] T : que me vueilles ou | ir et me purger des tous mes p.

²⁴ B, T : ouyt robert ainsi parler il

²⁵ B : quon ; T : que on

²⁶ B : si mau | uais : et r.

²⁷ T : sur terre: et r.

²⁸ B : et le pape et tous ceulx qui | la estoient furent t. e.

²⁹ T : et ceulx tous q.

³⁰ T : ne autre

³¹ T : pape le tira a part et le fist venir d.

³² B : venir a d.

³³ T : en

³⁴ T : grant p.

XXII. *Comment le pape envoya Robert à trois
lieues¹ de Romme² vers ung saint hermite³ pour
avoir penitance de ses pechéz. (v. 519-549)*

1 Quant le pape⁴ l'entendit ainsi parler, il s'en esmerveilla fort et fist devant⁵ son vist le signe de la croix*, et puis dist à Robert : 2 « Mon amy, il fault que tu ailles à trois lieues d'icy en ung lieu auquel tu trouveras ung prestre⁶ qui⁷ est mon confesseur ; 3 à luy tu te confesseras de tous les⁸ pechéz que tu fis oncques, et luy diras qu'il te donne penitance selon ce que tu⁹ as merité et deservy*. 4 Celluy que je te dis est le plus proudomme et le plus saint qui soit au jour d'uy sur¹⁰ terre : je suis seur que par luy tu seras bien confessé et absoulz. » 5 Robert respondit au¹¹ Pere saint : 6 « Je le feray tresvoulentiers. » 7 Puis print congé du saint Pere en luy disant : 8 « Dieu vueille que je puisse faire* chose par laquelle je puisse faire le saulvement de mon ame. » 9 Cellui jour se passa, et demoura Robert à Romme pource qu'il estoit presque nuyt. 10 Le lendemain au plus matin Robert se leva et se mist à chemin pour aller devers l'ermite auquel le pape l'envoioit, et tant fist Robert qu'il arriva au lieu auquel l'ermite se tenoit ; 11 et quant il fut là arrivé, il compta à¹² l'ermite comment le pape l'envoioit devers¹³ luy pour soy confesser¹⁴. 12 Adonc lui dist l'ermite : « Vous soiés le bienvenu¹⁵. » 13 Quant ilz eurent demouré ung pou ensemble, Robert lui commença à compter l'estat de sa vie et lui desclaira ses pechéz. 14 Premierement¹⁶ Robert luy compta comment par courroux sa mere l'avoit donné au dyable à sa conception, dont avoit [b6v] grant paour et freur¹⁷ ; 15 et comment après qu'il fut ung peu grant il batoit les enfans et comment il rompoit¹⁸ la teste a l'ung et les bras à l'autre et à l'autre les jambes ; 16 et comment il avoit tué son maistre d'escolle pource qu'il le vouloit corriger et chastier ; 17 et comment par sa malice il n'y eut depuis¹⁹ maistre si hardi qui l'osast prendre en gouvernement²⁰, de quoy il faisoit grant conscience pource qu'il avoit ainsi mal employé son temps sans riens aprendre ; 18 et comment,

¹ B : lieux

² Romme... pechéz] B, T : rom | me.

³ hermir

⁴ pape... trouveras] B : p. entendit a. p. robert sesmer|ueilla et se signa du signe de la croix et dist Mon|amy va a trois lieux dicy en vng lieu ou tu t.

⁵ T : d. soy le s.

⁶ Le texte de MC reprend ici (f. b5r) : stre lequel est mon confesseur...

⁷ MC, B, T : lequel

⁸ MC, B, T : tes

⁹ MC, B, T : tu as d.

¹⁰ B : sur la t.

¹¹ T : au saint pe | re i.

¹² MC, B, T : a luy c.

¹³ MC, B, T : a

¹⁴ c. a | lui. A.

¹⁵ MC, B, T : tresbien venu

¹⁶ MC, B, T : P. luy c.

¹⁷ T : freur c. ; MC, B : f. et c. vng pou apres quil fut g.

¹⁸ MC, B, T : rompoit les bras a lung les iambes a lautre et c.

¹⁹ T : puis

²⁰ gounernement

après ce que son pere l'eut fait chevalier, il tua et occist tant de vaillans et nobles²¹ chevaliers en la joute par sa grant²² cruaulté. **19** En²³ après comment il s'en estoit allé par le païs destruisant les eglises et forçant les femmes mariees et violant povres filles pucelles ; **20** et comment, par despit de son pere, il avoit crevés les yeulx aux messagiers de son pere ; **21** et comment il tua les sept hermites. **22** Et, pour abreger*, il compta²⁴ toute sa vie audict hermitte depuis le jour qu'il fut né jusques à celle heure, **23** de quoy l'ermite s'en²⁵ esmerveilloit²⁶ fort, et non pourtant si estoit il bien joyeux de la²⁷ grant contrition qu'il veoit avoir à Robert de ses grans et enormes pechez ; **24** et quant ilz eurent bien longuement parlé ensemble, l'ermite va dire a Robert²⁸ : **25** « Mon filz, vous demourrés au jour d'uy ceans avec²⁹ moy, et puis demain au plus matin, au plaisir de Dieu, je vous confesseray³⁰ et vous donneray bon conseil de ce que vous aurés à faire. » **26** Robert*, lequel avoit esté, ainsy comme dessus avés ouy, le pire, le plus cruel, le plus terrible et le plus felon qui oncques fust sur terre, plus orgueilleux³¹ et fier que ne fut oncques lyon, **27** estoit alors le plus doux, le plus begnin, le plus humble et le plus debonnaire que l'on³² eust jamais sur terre veu ne sceu, le plus beau et le plus³³ plaisant et gracieux en tous ses faitz et dictz, et <...> aussi belle contenance que jamais eut prince*. **28** Robert estoit tant las et tant mat³⁴ de la peyne et du travail qu'il avoit soustenu et enduré qu'il ne pouoit boire ne menger*. **29** Si se mist à part [c1r] à genoulx pour faire son oraison et commence³⁵ à Dieu prier devotement que par sa sainte grace et misericorde il le vouldist garder de l'ennemy d'enfer et qu'il luy pleust luy donner victoire sur luy. **30** Quant il fust nuyt, l'ermite fist coucher Robert* en une petite chapelle³⁶ laquelle estoit en celluy hermitage, gente et plaisante, moult sainte et devote. **31** L'ermite toute³⁷ la nuyt ne cessa de prier Dieu pour Robert, auquel il veoit avoir si grande repentance ; si fust tant longuement l'ermite en oraison qu'il s'endormit³⁸.

²¹ MC, B : *notables*

²² MC, T : *grande* ; B : *sa cruaulte*

²³ T : *Et a.*

²⁴ T : *compte*

²⁵ T : *se*

²⁶ MC, B, T : *esmerueilla*

²⁷ MC, B, T : *sa*

²⁸ T : *dire Robert M. \f.*

²⁹ *anec*

³⁰ MC, B, T : *conseilleray*

³¹ *orgueilleux*

³² MC, B, T : *on*

³³ MC, B, T : *plus g.*

³⁴ MC, B, T : *mate*

³⁵ MC, B, T : *commenca*

³⁶ MC, B, T : *c. en laquelle estoit c.*

³⁷ MC, B : *t. nuit ne*

³⁸ T : *sendormoit*

XXIII. *Comment l'ange de Dieu annonça à
l'ermite la penitence qu'il devoit donner¹ et
enjoindre* à Robert. (v. 550-576)*

1 <Q>uant l'ermite fust endormi, par la volenté de Dieu* il songea, et luy fut advis que ung ange de Dieu, lequel estoit envoie de² par Dieu, luy disoit en ceste maniere : 2 « Homme de Dieu, escoute ce que Dieu par moy te mande : se Robert veult avoir et obtenir* pardon de ses pechez, il fault qu'il contreface le fol et le muet*, et qu'il ne menge riens sinon ce qu'il pourra oster aux chiens, 3 et si fault qu'il soit en tel estat sans parler et sans manger aultre chose jusques ad ce qu'il plaira à Dieu lui reveler et qu'il aura faicte* penitance souffisante pour purger ses pechez. 4 En telle maniere se contiendra Robert sans parler et sans manger comme dessus est dit. » 5 Et adonc l'ermite s'esveilla tout effroyé et commença durement à penser sur son songe, 6 et quant il eut longuement pensé il commença à louer et remercie<r>³ Dieu de ce qu'il avoit prins pitié de son povre pecheur et fust joyeux en luy mesmes de son songe, puis se mist en oraison⁴ attendant le jour. 7 Et quant le jour apparut, il^{5*}, esmu d'ardant amour en Robert, l'appella et luy dist : 8 « Mon amy, venés ça vers moy. » 9 Et alors⁶ Robert s'aproucha incontinent du saint hermite⁷, et en⁸ grant contricion et repentance de tous ses pechez se confessa*. 10 Et après⁹ que Robert se fut humblement confessé, l'ermite luy dist : 11 « Mon filz, j'ay pensé à la penitence laquelle¹⁰ il vous convient faire [c1v] et accomplir* affin que puissés grace et pardon obtenir¹¹ envers* Dieu de tous les pechés que avés faitz : 12 c'est que vous contreferez le fol et ne mengerés riens¹² sinon ce que pourrés oster aux chiens quant on leur aura donné à manger, et si vous garderés de parler comme muet. 13 Ainsi a esté vostre penitence ordonnee et à moy de par Dieu revellee ; et durant¹³ le temps de vostre penitence ne ferés mal à personne qui¹⁴ soit au monde vivant et vivrés en cest estat jusques ad ce qu'il plaira a Dieu vous faire assavoir qu'il suffise. 14 Et ces choses¹⁵ je vous commande et enjointz faire et accomplir¹⁶ expressement, car quant vous aurés faicte¹⁷ vostre penitance souffisante il vous sera mandé de par Dieu que vous cessés. » 15 Quant Robert eut entendu ces choses, il

¹ MC : donner a enioindre ; B : donner enioindre

² MC, B, T : de paradis l.

³ MC, B, T : regracier

⁴ MC, B, T : oraison en a.

⁵ MC : ly ; B : lui ; T : ly

⁶ MC, B, T : lors

⁷ B : hermite en c.

⁸ MC, T : h. et en contricion et repentan | ce de ses p. ; B : h. en c. et repentance de ses p.

⁹ MC, B, T : a. qu'il se fut c.

¹⁰ MC, B, T : l. v.

¹¹ MC, B, T : obtenir des pe | ches que aues faitz et commis enuers dieu cest que v. c.

¹² MC, B, T : riens fors ce que vous p.

¹³ durant... suffise] MC, B, T : durant la vostre p. ne f. m. a | p. du monde et v. en c. e. i. a tant quil plaira | a Dieu vous reueler quil s.

¹⁴ qui

¹⁵ MC, B, T : choses v.

¹⁶ MC, B, T : a. C. q.

¹⁷ MC, B, T : faite p.

fut fort joyeux et remercia Dieu pource qu'il estoit quitte et absoubz pour si peu. **16** Lors* print congé Robert de l'ermite et s'en alla en tresgrant humilité et devotion commencer¹⁸ son aspre et dure penitance, laquelle luy avoit enjoite¹⁹ l'ermite, **17** et si sembloit²⁰ bien à luy qu'elle estoit petite* et de peu de importance veus et considerés* les grans et enormes pechés²¹ lesquelz il avoit commis au temps de sa jeunesse. **18** Dieu demonstra alors ung²² beau miracle et sa grande, infinie* bonté²³, puissance et misericorde quant d'ung homme plus orgueilleux que ung lyon, plus felon et cruel que²⁴ n'est ung tigre, de tous maux, vices et pechés plus remply que oncques ne fut homme, **19** par sa grande pitié et²⁵ misericorde en a fait ung innocent humble²⁶ et gracieux, doux et benign comme ung petit aigneau²⁷, toutes ses meurs et conditions changees de mal en bien.

¹⁸ MC, B, T : *c. sa dure et aspre p.*

¹⁹ MC, B : *enjoint*

²⁰ MC, B, T : *sembloit a luy quelle fust (T : fut) bien petite et*

²¹ MC, B, T : *p. quil a.*

²² MC, B : *vng | m.*

²³ MC, B, T : *b. quant*

²⁴ MC, B, T : *que vng t.*

²⁵ MC, B, T : *et par sa m.*

²⁶ MC, B : *h. | graciens d.*

²⁷ *aigneau... bien] MC, B, T : aigneau.*

XXIV. *Comment Robert print congïe de l'ermite*

et s'en retourna à Romme faire sa penitence.

(v. 577-651)

1 <O>r s'en va Robert d'avec l'ermite : Dieu¹ par sa grace le vueille conduire si bien qu'il puisse² faire et acomplir sa penitence au prouffit³ et salvation de son ame*. 2 Et tant chemina⁴ qu'il vint⁵ à Romme, et quant il fut là venu il se print à cheminer par⁶ dedens [c2r] la ville contrefaisant le fol*. 3 Il n'eust guaire cheminé que plusieurs petis enfans qui cuydoient qu'il fut fol tous ensemble alloient courant⁷ après en ce mocquant de luy 4 et gectoient contre⁸ luy souliers vieulx⁹ et pousses, fanges¹⁰ et ordures, immundités¹¹ de toutes sortes*, 5 et aloient criant¹² après luy en faisant grant bruyt par les ruees. 6 Les¹³ gens de Romme qui cela veoyent s'en¹⁴ mocquoyent et rioyent*, car c'est la coustume de soy rire plustost d'une¹⁵ grant folie que d'une sagesse : 7 Robert avoit plus de gens entour¹⁶ de lui que s'il eust esté bien saige*. 8 Quant Robert eut longuement demouré par la cité de Romme, ung jour advint qu'il se trouva auprès¹⁷ de la maison de l'empereur 9 et, pource que la porte estoit ouverte¹⁸, il entra dedens et tantost print à soy pourmener par la salle : 10 à l'une foiz il alloit tost, à l'autre tart, et puis couroit¹⁹ puis s'arrestoit tout coy, mais il ne demouroit guaires en ung lieu. 11 L'empereur, qui là estoit, s'en print garde et vit de Robert les manieres de faire²⁰ et puis dist à ung de ses escuiers en parlant de Robert : 12 « Voylà, dist l'empereur, le plus bel escuier que jamais²¹ visse, mais je cuide qu'il est²² fol, dont c'est grant dommaige car²³ il a beau corps et bien formé. 13 Faictes lui donner à menger²⁴, appellés le et le faictes* bien servir. » 14 Lors l'escuier appella Robert, mais Robert²⁵ ne respondi mot ; 15 puis²⁶ l'en le

¹ MC, B : *dieu y ait part et le* | v. c.

² MC, B : *puisse bonnement* f.

³ MC, B, T : *p. de s. a.*

⁴ B : *che* | *mina robert* q.

⁵ MC, B, T : *vint arriuer a r.*

⁶ MC, B, T : *par la v.*

⁷ MC, B : *courans*

⁸ MC, B, T : *après*

⁹ MC, B : *vieulx* | *pierres et f.*

¹⁰ MC, B, T : *fanges o.*

¹¹ MC, B : *immundices*

¹² MC, B : *cryans a. luy faisans g. b.*

¹³ MC, B : *Les rommains* q. c.

¹⁴ MC, B : *sen roient et mocquoient* c.

¹⁵ MC, B, T : *dune* f.

¹⁶ MC, B, T : *autour*

¹⁷ MC, B : *a. du logis* de

¹⁸ MC, B : *o. il y entra* | *et tantost se print a p. par la sale et vne* f.

¹⁹ MC, B : *c. et p.*

²⁰ MC, B : *f. et d.*

²¹ MC, B : *iamais veisse et si* | c.

²² MC, B, T : *soit*

²³ MC, B : *car il est beau et* | *bien forme de tous ses membres* F. *luy bailler a m.*

²⁴ *menger... Lors*] MC, B, T : *manger* | L.

²⁵ MC, B, T : *il*

²⁶ MC, B : *puy* | *le fît* s.

fit seoyr à table et oncques ne voulut boire ne menger, combien que l'on²⁷ luy presentast assés pain²⁸, vin et viandes. **16** Ceulx qui estoient là presens s'esmerveilloient de ce que Robert faisoit malle²⁹ chiere et ne vouloit riens menger*. **17** Tandis que Robert estoit à table, l'empereur advisa ung chien qui estoit soubz la table et estoit blessé d'un autre chien³⁰ qui l'avoit mors, **18** auquel chien l'empereur gecta ung os, lequel os le chien se print à ronger³¹. **19** Quant Robert vit le chien³² tenir l'os, incontinent saillit de la table³³ en laquelle il estoit assis et courut³⁴ vers le chien, et tant fist qu'il print l'os, mais le chien se voulut³⁵ revenger, **20** et illec eussés veu beau deduyt³⁶ et plaisant*, car Robert et le chien tiroient³⁷ chascun [c2v] de son cousté³⁸, et Robert estoit couché par terre qui mengeoit à ung bout de l'os et le chien à l'autre. **21** Il ne fault³⁹ demander se l'empereur et tous ceulx⁴⁰ qui là estoient presens rirent prou* de veoir le desduyt de Robert et du⁴¹ chien, **22** mais toutesfois Robert fist tant qu'il⁴² osta l'os au chien et le commença à ronger⁴³, car il estoit agravé de fain pource qu'il avoit esté long temps sans menger. **23** L'empereur, qui⁴⁴ regardoit toutes ces choses, congnoissant que Robert avoit grant fain, alors gecta à ung autre chien ung pain tout entier, **24** mais⁴⁵ incontinent Robert⁴⁶ luy osta* et puis le rompit et en donna au chien, ainsi que raison estoit, car par le chien il avoit eu ledit pain. **25** L'empereur commença tresfort à rire quant il vit cela⁴⁷ et puy dist à ses gens : **26** « Nous avons ceans le plus nouveau fol et le plus vilain que je vis oncques de ma vie, **27** qui⁴⁸ oste ainsi le pain aux chiens pour le menger, pour⁴⁹ quoy l'on⁵⁰ peult bien congnoistre sa folie. **28** Je croy qu'il⁵¹ ne prent ne menge⁵² riens sinon par le moyen des chiens. » **29** Et affin que Robert peust menger son saoul, tous ceulx de chieulx* l'empereur donnoyent⁵³ en⁵⁴ grant habondance à menger aux chiens de l'empereur, et tant eurent à menger que

²⁷ MC, B, T : on

²⁸ MC, B : p. et asses v. et v. ; T : pain et v. e. v.

²⁹ B : mauvaise

³⁰ MC, B : c. lempe | reur luy getta vng os lequel le chien commença a fort r.

³¹ ronger (MC : ronger ; B, T : ronger)

³² MC, B : chien qui tenoit los i.

³³ MC, B, T : t. et c.

³⁴ MC, B : courut droit au chien et tant fist robert quil | p.

³⁵ MC : vonloit ; B : vouloit

³⁶ MC, B : desduyt car r.

³⁷ MC, B : tenoient

³⁸ MC, B : coste ledit os et r.

³⁹ MC, B : fault pas d.

⁴⁰ MC, B : ceulx qui estoient assis a la ta | ble r. fort de v. ; T : ceulx qui la | estoient r. fort de v.

⁴¹ MC, B : dudyt

⁴² MC, B : quil osta ledit (MC : ledit) os au chien et com | menca incontinent fort a le ronger (B : et le ronger) il e. a.

⁴³ ronger (MC : ronger ; B, T : ronger)

⁴⁴ MC, B : qui congneut que robert a. g. f. gecta

⁴⁵ MC, B : m. tout i.

⁴⁶ MC, B : robert le | luy o. ; T : robert luy o.

⁴⁷ MC, B : c. et d.

⁴⁸ MC, B : qui a ainsi oste le p.

⁴⁹ MC, B : pour ce on peult facilement c.

⁵⁰ MC, B, T : on

⁵¹ MC, B : quil ne m. r. sinon ce quil oste aux c.

⁵² T : menge s.

⁵³ donnoyent... pourmener par] MC, B : d. a manger ausditz chiens affin que robert se saou | last Apres robert se commença a promener p.

Robert fust saoul. **30** Puis après Robert se commença à pourmener par la salle tenant⁵⁵ en sa main ung baston⁵⁶, duquel il frapoit contre les bancz et murailles come s'il fut fol ; **31** et en ce pourmenant par celle salle il vint trouver⁵⁷ une porte par laquelle l'on entroit en ung beau verger auquel avoyt une belle fontayne et claire, laquelle decouroit⁵⁸ par dedens ledict verger, à laquelle Robert, qui avoit grant soif⁵⁹, alla boire son saoul. **32** Quant la nuyt s'aproucha, Robert se tint près⁶⁰ dudict chien, et tousjours le suyvoit quelque part qu'il allast. **33** Le chien, qui avoit à coustume de coucher soubz⁶¹ ung degré, là s'en alla coucher ; **34** et Robert, qui ne sçavoit⁶² où il devoit gesir⁶³, au plus près dudit chien s'en alla coucher pour dormir illec celle nuyt. **35** L'empereur, qui tout cella regardoit, eut pitié [c3r] de⁶⁴ Robert et commanda⁶⁵ à luy apporter ung lict et qu'il fust couché⁶⁶ bien adroit. **36** Lors incontinent deux serviteurs⁶⁷ apporterent ung lict, mais Robert ne voulut que le lict demourast, mais fist signe* qu'on le retournast, **37** et ayma mieulx coucher sur la terre⁶⁸ dure que sur le lict qui estoit bien mol, et adonc Robert fist signe à ceulx qui là estoient qu'ilz s'en retournassent, **38** dont l'empereur s'en esbahissoit fort, et de rechief commanda qu'on apportast de paille grant foison pour mettre soubz Robert, laquelle fut incontinent apportee⁶⁹ ; **39** et tantost Robert, qui estoit las⁷⁰, travaillé et rompu, se coucha pour soy dormir et reposer. **40** Or* pensés⁷¹ et considerés quelle vertu de pacience il⁷² avoit en Robert : **41** car celluy qui par avant avoit à coustume⁷³ de⁷⁴ coucher en lict mol et bien encourtiné et en lincieux prins et deliés, en chambre⁷⁵ bien paree et tapissee, **42** et avoit à coustume de boire vins⁷⁶ et beuvraiges⁷⁷ delicatz et frians et menger viandes exquises ainsi que à son estat appartenoit⁷⁸, **43** estoit venu à tant qu'il luy failloit boire et menger, coucher et lever avecquez les chiens, comme avés ouy*. **44** Chescun le

⁵⁴ T : a

⁵⁵ T : t. *vng baston en sa main de quoy il fra\poit sus les bancz et sus les m.*

⁵⁶ baston... Quant la nuyt] MC, B : b. *de quoy il frapoit sur les bancz comme\ vng fol Et vint trouver vng huys par lequel on entroit en (B : au) ver\gier fort plaisant auquel vergier a. vne b. f. c. (B : vne belle clere fontaine) laquelle d. par ledit v. et lors robert qui a. g. | s. y beut son saoul Q. la n.*

⁵⁷ T : *trouver vng huys par lequel on e.*

⁵⁸ T : *couroit*

⁵⁹ T : s. *il ala b.*

⁶⁰ MC, B : p. *desditz chiens et les suyvoit ou quilz allassent Le c.*

⁶¹ MC : s. *vngz degrez la*

⁶² T : *savoit ou d.*

⁶³ MC, B : g. *au et\ plus pres (B : et au plus pres) d. c. alla dormir c. n.*

⁶⁴ MC, B : *dudit*

⁶⁵ MC, B, T : c. *luy*

⁶⁶ MC, B, T : c. a.

⁶⁷ MC, B : *serviteurs luy a.*

⁶⁸ terre... soubz Robert] MC, B : t. *que sur le lict mol\ dont l'empereur (MC : l'emperer) fut fort esbaly et derechief commanda que\ on luy apportast a grant foison de paille pour mettre des\ soubz r.*

⁶⁹ T : *portee*

⁷⁰ MC, B : *las et tranaille se coucha pour d.*

⁷¹ MC, B : *penses quelle v.*

⁷² MC, B : *il y a.*

⁷³ T : a. *de avoir en Robert [c5r] avoit en Robert car celluy qui par auant avoit acoustu\ me de c. en*

⁷⁴ T : *de coucher en chambre bien encourtinee et en lict*

⁷⁵ T : *chambre et paree bien t.*

⁷⁶ MC, B : *vins aus\ sy breunaiges delicieux et manger de toutes bonnes exqui\ ses ainsi comme a son e. a.*

⁷⁷ T : *brunaiges delicatifz*

⁷⁸ MC, B, T : *appartenoit il e. v.*

souloit appeler monseigneur en luy faisant honneur et⁷⁹ grande reverence comme le plus craint⁸⁰ qui fust sur la terre⁸¹ ; **45** alors chescun l'appelloit fol⁸² et se mocquoit⁸³ de luy et nul de lui ne tenoit compte*. **46** Helas ! Quelle douleur devoit avoir Robert quant il estoit contraint⁸⁴ à telles choses souffrir et endurer ! **47** Mais à ung homme⁸⁵ qui a hault couraige riens⁸⁶ ne luy est impossible, et à ung homme pacient on ne luy sauroit faire injure, ne⁸⁷ homme qui est remply de vertu ne peut estre deceu⁸⁸. **48** C'est grant prouffit et merite à l'omme de souffrir et porter en pacience les injures et opprobes lesquelz à tort luy sont faitz en ce monde, **48** car en l'autre il obtient la grace de Dieu et bien souvent en accroissent en luy vertus. **50** *Quia*⁸⁹ *ignominia virtutem acuit.* **51** En⁹⁰ tel estat ainsy que avés peu entendre⁹¹ cy devant vesquit Robert grant temps ; **52** et le chien*, qui congnoissoit que pour l'amour de Robert on luy donnoit [c3v] plus à menger qu'on n'avoit à coustume, et aussi que pour l'amour de Robert nul ne luy faisoit mal, **53** ledit* chien se print⁹² à aymer Robert tresfort et à toute heure luy faisoit feste et chere.

⁷⁹ MC, B, T : et r.

⁸⁰ MC, B : craint Alors c.

⁸¹ T : ter | re et a.

⁸² T : follet

⁸³ MC, B : m. on de luy et nul | ne tenoit compte de luy. H.

⁸⁴ MC, B : c. de t. ; T : c. t.

⁸⁵ MC, B, T : h. de h.

⁸⁶ MC, B : r. ne luy | peult nuyre et a vng h.

⁸⁷ MC, B : ne celluy q.

⁸⁸ estre... Quia] MC, B : estre de | ceu et quant lomme soeuffre tribulation en ce monde tant plus | de merites a il en laultre Q.

⁸⁹ T : Or i.

⁹⁰ En... chiere.] MC, B : En tel estat (MC : estar) fit robert sa penitence et tousjours lon donnoit | plus de viandes (B : viande) au chien quil nen scauoit manger affïn que | robert se saoulast.

⁹¹ T : attendre v.

⁹² T : print a l'aimer t.

XXV. *Comment Robert fist baiser le cul de son
chien à ung juif qui disnoit avec l'empereur**.

(v. 652-680)

1 Or advint ung jour que l'empereur tenoit¹ grant court à Romme, à laquelle il avoit fait assembler plusieurs grans et puissans hommes, entre lesquels² avoit ung juif tresriche et puissant qui estoit recepveur³ de la plus grande partie de la terre⁴ de l'empereur. 2 Et quant chescun fut assis à table, Robert⁵, qui tenoit son chien entre ses bras et cheminoit par la salle contrefaisant le fol ainsi qu'il avoit à coustume, vint⁶ auprès du juif et le tyra par derriere. 3 Le⁷ juif, qui sentoit que l'on⁸ le tyroit par derriere, incontinent se retourna pour veoir que c'estoit ; 4 mais Robert⁹, <qui> avoit appareillé le cul de son chien et lui avoit la queue levee, incontinent¹⁰ il fist baiser le cul du chien audict¹¹ juif. 5 Alors chescun se print à rire¹² du juif, ducz, comptes, barons¹³ et chevaliers* ; 6 le juif, qui congnoissoit qu'on se mocquoit de luy, en eut tresgrant despit, mais il n'en fist aultre semblant¹⁴ ne compte¹⁵ pour celle heure. 7 Après cela, Robert laissa aller son chien par¹⁶ la salle, mais¹⁷ incontinent ledict chien saillit sur la table 8 et tant aux dens que aux piedz il fist tomber tout ce qui¹⁸ estoit sur¹⁹ la table, nappe, pain²⁰, tasses et sallieres*. 9 À telz jeux passoit Robert son temps sans mot dire ainsi qu'il luy avoit esté enjoint par²¹ le saint hermite son confesseur ; 10 ainsi faisoit Robert sa penitance²² à luy enjointe. 11 Toutesfoys, sans faire à nulluy gravance ne desplaisir aulcunement, tousjours pensoit Robert à faire quelque esbatement²³

¹ MC, B : *t. grant com* | *pte des seigneurs de romme et y tenoit court a l.*

² MC, B : *l. y a.*

³ MC, B : *r. quasi de la p.*

⁴ MC, B : *t. imperiale Et q.*

⁵ MC, B, T : *robert t.*

⁶ MC, B, T : *v. audenant d.*

⁷ *Le juif... Alors chescun*] MC, B : *Le iuif (MC : inif) se retournant pour regar|der que cestoit lors robert tenoit la queue de son chien levee|et luy fit baiser le cul dudit chien A. c.*

⁸ T : *on le ty|roit i. s.*

⁹ T, R : *robert a.*

¹⁰ T : *incontinent f.*

¹¹ T : *au*

¹² *rire... eut tresgrant*] MC, B : *qui la estoit de quoy le iuif e. t. ; T : rire Ducz c.*

¹³ T : *barons|chevaliers et autres. Le iuif*

¹⁴ MC, B : *s. Apres robert l.*

¹⁵ T : *c. pour le present. |A.*

¹⁶ T : *parmy*

¹⁷ MC, B : *mais le chien incontinant s.*

¹⁸ *qui... quelque esbatement*] MC, B : *q. estoit sur la table|et robert y passoit son temps s. m. d. comme lermite luy a|voit enioinct Toutesfois sans faire a nully desplaisir pen|soit tousours a faire q. e.*

¹⁹ T : *dessus*

²⁰ T : *pain et s. A t.*

²¹ T : *par lermite s. c.*

²² R : *p. laquelle luy avoit esté e.*

²³ *esbatement... Si advint*] MC, B : *pour rire et pas|ser son temps et aussi pource quil veoit que lempereur et tous|ses gens y prenoient plaisir|Comment robert contrefaisant le fol et lenraige bou|ta vne royne au mylieu de la fange et luy gasta ses habille|mens et comment il bouta le chat dedans la chaudiere du|quel chat orres merueilles|Or a. ; T : pour rire et pour passer son temps et|aussi pource quil veoit que lempereur et ses gens pre|noyent plaisir a le veoir et ouyr car tousjours il le fai|soit rire|Comment Robert bouta vne roine dedans la fange|et comment il mist le chat dedans la chaudiere|Si a.*

pour passer le temps*. **12** Si²⁴ advint ung jour que l'on²⁵ menoit une royne* à l'eglise pour espouser, laquelle estoit²⁶ richement paree²⁷ et vestue et avoit sur elle de riches joyaulx²⁸ ainsi que à royne appartient, acompaignee²⁹ de [c4r] plusieurs nobles et puissans hommes, dames et damoiselles. **13** Robert, qui³⁰ vit celle royne ainsi paree³¹, si l'ala prendre par la main et puis après³² la va mener en la plus grande fange qui fust en toute la rue et la fist tomber, tellement qu'elle en fut toute soillee ; **14** et puis s'enfouyt la gueulle toute ouverte et criant comme ung fol et riant, portant sa massue³³ sur son col, et s'en alla tout droit bouter dedens la³⁴ cuisine, en laquelle celle royne avoit fait appareiller le disner des noces. **15** Et quant il fut³⁵ là arrivé, sans guaires³⁶ sejourner, il print ung chat qui là estoit et le getta tout vif en une³⁷ grande chaudiere en laquelle cuysaient les viandes du³⁸ disner. **16** Cella fait, incontinent fut raporté à l'empereur, lequel en rist moult et aussi firent ceulx qui estoient avecques luy. **17** Ainsi fut Robert³⁹ longuement par la cité de Romme contrefaisant le fol et le muet⁴⁰, combien qu'il ne le fust pas, mais i l'avoit de commandement, ainsi que dessus est dit, pour sa penitance parfaire : **18** car en tel estat fut Robert sans mot dire et sans boire vin jusques à ce que sa penitance fust acomplye, **19** et aussi il ne mengoit sinon⁴¹ ce qu'il pouoit⁴² oster aux chiens, ne ne couchoit en lit mais⁴³ tant seulement gesoit sur ung peu de paille avec les chiens. **20** Il souffroit⁴⁴ moult d'ennuy, peine et travail en menant telle⁴⁵ vie ; **21** et quant il pleut à Dieu l'appeller et luy faire assavoir qu'il avoit assés souffert, il fut exaulcé et eslevé en honneur et magnificence⁴⁶ plus que jamais n'avoit esté, et fut aymé et tenu chier de toutes gens ; **22** car là où il souloit estre haÿ de tout le monde, alors il fut prisé et⁴⁷ aymé de tous plus que jamais n'avoit esté*, qui est une chose⁴⁸ fort miraculeuse*, comme cy après pourrés veoir et entendre clerement*.

²⁴ MC, B : Or

²⁵ T : on

²⁶ MC, B : e. moult r. paree et si a.

²⁷ T : paree et a.

²⁸ MC, B : ioiaux tout ainsi | que a vne r. a. acompaignee de toute la nobles | se du pays comme seigneurs et barons et cheualiers dames | et d.

²⁹ T : acompaignie de plusieurs p.

³⁰ MC, B, T : qui la vit a.

³¹ MC, B : paree la vint p. p.

³² MC, B, T : apres lamena en

³³ MC, B : maistresse

³⁴ T : sa

³⁵ T : fut a.

³⁶ MC, B, T : gue | res atendre il print ung chat et le g.

³⁷ MC, B, T : vne c.

³⁸ T : pour

³⁹ MC, B, T : r. par la

⁴⁰ muet... dessus] MC, B, T : muet ainsi que d.

⁴¹ MC, B, T : fors

⁴² pouit

⁴³ MC, B, T : m. seulement sur

⁴⁴ MC, B : souf | frit

⁴⁵ MC, B, T : celle

⁴⁶ MC, B, T : magnifique

⁴⁷ MC, B, T : et honnoure p.

⁴⁸ MC, B, T : chose m.

XXVI. *Comment le seneschal de l'empereur
assembla grant nombre de Sarrazins pour faire
guerre à l'empereur pource qu'il ne luy voulut¹
donner sa fille en mariage. (v. 681-700)*

1 En ce temps² Robert estoit à Romme faisant sa penitance dure et aspre, laquelle estoit achevee ainsi [c4v] qu'il plaisoit à Dieu, lequel prent pitié et compassion de son povre pecheur quant il se retourne à luy de bon cueur en lui demandant pardon de tous ses pechez. **2** Robert, qui estoit purgé de tous ses vices et delictz et³ en lieu d'iceulx estoit aourné de⁴ moult belles vertus⁵, avoit demouré à Romme⁶ par l'espace de sept ans ou environ* faisant sa penitance, ainsi⁷ comme dessus vous avéz ouy, **3** contrefaisant le fol et le muet en la maison de l'empereur*, lequel avoit une tresbelle fille, laquelle si estoit muette⁸ ne jamais elle n'avoit parlé*. **4** Et non obstant* ce qu'elle estoit muette, le⁹ seneschal* de l'empereur, qui estoit ung puissant homme, l'avoit faicte plusieurs foiz demander et la vouloit avoir à femme ; **5** mais l'empereur, congnoissant qu'il eut fait honte à son lignaige*, ne¹⁰ s'i voulut consentir ne acorder, de laquelle chose le seneschal¹¹ fut yré¹² et malcontent contre son seigneur l'empereur et en eut grant despit en son cueur contre l'empereur et se pensa en luy mesmes qu'il luy feroit guerre et dommaige. **6** Si commença ledict seneschal à assembler gens à grant puissance pour mener grant guerre à l'empereur¹³ son seigneur, car il luy sembloit bien que par¹⁴ sa force et prouesse il conqueroit tantost toute la terre de l'empereur. **7** Si fist ledit seneschal grant amas de Sarrazins et mescreans¹⁵ et atout* sa compaignie vint jusques au plus prés de Romme, **8** et là voulut assieger la cité et tous ceulx qui estoient dedens, de quoy l'empereur¹⁶ fut fort esbahy et entreprins. **9** Et lors il appella ses barons et tous ceulx de son conseil, ensemble toute sa noblesse et chevalerie¹⁷ ; print conseil avecques eulx en leur disant : **10** « Seigneurs¹⁸*, advisés que nous pourrons faire contre ses maudictz chiens Sarrazins qui nous veulent ainsi assieger et faire grant oultraige¹⁹ et vitupere²⁰, **11** dont j'ay si grant douleur que peu s'en fault que je

¹ T : *vouloit*

² MC, B, T, R : *t. que r.*

³ B : *et au l.*

⁴ MC, B, T : *de b.*

⁵ MC, B, T, R : *vertus et | a.*

⁶ MC, B, T : *romme lespace*

⁷ MC, B, T : *a. que dessus a.*

⁸ *muette... Le seneschal*] MC, B, T : *muette le s.*

⁹ MC, B : *le s. q.*

¹⁰ MC, B : *ne se v. c. de l. c.*

¹¹ MC : *l'empereur*

¹² *yre... commença*] MC, B, T : *ire | et en eut grant despit contre l'empereur et se pensa qu'il luy feroit | guerre Si c.*

¹³ MC, B : *l'empereur car*

¹⁴ T : *par f.*

¹⁵ MC, B : *m. et avec sa c.*

¹⁶ T : *l'empereur en fut*

¹⁷ MC, B, T : *c. et p.*

¹⁸ MC, B : *S. que ferons nous de ces chiens*

¹⁹ MC, B : *oultraie dont*

n'enraige, car ilz tiennent desja tout le paÿs en leur subjection et nous destruyront²¹ tous se Dieu par sa grace et misericorde ne nous ayde. **12** Si vous [c5r] prie que trouvons façon et maniere* de les destruyre et que à grant force et puissance les allons assaillir et reveiller affin que nous les gardons mieulx de dormir et sejourner longuement. » **13** Alors tous les barons²² et chevaliers qui là estoient tous d'une alliance et d'ung consentement vont dire à l'empereur* : **14** « Sire empereur, vous avéz parlé sagement, si sommes tous d'acord et tous prestz et appareilléz de deffendre nous et noz droitz, **15** et ferons tant que au plaisir de Dieu tous les ferons mourir de malle mort, et maudiront l'eure que oncquez en ceste terre entrerent. » **16** De la responce des barons fut bien joyeux l'empereur, et incontinent fist crier par toute²³ la²⁴ cité de Romme que tout homme qui sauroit porter armes s'armast **17** et²⁵ mist bien en point pour aller assaillir ces chiens mastins et maulditz* Sarrazins pour les desconfire et ruer jus. **18** Incontinent que²⁶ la crie fut faite, chescun fut prest et en point devers l'empereur de franc couraige pour l'accompaigner, **19** et tous ensemble par belle ordonnance allerent assaillir ces maulditz chiens Sarrazins, et l'empereur mesmement estoit en personne en son ost. **20** Et combien que la puissance de l'empereur et des Rommains fust grande, si eussent ilz esté desconfitz si Dieu ne leur²⁷ eust envoyé²⁸ aide et secours par Robert, lequel Dieu envoya* pour secourir l'empereur et les Rommains.

²⁰ *vitupereur* (R : *vitupere*)

²¹ T : *d. se d.*

²² MC, B, T : *b. c.*

²³ MC, B, T : *tout*

²⁴ MC : *sa*

²⁵ MC, B : *et se | m.* ; T : *et qu'i se m.*

²⁶ MC, B, T : *que le | cry fut fait c.*

²⁷ MC, T : *les*

²⁸ *ennoye* (T : *ennoye*)

XXVII. *Comment Dieu envoya par son ange à
Robert ung cheval blanc et armes blanches et luy
commanda qu'il alast secourir l'empereur et les
Romains.* (v. 701-712)

1 <L>e^{1*} jour que l'empereur et les Romains devoient avoir journee avec les Sarazins² et les gens du senechal, advint, ainsi que Robert alloit à la fontayne*, ainsi qu'il avoit à coustume, boire, laquelle fontayne estoit au jardin de l'empereur, 2 si vint une voix du ciel laquelle luy fut envoyee de par Dieu, et Robert* estant près de ladicte fontayne entendit celle voix parlant tant doucement et disant en ceste maniere : 3 [c5v] « Robert, Dieu te mande et par moy te commande que incontinent³ et sans arrest tu te armes de ces blanches armes et que tu montes sur ce cheval lequel je t'amaine⁴ et, sans plus sejourner⁵, tu t'en ailles⁶ au secours de l'empereur. » 4 Robert ne sceut contredire aux commandemens que l'ange luy fist⁷, et sans faire aucun refus incontinent s'arma⁸ des armes blanches que l'ange lui avoit apportees et monta sur le courcier. 5 La fille de l'empereur, de quoy* avés dessus ouy parler, estoit aux fenestres, par lesquelles on pouoit veoir sur le jardin auquel estoit la fontaine, 6 vit comment Robert s'estoit⁹ deguisé et comment il se estoit armé 7 et, s'elle eust sceu parler, elle l'eut bien revelé, mais elle estoit muette, par quoy ne l'eust sceu racompter ; non obstant, elle ne l'oublia¹⁰ pas, ains bien le retint en son couraige*. 8 Robert, ainsi armé et¹¹ monté comme avés ouy, s'en alla en l'ost de l'empereur, que les Sarrazins tenoyent de bien près : 9 car, se Dieu et Robert n'y eussent ouvréz, l'empereur eust esté desconfit et tous ses gens mis à mort. 10 Mais quant Robert fut là arrivé, il se mist en la plus grant presse des Sarrazins et commença à ferir à dextre et à senestre sur ces dampnés turcz*. 11 Là luy veissés* trencher¹² testes et couper bras et jambes. 12 Il faisoit tomber gens et chevaulx par terre, il ne perdoit pas ung coup que il ne mist à mort ung de ces¹³ maulditz Sarrazins : 13 c'estoit une terrible et merveilleuse chose de veoir ainsi tuer et murtrir à Robert ses ennemis. 14 Et à brief parler*, tant fist Robert par sa force et prouesse qu'il mist en fuite tous les¹⁴ Sarrazins, et tellement ouvra que le champ demoura à l'empereur*.

¹ MC, B : *Se*

² *sarrazias*

³ *incontinent*

⁴ T : *tamaine s.*

⁵ MC, B : *s. et tu ten a.* ; T : *s. que tu ten a.*

⁶ MC : *alles* ; T : *allies*

⁷ T : *dist*

⁸ T : *sarme*

⁹ T : *estoit*

¹⁰ T : *loublie*

¹¹ MC, B, T : *et bien m.*

¹² *trencher* (MC, B, T : *trencher*)

¹³ MC, B, T : *ces s.*

¹⁴ T : *ses*

XXVIII. *Comment, après ce que Robert eut
desconfit les Sarrazins, il s'en retourna desarmer
à la fontayne dessusdicte.* (v. 713-757)

1 Quant le champ et l'onneur de la journee fut ainsi demouré* à l'empereur par l'aide de Robert, tout* armé sur son cheval s'en retourna vers la fontayne, **2** et là se desarma et puis mist ses armes sur son cheval, et incontinent [c6r] s'esvanoit et ne sceut que¹ le cheval ne les armes devindrent, et demoura Robert tout seul. **3** La fille de l'empereur, qui tout cela vit², s'en esmerveilla moult, et l'eut volentiers dit, mais elle ne sçavoit parler³ ne mot dire, car elle n'avoit jamais parlé. **4** Or avoit Robert le visaige tout esgraffiné de quelque coup qu'il avoit receu en la bataille, ne autre mal n'en avoit apporté⁴. **5** L'empereur fut bien joieulx et loua⁵ et remercia Dieu grandement de ce qu'il luy avoit donné victoire sur ces ennemis, et en ceste joye s'en retourna en son palais. **6** Et quant il fut heure de souper, Robert se presenta à l'empereur ainsi qu'il avoit à coustume, contrefaisant tousjours le fol et le muet comme dessus est dit ; **7** et l'empereur, qui volentiers regardoit Robert, congneut qu'il estoit blessé et qu'il avoit le visaige ainsi atourné⁶, cuidoit que⁷ ce luy eussent fait aucuns de ses serviteurs, si se courouça⁸ et dist : **8** « Ceans a mauvaises gens : car, ainsi que avons esté au jour d'uy à la journee, ilz ont batu et mutilé ce povre homme, **9** et mesmement par le visaige, dont ilz ont fait mal et grant peché, car il ne dit ne fait mal à nul homme ne à personne du monde ; **10** il ne tient tort, il est sot⁹, mais il est debonnaire et¹⁰ de si bon affaire que homme pourroit estre, et cuide qu'il doit estre fort. » **11** Lors ung chevalier se print à parler et dist : **12** « Tandis qu'avons esté en la bataille, les gens qui cy sont demourés lui ont fait cela*. » **13** Alors* l'empereur deffendit à tous ces gens qu'ilz ne fussent si hardis de le toucher aucunement, **14** puis se print à interroguer ses chevaliers s'il y avoit nul qui sceut qui estoit le chevalier par lequel ilz avoient esté secourus et sans lequel ilz estoient perdus : **15** « Je* ne sçay, fait l'empereur, quel¹¹ il peut estre, mais se n'eust il esté, nous estions tous¹² honnis et deshonorés ; **16** c'est le plus vaillant et le plus hardi chevalier qu'oncquez je vis : quel qu'il soit, il¹³ a en luy grant hardiesse. » **17** Alors la fille, qui ce entendit, s'aproucha¹⁴ de son pere et luy fist signe que par Robert avoient eu victoire et avoient guagné la journee. **18** L'empereur n'entendoit pas le patois de sa fille, [c6v] ne ce qu'elle vouloit

¹ MC, B : *que le c. ne ses a.* ; T : *que cheual ne ses a.*

² MC, B, T : *vit sesmerueilla m.*

³ MC, B, T : *p. car*

⁴ T : *apportee*

⁵ MC, B, T : *l. dieu*

⁶ MC, B, T, R : *atourne c.*

⁷ MC, B, T : *que l.*

⁸ MC, B, T : *courrouce*

⁹ B : *fol*

¹⁰ MC : *et si de b. a.*

¹¹ MC, B : *que*

¹² MC, B, T : *tous hommes d.*

¹³ MC, B, T : *il|y a en*

¹⁴ B : *sap|prouche*

dire, pource qu'elle ne pouoit parler ne exprimer ses parolles synon par signes, **19** si fist venir la maistresse de sa fille par devant luy pour sçavoir ce qu'elle vouloit dire. **20** La maistresse, qui entendoit bien tout ce que la fille disoit^{15*}, l'exposa à l'empereur en ceste maniere : **21** « La* fille¹⁶, dist la maistresse, veult dire que ce fol a au jour d'uy tant fait que, ce ne fust il*, vous eussiés esté vaincus et eussiés perdu la journee, **22** et que par luy avés eu victoire contre voz ennemis, **23** et que en telle façon il a combatu qu'il¹⁷ a la bataille guaignee, et que les playes qu'il a au visaige il les a receues en la bataille. » **24** Lors l'empereur si se print fort à rire et à¹⁸ soy mocquer de ce que disoit la maistresse, **25** en luy disant que c'estoit une grant folie et grant abusion, et de cela se courrousa l'empereur à ladicte maistresse en disant : **26** « Vous la deusséz enseigner et endoctriner en bonnes meurs, mais vous l'affolléz et guastéz toute ; se vous n'en pensés aultrement, je vous feray doulente et courroucée. **27** Ce seroit grant abusion de penser que ce fol qui est si innocent eust sceu¹⁹ faire une telle vaillance²⁰, veu qu'il n'a force ne puissance. » **28** Lors, quant la pucelle entendit ainsi parler son pere, elle se voulut retraire et s'en aller, ja²¹ soit ce qu'elle sçavoit bien comme la chose estoit advenue ; **29** et sa maistresse semblablement eut grant paour et freour des parolles de l'empereur. **30** Et pourtant²² celle chose demoura en tel estat, jusques à une aultre foiz que le seneschal, lequel avoit esté une fois desconfit, eut fait grant amas de Sarrazins, **31** et vint de rechief assaillir Romme, et vouloit mener dure guerre aux Romains. **32** Et de fait les Romains eussent²³ esté desconfitz ce n'eust esté le chevalier qui aultre foys les avoit secourus, **33** lequel vint au secours de l'empereur par le commandement de l'ange ainsi que à la premiere foiz avoit fait ; **34** et* fist si vaillamment que, pour abreger, il mist tous ces chiens Sarrazins à desconfiture, car il n'estoit homme si preux ne sy hardy qui l'osast attendre, **35** car il menoit tous ces chiens [d1r]²⁴ devant luy comment²⁵ ung <loup fait ung troupeau de brebis>* , **36** de quoy tout le monde s'en esbahyssoit, <car il frappoit sur cel>le chienaille comme ung²⁶ dyable*. **37** Il les tailloit et les detrenchoit comme ung bouchier la chair en la boucherie, **38** car nul n'eschapoit de ses mains tant fust il grant et hardy que alors ne fust mis à²⁷ fin. **39** Chascun des gens de l'empereur prenoit garde à celluy chevalier, mais à la fin, quant la bataille fut finée, nul ne sceut dire que le chevalier devint, **40** fors seulement la pucelle fille de l'empereur, à laquelle il souvenoit de l'autre foiz et se print garde comment Robert se

¹⁵ T : *gysoit*

¹⁶ MC, B, T : *f. ce dist la m.*

¹⁷ MC, B : *quil a guaigne la bataille et q. ; T : facon y a combatu quil\la guaigne la bataille : et q.*

¹⁸ MC, B, T : *a ce m.*

¹⁹ *scenst* (MC, B, T : *scen*)

²⁰ *v. quil* (MC, B, T : *vaillance veu q.*)

²¹ MC, T : *ia soit ce pucelle s. ; B : ia soit ce que la pucelle s.*

²² MC, B, T : *p. cecy demoura en\ tel estat et apres que le s. l. a. e. desconfit eut*

²³ *enssent*

²⁴ Le f. d1 présente une déchirure en haut ; nous reprenons le texte de T.

²⁵ MC, B, T : *comme*

²⁶ MC, B, T : *le*

²⁷ T : *en*

contiendrait, **41** et vit comment il se desarma²⁸ ainsi que²⁹ à l'autrefois il avoit fait, et touteffoiz elle tint secret tout le³⁰ fait, car aultre qu'elle ne l'avoit veu, et de tout ne fut riens sceu jusques à la tierce foiz.

²⁸ *T : desarme*

²⁹ *MC : que a autrefois il ; T : que autrefois il*

³⁰ *B : ce*

XXIX. *Comment Robert guaigna la tierce
bataille, à laquelle furent mis à mort tous les
Sarrazins.* (v. 758-773)

1 <U>ng peu de temps après, l'ost des Sarrazins retourna en plus grant puissance que jamais devant la cyté de Romme, dont mal leur en print, car² ilz y demourerent et moururent tous par ledict Robert* ; 2 mais, premier que l'empereur les allast combatre, il* manda tous ses chevaliers et leur pria que*, se le chevalier³ blanc revenoit, qu'ilz missent⁴ peine de le prendre affin qu'il sceust de quelle nation il estoit, 3 et leur commanda qu'ilz sceussent quelle part il yroit ne dont il viendroit, 4 « car*, se dit l'empereur, j'ay grant desir d'en sçavoir la verité. » 5 Alors les chevaliers respondirent que volentiers le feroyent. 6 Et quant la journee fut venue, ung grant nombre des meilleurs chevaliers⁵ de l'empereur s'en allerent embucher en ung petit boys* pour essayer à prendre le chevalier blanc, 7 mais ilz perdirent leur peine car ilz ne peurent oncques sçavoir dont il vint. 8 Mais quant ilz le virent emmy la bataille, tous saillirent du boys et s'en allerent au secours. 9 Et lors eussies veu* grans coupz donner, harnoiz reluire, trompettes et clarins⁶ sonner pour Sarrazins [d1v] <espouanter, lances⁷ rompre et briser, 10 gens et chev>aulx veissies <aller par terre : c'estoit ung⁸ plaisir à les regar>der. 11 Robert, qui <là estoit venu sur son cheval blanc et blanch>es armes, si se <mist au plus gros de la meslee comme celluy> qui riens ne doub<toit les enne>mys, 12 car depuis qu'il y fut arrivé nul, tant fut hardy, ne l'osoit attendre pour les grans coupz qu'il donnoit, 13 car il frappa là maint horion et fit maint beau coup⁹* de lance et d'espee. 14 Il frappoit d'estoc et de taile, il ne perdoit pas ung coup¹⁰, car à chascun coup qu'il donnoit vous eussiez veu* aller ung de ces chiens par terre. 15 À l'ung coupoit la teste, à l'autre rompoit les rains¹¹, et illec demouroient tous mors. 16 Et pour abreger*, Robert fist tant que les crestiens eurent victoire sur les Sarrazins, car avec ce qu'il frapoit sur ces matins¹², si donnoit il couraige aux Rommains et tousjours les ralioit ensemble, 17 et, de la grant joye que les Rommains avoient de veoir ainsi besoigner Robert entour celle chiennaille, la force leur croissoit. 18 Et tellement besoingnerent avec l'aide¹³ de Robert que tous les Sarrazins furent desconfitz et mis à mort, de quoy l'on mena¹⁴ grant joye par la cité de Romme.

¹ T : en

² MC, B, T : car il d. et | m. p.

³ T : cheual

⁴ MC, B : nussent

⁵ MC, B, T : c. sen a.

⁶ MC, B, T : clarons

⁷ lauces

⁸ B : vng grant p.

⁹ T : coupz

¹⁰ MC, B, T : c. quil | d.

¹¹ MC, B : mains

¹² MC, B : mains

¹³ T : laide de dien | et de r.

¹⁴ MC, B, T : m. ioie p.

XXX. *Comment l'ung des chevaliers de
l'empereur mist le fer de¹ sa lance en la cuyssse de
Robert.* (v. 774-813)

1 <Q>uant la journee fut passee et la bataille finée guaignee², chascun s'en retourna en son hostel, et Robert s'en voulut retourner à la fontayne dessusdicte pour soy desarmer come il avoit à coustume ; 2 mais les dessusditz chevaliers, qui³ estoient retournés embucher au⁴ boys dessusdict, saillirent tous ensemble sur Robert en luy disant⁵ : 3 « Seigneur chevalier, parlés⁶ à nous, dictes nous s'il vous plaist qui vous estes⁷, de quel paÿs ne de quelle contree. » 4 Quant Robert les ouyt ainsi parler, il fut tout esbaÿ et se print à picquer son blanc cheval contrevail* et à⁸ fuyr, affin qu'il ne fust congneu et descellé ; 5 et tant fit qu'il eschappa aux chevaliers, ne nul d'eulx ne peust sçavoir que Robert devint, fors ung le quel le suyvit de prés tenant une lance en son poing, de laquelle il le frappa en la [d2r] cuyssse tellement que le fer demoura⁹ dedens la playe. 6 Mais pourtant ne peut il sçavoir¹⁰ ne congnoistre* qui estoit le chevalier aux armes blanches, ains luy eschappa Robert, 7 et fit tant qu'il vint à la fontaine et illec se desarma et mist ses armes sur son cheval, ainsi qu'il avoit à coustume, et tantost¹¹ après ne sceut que devint ne cheval ne lance¹² ne¹³ les armes, ains demoura là tout seul, navré de la lance dont il sentoit grant douleur. 8 Et incontinent tira luy mesmes le fer de sa cuisse et le mussa entre deux pierres vers la fontaine. 9 Le povre Robert ne sçavoit où aller pour adouber sa playe, de paour qu'il ne fut congneu, si se¹⁴ mist luy mesmes à l'adouber et print de l'erbe et¹⁵ la mist dessus, 10 et puis amassa grant quantité de mousse¹⁶, de laquelle il envelopa sa plaie tout autour au mieulx qu'il peut affin que l'aer n'entrast dedens*. 11 La fille de l'empereur, laquelle estoit aux fenestres, veoit tout cela et bien le nota ; 12 et* pource qu'elle congneut Robert estre beau et vaillant chevalier et hardy*, et avoit veue sa maniere d'armer et desarmer, 13 elle le mist tant en son cueur que ce fust merveilles et commença fort à l'aymer. 14 Or ne sçavoit homme vivant qui estoit le chevalier aux armes blanches. 15 Quant* Robert eut bien adoubé sa playe, il s'en vint à la court pour avoir à souper, 16 mais il clochoit fort pour le coup qu'il avoit receu, non obstant qu'il se gardoit de clocher le plus qu'il pouoit, car il sentoit cent mille foiz plus

¹ MC, B : de la l. ; T : en la c.

² T : g. et c.

³ MC, B, T : qui se estoient r.

⁴ aux (MC, B, T : au)

⁵ T : disans

⁶ B : p. a nous et nous dictes s. v. p.

⁷ T : e. ne de q. p.

⁸ MC, B : a fouir quil ne f.

⁹ MC, B, T : d. en la p.

¹⁰ MC, B, T : s. (T : scauoit) qui

¹¹ MC, B, T : t. ne scent que (T : quil) d.

¹² T : lomme

¹³ MC, B, T : ne (T : les) armes Et i.

¹⁴ MC, B, T : le

¹⁵ MC, B, T : et m.

¹⁶ mousse... autour] MC, B, T : mousse laquelle il e. (MC, B : tout) a.

grant douleur qu'il ne monstroit*. **17** Tantost après arriva le chevalier lequel avoit blessé Robert et commença à compter à l'empereur comment le chevalier leur estoit eschappé et comment¹⁷ il l'avoit blessé, de quoy il estoit fort courroucé et disoit* : **18** « Je croy que ce soit chose spirituelle et non pas mortelle, car il ne dit mot ne, pour beau parler que je luy aye sceu dire¹⁸, il ne m'a oncques voulu parler ne respondre mot. **19** Je prie à Dieu qu'il le vueille reconforter¹⁹* en quelque lieu qu'il soit, car je suis seur qu'il est fort blessé. **20** Mais, sire²⁰ empereur, je vous diray que vous ferés, se m'en voulés croire et se voulés sçavoir en brief temps [d2v] qui est le chevalier aux armes blanches : **21** que* vous faicés cryer par toutes voz villes, cités et chasteaux que, s'il y a chevalier qui aye blanc cheval et blanches armes, qu'il²¹ vienne par devers vous ; **22** et aussi²² qu'il apporte le fer de la lance de laquelle il a esté blessé en la cuisse et qu'il monstre la playe, que vous luy donnerés vostre fille à femme, et avec ce luy²³ donnerés la moytié de vostre empire. » **23** Quant l'empereur entendit ainsi parler le chevalier, il fut bien joyeux et dist qu'il avoit tressaigement parlé* ; **24** et incontinent fist²⁴ publier par toute son empire ce que ledict chevalier avoit conseillé.

¹⁷ MC, B : *comme*

¹⁸ MC, B : *d. ne ma o.*

¹⁹ B : *r. q.*

²⁰ MC, B : *s. ie vous diray que ferex se me v. c.*

²¹ T : *quil|viengne tost p. d.*

²² *anssi*

²³ T : *celluy*

²⁴ MC, B : *fist publi|er ce que le c. luy a.*

XXXI. *Comment le senechal se mist ung fer de
lance en la cuisse¹ pour cuyder avoir la fille de
l'empereur en mariage.* (v. 814-850)

1 <L>es cryes de² par l'empereur faictes et publiees vindrent à la notice du traître senechal, qui tant ay moit la³ fille de l'empereur qu'il ne pouoit dormir ne reposer*, et la cuydoit avoir pour femme par son outrecuidance ; 2 et pour l'amour d'elle avoit fait tant de folles entreprinses desquelles tousjours se trouvoit deceu et marry. 3 Et encores⁴ en fist une autre bien grande, comme cy après orrés, car l'on dit communement que qui plus hault monte qu'il ne doit⁵, plus bas descent qu'il ne voudroit*, 4 et n'est riens plus desplaisant à Dieu que orgueil, ne plus nuysable à l'omme, mais qui à Dieu⁶ servir entent, à la fin bon loyer attend. 5 Ledict senechal, après qu'il eut ouy les cries⁷ dessusdictes, il se advisa d'une⁸ grant malice laquelle luy tourna depuis à grant deshonneur : 6 car incontinent il fit sercher ung cheval blanc, lance et armes blanches, et print ung fer de lance, lequel il⁹ se mist en sa cuisse en grant douleur et angoisse ; 7 toutesfois pour parvenir à estre empereur il le souffrit et endura patiemment, et aussi pour avoir la fille de l'empereur, de laquelle il estoit si amoureux¹⁰ que peu s'en faillit qu'il n'enragoit tout vif, 8 dont c'estoit grant folie à luy, car il n'avoit garde de l'avoir¹¹ et aussi¹² c'est grant folie à ceulx qui veullent maintenir [d3r] vie de folles amours, car à fin¹³ mal, douleur et honte leur¹⁴ en vi<e>nt¹⁵. 9 Après cela fait, le senechal fist armer¹⁶ tous ses gens et les fist mettre sur les champs pour l'acompaigner, et tant chevaucha qu'il arriva à Romme à grant honneur et triumphe. 10 Or estoit¹⁷ il bel homme, grant et plaisant, mais il estoit tant fier et orgueilleux que au monde¹⁸ n'avoit son pareil, ne plus cault¹⁹ ne²⁰ plus subtil et malicieux, traître et frauduleux ; 11 il cuydoit bien avoir²¹ par envie et subtilité ce qu'il n'avoit pas deservi et que²² à luy n'appartenoit pas*. 12 En tel estat vint le senechal à Romme, et

¹ MC, B : c. |cuidant a. la f. de l'empereur.

² MC, B, T : de l.

³ MC, B : ladi |cte

⁴ MC, B : e. fit |vne aultre grande comme cy orres car on d. ; R : encores fist |vne bien g.

⁵ MC, B : d. de plus hault tombe q.

⁶ MC : deu ; B, R : dieu ; T : deceu

⁷ MC, B : c. il saduisa dune g. m. laquelle tourna a g. d.

⁸ T : dung

⁹ MC, B, T : il m.

¹⁰ MC, B : a. quasi quil nen (B : en) enragoit t. v.

¹¹ MC, B : lauoit aussi cest f. a c.

¹² T : aussi est g.

¹³ T : f. la douleur et h.

¹⁴ MC, B : l. en peut venir A.

¹⁵ T, R : vint

¹⁶ MC : arriner

¹⁷ T : est

¹⁸ MC, B : m. ny a.

¹⁹ T : hault

²⁰ MC, B : ne |soubtil et

²¹ MC, B : a. la fille par subtile envie ce

²² MC, B : que n'appartenoit pas a luy

sans sejourner se vint presenter à l'empereur²³ en luy disant haultement : **13** « Sire empereur, je suis celluy qui²⁴ si vaillamment vous ay par trois foiz secouru et qui²⁵ tant ay fait mourir de gens pour l'amour de vous. » **14** Lors l'empereur, qui ne²⁶ pensoit point de traïson, luy respondit : **15** « Vous estes moult proudomme²⁷ et hardy, mais par mon ame²⁸, se dit l'empereur, j'eusse bien pensé le contraire, car l'on vous tient pour ung couart²⁹. » **16** Lors le senechal dit tout courroucé : **17** « Sire empereur, de³⁰ ce ne soiés esbahy, car je n'ay pas encores le cueur si failly³¹ que l'on cuide. » **18** Et³² en disant ces parolles, il tira ung fer de lance lequel il monstra à l'empereur³³ et puis descouvrit la³⁴ playe laquelle³⁵ il s'estoit faicte luy mesme en la cuisse. **19** Le chevalier qui avoit blessé Robert estoit³⁶ là present, et quant il vit le fer que le senechal monstroït, il s'en print à soubrire*, car il congnoissoit bien que ce n'estoit pas son fer ; **20** et toutesfoiz, de paour d'avoir debat, il n'osa dire le contraire³⁷, si luy grevoit il bien, mais il ne dist mot jusques qu'il vit bien son point³⁸ comme cy après orrés. **21** Mais nous laisserons à parler de l'empereur et du senechal et retournerons à Robert, lequel gesoit avec les chiens blessé³⁹ à mort ainsi comme dessus avés ouy*.

²³ MC, B, T : *l'empereur* | I. s.

²⁴ MC, B : *qui par troys foiz sy vaillamment vous ay* | s.

²⁵ MC, B : *qui ay fait tant mourir de g.* ; T : *qui ay fait mourir de g.*

²⁶ MC, B : *ny*

²⁷ *pru* | *dons*

²⁸ MC, B : *a. dist l.*

²⁹ MC, B : *c. de quoy le seneschal fut fort marry et dist S.*

³⁰ T : *de rien* | *ne s.*

³¹ B : *f. que cuidez*

³² MC, B : *En ce* | *disant t.*

³³ MC, B : *l'empereur* | *p.*

³⁴ T : *le paye*

³⁵ MC, B : *l. il avoit f. l. m. en la* (B : *sa*) *c.* ; T : *laquelle il se avoit f.*

³⁶ MC, B : *e. en la* | *presence e. q.*

³⁷ MC, B, T : *c. et luy grevoit b.*

³⁸ *point... avés ouy.*] MC, B : *p. mais nous l. cela et retourne* | *rons a parler de robert qui gisoit avec les chiens*

³⁹ *bleesse*

XXXII. *Comment l'ange vint annoncer à
l'ermite que la penitence de Robert estoit accomplie
et qu'il allast à Romme¹ le sercher. (v. 851-864)*

1 [d3v] <O>r^{2*} a Robert long temps servi Dieu, au service duquel par sa franche et liberalle volenté il a enduré plusieurs affaires, peines et tribulations*, et est de present temps que Dieu le reguerdonne³ ; 2 et ainsi qu'il pleust à Dieu, et que le temps fust venu de payer Robert selon sa⁴ deserte et ses biens faitz, il le voulut exaulcer et lever du lict des chiens, 3 auquel il gesoit navré à mort de la lance, ainsi que avés ouy, et faisoit lecher sa playe aux chiens et n'avoit autre medecin, et icellui colloquer et mettre* en grant honneur et haultesse. 4 Le povre Robert ne tenoit compte de luy⁵ plus que d'une beste⁶, ne n'avoit honte de personne, 5 ne aussi n'avoit jamais pensé à avoir la fille de l'empereur à femme, ains tousjours estoit en oraison en priant Dieu qu'il eust pitié de luy⁷ et en plourant de ses pechéz. 6 Si advint ung jour que l'ermite, duquel avés cy dessus ouy parler et lequel avoit confessé Robert et enjoit sa penitence, estoit en son hermitaige et dormoit ; 7 et en dormant⁸ luy vint en vision ung ange lequel luy dit que incontinent⁹ il allast à Romme sercher et enquerir en quel lieu estoit Robert, 8 et luy dit tout ce qui estoit advenu de Robert et qu'il devoit avoir la fille de l'empereur en mariage, 9 et de fait luy desclaira de point en point tout le mistere, dont l'ermite fut fort¹⁰ joyeux*. 10 Et le lendemain au plus matin l'ermite se leva et s'en alla à Romme. 11 Aussi fist le senechal¹¹, qui vouloit avoir la fille de l'empereur¹² : <il> se leva bien matin et s'en alla vers l'empereur, auquel¹³ il demanda sa fille ainsy que promis il avoit en ses cryes, laquelle luy fust incontinent octroyé sans contredit. 12 Quant la fille sceut qu'elle estoit octroyee au senechal, elle cuyda enrager et devenir folle, et incontinent se print¹⁴ à dessirer et à desrompre ses cheveulx et à mener grant dueil ; 13 mais tout ne luy valut riens, car il convint qu'elle fust abillee et atournee comme une espouse tresrichement¹⁵ ainsi que à son estat appartenoit comme fille d'empereur. 14 Son pere l'empereur la print par la main pour la mener au moustier acom[d4r]paigné de plusieurs¹⁶

¹ MC, B, T : romme.

² Or... exaucer] MC, B : Or aduint (MC : admint) que Robert eut l. t. s. d. en\maintes peines et tribulation et dieu voyant la gran\de perseuerence dudit robert le volut recompenser et\ e.

³ T : guerdonne

⁴ T : la

⁵ MC : luy nenplus q. ; B : lui non plus que vne beste et ne auoit b.

⁶ T : b. nanoit b.

⁷ MC, B, T : luy et de ses p.

⁸ MC, B : d. et en faisant son repos l.

⁹ MC, B : i. al\last a r. s. quel l. e.

¹⁰ MC, B : moult

¹¹ MC, B : s. qui la estoit cuidant auoir la fille dudit empereur\ se l.

¹² T, R : lempereur se l.

¹³ MC, B : a. deman\da sa fille ainsi comme il auoit promys en s.

¹⁴ MC, B : a desrompre ses che\ueux et a demener g. d. ; T : se print a se d.

¹⁵ MC : treschierement

¹⁶ MC, B : plusieurs grans\ s.

haultz et nobles seigneurs et barons, dames et damoiselles, **15** mais sa¹⁷ fille ne s'en¹⁸ pouoit resjouyr,
ains alloit grant dueil demenant.

¹⁷ *MC, B : la*

¹⁸ *MC, B, T: se*

XXXIII. *Comment la fille de l'empereur par la
grace de Dieu commença à parler.* (v. 865-907)

1 <Q>uant l'empereur et toute la baronnie qui là estoit¹ assemblee furent en² l'esglise où devoient espouser le senechal et la fille de l'empereur laquelle n'avoit jamais parlé, 2 là demonstra Dieu ung grant miracle pour exaulcer le saint homme Robert, duquel nul ne tenoit compte³, ains chascun se moquoit de luy et le tenoit⁴ pour fol*. 3 Ainsi que le prestre vouloit commencer le divin office⁵ pour espouser la pucelle et le senechal, par la grace de Dieu la fille commença à parler et dist à son pere l'empereur en ceste maniere : 4 « Vous estes bien fol et hors du sens de croire⁶ ce que celluy maudit⁷, enraigé et oultrageulx et orgueilleulx fol vous⁸ racompte, car tout ce qu'il dit ne sont que bo<u>rdes et mensonges* controuuees. 5 Bien est vray que ceans a ung homme saint et devot, que par sa bonté et grant merite Dieu m'a rendue la⁹ parolle, dont je suis grandement tenue à luy ; 6 car¹⁰ il¹¹ a long temps que j'ay sceu et congneu les¹² grans biens et vertus qui en luy sont, et toutesfoiz¹³ jamais nul ne m'en voulut croire pour signe que je sceusse faire. » 7 Quant l'empereur entendit ainsi parler sa fille laquelle n'avoit jamais parlé, il fut tout ravy de¹⁴ joye et congneust que mal alloit et qu'il n'estoit pas vray ce que le senechal luy avoit dit et se pensa qu'il l'avoit villainement tray¹⁵ et deceu. 8 Le senechal, qui ce¹⁶ ouyt, cuyda enrager de dueil et de courroux, et du grant¹⁷ <dueil> qu'il en eust il monta à cheval incontinent et s'enfuyt tout honteux sans espouser ladicte fille, tout yré et courroucé comme felon et hors du sens*. 9 Le pape, qui estoit là present, demanda à la fille qui estoit celluy duquel elle parloit tant. 10 Lors elle mena le pape et l'empereur son pere à la fontayne [d4v] à laquelle Robert s'armoit et desarmoit, 11 et là elle sercha entre les deux pierres où Robert avoit mussé le fer de la lance dessusdicte, et tant sercha qu'elle le trouva ; 12 et quant elle l'eust trouvé, elle demanda la lance de laquelle estoit yssu ledict fer, et incontinent luy fut apportee, 13 et le fer¹⁸ et la lance se trouverent tout ung, car le fer estoit proprement

¹ T : estoient a.

² MC, B, T : a

³ MC, B : c. | et le tenoit chascun pour f.

⁴ T : tenoient

⁵ MC, B : service

⁶ croire... la parolle] MC, B : c. ce que ce maudit seneschal vous | dist car il ne fait que mentir Bien est vray quil y a ceans vng h. s. et d. que par ses merites dieu ma rendue (B : rendu) la p.

⁷ T : m. et oultrageulx

⁸ T : v. dit et r.

⁹ T : ma

¹⁰ MC, B : car il y a long temp | que iay apperceu et

¹¹ T : il y a l.

¹² T : ces

¹³ toutesfoiz... Quant] MC, B : t. desia par plusieurs fois lay dit et | reuele par signes mais iamais on ne men vouloit croire | pour quelque signe ne semblant que ie monstrasse Q.

¹⁴ MC : de ioye c.

¹⁵ MC, B : t. lors le seneschal c. e. et de grant dueil quil eust il va monter a c.

¹⁶ T : cela

¹⁷ grant quil en e. (MC, B, T : grant dueil quil en e.)

¹⁸ T : fer de la l.

joint au boys et le bois au fer aussi bien que se jamais n'eust esté brisee¹⁹*. **14** Puis dit la fille au pape : **15** « Encores il y a aultre chose, car en ce propre lieu a esté trois foiz²⁰* armé celui par qui nous avons esté troys fois deslivrés des mains de noz ennemis, ces maulditz Sarrazins, **16** car j'ay veu trois fois son cheval et ses armes, desquelles par trois foiz je l'ay veu armer et desarmer ; **17** mais je ne sauroie dire bonnement où le cheval alloit ne dont il venoit, ne qui lui bailloit armes et harnois ne à qui il les rendoit, **18** mais tant sçay je bien de luy que incontinent s'en venoit gesir le povre homme avec les chiens. **19** Tout ce que je dy est vray, et ainsi je²¹ demonstroye par signes, mais on ne m'en²² vouloit croire. » **20** Et alors la fille tourna son langage vers l'empereur son pere en lui disant : **21** « C'est celluy lequel a bien gardé et vaillamment deffendu vostre bon droit et aussi vostre honneur, par quoy desormais est raison que par vous soit guerdonné, et s'il vous plaist tous ensemble yrons parler à luy. » **22** Lors le pape et l'empereur et sa fille avec toute la baronnie vindrent vers Robert, lequel trouverent couché au lit des chiens, et tous ensemble le saluerent et lui firent la reverence ; mais Robert ne leur respondit riens.

¹⁹ MC, B, T : *brise*

²⁰ *trois foiz... deslivrés des mains*] MC, B : *troisfois deliure des m.* ; T : *troys* [foys deliures des m.

²¹ MC, B, T : *ie le d.*

²² MC, B, T : *me*

XXXIV. *Comment l'ermite trouva Robert,
auquel il commanda qu'il parlast et que sa
penitence estoit acomplie.* (v. 908-936)

1 <A>donc l'empereur commença à parler à Robert et lui dit : 2 « Vien ça, mon amy, je te prie qu'il te plaise moy monstrer ta cuisse, car je la vueil veoir. » 3 Quant Robert l'entendit parler, il sceut bien pourquoy il le disoit, si fist semblant de ne [d5r] l'entendre point, 4 puis print une paille et commença¹ à la² desrompre entre ses mains comme par mocquerie en soy jouant, 5 et alors fist maintez³ folies Robert pour faire rire le pape et l'empereur, et aussi maint esbatement pour les faire parler et dire quelque chose nouvelle. 6 Et lors le pape commença à parler à Robert et le conjura de par Dieu qui en croix pendit pour racheter l'umain lignage et luy dist : 7 « Je te commande que, se tu as pouoir ne puissance de parler, que tu parles à nous. » 8 Adonc Robert se leva et en contrefaisant le fol donna la benediction au pape. 9 Et en faisant cela, il regarda derriere luy et vit venir l'ermite auquel il c'estoit confessé et lequel le⁴ serchoit. 10 Et aussitost que ledit hermite apparceut Robert, il luy dist à haulte voix, que chescun l'ouyt : 11 « Mon amy, entendés à moy : je sçay bien que vous estes Robert lequel on nommoit le Dyable ; 12 or est maintenant plus agreable à Dieu, car au lieu du Dyable vous aurés nom l'omme⁵ Dieu. 13 Vous estes celluy⁶ par lequel ceste contree a esté delivree des mains des Sarrazins. 14 Je vous prie que, ainsi que avés à coustume⁷, honorés et priéz Dieu lequel m'a icy envoyé, et si vous mande de par moy que d'icy en avant vueilléz parler sans plus contrefaire le fol, 15 car ainsi est son plaisir et volenté, et vous a pardonné et remis tous voz pechés lesquelz le temps passé avés commis, pource que d'iceulx avés fait suffisante penitance. » 16 Incontinent Robert se mist à genoulx et humblement joingnit les mains vers le ciel⁸ en disant : 17 « Souverain roy des cieulx, je te remercie treshumblement puis qu'il t'a⁹ pleu moy pardonner mes offencez et mes pechéz ; loué soyes tu et honoré. » 18 Quant la fille et tous ceulx qui là estoient presens entendirent le beau parler et doulx lengaige de Robert¹⁰, ilz furent tous esmerveillés, car alors Robert leur sembla si¹¹ beau, doulx et gracieulx, et aussi beau corps et bien fourny que c'estoit une chose merveilleuse à veoir et regarder. 19 Adonc l'empereur luy voulsit donner sa [d5v] fille à¹² mariage pour les grans biens et vertus lesquelz il congnoissoit estre en luy*. 20 L'ermite

¹ *commenca*

² *MC, B, T : le*

³ *T : mainte | folie r.*

⁴ *T : il*

⁵ *MC, B : lomme de d.*

⁶ *MC, B, T : c. mesme par | l.*

⁷ *B : a. que vous h.*

⁸ *B : ciel d.*

⁹ *MC : ta | pleu (B : a) m. ; T : ta pleu de moy p.*

¹⁰ *Robert... leur sembla] MC : robert il s. ; B : robert y leur s. ; T : Robert Il l. s.*

¹¹ *B : si beau si doulx et si gracieulx*

¹² *MC, B, T : en*

qui là estoit ne s'i voulut oncques consentir*, pour quoy tous se despartirent de là et s'en alla¹³ chacun en son hostel.

¹³ B : *allerent* ; T : *alloient*

XXXV. *Comment par le commandement de
Dieu Robert retourna à Romme espouser la fille
de l'empereur.* (v. 937-946)

1 <O>r nous racompte l'histoire que, après ce que Robert eut obtenu pardon de ses pechéz et s'en estoit allé hors de Romme, Dieu luy fist dire par troys foiz et annoncer par son ange qu'il s'en retournast à Romme, 2 et qu'il espousast¹ la fille de l'empereur, laquelle² estoit tant belle, gracieuse, douce et benigne*, et³ si avoit en luy tout son cueur mis, 3 et que d'eulx⁴ deux descendroit lignee de laquelle⁵ tout le paÿs vouldroit mieulx et de laquelle la foy crestienne seroit augmentee et exaulcee. 4 Adonc Robert par le commandement de Dieu s'en retourna à Romme et espousa la fille de l'empereur à grant honneur et triumphe, car vous eussies veu* grant joye demener à l'empereur et à tous ceulx de Romme. 5 Belle feste y eut⁶ et belle assemblee honorable, plaisante et triumpante, car tous demenoient grant joye à la feste ; 6 nul ne se pouoit saouler de regarder Robert, et disoient tous : 7 « Bien sommes tenus à cest⁷ homme, car par luy sommes hors des mains de noz ennemis. » 8 La feste fut grande et dura .xv. jours*, et, après que la feste fut passee, Robert avec sa femme s'en voulut retourner en Normendie pour visiter son pere et sa mere, 9 et demanda congé à l'empereur, lequel luy bailla gens pour l'accompagner⁸ et si luy donna de beaulx et riches dons, or, argent et pierres precieuses*. 10 Et alors Robert et sa femme, bien acompagnés de⁹ chevaliers et de dames et damoiselles, or et argent à grant habondance, print congé de l'empereur et de ceulx de Romme, et se mirent à¹⁰ chemin pour aller en Normendie.

¹ MC : *espousa*

² B : *l. estoit belle et g. d.*

³ B : *et a.*

⁴ MC, B, T : *deulx d.*

⁵ MC, B, T : *l. le p.*

⁶ T : *eut b.*

⁷ MC, B : *cestuy*

⁸ MC, B, T : *l'accompagner si*

⁹ MC, B : *de cheualiers (MC : chenaliers) et de damoyselles*

¹⁰ B : *en* ; T : *au*

XXXVI. [d6r] *Comment Robert avec sa femme
arriverent à Rouen en Normendie à grant
honneur et triumphe**. (v. 947-975)

1 <T>ant chevaucherent Robert et sa femme par leurs journées qu'ilz arriverent à Rouen à grant honneur et triumphe, dont plusieurs furent joyeux de leur¹ venue, 2 car tous ceulx du païs estoient en grant desconfort pource que leur duc, pere de Robert, [d6v] estoit mort et estoient demourés sans seigneur, 3 de quoy ilz estoient² tristes et doulens, car c'estoit ung tressaige prince et de grant renom. 4 Au près de Rouen demouroit ung chevalier tresmauvais, cruel et felon, lequel faisoit à la duchesse, mere de Robert, souffrir plusieurs douleurs, angoisses et tourmens, 5 et lui faisoit plusieurs injures, car il la persecutoit du corps et des biens, et si la vouloit faire bruler. 6 Il n'y avoit baron ne chevalier en tout le païs qui osast contredire³ à luy* : sur chescun vouloit estre maistre et, pour crainte et doubte de luy, nul n'osoit aider ne secourir* à la duchesse. 7 Mais quant Robert fut venu et que chescun⁴ l'eut congneu, alors moult le doubterent et grant joye demenerent et luy firent tresgrant honneur, et disoient les ungz⁵ aux autres : 8 « Nous cuidions qu'il fust mort* ! » 9 Tous les seigneurs et bourgoiz de Rouen s'assemblerent ensemble et en grant triumphe allerent tous faire honneur et reverence à Robert comme à leur souverain seigneur. 10 Et après que tous luy eurent fait et rendu le salut, ilz luy conterent la façon comment le seigneur dessudict traitoit et malmenoit ainsi sa mere la duchesse depuis que le duc son pere estoit mort, et lui reciterent la grant villainie et outrage qu'il lui avoit fait. 11 Quant Robert eut entendu ce que les bourgoiz lui eurent dit, tant de cela que de la mort de son pere, fut fort couroucé, et demena grant dueil, car il cuidoit trouver son pere en vie. 12 Alors il jura par Saint Pierre de Romme que à cedit chevalier feroit guerre mortelle et que, s'il le pouoit tenir, que villainement le feroit mourir come traître et faulx desloial. 13 Incontinent Robert mist gens d'armes en oeuvre pour prendre ce traître, et oncquez ne cessa tant qu'il fut prins, et incontinent sans sejourner fist faire son procéz et fut condempné à estre pendu et estranglé, laquelle chose fut faite. 14 Et ainsi fut la duchesse vengée de celluy faulx et mauvais paillart, qui tant lui avoit fait de peine et de tourment ; 15 et, combien que la duchesse fust bien joyeuse de la mort de celluy traître, si fut elle encores plus joyeuse cent⁶ mille foiz* [d7r] de la venue de son filz, lequel elle cuidoit qu'il fust mort*, 16 car par luy elle fut delivree⁷ de ce traître larron et aussi fut tout le païs de Normendie auquel il faisoit mainte tyrannie⁸ et tenoit tout son gouvernement. 17 Quant Robert et sa mere furent ensemble, il luy commença à compter comment⁹ il

¹ T : leurs venues

² T : e. moult triste et d.

³ MC, B, T : c. | sur

⁴ MC : c. ce cogneut a. ; B, T : c. le cogneut | A.

⁵ ungz

⁶ MC, B : cinq | millesfois

⁷ MC, B, T : d. et a. f.

⁸ MC, B, T : t. Q.

⁹ comment... l'empereur luy] MC, B, T : comment l'empereur l.

s'estoit gouverné à Romme et comment il avoit enduré beaucoup de maulx en faisant penitance, **18** et puis comment l'empereur luy avoit donné sa fille pour femme, **19** et luy en dit toute la maniere¹⁰ et de fait luy compta tout son gouvenement. **20** Quant la duchesse eut entendu ce que son filz¹¹ lui eut dit, commença fort à plourer de la grant pitié qu'elle eut de son enfant, qui avoit souffert tant de peyne et de tourment.

¹⁰ *MC, B, T : m. et luy conta tout son cas Q.*

¹¹ *T : f. ent*

XXXVII. *Comment ung messagier arriva devant
le duc Robert lequel luy dist que l'empereur luy
mandoit qu'il¹ l'allast secourir à l'encontre de son
seneschal. (v. 976-1005)*

1 Pendant² ce que le duc Robert estoit à Rouen à grant triumphe avec sa mere et sa femme en contant de ses adventures, si advint ung jour qu'il arriva ung messagier lequel l'empereur envoioit à Robert. **2** Le messagier estre descendu*, si vint saluer le duc Robert et luy dist : **3** « Seigneur duc, l'empereur m'envoye par devers vous et vous prie que le venés secourir contre ce maudit traître senechal, lequel c'est rebellé contre luy et dit qu'il aura vostre femme par force et³ malgré luy* et vous. » **4** Quant Robert eut ouy ces nouvelles, il fut fort malcontent, et incontinent sans arrester il fist amasser⁴ plusieurs gens d'armes les plus vaillans qu'il sceut trouver en⁵ tout son país de Normendie, et au plus tost qu'il peut se mist à⁶ chemin pour aller secourir l'empereur ; **5** et tant chemina luy et ses gens qu'ilz arriverent à Romme, mais il ne s'i⁷ peut si tost haster que, devant qu'il y fust, le⁸ traître seneschal avoit mis à mort l'empereur, dont ce fut grant dommaige ; **6** et tantost entra Robert⁹ à tout grant puissance dedens Romme, et sans arrester s'en alla tout droit où estoit le senechal, qui desja tenoit Romme en grant subjection. **7** Et quant [d7v] Robert apparceut celluy traître senechal, il commença à l'escrier haultement et fierement en luy disant : **8** « Traître, pas ne m'eschaperas que je puisse, puis que je t'ay trouvé ! **9** De malle heure es icy venu, car jamais n'en retourneras ! » **10** Et puis luy dist : **11** « Tu boutas le fer de ta lance en ta cuisse par tricherie, or deffens maintenant ta vie ! **12** Aussi tu as occis Monseigneur l'empereur par grant traïson, dont de tous tes faitz fault que tu soyes guerdonné selon ta deserte ! » **13** Et en disant ces parolles, Robert par grant yre estraint les dens par maltalent et s'en vint courant contre le senechal, **14** et luy donna si grant coup sur son heaulme qu'il le rompit et luy fendit la teste jusquez aux dens, **15** et puis luy abatit la visiere tellement que la cervelle luy tomba par terre* et tomba le traître seneschal tout mort en la place. **16** Et puis Robert le fist prendre et porter par la cité de Romme en ung lieu propre pour l'escorcher, affin qu'il fust mieulx de luy vengé. **17** Si fist le duc Robert devant tous ceulx de Romme le seneschal escorcher*, et ainsi le fist mourir de malle mort, **18** par quoy l'on peut congnoistre que c'est grant folie de desirer chose qui n'appartient à soy d'avoir* : **19** car, se le senechal n'eust desiré la fille de l'empereur, laquelle ne luy appartenoit pas, il ne fust pas ainsi mort, ains fust tousjours demouré amy de l'empereur*.

¹ MC, B : *quil allast s.*

² MC, T : *Tendant ce q.* ; B : *Tendant q.*

³ MC, B : *et m. v.*

⁴ MC, B : *a. gens*

⁵ MC, B : *en n.*

⁶ B : *en* ; T : *au*

⁷ MC, B : *se*

⁸ MC, B : *le s.*

⁹ MC, B : *r. dedens r.* ; T : *r. a g.*

XXXVIII. *Comment, après que le duc Robert
eut fait escorcher le senechal, il s'en retourna à
Rouen en Normendie. (v. 1006-1016)**

1 Quant Robert, duc de Normendie, eut ainsi fait escorcher¹ le seneschal et mis en paix et en seurté les Rommains, il s'en retourna à Rouen avec toute sa noble compaignie, là où il trouva sa mere² et sa femme, 2 laquelle demena grant dueil quant elle sceut que l'empereur son pere estoit mort ainsi par le traître senechal, mais la duchesse mere de Robert la reconfortoit³ et luy faisoit tous les plaisirs qu'elle pouoit pincer pour la tenir en joyeuseté⁴*. 3 Pour mettre fin à nostre present livre*, nous laisserons le dueil de la [d8r] jeune duchesse et parlerons de Robert, lequel fut en sa jeunesse tant parvers et mauvais, enclin à tout vice et à tout mal sans⁵ que en luy eust aulcune raison et amitié, plus felon que ung lyon, sans avoir nulle misericorde ; 4 et fust depuis comme ung homme saulvage, sans parler comme une beste mue, abstinent et plus arresté que jamais fut homme, et puis fut exaulcé en noblesse et⁶ en honneurs comme cy devant avés ouy*. 5 Robert vesquit longuement avec sa femme et saintement, et eut bonne renommee et fut prisé et aymé de grans et de petis, car il faisoit de chescun bonne justice et tenoit tout son paÿs en bonne paix*. 6 Il eut de sa femme ung beau filz*, lequel fut⁷ nommé Richard et fist avec Charlemaigne plusieurs grans prouesses : 7 il le⁸ aida à croistre et exaulcer la foy crestienne, car sans cesser il menoit guerre aux Sarrazins et les destruisoit, car il ne les pouoit aymer. 8 Il vesquit noblement à⁹ grant honneur et bonne renommee en son vivant par tout son paÿs ainsi comme son pere Robert, car tous deux vesquirent saintement jusques à¹⁰ la fin de leurs jours. 9 Dieu par sa infinie puissance nous doint si bien et si saintement vivre que à¹¹ la fin de noz jours noz ames puissent avec les leurs voller lasus en la gloire eternelle, avecquez¹² tous les benoitz saintz et saintes de paradis. Amen.

Cy finist la vie de Robert le Dyable. Imprimé à Lyon, par maistre Pierre Reberget. L'an mil cinq cens et ung.

¹ T : *esconcher*

² T : *m. et son pere et sa f.*

³ B : *reconforta*

⁴ *ioyensete*

⁵ T : *sans ce q.*

⁶ MC, B, T : *et b.*

⁷ T : *est*

⁸ MC, R : *se ayda a c.* ; B : *le ayda | a c.* ; T : *se ayde a c.*

⁹ B : *en*

¹⁰ MC, B : *en*

¹¹ MC, B, T : *en*

¹² MC, B : *avec tous b.* ; T : *avec tous b. saints de p.*

NOTES AU TEXTE

Prol., rubrique et 1-6 – R étant acéphale, le début du prologue manque. J'ai comblé cette lacune à l'aide de T, le témoin conservant la version la plus proche de R.

Prol., rubrique – Les éditions du XVI^e siècle vont reprendre cette rubrique-*incipit*, amplifiant ainsi le titre du roman (cf. l'Introduction, p. 40).

Prol., 1 – La citation du *De consolacione philosophie* de Boèce et de saint Augustin (prol. 2) constituent un ajout du prosateur ; les deux *auctoritates* faisaient l'objet d'études dans l'école médiévale (PINI 1999, p. 491) ; cf. l'Introduction, p. 58.

Prol., 1 – *commencee, moyenee ne terminee* : le recours aux polynômes est un trait stylistique typique de la prose narrative française des XV^e et XVI^e siècles, qui « relie le style curial et le style narratif » (RASMUSSEN 1958, p. 36) ; ici, il s'agit d'un triplet à la « forme d'une *gradation* » (*ibid.*, p. 50) détaillant, dans une sorte d'énumération (LORIAN 1973, p. 110-111), les phases de l'écriture. Le DMF enregistre deux exemples de ce triplet (s.v. *Moyenner*, dans la chanson de geste *Hugues Capet*, ca 1358, et dans *Le livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquant*, 1406-1409) ; en ce qui concerne les 'mises en prose', dans le prologue de la *Geste du Chevalier au Cygne*, qui date de ca 1465-1473, on lit : « confiant en l'aide de celui sans lequel aucune euvre ne peult avoir commencement, moyen ne fin loiaibles ne meritoires [...] priant tres humblement qu'i lui plaise me donner grace et puissance de commencer, moyenner et finir icelle translacion et descripcion historique » (*Nouveau répertoire* 2014). Le prosateur pourrait avoir inséré ce polynôme à partir du verbe *conclurre* contenu dans la source (éd. BREUL, v. 4).

Prol., 2-6 – Cette longue phrase illustre bien ce que l'on définit l'*imbrication* (LORIAN 1973, p. 141-143) : découlant du « besoin profond de logique, qui exige qu'on établisse constamment – à la rigueur, qu'on invente – des rapports entre les faits ». Cet « emploi étendu des *propositions subordonnées* » (RASMUSSEN 1958, p. 34) est une des marques de l'« orientation curiale » reconnue à la prose du XV^e siècle (*ibid.*, p. 32). Dans notre cas, la phrase se compose de : quatre ou cinq relatives (*que premierement il ne passe ; laquelle j'entens ; qui icelle lyront ; que l'ange Gabriel... luy a pporté ; qui d'icy en avant lyront* ; MARTIN – WILMET 1980, § 84-86 et LORIAN 1973, p. 223-231), deux complétives (*que je... puisse ; que ainsi le facent* ; MARTIN – WILMET 1980, § 74-82), deux comparatives (ainsi que dit saint Augustin ; ainsi que... pourrés congnoistre ; MARTIN – WILMET 1980, § 394-396), une causale (*pource que nous aultres humains pecheurs ne*

pouons ; MARTIN – WILMET 1980, § 371), deux finales (*affin que à icelle Vierge Marie plaise ; pour... entendre et retenir* ; MARTIN – WILMET 1980, § 380), une incise (*c'est « Ave Maria ! »*) et une coordonnée (*et aussi car l'ystoire cy après escripte... a esté... conduyte* ; MARTIN – WILMET 1980, § 463 et 468). La principale, d'autre part, est introduite par la formule « au commencement de mon traictie », sorte de reprise de l'incipit du prologue.

Pro., 2 – *avoir ne obtenir* : le doublet est composé de deux synonymes, coordonnés par la conjonction *ne* ; l'ordre de présentation des deux verbes serait déterminé par leur longueur, le mot court précédant l'autre.

Pro., 3 – *car* : cet emploi *car* au sens de 'parce que' tend à disparaître au XV^e siècle (MARTIN – WILMET 1980, § 468).

Pro., 3 – *a esté par le merite de la glorieuse Vierge Marie miraculeusement conduyte* : cette expression ne se lit pas dans le *Dit*. La Vierge Marie ne joue pas de rôle dans l'histoire de Robert le Diable ; l'emploi de l'adverbe *miraculeusement* semble renvoyer précisément à cette réécriture (éd. PARIS – ROBERT 1881 [1966]), ce qui pourrait faire penser que le prosateur connaissant la pièce du XIV^e siècle (cf. l'Introduction, p. 58).

Pro., 4 – *impetrer* : les dictionnaires consultés (voir le Glossaire) enregistrent les deux verbes *impetrer* et *empetrer* ; à côté des autres éléments déjà relevés, le choix du latinisme (*impetrare*, 'obtenir, parvenir à') confirme l'orientation curiale et savante du prologue.

Pro., 4 – *prouffit et salut* : ce couple coordonné présente en première place un hypéronymes ('bénéfice'), dont l'acception est précisée par le deuxième mot ('fait d'être sauvé de l'état de péché') ; le mot *prouffit* se lit dans la source sous forme d'adjectif (*proffitable*, v. 5 ; les renvois aux vers se réfèrent à l'éd. BREUL).

Pro., 4 – En introduisant le verbe *lire*, le prosateur efface la référence à l'oralité dans la source (« Que tous qui l'orront puisse estre proffitable », v. 5) ; cf. l'Introduction, p. 58-59.

Pro., 6 – *priant et suppliant* : cas de gradation rendant « l'expression plus intense » (RASMUSSEN 1958, p. 50). Le verbe *prier* pourrait venir de la source : « pri à sa douce mere » (v. 3).

Pro., 6 – *lyront ce present livre* : ultérieur renvoi à la lecture, du cru du prosateur, qui forme une répétition redondante, et donc un pléonasme. La référence au *livre* revient encore une fois, à la fin de la même phrase.

Pro., 7 – *sens et raison et entendement* : sémantiquement, les trois mots ont tous presque la même signification ('jugement', faculté de juger', DMF, s.v. *Entendement*, *Raison* et *Sens*), leur ordre forme un crescendo rythmique (une, deux et quatre syllabes).

Pro., 7 – *au hyen duquel il est lyé* : figure étymologique créée par contiguïté étymologique des deux mots.

Prol., 8 – *vous orréz parler* : le prosateur maintient ici la fiction d'oralité, en reprenant de la source le verbe *oïr* (v. 15), qu'il accompagne du verbe *parler*.

I, titre – *declaration* : ce substantif, repris sous forme de verbe dans I, 1, fait partie du vocabulaire propre au langage de chancellerie et à la terminologie juridique.

I, titre – Cette rubrique reprend les premières lignes du chapitre, mais en ignore de fait le contenu, à savoir la présentation du duc et le mariage de celui-ci avec la fille du duc de Bourgogne.

I, 1 – *en la cité de Rouen, au pays de Normendie* : dans la source on lit : « Il fut né à Rouen » (v. 16) ; le prosateur complète donc la donnée géographique de son modèle.

I, 1 – *terrible et espouantable* : ce doublet est passé dans la rubrique précédant le prologue.

I, 1 – Comme le remarque Jens Rasmussen, « les romans ont souvent une mise en marche lente et circonstanciée » : « aussi bien le début que la fin sont couramment annoncés par des indications spéciales » (RASMUSSEN 1958, p. 68). Notre texte s'ouvre avec l'expression *or est vrai que*, formule inaugurante assurant l'authenticité de l'histoire, suivie par la présentation du protagoniste, situé « dans le lieu et dans le temps et parfois dans la famille » (*ibid.*).

I, 2 – *En celluy temps* : ne serait-ce pas une attaque digne d'un conte de fées ? Sur les motifs féeriques dans *RID*, cf. GAUCHER 2003a, p. 42-46 et l'Introduction, p. 15.

I, 2 – *à merveille* : la locution renforce la série d'adjectifs exprimant les vertus du duc (LORIAN 1973, p. 47-52).

I, 2 – Dans toute la tradition de Robert le Diable, le duc est le seul personnage identifié par un prénom : comme toutes les réécritures médiévales de *Robert le Diable*, la prose n'attribue pas de noms propres aux personnages, et seul le *Miracle* avait ajouté des noms identifiant les larrons compagnons de Robert (cf. GAUCHER 2003a, p. 120). La description morale du duc, modèle exemplaire de chevalier, roi et bon chrétien, est dressée selon le procédé de l'accumulation par énumération des caractéristiques du personnage, dont le premier but est d'impressionner par son ampleur (RASMUSSEN 1958, p. 101). Les deux adjectifs *vaillant* et *saige* forment souvent un doublet (souvent avec l'ajout de l'adjectif *preux* aussi ; DMF, s.v. *Saige*, *Vaillant* et *Preux* ; cf. LORIAN 1973, p. 86). En ce qui concerne le triplet *hardi*, *preux* et *puissant*, les deux premiers attributs, des synonymes ('courageux, valeureux', DMF, s.v. *Hardi*, *Preux*), décrivent la valeur guerrière du duc, alors que *puissant* renvoie à sa prestance physique ('vigoureux, fort', DMF). Pour le rapport de ce passage avec la source, cf. l'Introduction, p. 70.

I, 3 – *gestes, faitz et vaillances* : dans ce triplet, l'hypéronyme *fait* n'occupe pas la première position, comme on s'attendrait, mais est placé entre ses deux hyponymes, *gestes* et *vaillances*.

I, 3 – *croniques* : est-ce que le prosateur se réfère aux *Chroniques de Normandie* ? Certainement, il reprend de sa source le renvoi (v. 22).

I, 3 – *tant... que* : exprime l'intensité et la conséquence (LORIAN 1973, p. 58-59) : ce procédé, qui est très employé par notre prosateur, permet d'obtenir un effet « d'emphase, de suspens et d'imbrication » à la fois (*ibid.*, p. 177).

I, 3 – *chose trop longue et quasi impossible* : par le *topos* de l'ineffabilité, le prosateur emphatise les vertus qu'il reconnaît au duc.

I, 4 – *icelluy* : forme de l'adjectif démonstratif avec *i* prosthétique ; les formes *icelle* et *iceux* aussi paraissent dans la prose (MARTIN – WILMET 1980, § 215). Avec seulement neuf occurrences, cette forme est nettement minoritaire dans notre prose.

I, 4 – *ung jour de Noel icelluy bon duc tint court ouverte à Vernon-sur-Saine* : le prosateur reprend son modèle : « À ung Nouel tint court le franc duc à Vernon » (v. 25).

I, 4 – Le substantif *duché* est généralement féminin (DMF).

I, 5 – *ledict* : le déterminant composé, qui normalement précède le substantif (MARCELLO-NIZIA 1979, p. 312), est emprunté au langage de chancellerie (RASMUSSEN 1958, p. 33-34).

I, 5 – *affin qu'il augmentast sa lignee, et aussi qu'il eust successeur après luy* : la raison 'politique' avancée par les barons en faveur du mariage du duc est amplifiée par le prosateur : dans la source on lit uniquement : « pour son digne nom » (v. 25).

I, 6 – Après une pause, l'adjectif relatif *lequel* (MARTIN – WILMET 1980, § 199) et ses formes (par exemple, *ausquels*) demandent la reprise du substantif qu'il détermine (MARCELLO-NIZIA 1979, p. 310) à cause de l'imbrication de la phrase ; en effet, celle-ci finit par présenter « trop d'éléments entre l'antécédent et le relatif qui le représente, ou entre le relatif et le verbe auquel il doit servir de sujet ou de complément [...] En conséquence, on répétera l'antécédent après l'avoir repris une fois par le relatif » (LORIAN 1973, p. 226).

I, 6 – *qu'i* : sur les formes interchangeables *qu'i* / *qu'il* et *qui* / *quil*, cf. MARCELLO-NIZIA 1979, p. 160.

I, 7 – *ne trovoit ne pouoit trouver* : l'amplification par « division » (RASMUSSEN 1958, p. 50-51) porte ici sur l'emploi de l'auxiliaire de mode *pouoit*. Ce procédé, qui dérive du style curial, a la fonction d'emphatiser une situation en en présentant tous les aspects.

I, 8 – *Car* peut marquer le passage du discours indirect au discours direct, avec rupture de la subordination en *que* (MARCELLO-NIZIA 1979, p. 351-352 ; voir aussi XXIX, 4).

I, 9 – *Pour quoy me semble...* : Cette dernière affirmation du duc est ajoutée par le prosateur.

I, 9 – *soubz vostre correction* : cette incise au caractère juridique s’insère bien dans le discours où le duc expose ses doutes relatifs à son propre mariage et au droit lignager.

I, 10 – *Lesquelles choses oytes* : construction calquant l’ablatif absolu latin.

I, 14 – Jens Rasmussen remarque à propos des dialogues : « En général, seuls les propos importants sont reproduits en dialogues, par exemple, à part les répliques des personnages principaux, les propos du roi et de la reine ainsi que les remarques décisives ou élégamment tournées des personnages secondaires » (RASMUSSEN 1958, p. 65). Notre prose ne s’éloigne pas de cette tendance générale et, bien que des dialogues soient présents tout au long du récit, il s’agit d’échanges portant sur des éléments décisifs : ainsi, il arrive que le prosateur donne la parole aux protagonistes (notamment, Robert, le duc, le pape, l’ermite, l’empereur, le sénéchal), aux membres de la cour pour qu’ils puissent exprimer leur avis au duc ou à l’empereurs, ou encore aux quelques messagers qui paraissent dans le récit.

I, 15 – La préposition *au* indique « la personne auprès de laquelle le procès s’accomplit » (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 262).

I, 16 – *triumphantes* : avec *merveille* / *à merveille*, *triumphant* / *triumphamment*, ce ‘mot fort’ dans la prose des XV^e-XVI^e siècles est employé de manière emphatique (LORIAN 1973, p. 51). L’expression revient deux fois dans la description du mariage entre le duc de Normandie et la fille du duc de Bourgogne : ici et, sous forme d’adverbe *triumphamment*, dans la rubrique du ch. II.

II, titre – R introduit ici une gravure représentant un homme et une femme à cheval. La nature très générique de cette gravure (une scène de voyage) indiquerait qu’il s’agit d’un bois de réemploi, qui néanmoins bien s’accorde au texte. La rubrique reprend presque mot pour mot l’attaque du chapitre.

II, 1 – La prose s’éloigne ici de sa source, où on lit : « À Rouan l’espousa en sa maistre chappelle » (v. 39) ; ainsi, dans la prose déplace le mariage du duc de Rouen en Bourgogne, et gomme la référence à la « maistre chappelle » du *Dit*. La scène de fête qui suit est amplifiée par rapport aux vers (« Normans et Bourgonnons firent feste moult belle », v. 40).

II, 1 – *barons et chevaliers, dames et damoiselles* : l’énumération est un procédé emphatique qui témoigne du goût de l’accumulation ; Jens Rasmussen a souligné l’influence « des méthodes scolastiques de division » sur ce cliché (RASMUSSEN 1958, p. 51 ; LORIAN 1973, p. 93-116). Cette petite liste reproduit la séparation traditionnelle entre hommes et femmes.

II, 2 – *à grant triumphe et magnificence* : le premier terme du doublet, *à grant triumphe*, désigne l’‘accueil triomphal, démonstration d’allégresse pour la venue de qqn’, ou encore ‘triomphalement’ (DMF), alors que *manificence* signifie plus en général ‘splendeur, somptuosité’ (DMF). L’ordre dans lequel les deux mots sont présentés forme une cadence majeure.

II, 2 – Les dictionnaires consultés (voir le Glossaire) n'enregistrent aucune acception du verbe *condescendre* qui puisse s'adapter au contexte ; néanmoins, le verbe *descendre* peut signifier 'en venir à qqc', soit communiquer l'idée 'de passage à qqc, en particulier dans le domaine du discours' (DMF, s.v. *Descendre*).

II, 2 – *desquelles choses, pour cause de briefveté, je me tais à present* : la prétérition suit un passage amplifié par le prosateur sur les manifestations de joie suscitées par le mariage du duc qui, dans le *Dit*, étaient à peine évoquées (v. 40).

II, 3 – *aucun* : au XV^e siècle encore, le déterminant *aucun* (pronom ou adjectif) a plus « une valeur d'indétermination que de négation », et donc il est employé sans *ne* ; dans notre prose, cet emploi est nettement majoritaire (trois occurrences : VIII, 9 ; XIV, 3 ; XXVIII, 7, contre une, XXVII, 4, où il est accompagné de *sans*).

II, 3 – *à Dieu estre fait* : syntagme infinitif objet introduit par un auxiliaire modal (MARTIN – WILMET 1980, § 349). Ce type de construction est plutôt courant aux XV^e et XVI^e siècles ; le verbe à l'infinitif est, très souvent, *estre* (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 337-338). Voir aussi, en II, 4, *estre damné*.

II, 4-5 – Cette tirade est un ajout du prosateur, où celui-ci affirme la nécessité de la soumission à Dieu et à ses desseins (cf. l'Introduction, p.68).

II, 6 – Je n'ai pas pu repérer la locution conjonctive *comme que* dans les dictionnaires consultés (voir le Glossaire), mais je ne la corrige pas en raison du fait qu'elle est employée tant dans *T* que dans *R*.

II, 6 – *devotz et craignans et aymans Dieu* : comme *craignans et aymans Dieu* créent un binôme formel, on peut considérer *devotz* l'hypéronyme.

II, 6 – *en oraison et contemplation confez, contrictz et repentans* : l'adjectif *confez*, référé au duc et à la duchesse, est repris de la source, tout comme *repentans* (v. 43 ; cf. aussi note II, 6-7), alors que *contrictz* est ajouté par le prosateur. Du point de vue sémantique, on relève un affaiblissement du sens entre *contrictz*, 'profondément touché du sentiment de ses péchés, contrit', et le plus vague *repentans*, 'celui/celle qui se repent' (DMF), complété par ce qui suit. Sur le plan du rythme on constate que les trois adjectifs créent une cadence majeure.

II, 6 – *doulx, humains et begnins à tout le monde* : cette fois, l'ordre des termes du triplet se justifie sémantiquement, les trois adjectifs précisant en gradation le caractère bienveillant des ducs.

II, 6-7 – Voilà une autre phrase témoignant de la tendance à l'amplification typique des XV^e-XVI^e siècles, remarquable surtout si on rapproche la prose de la source (« Sy estoient ilz souvent confés et repentans / Et vers le menu peuple doulx et humillians » ; v. 43-44). On relève, en particulier,

l'anacoluthie : cette figure de style est reconnue par Jens Rasmussen comme un effet de la « forme diffuse » (RASMUSSEN 1958, p. 42-46).

II, 8-9 – *donner... priere* : phrases au rythme binaire particulièrement évident.

III, titre – R introduit ici une gravure sur bois montrant une scène de dialogue, en second plan un château et des arbres. Comme dans le cas précédent (voir II, 1), il s'agit d'un bois de réemploi.

IV, 1 – *quasi tout enragé de deuil* : Alexandre Lorian remarque à propos de l'adverbe *quasi* : « L'insertion, ça et là, du palliatif *quasi*, ne fait qu'attirer l'attention sur l'in vraisemblable et, qui pis est, crée de nouveaux clichés [...] on a ici de l'approximation dans la superlativité » (LORIAN 1973, p. 51-52). Les deux premiers termes de notre trinôme, *moult courroucé* et *troublé*, sont synonymes ; le troisième, *enragé de deuil* ('mis en fureur', DMF s.v. *Enrager*), serait nuancé par *quasi*, mais l'effet « palliatif » de cet adverbe se perd pour l'emploi de l'intensif *tout*.

IV, 1 – Ce passage pose problème. Dans la source, en effet, le monologue qui suit est attribué à la duchesse : « Le duc ala chassier, à qui forment annoye ; / La dame demoura, qui n'avoit point de joye, / Ou lit qui fut couvert de fin or et de soye. / En souspirant a dit... » (v. 62-65). Cette lacune revient dans tous les témoins de la prose ; elle pourrait s'expliquer par un saut du même au même portant, sans doute, sur le mot *deuil*, qui serait à attribuer au prosateur ou à l'imprimeur d'une édition perdue qui aurait déterminé la perte définitive de la portion de texte. D'autre part, on ne saurait pas exclure que dans le modèle du prosateur les deux vers concernant la duchesse manquaient : en effet, après le monologue, le *Dit* continue sans exprimer le sujet (« Oncques mais ne dist mot qui luy coustat sy cher », v. 71), ce qui pourrait avoir empêché le prosateur de s'apercevoir de son erreur. D'autre part, un peu plus loin, le narrateur du *Dit* affirme : « [le diable] Retint bien de la dame la mauvaïse rayson » (v. 74) : ce vers n'ayant pas de correspondance dans la prose, on peut imaginer que le prosateur l'ait gommé, faisant toujours référence uniquement au duc (IV, 6). Quoi qu'il en soit, il me semble peu probable que le prosateur ait modifié délibérément la version du *Dit*, comme l'avait avancé Élisabeth Guacher (GAUCHER 2003a, p. 132).

IV, 7 – *qu'il engendrast... et qui fust à son service* : cette phrase témoigne du goût pour les « relatives en séries et en cascades » (LORIAN 1973, p. 245-247), faisant toujours partie des procédés d'imbrication chers aux écrivains (et aux lecteurs) du XVI^e siècle (cf. note Prol., 2-6).

IV, 8 – *follement et yreusement* : ce doublet peut avoir été inspiré au prosateur par le vers du *Dit* : « et dist com folle femme » (v. 83).

IV, 9 – Christiane Marchello-Nizia classe *mais* parmi les marques d'un changement d'énonciation (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 351-352).

IV, 9 – La forme écrasée *luy* au lieu de *le luy* est bien attestée en moyen français (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 179 ; MARTIN – WILMET 1980, § 269) ; voir aussi XXIV, 24.

IV, 10 – *Or advint que sur ce point que* : *que* est « un pivot essentiel dans les propositions enchaînées [...] où il n'est pas toujours aisé d'analyser la fonction de la seconde subordonnée » (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 162).

IV, 10-11 – Dans la source, on retrouve la même anticipation (v. 90-95), ainsi que le renvoi à l'*écriture* (v. 96).

V, 1 – Les v. 101-103 n'ayant pas de correspondance dans la prose, ce chapitre amplifie sept vers du *Dit*.

V, 1 – La syntaxe de cette phrase, tout comme de celles suivantes, relève toujours de la « forme diffuse » étudiée par Jens Rasmussen (RASMUSSEN 1958, p. 42-46) : en particulier, on remarque l'absence de la principale.

V, 2 – *est assavoir* : ce type de formule fait partie du « jargon juridique » (RASMUSSEN 1958, p. 37).

V, 2 – *angoisse, peine et douleur* : les trois mots sont des synonymes ; dans notre prose, ces à effet redondant sont très fréquents et se rangent parmi les procédés d'amplification employés par notre prosateur.

V, 3 – *prieres, jeunes et aulmosnes* : chaque mot du triplet spécifie un aspect de la dévotion du duc.

V, 3-4 – Le prosateur renverse l'ordre des vers de la source : « Que les dames cuydoient que son jour fust venu [...] Le duc pour la duchesse pria mainte journee ; / Je croy sy n'eust esté ja n'an fust eschappee » (v. 100-104).

V, 3 – L'emploi des incises, ici avec insertion de syntagme infinitif (cf. II, 3), semble inspiré de la phrase latine (RASMUSSEN 1958, p. 29). L'incise « ainsy que l'on tient estre vray » a la fonction de souligner la véridicité du récit et, par l'emploi de la forme impersonnelle (*on*, syntagme infinitif), le prosateur met en relief son impartialité.

VI, 1 – Ce renvoi aux *croniques* était déjà dans la source (v. 108).

VI, 1 – *eloyder, espartir et esclarer* : les deux premiers verbes du triplet, *eloyder* et *espartir*, sont synonymes ('faire des éclairs', DMF, s.v. *Esloider, Espartir*) ; le troisième, *escalrer*, a un sens plus général ('donner de la lumière', DMF).

VI, 2 – Dans ce passage, on relève un ton emphatique : d'abord, la référence à Robert met en relief son apparence physique monstrueuse (il estoit d'*orrible stature*), qui sera reprise plus loin (VI, 5) ; suit la

description des conditions météorologiques, où les intensifs (*si, fort, tresespouantablement, tellement que, par telle maniere que, si treffort que*) se multiplient.

VI, 4 – Dans la description qui suit, ce sont d’abord son apparence physique et, en particulier, son gigantisme (*il estoit si grant et si fourny, car à le veoir on eust jugé qu’il eust eu ung an entier*) qui révèlent son origine diabolique ; ensuite ses premiers gestes (*il mordoit les nourrices qui l’alaitoient*) le caractérisent en tant qu’être appartenant « à un monde hybride, aux frontières de l’humain et de l’animalité » (cf. GAUCHER 2003a, p. 25) ; encore, la vitesse de laquelle il grandit est extra-ordinaire (*Tantost les dens luy saillirent ; avant qu’il eust ung an entier, il aloit et parloit aussi bien que font les aultres enfans au bout de cinq ans*) ; sa méchanceté n’est décrite qu’en dernier lieu (*Tant plus croissoit et devenoit grant tant plus se delectoit à mal faire*).

VI, 8 – *aussi bien que font les aultres enfans au bout de cinq ans* : ajout du prosateur.

VI, 9 – *croissoit et devenoit grant* : la deuxième partie du doublet, *devenoit grant*, donne une sorte de définition-glose du verbe *croissoit* : or, le verbe *croistre* au sens de ‘grandir’ référé à un enfant est bien utilisé jusqu’à la fin du XV^e siècle (dernier emploi attesté : *Les Évangiles des quenouilles*, 1466-1474 ; DMF), mais *Hug* n’enregistre plus cette acception, et le verbe ne signifie que ‘accroître, augmenter’.

VI, 10 – Énumération des premiers ‘crimes’ de Robert enfant. Jens Rasmussen a souligné l’origine curiale des procédés énumératifs, qui « rappellent la ‘*distributio*’ de la rhétorique classique » et répond au « goût de l’accumulation [...] réalisée pour obtenir un effet de renforcement » (RASMUSSEN 1958, p. 51 ; cf. aussi LORIAN 1973, p. 93-116). Dans ce passage, on relève entre autre un binôme verbal, *batoit et frapoit*, et un deuxième locutionnel (*gectoit pierres et frapoit de bastons*).

VI, 12 – Comme le remarque Élisabeth Gaucher (GAUCHER 1996b), l’enfance est l’époque de la folie : il n’est donc pas étrange que les barons justifient les méfaits de Robert par son jeune âge (voir note VIII, 12).

VII, titre – La rubrique reprend, presque mot pour mot, VII, 7 : « *les enfans qui avec lui conversoient le nommerent tous d’ung acord Robert le Dyable* ».

VII, 1 – *En peu de temps l’enfant devint grant en coursaige aussi en mauvais couraige* : le prosateur insiste sur la vitesse de laquelle Robert grandit tant du point de vue physique, qu’en cruauté. On relève aussi l’effet de rime créé par les deux mots (*coursaige / couraige*).

VII, 1 – *maulvaise herbe croist plus tost que la bonne* : proverbe repris de la source : « L’on dist que ‘maulvaise herbe croist voulantiers asséz’ » (v. 138).

VII, 2 – Proposition participiale (MARTIN – WILMET 1980, § 356). Ces constructions sont typiques de la prose des XV^e-XVI^e siècles, en lien avec la vogue latinisante de l’époque (LORIAN 1973, p. 205).

VII, 3 – L’emploi de courtes répliques dans les scènes ‘collectives’ est une pratique courante, comme le note Jens Rasmussen : « Dans les scènes auxquelles participent plusieurs interlocuteurs, on constate aussi une préférence pour la réplique collective de sorte que plusieurs personnages parlent en chœur » (RASMUSSEN 1958, p. 65).

VII, 4 – Dans la source on lit : « Fuyons en noz maisons, / Vecy Robert le Dyable, en sa main un baston ! » (v. 143-144), alors que dans la prose, Robert ne porte pas encore d’armes ; le *baston* du *Dit* semble annoncer la massue du fou.

VII, 6 – *ainsi que le dyable fait devant l’eau benoïste* : cette locution proverbiale est un ajout du prosateur.

VII, 7 – *tant que le monde durera* : périphrase emphatique formulée sous forme de litote (RASMUSSEN 1985, p. 121).

VII, 8 – *environ de .vi. ou .vii. ans* : la source donne « .vii. anz », sauf le ms B, où on lit « .xvii. ans » (v. 148).

VII, 9 – *instruire et apprendre et pour toy mener à l’escolle* : dans le *Dit* on lit : « Beaulx filz, temps est desormais / Que allés à l’escolle » (v. 149-150). L’ajout du doublet *instruire et apprendre* répond uniquement à un souci d’amplification par accumulation.

VIII, 7 – *vice, mal et delit* : l’ordre des trois mots répond à une précision sémantique croissante : *vice* peut indiquer, en général, la ‘disposition au mal’ ; *mal*, quant à lui, signifie ‘dommage, tort’ ; *delit*, enfin, désigne plus spécifiquement le ‘crime’ (DMF).

VIII, 7 – *cendres, poudres ou aultres ordures* : le triplet est repris de la source (v. 172).

VIII, 10 – *estre si mauvais et si mal moriginé* : construction infinitive, « vivante et bien autonome en moyen français », à laquelle il n’est donc pas nécessaire de chercher une origine latine et savante (MARCELLO-NIZIA 1979, p. 337) ; ici, elle suit le verbe *veoir*, cas de figure assez diffusé à l’époque.

VIII, 10 – *si mauvais et si mal moriginé* : le latinisme *mal moriginé* (‘de mauvaises mœurs’, DMF, s.v. *Morigéner*) est précédé d’une glose.

VIII, 11 – *si tresangoisseuse que c’estoit merveilles* : l’amplification de l’angoisse de la duchesse est exprimée par l’emploi de la conséquence hyperbolique (*si* + *tres-* ; cf. LORIAN 1973, p. 61) et par le mot fort *merveilles* (cf. note I, 2 et I, 16).

VIII, 13 – La réponse du duc passe du discours direct de la source (« Le duc respondit : « Dame, moult bien je m’accord. / Ne sçay que ce sera ; j’ay grant deul de son corps. / Il n’entend qu’à mal faire, j’an suis tous esbays », v. 183-185) au discours indirect de la prose ; en même temps, le prosateur synthétise les vers, de manière que le sens est en partie gommé.

VIII, 13 – Le *Dit* présente quelques variantes concernant l'âge de Robert au moment de son adoubement : la leçon reprise dans la prose est celle du ms B, « .xvii. » (A, « .xvi. » ; C et D, « .xv. », v. 179).

IX, 1 – *après ce qu'il eut l'opinion des assistens* : cet élément est un ajout du prosateur.

IX, 2 – Le prosateur amplifie considérablement le discours du duc, qui dans la source n'occupe qu'un quatrain (v. 189-192) et insiste sur le caractère officiel de son propos : le lexique est emprunté au jargon juridique (*le conseil, je suis deslibéré*) et l'emploi de subordinées logiquement organisées (trois propositions finales, dont deux introduites par *affin que*, une par *que* ; MARTIN – WILMET 1980, § 380) est typique du style curial.

IX, 3 – *Par le conseil de noz bons amis* : autre ajout du prosateur. Il paraît que celui-ci veuille légitimer son choix d'adouer Robert en tant que délibération collégiale et, en même temps, souligner la loyauté du duc face à ses vassaux.

IX, 5 – La locution proverbiale *bonneurs changent meurs*, qui ne se lit pas dans le *Dit*, pourrait avoir été inspirée au prosateur par le v. 190 : « Mais muer et changer fauldra vostre maniere ».

IX, 7 – *bas ou haut* est un doublet d'antonymes totalisant.

IX, 7 – *je suis deslibéré... ne suis pas deslibéré* : reprise des mêmes mots du duc (IX, 3).

IX, 10 – La leçon de la prose dérive du ms B : « La veille bien matin jour de la Penthecouste / *Fut la nuyt bien veillé* », alors que les autres témoins du *Dit* donnent : « *fut Robert bien baignié* » (v. 197-198). Par là, la prose ignore un moment fondamental du rite, à savoir le bain purificateur qui a lieu la veille de l'adoubement et ne conserve que la veille nocturne, consacrée normalement à la prière.

IX, 13 – *et là veissés* : formule présentant « une action collective à laquelle prend part une foule tumultueuse. La formule est ancienne dans la littérature du moyen âge ; elle se trouve dans les premières chansons de geste et aussi dans la chronique » (RASMUSSEN 1958, p. 83 ; cf. aussi ANDRIEUX-REIX 1995). Le *Dit* source de notre prose ne contient pas ce cliché, qui est donc un ajout du prosateur.

IX, 14 – *tresbucher et tomber du cheval à terre* : le verbe *trebucher* ('perdre l'équilibre, tomber', DMF) est repris de la source : attesté au moins jusqu'à la fin du XV^e siècle, le prosateur en complète le sens en ajoutant la conséquence.

IX, 16 – Nous avons déjà rappelé le goût pour les énumérations (VI, 10) ; ici, le prosateur dresse une petite liste des parties du corps atteintes par les coups de Robert, qu'il clôt avec la catégorie résiduelle *ou ailleurs*.

IX, 17 – *rompit et gasta* : référés aux animaux, *rompre* signifie 'épuiser, fatiguer à l'extrême', et *gaster* 'blesser grièvement, mutiler' (DMF).

IX, 23 – *Tant fist... que* : consécutive qui souligne l'intensité de l'action ; notre texte abonde de ce type de construction, sous les deux formes possibles *tant fist / fist tant... que*, avec onze occurrences au total (*tant fist... que* : XIX, 3, XXII, 10, XXIV, 19, XXVII, 14, XXX, 5 ; *fist tant... que* : XIX, 5, XX, 5, XXI, 4, XXIV, 22, XXIX, 16, XXX, 7) ; cf. RASMUSSEN 1958, p. 81 et 108.

IX, 21-25 – La dernière partie de ce chapitre ne se lit pas dans le ms *B* du *Dit*, qui présente ici un lacune correspondant à huit quatrains ; la prose s'éloigne d'ailleurs sensiblement des autres témoins du *Dit* (v. 221-252 et apparat en bas de page).

X, titre – Pour ce chapitre, la correspondance entre vers et prose fait quelque peu défaut ; la collation avec le *Dit* est compliquée par le fait que dans le ms *B*, le témoin le plus proche de la prose, les v. 221-252 manquent. En ce qui concerne, donc, le rapport vers / prose, d'abord, les v. 221-244 ne sont pas repris dans la prose. D'autre part, le prosateur ne garde que des traces des v. 245-264 : la phrase *il partit de là et s'en alla par le pajys à l'adventure* correspond en gros au v. 245 : « Lors parmi Normendie prist fort à chevauchier » (ms *A*) ; plus loin, tout en conservant les plaintes des victimes de Robert, le prosateur change les crimes commis par le héros (v. 253-260 et 265-267).

X, 1 – La description des crimes de Robert prend une tournure emphatique, à travers les expressions *à foison, sans nombre, tant* qui, sans préciser le nombre des délits, évoquent une quantité aussi imprécise qu'exceptionnelle ; d'autre part, le prosateur a recours, comme d'habitude, aux polynômes (*força femmes et viola filles pucelles ; tua et occist ; desrobé et oultragé ; piller et destruire ; batus, desrobés et destruis*), dont l'effet amplificateur a déjà été rappelé. Enfin, on remarque la charge pathétique dans les deux clichés « ce fut pitié » et, plus loin, « C'estoit une piteuse chose » (X, 9).

X, 8 - *L'ung disoit... batu et navré* : passage énumératif relatant les plaintes des victimes de Robert, dans lequel on remarque un même schéma *sujet + disoit + réplique*, avec reprise anaphorique du syntagme *l'autre disoit*.

X, 9 – Le commentaire est un jout du prosateur.

X, 11 – *Beau sire Dieu* : Jean Rasmussen qualifie cette appellation d'archaïsme : « Dans sa fonction vivante cette expression appartient aux XII^e et XIII^e siècles. Au XV^e siècle, elle est à considérer comme une réminiscence littéraire » (RASMUSSEN 1958, p. 156). L'expression revient une autre fois dans la prose (XV, 5).

XI, 4 – *tresbien parlé et saigement* : ce doublet d'adverbes est formé d'un hypéronymes (*tresbien*) + hyponyme (*saigement*).

XI, 10 – Appel direct aux lecteurs qui a l'effet de suspendre le récit objectif pour laisser entendre la voix du narrateur (cf. LORIAN 1973, p. 133).

XI, 11 – *vie et fame* : les deux substantifs forment un doublet assez stable, enregistré dans les dictionnaires consultés.

XI, 11 – *estoit divulguee* : les attestations enregistrées dans *DMF* et *GdfC* ('faire connaître largement, proclamer', *DMF*) semblent témoigner d'un emploi du verbe surtout dans les ouvrages historiques (*Chroniques* de Monstrelet, par exemple) ou 'didactiques' (*Epistres sur le Rommant de la Rose* de Christine de Pizan).

XI, 10-11 – Commentaire ajouté par le prosateur.

XI, 12 – *aveugléz et mal atournés* : dans ce doublet, l'hyponyme (*aveugléz*) précède l'hypéronyme (*atournés*, 'mis dans tel état', *DMF*, s.v. *Atourner*).

XII, titre – R présente ici une lacune de deux feuillets. Je transcris le texte de T.

XII, 2 – Affirmation au ton officiel.

XII, 3 – *maulx et delitz* : ce doublet a déjà été employé plus haut (VIII, 7).

XII, 3 – *faitz et perpetrés* : le participe passé *faitz* est précisé par *perpetrés*, verbe emprunté au jargon juridique (ou ecclésiastique) signifiant 'commettre un acte criminel, un péché' (*DMF* : trois attestations dans le *Régistre criminel du Châtelet de Paris*, 1389-1392 ; à la fin du XV^e siècle, deux attestations dans les *Cent Nouvelles Nouvelles*, 1456-1467). Plus loin, le doublet *aux lois et droitz escriptz* renforce l'orientation curiale de ce passage ; si ce renvoi est repris de la source (v. 291), la référence à la *raison* qui suit est un ajout du prosateur.

XII, 4 – *par toutes les villes de la duché* : dans le *Dit* il est précisé : « Dés le mont Saint Michel jusqu'à Vernon-sur-Saine » (v. 293), qui indiquent les limites de la Normandie.

XII, 4 – *sergans, justiciers et offciers* : l'énumération, cette fois, présente en ordre hiérarchique trois figures officielles qui administrent la justice.

XII, 5 – *icelluy prins* : comme, plus loin, *ceste dit fait et publié* (XII, 6), ces formes calquent l'ablatif absolu latin ; ces constructions « servent en particulier à marquer la base de l'action » (RASMUSSEN 1958, p. 28).

XII, 8 – *quasi tout enragé, forcené et hors du sens* : comme nous l'avons déjà remarqué (IV, 1), le palliatif *quasi* ne fait qu'émphatiser le caractère exceptionnel de l'élément qu'il accompagne. Par ailleurs, l'adjectif *enragé* (sous forme de verbe, *enragea*) et la locution *hors du / de son sens* paraissent déjà dans ce passage, à quelques lignes de distance (XII, 6).

XII, 8 – *enhortoit* : latinisme (du lat. *inhortare*, 'inciter, encourager').

XIII, titre – La rubrique reprend, en les modifiant quelque peu, les premières lignes du chapitre : d'une part, le prosateur y souligne les caractéristiques de la forêt où Robert fait construire sa maison (*en ung*

grant boys tenebreux et obscur) ; de l'autre, il annonce les crimes de Robert et de sa bande (*et là fist de maulx sans nombre*).

XIII, 1 – Dans la source on lit : « *Par l'art de l'anemy fist une maison faire* » (v. 301). L'expression, allusion au rapport existant entre Robert et le diable, évoque un 'procédé magique, surnaturel', un 'sortilège' ; elle n'est attestée que jusqu'avant la moitié du XV^e siècle (dans la *Salade* d'Antoine de La Sale, ca 1442-1444 ; DMF, s.v. *Art*).

XIII, 2 – Le prosateur amplifie la description à travers les procédés habituels. En premier lieu, on relève l'accumulation d'adjectifs, organisés en deux polynômes : dans le triplet, les trois mots sont ordonnés par leur précision sémantique (*inhabitable*, signifie 'qu'on ne peut pas habiter' ; *merveilleux*, 'extraordinaire' ; *espouventable*, enfin, précise l'adjectif précédent) ; dans le doublet le sens de *estrange* ('inconnu, mystérieux') est précisé par *hideux* ('qui inspire de l'effroi, de l'horreur'). Enfin, la figure de l'ineffabilité souligne encore le caractère extraordinaire du lieu que Robert a élu pour sa demeure.

XIII, 4 – Suit la longue liste des compagnons de Robert dressée sur leur *curriculum* criminel.

XIII, 4 – *gens bannis, gens excommuniés et gens de dyable* : on relève la reprise du substantif *gens* et la gradation des adjectifs.

XIII, 5 – Le *Dit* contient une précision numérique : *A, C* : « Trente furent ensamble » ; *B* : « .xxx. ans furent ensamble » ; *D* : « .xxx. mille furent ensamble » (v. 305). Quelle qu'ait été la leçon du modèle du prosateur, celui-ci a gommé la donnée numérique.

XIII, 7 – Les sujets coordonnés étant postposés au verbe, celui-ci ne s'accorde qu'avec le premier d'entre eux (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 324).

XIII, 9 – *prins et ravy* : le couple de verbes révèle un rapport hypéronyme-hyponyme. Plus loin, le même participe passé *prins* est repris, doublé cette fois par *murtris*.

XIII, 11 – Les comparaisons animalières appliquées aux personnages témoignent du succès des bestiaires et d'œuvres telles le *Roman de Renart* (RASMUSSEN 1958, p. 118). Tout au long du récit, Robert sera rapproché d'animaux tels le loup (XIV, 1 ; XV, 2 ; XXVIII, 35), le lion (XXII, 26 ; XXIII, 18 ; XXXVIII, 3) ou le tigre (XXIII, 18) pour souligner sa cruauté et, dans un seul cas, sa valeur guerrière (XXVIII, 35) ; à l'opposé, lorsque le héros se repent et se soumet humblement à la pénitence que Dieu lui impose, il sera comparé à un agneau (XXIII, 19).

XIII, 8-12 – Amplification du v. 307, « *Là firent moult de maulx, Robert fut le maulx homs* ».

XIII, 13 – *loupz ravissans* : en 1532, Philippe Le Noir publia une édition du *Labirinth de fortune et sejour des trois nobles dames, composé par l'acteur des Regnars traversans et Loupiz ravissans surnommé le Traverser des voyes perilleuses* de Jean Bouchet.

XIII, 14 – *ne jamais ne jeuna jeune* : on remarque l'allitération (*jamais – jeuna – jeune*) et la figure étymologique *jeuna jeune*, créée par contiguïté étymologique des deux mots.

XIII, 13 – *telles choses estre faictes* : construction infinitive à valeur de subordonnée complétive (VIII, 10).

XIII, 16 – La source contient ici un appel aux lecteurs : « Ainsi com vous orrés, se ne me fault l'alaine » (v. 312). Les références à la dimension orale du récit contenues dans le *Dit* sont modifiées (*orrés > verrés*) voire gommées (*se ne me fault l'alaine*) par le prosateur, alors qu'il garde la prétérition.

XIV, 1 – L'attaque du chapitre semble annoncer un événement immédiat, qui en réalité ne se produit que plus loin (XIV, 3 : « Ung jour... »).

XIV, 1 – *loupz et dragons* : je n'ai pas trouvé d'autres attestations de ce doublet.

XIV, 2 – *ne Dieu ne dyable, Sathan ne Lucifer ne aultre* : énumération qui souligne et amplifie la nature diabolique de Robert.

XIV, 3 – Le prosateur supprime un appel aux lecteurs de la source (v. 316).

XIV, 4 – Dans le *Dit*, Robert se retrouve par hasard auprès d'un ermitage : c'est là qu'il tue les ermites (v. 319).

XIV, 5-6 – *devotz, saintz et de bonne vie, fors et puissans* : l'usuelle accumulation d'adjectifs décrit les ermites tant par leurs qualités morales (*devotz, saintz et de bonne vie*) que par leur apparence physique (*fors et puissans*). Le prosateur s'éloigne ici de sa source : dans le *Dit*, en effet, on lit que les ermites sont « de vielz aiges » (v. 320).

XIV, 10 – *grant boucherie, grant deluge et murtrerie* : triplet de synonymes, les trois mots signifiant tous 'massacre, carnage, meurtre' (DMF), avec double emploi de l'intensif *grant*.

XIV, 10-11 – Ce commentaire dans le *Dit* pourrait avoir comme source une affirmation de Robert : « Ne vouldroye plus vivre mes que ses haulx tonduz / Qui sont *parmy le monde* fussent aussi tenus. » (v. 325-326).

XIV, 11 – *après qu'il eut fait ce bel ouvrage* : commentaire ironique ajouté par le prosateur.

XIV, 11 – Dans le *Dit*, Robert sort de l'ermitage (v. 327).

XIV, 11 – La comparaison est un ajout du prosateur. Les comparants renvoient à deux dimensions différentes, l'une surnaturelle (le *diable forcené*), l'autre plus 'réaliste' (l'*homme enragé*), qui correspond à la double nature de Robert.

XV, 1 – Cette attaque correspond au v. 331 du *Dit*.

XV, 5-9 – Le monologue de Robert est plus développé que dans les vers (v. 341-342). La force emphatique de ce monologue est obtenue à travers les superlatifs relatifs (*le plus malfortuné homme du monde ; je suis des mauvais le pire*), les répétitions (*suis-je / je suis / je suis ; maudit / mauldire ; mauvais / mauvaise ; hajr / hajj*), les amplifications et les dédoublements (*malheureux et maudit et le plus malfortuné ; ung juif ou ung ladre ; hajr et mauldire ; de Dieu et du monde*) et le pathétique (*Helas !*).

XV, 14 – Reprise pléonastique du sujet (*Robert*) exprimé par un pronom (*il*) après l'incise (HÄYRINEN 1992).

XV, 16 – Le déplacement de Robert est un ajout du prosateur.

XVI, 2 – *d'icy et desja* : doublet d'adverbes.

XVI, 3 – Commentaire ajouté par le prosateur donnant accès à l'intériorité du personnage et servant en même temps de rappel pour les lecteurs.

XVI, 8-9 – Le prosateur s'arrête sur le désespoir de la duchesse, qui dans la source était décrit en deux vers seulement (v. 361-362).

XVI, 13-14 – *Puis dit... mon pere* : ce passage ne se lit pas dans le ms B, où les v. 368-369 maquent (« Lors a dit à sa mère : ‘Madame, je vous prie / que vous me saluez mon pere le preudomme »). Dans la prose, la formule employée par Robert emprunte un ton grandiloquent.

XVI, 16 – *douleur et tribulation* : dans ce doublet, le mot courant *douleur* est suivi du latinisme *tribulation*.

XVII, titre – La rubrique est composée des deux premières phrases du chapitre : *Robert print congié de sa mere* correspond à la relative *qui d'elle avoit pris congé ; laquelle demena grant deuil* reprend la participiale *demenant grant deuil*, mais en change le complément ; enfin, *pour l'amour de son filz* Robert devient la rapide spécification *de sa departie*.

XVII, 7 – Dans la source, la question du duc est exprimée au discours direct (« Puis dist à la duchesse : ‘Dame, se repent-il ?’ », v. 389).

XVII, 11 – Exception faite du ms C (« Non pourtant je prie à *Dyeu et à Marie* »), dans le *Dit* cette prière est adressée à la Vierge (« Mais non pour tant je pry à la *Vierge Marie* », v. 394).

XVII, 12 – Le *Dit* annonce ici le récit qui va suivre et le dénouement de l'histoire (v. 397-405) ; le prosateur supprime cette anticipation.

XVII, 14 – Dans la source, il est précisé que les compagnons de Robert sont désarmés (v. 408).

XVII, 18-19 – *quant es eglises... mis à mort* : passage énumératif avec répétition anaphorique de l'adjectif indéfini *quant*, qui crée un effet d'exagération quantitative.

XVII, 16-21 – *Pour Dieu... sera enjoin* : le prosateur amplifie considérablement le discours de Robert aux brigands (v. 411-414).

XVII, 20 – *dangereux et perilleux* : doublet composé de synonymes parfaits.

XVII, 23 – *le regnart deviendra hermite* : locution proverbiale tirée de la source (v. 416).

XVII, 25 – Après avoir repris la réplique du larron de la source, le prosateur ajoute cette question finale.

XVII, 31 – *cent mille marcs d'or fin* : formule qui, à travers le recours à une somme exorbitante, exprime le refus définitif des brigands de renoncer à leurs habitudes (cf. LORIAN 1973, p. 39).

XVII, 31 – *hostinéz* : cet adjectif, comme le participe passé *habandonnés* plus loin, présentent une graphie pseudo-étymologique.

XVII, 32 – Pour les ‘répliques collectives’, voir VII, 3.

XVII, 33 – Ajout du prosateur.

XVII, 34 – *dirent... advenir* : passage au discours indirect libre.

XVII, 34 – *divers et mauvais* : dans ce doublet, le sens de l’adjectif polysémique *divers* est précisé par l’adjectif *mauvais*.

XVII, 35 – Ce type de passage du discours indirect au discours direct sans marqueur est présenté dans MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 351-352 (voir aussi XXVIII, 15).

XVIII, titre – R introduit ici un bois gravé représentant un chevalier qui menace d’une massue deux hommes coincés à terre ; le décor est composé par des arbres et un château. La gravure illustre la scène de ce chapitre où le héros tue ses anciens compagnons (la forêt et le château seraient un indice en ce sens). D’ailleurs, la lune qui décore l’armure annonce vraisemblablement la folie du pénitent. Par le sujet et la taille de cette gravure, qui occupe presque un feuillet entier, on peut avancer l’hypothèse que cette même image décorait la page de titre, perdue dans le seul exemplaire conservé.

XVIII, 1 – Cette attaque semble correspondre au v. 429 du *Dit*, « Or entendéz pour Dieu de quoy il s’apensa » : le prosateur supprime l’appel aux lecteurs (*entendéz*) et développe en même temps la réflexion de Robert.

XVIII, 1 – Reprise de la conjonction de subordination *que* après l’incise.

XVIII, 1 – *du mal beaucoup* : l’indéfini *beaucoup* peut suivre le nom auquel il est lié (MARTIN – WILMET 1980, § 185 et 258).

XVIII, 3 – *expleta* : graphie qui témoigne de la prononciation de la diphtongue *-oi-* (cf. également *explect*, XVIII, 7 ; MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 64).

on remarque une hésitation dans la graphie de ce mot : quelques lignes plus loin, en effet, le substantif est écrit avec insertion de *-c-*, *explect*, dans une graphie latinisante (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 93).

XVIII, 3 – Si les mss *A*, *C* et *D* du *Dit* soulignent encore une fois le fait que les larrons ne sont pas armés (v. 434, « Que trestous les tua ; point n'estoient arméz »), *B*, tout comme la prose, gomme cette précision (« Il les tua trestous tant estoit ayrés »).

XVIII, 5 – *de tel service tel loier* : cette locution proverbiale (DI STEFANO s.v. *Loyer*, 499c : *À tel service tel loyer* ; HASSELL S84 ; MORAWSKI, 166 : *à tel sergent tel loier* ; *TPMA* s.v. *Dienen*, 144-151-152) est ajoutée par le prosateur, tout ainsi que la suivante (*qui bon maistre sert, bon loyer en atent*, XVIII, 6 ; DI STEFANO s.v. *Maistre*, 516c : *De bon maistre bon loier* ; HASSELL M32 ; MORAWSKI, 1861 ; *TPMA* s.v. *Dienen*, 340-360). Le prosateur glose ces deux proverbes par la phrase : « Pource que vous m'avés bien servi, je vous ay bien payé selon voz desertes », où l'on relève l'emploi des mots *servi* (qui paraît déjà dans les deux locutions) et *payé* (qui remplace *loier* / *loyer*).

XVIII, 8-10 – *et se... pas faire* : amplification remarquable de la source (« Lors dist que si'il l'ardoit se seroit mesprison », v. 439).

XVIII, 10 – *puis après* : Martin et Wilmet enregistrent la conjonction *puis après (ce) que* (MARTIN – WILMET 1980, § 391), qui exprime la postériorité.

XIX, titre – Le contenu de cette rubrique se réfère à la partie finale du chapitre, tout en reprenant la phrase conclusive du chapitre précédent.

XIX, 1 – *il fit le signe de la croix* : ajout du prosateur.

XIX, 4 – *les moynes hayssioient Robert de mort autant que le triacle fait le venin* : locution proverbiale reprise du *Dit* (v. 447) ; cf. l'Introduction, p. 54.

XIX, 6 – Pour les 'répliques collectives', voir VII, 3.

XIX, 9 – *me hait et me fuyt et me desprise* : effet d'amplification obtenu par l'accumulation de verbes non synonymiques, avec répétition du pronom *me* accompagné deux fois par la conjonction *et*.

XIX, 7-10 – La réplique des moines ainsi que le monologue intérieur de Robert sont des ajouts du prosateur : la première de ces additions rend la scène plus vivante, alors que l'autre met en relief la douleur de Robert converti.

XIX, 7 – *quel dyable* : ironique, étant donné le surnom de Robert.

XIX, 11 – Dans la source, Robert s'étend à terre formant une croix (v. 454).

XIX, 12 – *pitié et mercy* : doublet de synonymes parfaits.

XIX, 12 – La prière de Robert, ici sous la forme du discours direct, dans le *Dit* est rapportée au discours indirect (v. 455-456).

XIX, 14 – *j'ay grant tort de vous et de vostre eglise* : cette expression ne paraît pas telle quelle dans les dictionnaires consultés (voir le Glossaire) : le *DMF* signale les deux formes *avoir tort à qqn.*, ‘causer préjudice à qqn.’, ou *avoir tort de qqc.*, ‘être dans une situation contraire à la justice’. La locution ne dérive pas de la source, où on lit néanmoins : « Je vous ai à tort par plusieurs foiz grevés » (v. 461).

XIX, 19 – *requier pardon et mery* : le doublet de synonymes parfait est lexicalisé sous forme de locution (*requerir pardon et mercy*, *DMF*).

XIX, 21-22 - *et lui porta la clef... à chascun ce que lui appartenoit* : cette partie manque dans le ms *B* du *Dit* (v. 473-476).

XIX, 23 – Dans le *Dit*, on ne lit pas de véritable formule de transition, mais seulement la prétérition : « Robert chemina tant, *pour abregier mon dit* » (v. 479).

XX, 1 – Invocation ajoutée par le prosateur. Le chapitre suspend la narration et constitue une intervention du narrateur développée au présent de narration.

XX, 2 – Au chapitre précédant, on a lu que Robert a abandonné ses armes et son cheval et que « *tout à pié se mist à chemin* » (XIX, 20) : or, si les mss *B* et *D* contiennent la leçon correcte « chemina », reprise dans la prose, les deux autres témoins du *Dit* donnent « chevaucha » (v. 479).

XX, 3 – Apostrophe déjà présente dans le *Dit* (v. 481) ; le prosateur garde la fiction d’oralité à travers les deux verbes *entendés* et *orrés*. Jens Rasmussen relève que « l’auteur s’adresse couramment à l’auditoire quand il passe à une nouvelle étape » de la narration ; ce genre d’intervention du narrateur donnent un ton confidentiel au récit (RASMUSSEN 1958, p. 81-82).

XX, 4 – Dans le récit, ce n’est pas le pape mais l’ermite qui révèle à Robert sa pénitence ; tous les témoins de la prose présentent néanmoins cette leçon.

XX, 5-7 – *Robert fist tant... sept ans* : la source anticipe la suite du récit, mais sans annoncer le mariage de Robert avec la princesse (« Pour Dieu, or entendés, doulces gens debonnaires, / S’orréz la penitance qu’à Robert convint faire : / Pour les maux qu’il ot fais, il fist tout le contraire », v. 482-483).

XX, 7 – *comme cy après orrés* : cette annonce est ajoutée par le prosateur, qui introduit de manière indépendante une marque de la fiction d’oralité (*orrés*). Il ne s’agit pas d’un cas isolé : dans tout le texte, on compte 14 autres rappels et annonces ajoutés par le prosateur contenant des références à l’oralité (XXI, 1 ; XXII, 26 ; XXIV, 43 ; XXIV, 51 ; XXV, 17 ; XXVI, 2 ; XXVII, 5 ; XXVII, 8 ; XXVIII, 6 ; XXXI, 3 ; XXXI, 20 ; XXXI, 21 ; XXXII, 3 ; XXXII, 6). Cette donnée révèle, d’ailleurs, un système de renvois internes bien bâti.

XXI, titre – Ce chapitre est une amplification des v. 481-483. Quelques ajouts du prosateur rendent la scène beaucoup plus vivante qu'elle ne l'est dans le *Dit* : 2-4 ; 5-7 ; 10-11 ; 13-14 ; 17-18 ; 23. Le titre reprend seulement la première ligne du chapitre sans tenir compte du contenu du reste : en effet, l'arrivée de Robert à Rome était déjà annoncée au chapitre précédant (XX, 2) ; le chapitre XXI, d'ailleurs, est centré sur la rencontre du héros avec le pape.

XXI, 1 – Le *pape* est nommé onze fois entre XXI, 1 et XXI, 13 : insistance ou maladresse du prosateur ?

XXI, 15 – Interjection marquant un « accompagnement sentimental » (RASMUSSEN 1958, p. 111).

XXI, 16 – *paour et freour* : couple de synonymes parfaits.

XXI, 16 – Pour décrire sa méchanceté, dans le *Dit*, Robert cite Caïn, Érode et Judas : cette comparaison avec les trois figures bibliques se perd complètement dans la prose (v. 497).

XXI, 17-18 – *je vous supplie... qu'il vous plaise... que vous me vueilléz* : cas de rupture de construction : la complétive, *qu'il vous plaise...*, qui n'a pas de verbe, demeure incomplète ; c'est à la fin de la phrase, que la deuxième complétive, *que vous me vueilléz...*, achève le sens de la principale, *je vous supplie*.

XXI, 18 – *maulx et delictz* : doublet composé d'hypéronyme (*maulx*) + hyponyme (*delictz*).

XXI, 18 – *purger et nectoyer* : l'ordre des verbes du doublet est dicté par le rythme, ascendant.

XXI, 19 – La collation avec le *Dit* révèle une petite suppression : dans la source, le pape demande en effet à Robert d'où il vient et celui-ci lui déclare son origine (v. 500-503).

XXI, 20 – *estre si mauvais* : construction infinitive régie par le verbe *dire* (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 337).

XXI, 24 – *humilité, contricion et repentance* : triplet détaillant les états d'âme requis du pénitent.

XXI, 27 – *douleur, paour, crainte et freeur* : ce polynôme présente un triplet de synonymes (*paour, crainte et freeur*).

XXII, 1 – La prose dérive cette leçon du ms *B* de la source, où on lit : « Le pappe se saigna », alors que *A, C* et *D* donnent : « Le pappe le seigna » (v. 519).

XXII, 3 – *merité et deserry* : doublet de synonymes parfaits.

XXII, 8 – *je puisse faire chose par laquelle je puisse faire* : répétition qui nous révèle la maladresse de notre prosateur.

XXII, 14-22 – *Premierement... pour abreger* : La prétéition est apparente parce qu'elle suit la liste complète des délits commis par Robert. L'énumération des péchés du héros est amplifiée par les effets d'accumulation habituels : reprise anaphorique de la conjonction *et comment*, répétée sept fois ; emploi de

polynômes et répétitions (*paour et freeur ; corriger et chastier ; tuer et occire ; vaillans et nobles*) ; recours à de petites énumérations (*la teste a l'ung et les bras à l'autre et à l'autre les jambes ; forçant les femmes mariees et violant povres filles pucelles*).

XXII, 23 – *grans et énormes* : doublet composé en gradation (RASMUSSEN 1958, p. 50) ; voir aussi XXIII, 17.

XXII, 26-27 – *Robert, lequel... eut prince* : Le prosateur amplifie considérablement sa source, où le commentaire prenait deux vers seulement (v. 539-540). Le passage est emphatique : les polynômes à deux (*plus orgueilleux et fier*), trois (*le plus beau et le plus plaisant et gracieux*) et quatre (*le pire, le plus cruel, le plus terrible et le plus felon ; le plus doux, le plus benign, le plus humble et le plus debonnaire*) termes sont tous constitués de superlatifs ; en plus, on relève deux hyperboles (*qui oncques fust sur terre ; que l'on eust jamais sur terre veu ne scen*) et deux comparaisons, dont une animalière (*que ne fut oncques lyon ; aussi belle contenance que jamais eut prince*).

XXII, 28 – Cette phrase montre bien, s'il en est besoin, le goût pour l'amplification qui produit un rythme binaire : chaque mot, en effet, est dédoublé par un synonyme (*tant las et tant mat ; peine et travail ; soustenu et enduré*) ou par un autre mot complémentaire (*boire ne menger*).

XXII, 30 – Dans le *Dit*, l'ermite se rend lui-même dans la chapelle pour prier (v. 546).

XXIII, titre – *donner et enjoindre* : doublé formé d'un mot courant (*donner*) et d'un latinisme / mot savant (*enjoindre*).

XXIII, 1-2 – En le nommant cinq fois dans les deux premières phrases du chapitre, le prosateur insiste sur la participation de Dieu dans le salut de Robert (*voulenté de Dieu ; ung ange de Dieu ; de par Dieu ; homme de Dieu ; Dieu par moy te mandé*).

XXIII, 2 – *avoir et obtenir* : doublet de synonymes parfaits.

XXIII, 2 – Dans la source, cette toute première partie du propos de l'ange est au discours indirect (v. 551-552).

XXIII, 3 – *faicte* : graphie latinisante.

XXIII, 7 – *il* : loin du verbe, le pronom sujet a un emploi tonique.

XXIII, 9 – Cette confession est un ajout du prosateur.

XXIII, 11 – *faire et acomplir* : dans le doublet, le verbe *acomplir* spécifie le sens de *faire* ; le même couple revient plus loin dans ce chapitre (XXIII, 14).

XXIII, 15 – *quitte et absoubz* : le sens de l'adjectif polysémique *quitte* est précisé par *absoubz*.

XXIII, 16-19 – *Lors... de mal en bien* : encore une fois, le prosateur amplifie sa source (v. 574-576) à travers le recours aux polynômes (*bonté, puissance et miséricorde ; felon et cruel ; maux, vices et péchés ; pitié et miséricorde ; humble et gracieux, doux et benign ; meurs et conditions*). On relève aussi trois comparaisons animalières : *plus orgueilleux que ung lyon ; plus felon et cruel que n'est ung tigre ; innocent... comme ung petit aigneau* (cf. XIII, 11).

XXIII, 17 – *et si sembloit bien à luy qu'elle estoit petite* : cette phrase correspond à un vers qui se lit uniquement dans le ms B : « A sy grant penitance et la tint à petite » (v. 576) ; le prosateur la reprend et l'amplifie par la suite.

XXIII, 17 – *veus et considerés* : les deux participes passés, à valeur de proposition implicite, anticipent le pluriel de *pechés*.

XXIII, 18 – *grande, infimie* : le doublet forme, encore une fois, une gradation.

XXIV, 1 – *Or s'en va Robert... ame* : ajout du prosateur. L'attaque reprend celle du chapitre XX, où on lit : « Or s'en va Robert à Romme : Dieu le vueille conduyre... ». Les deux débuts de chapitre, qui combinent annonce d'un voyage et prière à Dieu, marquent le passage à une nouvelle phase du parcours pénitentiel de Robert : dans le ch. XX, le héros quitte la Normandie pour se rendre à Rome à la recherche du salut ; dans ce ch. XXIV, il commence à accomplir la pénitence qui lui est imposée.

XXIV, 2 – La scène de l'entrée de Robert à Rome est construite autour de quelques éléments topiques de la représentation de la folie, tels la gestuelle démesurée du fou et les violences de la foule. En revanche, la prose gomme quelques détails qu'on lit bien dans le *Dit* : avant son arrivée dans la ville, le pénitent déchire ses vêtements et coupe ses propres cheveux ; au col, il porte une massue, emblème du fou ; enfin, à peine entré à Rome, Robert est pris de rire devant des fromages (ce passage manque dans le ms B aussi : v. 580-585, apparat en bas de page). Pour une analyse de la représentation de la folie dans le *Dit*, voir GAUCHER 2003a, p. 108, et surtout LEGROS 2010.

XXIV, 3 – *souliers vieulx et pousses, fanges et ordures, immundités de toutes sortes* : l'énumération des déchets que les enfants de Rome jettent contre Robert se termine par une catégorie résiduelle (*immundités de toutes sortes*).

XXIV, 6 – *Les gens... s'en mocquoyent et rioyent* : la prose se rapproche ici du ms C du *Dit* : « Les bourgeois par les rues en ont fait grant risee ». Les autres mss donnent : A, B : « Les enfanz le suivoient toute jour à journee » ; D : « Les enffans luy singnoient tousjours à la journee » (v. 590).

XXIV, 6-7 – *car c'est la constume... bien saige* : commentaire ajouté par le prosateur.

XXIV, 13 – *appellés le et le faictes* : effet de chiasme (VC + CV).

XXIV, 13 – *beau deduyt et plaisant* : structure asymétrique où les deux adjectifs sont l'un avant (*beau*) et l'autre (*plaisant*) après le substantif ; ce genre de structure représente une remarquable variation au rythme binaire cher à notre prosateur. Voir aussi XXIV, 31.

XXIV, 16 – *Ceulx... riens menger* : ajout du prosateur.

XXIV, 21 – *prou* : adverbe d'intensité qui exprime le degré fort ; Christiane Marchello-Nizia en souligne la rareté au XV^e siècle (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 239).

XXIV, 29 – *chieulx* : je n'ai trouvé aucune attestation de cette graphie de la préposition *chez* ni dans les dictionnaires consultés, ni dans les grammaires.

XXIV, 36 – *fist signe* : cette expression étant répétée plus loin (XXIV, 37), l'insistance du prosateur sur les 'signes' de Robert, seul moyen pour le pénitent de communiquer, est évidente ; dans la source on lit : « Mais Robert n'en [du lit] ot cure, tout a hors gecté » (v. 642).

XXIV, 40-50 – *Or pensés... acuit* : cette partie du chapitre est une amplification remarquable de la source, où on lit seulement : « De luy firent par Romme grans et petis leur gas / et le tindrent pour fol, mais il ne l'estoit pas, / combien qu'il ne mangeoit fors ce qu'aux chiens ostoit » (v. 647-648). D'abord, c'est le changement moral de Robert qui est mis en relief (40-46) à travers, en particulier, la description de l'ancienne richesse du héros, amplifiée par l'emploi de polynômes (*mol et bien encourtiné ; prins et deliés ; bien parée et tapissee ; vins et beuvraiges delicatz et frians*), à laquelle s'oppose la vie présente du pénitent. Plus loin, l'exclamation du narrateur « Helas ! » marque la participation de celui-ci aux souffrances du héros ; le ton devient plus didactique, grâce entre autre à une accumulation de sentences (*Mais à ung homme qui a hault couraige riens ne luy est impossible, et à ung homme pacient on ne luy sauroit faire injure, ne homme qui est remply de vertu ne peut estre decen*), qui culmine dans la citation latine, la seule de notre texte (*Quia ignominia virtutem acuit*).

XXIV, 45 – Cette phrase correspond aux v. 647-648 (« De luy firent par Romme grans et petis leurs gas / et le tindrent pour fol, mais il ne l'estoit pas »).

XXIV, 52-53 – Reprise des v. 650-651 (« Le chient perceus moult bien que chacun luy donnoit / pour l'amour de Robert, si que forment l'amoit. »).

XXIV, 53 – Reprise du sujet de la phrase, exprimé une première fois avant les subordonnées (XXIV, 52).

XXV, titre – Le chapitre contenant deux épisodes distincts bien que de la même nature (les blagues de Robert aux dépens du juif et de la mariée), la rubrique est incomplète.

XXV, 5 – *ducz, comptes, barons et chevaliers* : le *Dit* contient ici un doublet qui varie de témoin en témoin : *A* : « li duc et li princier », *B* : « l'empereur li princier », *C* : « li conte et li chivalier », *D* : « Le duc et les

princes » (v. 660). La prose semble se rapprocher davantage de C, et complète l'énumération en ajoutant d'autres nobles.

XXV, 8 – *nappe, pain, tasses et sallieres* : le besoin de tout dire et le goût pour l'accumulation amènent le prosateur à détailler « tout ce qui estoit sur la table ».

XXV, 9-11 – Ajout du prosateur.

XXV, 10 – *ains... enjointe* : répétition de XXV, 9, *ainsi qu'il luy avoit esté enjoint*.

XXV, 12 – Dans le *Dit*, il s'agit d'une « juyfve à Romme » (v. 666). Élisabeth Gaucher a formulé l'hypothèse que le prosateur ait renoncé à la leçon du *Dit* pour insérer « une illusion irrespectueuse à Anne de Bretagne, qui épousa le roi Charles VIII en 1491 et [...] séjourna à Lyon » (GAUCHER 2003a, p. 132). Toutefois, il paraît plus probable que, au lieu de *Romme*, le prosateur ait lu *roine*.

XXV, 17-22 – *Ainsi fut Robert... n'avoit esté* : la clôture de ce chapitre développe les v. 673-680 du *Dit*.

XXV, 22 – *miraculeuse* : cf. prol., 3.

XXV, 22 – *comme cy après pourrés veoir et entendre clerement* : cette annonce mêle transmission écrite (*veoir*) et orale (*entendre*).

XXVI, 1-3 – Cette première partie est un ajout du prosateur : on remarque, en particulier, la (fausse) précision chronologique *sept ans ou environ*, qui manque complètement dans la source.

XXVI, 3 – Le personnage de la princesse muette a été classé par Élisabeth Gaucher parmi les éléments romanesques de l'histoire de Robert le Diable ; la mutité rend la jeune fille la victime « d'une fatale 'désloiauté', d'un mystérieux 'pechié' » (GAUCHER 2003a, p. 34-35).

XXVI, 4 – Le sénéchal félon est considéré comme un personnage topique de la littérature romanesque (GAUCHER 2003a, p. 33). Comme nous l'avons déjà remarqué (cf. l'Introduction, p. 76-77), la prose charge ce personnage de la responsabilité de la guerre entre sarrasins et romains : après le refus de l'empereur de lui accorder la main de la princesse, c'est lui qui fait « grant amas de Sarrasins et mescreans » (XXVI, 7), alors que dans les réécritures précédentes, il se limitait à ne pas porter secours à l'empereur au moment où Rome est assiégée (v. 685-690).

XXVI, 10-15 – *Seigneurs... entrerent* : amplification remarquable des v. 693-695.

XXVI, 12 – *façon et maniere* : doublet de synonymes parfaits.

XXVI, 13 – Cf. note VII, 3.

XXVI, 17 – *chiens mastins et maulditz* : l'injure, avec ou sans adjectifs péjoratifs, est employé à plusieurs reprises en référence aux sarrasins (XXVI, 19 ; XXVIII, 34, 35 ; XXIX, 14) ; une variante de cette expression est le mot *chien(n)aille* (XXVIII, 36 et XXIX, 17).

XXVI, 20 – *aide et secours* : cas de synonymie totale.

XXVI, 20 – *lequel Dieu envoya* : reprise redondante de *si Dieu ne leur eust envoyé*.

XXVII, 1 – *Le jour... l'empereur* : la structure de cette phrase est assez complexe : après la temporelle, le verbe *advint* constitue une annonce de la principale, *si vint une voix du ciel...*, qui est formulée seulement après les deux circonstancielles (introduites par *ainsi que*) et la relative (introduite par le pronom relatif composé *laquelle*, qui demande la répétition du substantif qu'il détermine).

XXVII, 1 – La fontaine est le lieu où Robert se rend « dans l'espoir d'y recevoir un bien matériel, il en ressort nanti d'un don spirituel » (GAUCHER 2003a, p. 43). Élisabeth Gaucher a montré comment autour de la fontaine se concentre le 'merveilleux' de l'histoire de Robert le Diable : c'est en ce lieu que l'ange apparaît à Robert et lui enjoint de combattre aux côtés de l'empereur ; ici, l'ange lui apporte le cheval blanc et l'armure blancs (*ibid.*, p. 43-46).

XXVII, 2 – *Robert estant... celle voix parlant... et disant* : suite de propositions participiales (MARTIN – WILMET 1980, § 356).

XXVII, 5 – Aux XIV^e et XV^e siècles, le relatif *quoy* est « encore limité aux emplois prépositionnels (que l'antécédent soit un animé ou un non animé) » (MARCELLO-NIZIA 1979, p. 162).

XXVII, 7 – Anticipation ajoutée par le prosateur.

XXVII, 10 – *dampnéz turcz* : autre locution injurieuse employée pour les sarrasins.

XXVII, 11 – *Là luy veissés* : cf. note IX, 13.

XXVII, 10-14 – *Mais quant Robert... l'empereur* : la scène de combat est amplifiée par rapport à la source, où elle n'occupe que quatre vers (v. 709-712). La prétérition *Et à brief parler* suit une scène de combat assez développée (cf. note XXVII, 10-14).

XXVIII, 1 – *fut ainsi demouré* : le verbe est au singulier parce que les deux sujets, coordonnés et antéposés au verbe, expriment des notions contiguës (MARCELLO-NIZIA 1979, p. 324).

XXVIII, 1 – Le sujet de la phrase n'est pas exprimé, sans doute parce qu'il est déjà exprimé dans le complément du nom « l'aide de Robert ».

XXVIII, 12 – La leçon du modèle diffère légèrement de la prose : « Et il a fait ceans la sienne à la merdaille » (v. 731 ; l'éditeur corrige la leçon de *à merdaille* en *mervaille*, mais ce mot existe et signifie 'troupe de gens méprisables, canaille', voir DMF).

XXVIII, 13-14 – *Alors... perdus* : dans la source, le propos de l'empereur est rapporté au discours direct (v. 732-735).

XXVIII, 15-16 – Ajout du prosateur.

XXVIII, 20 – La princesse étant muette, il ne faut pas interpréter ce verbe dans le sens de ‘signifier qqc par la parole’, mais, peut-être, ‘affirmer qqc’ (DMF).

XXVIII, 21-23 – *La fille... bataille* : le prosateur amplifie sensiblement la réplique de la maîtresse (v. 741-743), tout ainsi que la réaction de l’empereur qui suit (XXVIII, 24-28, v. 744-747).

XXVIII, 21 – *ce ne fust il* : l’emploi de l’ancienne forme prédicative *il* au lieu de *luy* est fort rare, mais toujours vivante au XV^e siècle (MARTIN – WILMET 1980, §264).

XXVIII, 34-38 – Le *Dit* ne fait qu’une rapide référence à la deuxième bataille (v. 750-752). Ce qui est, de fait, un ajout du prosateur, est précédé d’une prétérition : XXVIII, 34 *pour abreger*. La description du combat est essentiellement constituée de trois comparaisons : *comment ung loup fait ung troupeau de brebis ; comme ung dyable ; comme ung bouchier la chair en la boucherie*. La deuxième de ces figures, *comme ung dyable*, est à remarquer : Robert continue d’être rapproché du diable, ici en raison de son impétuosité guerrière.

XXVIII, 35 – Les portions de texte qui manquent tant ici (XXVIII, 35-36) qu’au chapitre suivant (XXIX, 9-11) sont dues à une déchirure du f. d1 ; les lacunes ont été comblées sur *T*.

XXIX, 1 – *dont mal leur en print, car ilz y demourerent et moururent tous par ledict Robert* : petite anticipation ajoutée par le prosateur.

XXIX, 2-3 – La source présente le propos de l’empereur au discours direct (v. 760-764) ; la réplique qui suit est un ajout.

XXIX, 2 – La conjonction de subordination *que* est reprise après l’incise. (*qu’ilz*).

XXIX, 4 – Sur l’emploi de *car* en tant que marqueur du passage du discours indirect au discours direct, cf. MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 351-352 ; voir aussi XXIX, 4. La réplique qui suit est un ajout du prosateur.

XXIX, 6 – La prose reprend la leçon du ms *B* de la source : « en ung bosquet se mirent », alors que les autres mss donnent : « en .i. agait se mirent » (v. 766).

XXIX, 9 – *Et lors eussiez veu* : cf. IX, 13.

XXIX, 13 – Le mot *coup* revient trois fois en quelques lignes, signe d’une certaine maladresse du prosateur.

XXIX, 14 – *vous eussiez veu* : reprise de la formule qui avait ouvert la description (cf. XXIX, 9).

XXIX, 16 – Une fois de plus, la formule de prétérition clôt une description très détaillée.

XXX, 4 – La prose se montre de nouveau plus proche du ms *B* que des autres témoins du *Dit* : dans celui-ci, en effet, on lit : « Il brocha son cheval contrevail d’ung larris », alors que les autres mss donnent : « Il brocha au travers contremont .i. larris » (v. 779 ; ce vers manque dans *D*).

XXX, 6 – *sçavoir ne congnoistre* : doublet de synonymes parfaits.

XXX, 9-10 – On relève une grande attention aux gestes de Robert, alors que dans le *Dit* on lit seulement : « Herbe et mousse cueillit, sy a sa playe temtee » (v. 790).

XXX, 12-13 – Ces lignes offrent une sorte d’approfondissement du sentiment que la princesse éprouve pour Robert, qui dans la source n’est qu’esquissé (v. 792).

XXX, 12 – *estre beau et vaillant chevalier et bardy* : construction infinitive avec triplet d’adjectifs à structure asymétrique.

XXX, 15-16 – Le prosateur insiste sur la souffrance physique de Robert, alors que le *Dit* s’en tient à la narration des faits (« Robert est à la court tout clochant retourné », v. 793).

XXX, 17 – La prose reprend ici la leçon de *B* : « Lors dist le chevalier qui luy avoit bouté / Le fer dedans la cuisse quant il fut retourné », alors que dans les mss *A* et *C* on lit : « Lors vint le chevalier qui li avoit bouté / Le fer dedens la cuisse, le fust a raporté » (v. 794-795) ; *D* donne : « sa lance fut aporté ».

XXX, 19 – Cette phrase reprend presque mot pour mot le ms *C*, où on lit : « Je pri à Dieu qui li vuillie donner bonne aligance », tandis que les autres donnent : « La Mere Dieu le veille deffendre de meschance » (v. 800).

XXX, 21 – *que... devers vous* : dans cette phrase, où manque la principale, on relève une suite de deux subordonnées complétives (*que vous faicés... qu’il vienne...*) interrompue par la conditionnelle (*s’il y a chevalier...*), ce qui rend indispensable la répétition de la conjonction *que* (*que, s’il y a chevalier... qu’il vienne...*).

XXX, 23 – Dans la source, la réplique de l’empereur est au discours direct (v. 811-812).

XXXI, titre – L’emploi du verbe *cnyder* (‘croire à tort, s’imaginer’, *DMF*) dans le titre laisse entendre au lecteur l’échec de la tentative du sénéchal, et constitue donc une annonce du contenu du chapitre.

XXXI, 1 – Doublet de synonymes parfaits.

XXXI, 3 – Ce proverbe (*qui plus hault monte qu’il ne doit, plus bas descent qu’il ne voudroit* ; cf. DI STEFANO s.v. *Haut*, 429b : *Qui plus haut qu’il ne doit monte, plus bas qu’il ne veut se bestourne* ; MORAWSKI, 2091 ; *TPMA* s.v. *Hoch*, 5) et le suivant (*qui à Dieu servir entent, à la fin bon loyer attend*, XXXI, 4 ; proverbe non répertorié) sont ajoutés par le prosateur. Un peu plus loin, le *Dit* contient bien deux proverbes, mais différents de ceux de la prose : « Nonporquant se dit on souvent meinte feie / Que cil qui le bien gaigne à la foiz ne l’a mie [...] mais on dit bien souvent / Que de ce que fol pense demeure largement » (v. 831-835).

XXXI, 10-11 – *Or... pas* : le portrait, fortement péjoratif, du sénéchal est un ajout du prosateur.

XXXI, 19 – *s'en print à soubrire* : dans le ms *A* du *Dit* on lit : « Le chevalier connut son fer tout en riant », corrigée par Breul sur la base de *C* : « Le chevalier connut que c'est son fer tranchant » (v. 847 ; ce vers manque dans *B* et dans *D*). Le prosateur intervient sur ce passage : il affirme que le chevalier « cognoissoit bien que *ce n'estoit pas son fer* », ce qui explique tant son sourire que son silence.

XXXI, 21 – Formule de transition ajoutée par le prosateur.

XXXII, 1-5 – Cette première partie du chapitre reprend et amplifie les v. 817-821 de la source.

XXXII, 1 – *affaires, peines et tribulations* : le premier terme, *affaire*, est plus vague par rapport aux suivants, qui précisent et intensifient le sens du triplet.

XXXII, 3 – *colloquer et mettre* : dans le doublet, le latinisme est glosé par le mot courant.

XXXII, 8-9 – Dans le *Dit* on lit seulement : « Et puis el non de Dieu li deist qu'il parlast » (v. 856).

XXXIII, 3 – Dans le ms *A* du *Dit* on lit : « Que trestouz bas et haut l'apeloient Trubert » (v. 867, apparat en bas de page ; dans le ms *D* ce vers manque). L'appellation de *Trubert* est supprimée dans la prose probablement parce qu'à la fin du XV^e siècle elle était surannée.

XXXIII, 4 – *bo<u>rdes et mensonges* : doublet de synonymes parfaits, tout comme les deux binômes *scen et congneu* (XXXIII, 6) et *traj et deceu* (XXXIII, 7).

XXXIII, 8 – Le *Dit* ajoute : « Ly rois ot por sa fille de la joie tretant / Qu'il ne se donna garde du chetif mescheant » (v. 881-882).

XXXIII, 13 – Dans la source, la lance est recomposée par miracle (v. 889-892).

XXXIII, 15 - *trois foiz* : la princesse insiste sur le nombre de fois que l'empire romain a été sauvé par Robert.

XXXIV, 7 – *pouvoir ne puissance* : couple de synonymes parfaits.

XXXIV, 8 – *en contrefaisant le fol donna la benediction au pape* : dans le ms *A* de la source on lit : « Au pape fist la figue, puis le signa d'un os » (v. 917). La locution *faire la figue*, qui signifie 'se moquer de qqn', paraît dans le *Miracle de Robert le Diable* aussi : « Ici fait Robert au pape la figue, et le seigne d'un os » (ca 1375, DMF). Il est fort probable qu'au XV^e siècle cette expression était ressentie comme désuète et, en effet, elle ne paraît pas dans les autres témoins du *Dit*, où on lit : *C* : « Au pape fit la moe et le signa d'un os » ('marquer par des grimaces sa mauvaise humeur, bourder qqn', DMF, s.v. *Moue*) ; *D* : « Au pape fit le signe et le signe d'un os » (*B* est lacunaire). Vraisemblablement, le modèle du prosateur contenait une leçon proche de celle de *C*, qu'il aurait traduit par la phrase « en contrefaisant le fol ». D'autre part, la « benediction » que Robert donne au pape correspond, dans les vers, à l'hémistiche : « puis le signa d'un os ».

XXXIV, 19 – *estre en luy* : structure infinitive introduite par le verbe *congnoistre* (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 337).

XXXIV, 20 – Le prosateur ne se rend pas compte du fait que dans le *Dit* l'appellatif « li sainz hons » (v. 935) est référé à Robert et non à l'ermite : il attribue ainsi à celui-ci l'opposition au mariage de Robert avec la fille de l'empereur. Cette hypothèse est confirmée par le fait qu'au chapitre suivant Dieu commande à Robert lui-même de retourner à Rome pour épouser la princesse (XXXV, 1-3).

XXXV, 2 – *laquelle estoit tant belle, gracieuse, douce et benigne* : la description (topique) morale et physique de la princesse ne paraît qu'ici, alors que le personnage est 'en scène' dès le chapitre XXVI, 3.

XXXV, 4 – *vous eussiez veu* : cf. note IX, 13.

XXXV, 4-8 – La fête qui suit le mariage de Robert est un ajout du prosateur.

XXXV, 9 – *dons, or, argent et pierres precieuses* : l'hypéronyme *dons* introduit la liste qui détaille les riches objets que l'empereur donne à Robert pour son voyage.

XXXVI, titre – Un bois gravé représente le voyage de Robert avec sa femme : il s'agit de la même gravure qui illustre le ch. II (voir note II, titre), à laquelle l'imprimeur ajoute un encadrement floral. La rubrique reprend les premières lignes du chapitre (*ilz arriverent à Rouen à grant honneur et triumphe*).

XXXVI, 6 – Dans le *Dit* on lit : « Il n'avoit au pays chevalier sy puissant / Qui contre le traystre osast lever son gant » (v. 954). L'expression *lever son gant* est gommée dans la prose : je n'ai pas pu retrouver dans le dictionnaires la locution exacte, mais le *DMF* signale que le gant « jeté comme gage de combat » (Olivier de la Marche, *Le livre de l'avis de gaigne de bataille*, ca 1494 cf. *DMF*, s.v. *Gant*). Le choix de supprimer l'image est donc dû à la volonté du prosateur.

XXXVI, 6 – *aider ne secourir* : doublet de synonymes.

XXXVI, 8 – La prose reprend presque mot pour mot un vers qu'on lit dans les mss *B* et *C* du *Dit* : « Puis dirent l'ung à l'autre : 'Nous cuidons qu'il fust mort' » (v. 960).

XXXVI, 15 – *plus joyeuse cent mille foiz* : « formule hyperbolique d'origine populaire (LORIAN 1973, p. 38).

XXXVI, 15 – *lequel elle cuidoit qu'il fust mort* : structure pléonastique avec deux relatifs.

XXXVII, 2 – *Le messager estre descendu* : construction infinitive à valeur de complément de temps ; le sujet, antéposé à l'infinitif passé, est le même de la proposition principale (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 338-339).

XXXVII, 3 – Dans le cas de sujet complexes coordonnés, le pronom tonique *luy* remplace *elle* (MARCHELLO-NIZIA 1979, p. 183-184).

XXXVII, 15 – *tellement que la cervelle luy tomba par terre* : ajout du prosateur.

XXXVII, 17 – Le *Dit* ajoute : « et puis on le sala » (v. 1002) ; le prosateur ne retient pas ce détail.

XXXVII, 18 – Le prosateur glose le proverbe qu'on lit dans la source : « Mais les saiges tesmoignent et le dit on pieça / On convoite tel chose dont il vient grant oultraige » (v. 1004-1005).

XXXVII, 19 – Commentaire ajouté par le prosateur.

XXXVIII, titre – Le prosateur intervient de manière importante sur l'explicit de son œuvre en amplifiant sa source (cf. l'Introduction, p. 59-60).

XXXVIII, 1-2 – Ajout du prosateur ; dans le *Dit*, le deuil de la princesse est annoncé au v. 987 : « La fille à l'empereur fist deul se n'est ».

XXXVIII, 3 – *livre* : dans le prologue, le prosateur faisait déjà référence à la dimension matérielle de son œuvre et à la lecture de celle-ci : *tous ceuz qui d'icy en avant lyront ce present livre* (Prol., 6).

XXXVIII, 3-4 – Le prosateur amplifie les v. 1006-1008.

XXXVIII, 5 – Ajout du prosateur.

XXXVIII, 6 – Le prosateur gomme les références à Olivier, Roland et Ganelon, aussi bien qu'à la création de l'abbaye de Fécamp qu'on lit dans le *Dit* (v. 1010-1014) ; cf. l'Introduction, p. 60.

GLOSSAIRE

Ce glossaire contient les mots disparus du français moderne ou dont la signification a changé au point de les rendre incompréhensibles ou ambigus. Pour les mots polysémiques, seules les acceptions disparues sont enrégistrées. Je rends compte des variantes graphiques en les signalant selon l'ordre d'apparition dans le texte. Pour chaque lemme on trouvera : le statut grammatical et la glose ; entre parenthèses, les occurrences du mot avec renvois au texte, à l'exception des mots variables et invariables les plus fréquents, dont seules les cinq premières occurrences sont indiquées. Les formes lemmatisées reconstruites sont signalées par un astérisque.

Les dictionnaires consultés sont les suivants : *DMF*, *FEW*, *Gdf* et *GdfC*, *Hug*, *TL* ainsi que le répertoire de DI STEFANO 1991.

abusion s.f. – erreur (XXVIII,25, 27)

* *acoler* v.t. – embrasser, prendre entre ses bras
(*acolla*, IV,7)

acord: *d'un (commun) acord* – unanimement
(VII,titre ; XVII,32)

adonc, *adoncques* adv. – à ce moment-là, alors
(I,16 ; IV,8 ; VI,4 ; XVII,15 ; XIX,8
etc.)

adroit adv. : convenablement (XXIV,35)

a(d)venture : à *l'adventure* / *d'aventure* – au hasard
(à *l'a.*, X,1 ; *d'a.*, XIV,4)

malle *adventure* : mésaventure (XVI,3)

avis : (*il*) *est avis à qqn que* – il semble à qqn que
(*luy fut avis que*, XXIII,1)

* *adviser* v.t. – percevoir (*advisa*, XXIV,17)

penser (*advisés*, XXVI,10)

advisés – prenez garde (XVII,23)

* *s'adviser* v.pron. – penser, considérer (*se advisa*,
XVIII,1, XXXI,5)

affaire s.m. et f. – difficulté (il a enduré plusieurs
affaires, peines et tribulations, XXXII,1)

* *de bon a.* – honnête, loyal (XVIII,10)

agresseurs : *a. de + subst.* – ceux qui attaquent
qqn, désignant la nature ou le lieu de
l'attaque (*a. de chemins*, XIII,4)

agravé p.p.m. – accablé (*a. de fain*, XXIV,22)

ains adv. – mais, au contraire (prol.,7 ; V,3 ;
VIII,4 ; IX,5, 22 etc.)

ainsi : *par ainsi* – de cette manière (VIII,12)

aise : *à son aise* – avec plaisir (XVI,15)

amitié s.f. – dévotion (XXXVIII,3)

(*tres*)*angoisseuse* adj.f. – tourmentée, harcelée (si
tresangoisseuse, VIII,11)

aourné p.p. – doté (XXVI,2)

* *s'appaiser* v.pron. – se calmer (*s'appaisa*, VI,6)

appareiller v.t. – préparer (*avoit appareillé*, XXV,4 ;
appareiller, XXV,14 ; *appareilléz*,
XXVI,14)

* *appartenir* v.impers. – convenir (*appartenoit*, I,7,
XIX,22, XXIV,42, XXXI,11,
XXXII,13, XXXVII,19 ; *appartient*, I,8,
XXV,12, XXXVII,18 ; *appartiegne*, I,8)

arrest : *sans a.* – aussitôt (XXVII,3)

arrester v.t. – déterminer (XVII,35)

sans a. – aussitôt (XXXVII,4, 6)

arresté p.p.adj. – déterminé (XXXVIII,4)

assavoir : (*il*) *est a. que* – il faut savoir que (V,2)

faire a. – informer, faire savoir (XXIII,13 ;
XXV,20)

assemblee s.f. – fête, jouissance (XXXV,5)
groupe (XIII,6)

assembler v.t. – réunir (*assemblés*, II,2 ; *assembler*,
IX,1, XVI,16, XXV,1, XXVI,6 ;
assembla, III,3, XXVI,rubrique ; *assemblee*,
XXXIII,1)

a. avec – se regrouper avec qqn (XIII,3)

s'assembler v.pron. – se regrouper (*s'assembloyent*,
VII,3 ; *s'assemblerent*, XXXVI,9)

assés : *a. + subs.* – beaucoup de (XXIV, 15)

* *atourner* v.t. – accabler, maltraiter (*atournés*,
XI,12 ; *atourné*, XVIII,4)

parer (*atournee*, XXXII,13)

- atourné* p.p.adj. – mis dans tel ou tel état (XXVIII,7)
- atout* prép. – avec (XXVI, 7)
- attendre* v.t. – en bataille, ne pas se dérober devant l'ennemi (*attendoit*, IX,15)
- poursuivre (XIII, 12)
- tenir tête (XXVIII,34 ; XXIX,12)
- sans plus a.* – sans délai, sans tarder (I,15)
- aucunefois, aucunefoiz* adv. – parfois (II,4 ; VII,3)
- au(l)unement* adv. – nullement, en aucune façon (XXV,11 ; XXVIII,13)
- auprés*: *auprés de* prép. – près de (XXI,7 ; XXIV,8 ; XXV,2 ; XXXVI,4)
- avec*: *a. ce que* prép. – outre que (XXIX,16)
- * *bailler* v.t. – donner (*baillast*, VI,7 ; *baillés*, XIX,17 ; *avoit baillée*, XIX,21 ; *baillait*, XXXIII,17 ; *bailla*, VII,10, XXXV,9)
- begnin* adj. – bienveillant, enclin à la bonté, à la douceur (*benigne*, I,12, XXXV,2 ; *begnins*, II,6 ; *begnin*, IX,5, XXII,27, XXIII,19)
- benoïste* adj.f. – consacrée (VII,6)
- beuvraiges* s.m.pl. – boissons (XXIV,42)
- boucherie* s.f. – carnage, tuerie (XIV,10)
- bourdes* s.f.pl. – mensonges, tromperies (XXXIII,4)
- * *bouter* v.t. – enfoncer (*boutas*, XXXVII,11)
- se bouter* pron. – se précipiter (*s'en alla... bouter*, XXV,14)
- brief*: à *b. parler* – en peu de mots (XXVII,14)
- en b. temps* – en peu de temps (XXX,20)
- briefveté*: *pour cause de b.* – pour faire bref (II,2)
- cas* s.m. – affaire (XVI,1)
- ceans* adv. – ici, en ce même lieu (XIX,18 ; XXII,25 ; XXIV,26 ; XXVIII,8 ; XXXIII,5)
- * *chaloir* v.impers. – importer (*chailloit*, VIII, 5 ; *chault*, IX,7, IX,9, XVI,16)
- champ* s.m. – victoire (XXVII,14 ; XXVIII,1)
- champs* s.m.pl. – hors de la ville (XIV,13)
- sur les c.* – en chemin (XIII,8 ; XXXI,9)
- chemin* s.m. – route, trajet (XV,1)
- agresseurs de c.* – v. *agresseurs*
- prendre son c.* – se mettre en route (*print droit son chemin*, XIX,1)
- se mettre à c.* – prendre la route (*se met à c.*, XVII,12 ; *se mist à c.*, XIX,20, XXII,10, XXXVII,4 ; *se mirent à c.*, XXXV,10)
- cheminer* v.intr. – faire du chemin (*chemina*, XX,2, XXIV,2, XXXVII,5 ; *cheminer*, XXIV,2 ; *Il n'eust guaires cheminé*, XXIV,3)
- chevir* v.intr. – venir à bout d'une situation (IX,13)
- chien(n)aille* s.f. – canaille (*chiennaille*, XXVII,36 ; *chiennaille*, XXIX,17)
- chiere, chere* s.f. – réjouissance (*chiere*, II,2 ; *chere*, XXIV,53)
- faire malle chiere* – faire mauvaise mine (*faisoit malle chiere*, XXIV,16)
- chieulx* prép. – chez (XXIV,29)
- combien que* conj. – bien que, même si (XXIV, 15 ; XXVI, 20 ; XXXVI, 15)
- commandement*: *faire c.* – donner l'ordre (XII,titre ; XII,4)
- * *se complandre* v.pron. – se plaindre, se lamenter (*en soy complaignant*, XVI,11)
- se c. à qqn* – se plaindre auprès de qqn de qqc (*se complaignoit*, III,titre ; *se complaignoit*, IV,1)
- comptes* s.m.pl. – comtes (XXV,5)
- concepvement* s.m. – moment où un enfant est conçu (IV,titre)
- conditions* s.m.pl. – manières d'être (VII,12 ; IX,4 ; XXIII, 19)
- conféz* p.p.m.pl. – confessés, qui ont avoué leurs péchés en confession (II,6)
- confort* s.m. – réconfort (XXI,17)
- cong(i)é*: *prendre c. de qqn* – prendre de qqn l'autorisation de se retirer (*print c.*, XVII,titre, XXII,7, XXIII,16, XXIV,titre, XXXV,10 ; *avoit prins c.*, XVII,2)
- demander c. à qqn* – demander à qqn la permission de se retirer (*demanda c. à l'empereur*, XXXV,9)
- * *conquaster* v.t. – conquérir (*conquasteroit*, XXVI,6)
- conscience*: *faire c. de* – éprouver des remords (*de quoy il faisoit grant c.*, XXII,17)
- conseil* s.m. – avis (IX,3 ; XXII,25)
- concile (XII, 1 ; XXVI, 9)
- user par son c.* – suivre l'avis qui est donné (XII,4)
- prendre c.* – prendre une décision (*print conseil*, XXVI, 9)
- se consentir* v.pron. – donner son accord (XXVI,5 ; XXXIV,20)
- consentement*: *d'ung c.* – unanimement (XXVI,13)
- conte, compte*: *ne tenir c. de qqn/qqc* – ne prendre qqn/qqc en considération, ne se soucier

de qqn/qcc (*tenoit conte de*, IX,22 ; *tenoit compte*, XXIV,45, XXXII,4, XXXIII,2)

* *se contenir* v.pron. – se comporter (*se contiendra*, XXIII,4 ; *se contiendrait*, XXVIII,40)

content : *estre c.* – être d'accord (*estoit content*, VIII,13)

contredit : *sans c.* – sans opposition (XXXII, 11)

contrefaire + *subst.* v.t. – jouer le + subst. désignant celui qui est dans tel ou tel état (*contreface*, XXIII,2 ; *contreférés*, XXIII,12 ; *contrefaisant*, XXIV,2, XXV,2, 17, XXVI,3, XXVIII,6, XXXIV,8 ; *contrefaire*, XXXIV,14)

contrition s.f. – repentir (XX,4 ; XXI,24 ; XXII,23 ; XXIII,9)

contrictz adj.pl. – repentants (II, 6)

controuvees adj.f.pl. – inventées mensongèrement (XXXIII,4)

* *convenir* v.impers. – falloir (*convient*, XXII,11 ; *convint*, XXXII,13)

costé, cousté s.m. – côté (IX,19 ; XXIV,20)

courage s.m. – cœur (IX,7 ; XXIV,47 ; XXVII,7) disposition (VII,1 ; XX,5)

courcier s.m. – cheval rapide (XXVII,4)

correction : *soubz c.* – sauf rectification (I,9)

cour(r)oucé adj. – fâché (*courroucée*, IV,8, XXI,27, XXXI,16, XXXIII,8 ; *courroucé*, VIII,10, IX,18, XVIII,1 ; *courroucés*, XXI,3, 6) chagriné, troublé (*courroucé*, IV,1, IX,21, XI,13, XXX,17 ; *courroucée*, IV,6, XXVIII,26 ; *courroucés*, VI,12)

* *se cour(r)oucer* v.pron. – se fâcher (*se courrouça*, XXVIII,7)
se c. à qqn – se mettre en colère contre qqn (*se courrousa*, XXVIII,25)

courroux s.m. – chagrin, affliction (X,10 ; XXXIII,8) colère (XXII,14)

coursage s.m. – corps (VII,1)

court s.f. – cour (XI,2) résidence du souverain (XXX,15)
c. ouverte – cour plénière (*court ouverte*, I,4)
tenir (grant) c. – recevoir tous les barons, l'entourage princier (*tenoit grant court*, XXV,1)

cousteau s.m. – couteau (VIII,1)

coy adj. – immobile, sans bouger (XXIV,10)

crier v.t. – annoncer, proclamer publiquement (IX,12, 21 ; XII,4 ; XXVI,16)

crye(e) s.f. – proclamation publique annonçant un événement (*cryee*, XII,7 ; *cryes*, XXXI,1, XXXII,11)

cure : *avoir c. de qqn* – s'intéresser à qqn (*n'a cure de moy*, XVII,5)

cuyder, cuider v.t. – croire, tenir pour vrai (je *cuyde*, III, 4 ; *cuydoient*, V, 4, XXIV, 3 ; je *cuide*, XXIV, 12 ; *cuidoit*, XXVII, 7 ; *cuide*, XXVII, 10 ; *cuydoit*, XXXI, 11 ; *cuide*, XXXI, 17 ; *cuyda*, XXXII, 12, XXXIII, 8 ; nous *cuidions*, XXXVI, 8 ; *cuidoit*, XXXVI, 11, XXXVI, 15)
c. + inf. – s'imaginer (*cuyder avoir*, XXXI,titre ; *cuidoit avoir*, XXXI,1)

debat s.m. – dispute, querelle (XXXI,20)

debonnaire adj. – doux, gentil (XXII,27 ; XXVII,10)

decepvair v. – tromper, abuser (*decepvair*, IV,6 ; *estre deceu*, XXIV,47 ; *avoit... deceu*, XXXIII,7 ; p.p.adj. : *deceu*, XXXI,2)

declaration s.f. – éclaircissement (prol.,rubrique)

declarer v.t. – faire connaître clairement (prol.,1)

de(s)duyt s.m. – spectacle agréable (*deduyt*, XXIV,20) divertissement (*desduyt*, XXIV,21)

delaisser v.t. – cesser (XVI,12)

* *se delecter* v.pron. – éprouver de la satisfaction (*se delectoit*, VI,9)

de(s)libéré, délibéré p.p.m. – décidé, résolu (je *suis deslibéré*, IX,3, 7, XVI,17, XVII,21 ; ne *suis pas délibéré*, IX,8)

deliés adj.pl. – (d'un tissu) fins, doux au toucher (XXIV,41)

* *delivrer* v.t. – faire accoucher une femme de son enfant (*fut... delivree*, V,3)
libérer (*a esté delivree*, XXXIV,13 ; *fut delivree*, XXXVI,16)

demener v.t. – manifester un sentiment (*demena*, XXVI,titre, XXXVI,11, XXXVIII,2 ; *demenant*, XVII,2, XXXII,15 ; *demenoit*, XVII,6 ; *demener*, XXXV,4 ; *demenoit*, XXXV,5 ; *demenerent*, XXXVI,7)

demourance : *faire sa d.* – se fixer, élire domicile (XIII,1)

demourer v.intr. – rester (XXIV,10)
ne pas changer (*demoura*, XXVIII,30)
mourir (*demourent*, XXIX,1)
être abandonné (*demouroient*, XXIX,15)
le champ demeure à qqn – la victoire est acquise à (*le champ demoura à l'empereur*, XXVII,14 ; *le champ... fut ainsi demouré à l'empereur*, XXVIII,1)

departie s.f. – départ (XVII,titre)

derision s.f. – raillerie injurieuse (VII,8)

- desconfort* s.m. – chagrin, désespoir (XXXVI,2)
 * *se desduire* v.pron. – se divertir (*se desduisoit*, VIII,5)
- deserte* : *selon (la/les) deserte(s) (de qqn)* – selon le mérite, en bien ou en mal (*selon voz desertes*, XVIII, 6 ; *selon sa deserte*, XXXII,2 ; *selon ta deserte*, XXXVII,12)
- * *deservir* v.t. – mériter (*as... deservy*, XXII,3 ; il *n'avoit pas deservi*, XXXI,11)
- desirans* p.p.pl. – désireux (XIII,5)
 * *despriser* v.t. – mépriser (*desprisoit*, VIII,6 ; *desprise*, XIX,9)
- despit* s.m. – colère (XXV,6 ; XXVI,5)
par d. – avec malignité (VIII,2)
par d. de qqn – en haine de qqn (XI,7, 9 ; XIV,10 ; XXII,20)
- desplaisance* s.f. – chagrin, peine (*desplaisance*, XV,14)
- desplaisir* s.m. – tristesse (XIX,18 ; XXV,11)
- desrompre* v.t. – arracher (XXXII,12 ; XXXIV,4)
- dessoubz* : *d. le ciel* – sur la terre (XIII,5)
 * *detrencher* v.t. – massacrer (*detrenchoit*, XXVIII,37)
- destroussés* adj. pl. – pillés (XVII,18)
- destruyre, détruire* v.t. – tuer (*destruist*, IV,10 ; *destruisant*, X,titre ; *détruire*, X,3 ; *destruisoient*, XIII,7 ; *destruyront*, XXVI, 11 ; *destruyre*, XXVI, 12 ; *détruisoit*, XXXVIII, 7)
- deuil, dueil* s.m. – douleur (XXXVIII,3)
 colère (X,10 ; XXXIII,8)
demener / faire / mener (grant) d. : v. *demener, faire et mener*
enrager de d. : v. *enrager*
- devant* prép. – devant (XI,2 ; XI,5 ; XXVIII,19)
cy d. – ci-dessus (XXIV,51 ; XXXVIII,4)
- devers* prép. – auprès, devant (IX,23 ; XI,6, 11 ; XV,titre ; XVII,1 etc.)
- devorans* p.prés.m.pl. – détruisant (XIII,12)
- diligence* : *faire d. de* – s'appliquer à qqc (ilz *feissent d. de prendre Robert*, XII,4)
- divers* adj.m.pl. – méchants (XVII,34)
- doubte* s.m. – crainte, peur (XII,7 ; XXXVI,6)
 * *doubter*, v.t. – redouter, craindre, avoir peur de qqn (*doubtoit*, XIII,11, XXIX,11 ; *doubterent*, XXXVI,7)
- doctrine* s.f. – enseignement (II,4)
- doulent* adj. – affligé, malheureux (*doulent*, IX,21, XVI,4 ; *doulente*, XVII,4, XXVII,26 ; *doulens*, XXXVI,3)
- durement* adv. – fortement (XV,4 ; XXIII,15)
- effroyusement* adv. – avec effroi (XV,14)
- eloyder* v.impers. – faire des éclairs (VI,1)
 * *embucher* v.intr. – se poster en embuscade (XXIX,6 ; XXX,2)
- emmy* prép. – au milieu de (XXIX,8)
- encontre* : *à l'e. de* – contre (XXXVII,titre)
 * *encontrer* v.t. – rencontrer (XIV,titre)
- encourtiné* p.p.adj. – garni de courtines, de tentures (XXIV,41)
- endoctriner* v.t. – instruire (XXVIII,26)
- endurer* v.t. – supporter, souffrir (*endurer*, XXIV,46, V,3, 4 ; *avoit... enduré*, XXII,28, XXXVI,17 ; *endura*, XXXI,7 ; *a enduré*, XXXII,1)
- * *enborter* v.t. – exhorter (*enbortoit*, XII,8)
- engendrer* v.t. – procréer (*engendrer*, II,3 ; *n'avoir jamais engendré*, II,4 ; *eusse engendré*, III,4 ; *just engendré*, IV,titre, XVI,8 ; *engendrast*, IV,7 ; *engendra*, IV,10)
- enquerir* v.t. – chercher à savoir (XXXII,7)
- enrager* v.intr. – se mettre en fureur (*enragé*, IV,1 ; *enragea*, XII,6 ; *enrager*, XXXIII,8)
- enseigne* s.m. – marque d'un coup (IX,16)
- ensemble* prép. – avec (XII,5 ; XXVI,9)
- entalenté* : *e. de + inf.* – désireux de (XIV,3)
- entrepris* p.p.adj. – fortement surpris, interdit (XXVI,8)
- * *s'esbahir, s'esbahyr* v.pron. – être surpris (*s'en esbahissoit*, XXIV, 38 ; *s'en esbahysoit*, XXVIII, 36)
s'e. + interr. indirecte - se demander avec étonnement (*s'esbahysoit*, XIII, 13)
- esba(h)y* adj. – troublé, effrayé (*esbahies*, V,4 ; *esbahje*, XVI,1 ; *esbahis*, XIX,6 ; *esbahy*, XXVI,8, XXXI,17 ; *esbahj*, XXX,4)
- esbat* s.m. – divertissement, passe-temps (III,titre ; III,1)
- esbatement* s.m. – divertissement, distraction (XXV,11 ; XXXIV,5)
- eschauffé* p.p.adj. – emporté (IX,22)
- escrier* : *e. qqn* – appeler qqn à grands cris (*escria*, XV,14 ; *escrier*, XXXVII,7)
- escripture* s.f. – livre, histoire (IV, 11)
- esgraffiné* p.p.adj. – griffé, égratiné (XXVIII,4)
- * *s'esmouvoir* v.pron. – s'inquiéter (*s'esmeut*, IX,23)
- esm(e)u* p.p. – ému, troublé (IX,23 ; XXIII,7)
- espace* : *par l'e. de* – pendant (V,2 ; XX,7 ; XXVI,2)
- * *estreindre* : *e. les dens* – grincer les dens (*estraignoit les dens*, XII,8 ; *estraint les dens*, XXXVII,13)

* *exaulcer* v.t. – exalter (*fut exaulcé*, XXV,21, XXXVIII,4 ; *exaulcer*, XXXIII,2)
 glorifier (*exaulcée*, XXXV,3 ; *exaulcer*, XXXVIII,7)
 dresser (XXXII,2)
explect s.m. – exploit (XVIII,7)
expleter v.intr. – s’empreser (*expleta*, XVIII,3)

* *faillir* : *peu s’en faillit / fault que + prop. négative* – il s’en faut / fallut de peu que (*faillit*, XII,6, XVI,9, XXXI,7 ; *fault*, XXVI,11)
failly adj. – lâche (XXXI,17)
faire : *faire grant dueil* – manifester son chagrin, sa douleur (*faisant... grant dueil*, XVII,1)
fame s.f. – réputation, renommée (XI,11)
finée p.p.adj.f. – achevée (XIV,9 ; XXVIII,39 ; XXX,1)
foison : *à foison* – en abondance (X,1)
foison de – grande quantité de (XXIV,38)
foréné adj. – furieux (XII,8 ; XIV,11)
forment adv. – fortement (XVII,8)
fors prép. – excepté, sauf (XXVIII,40 ; XXX,5)
fourny adj. – robuste (VI,5 ; VIII,12 ; XXXIV,18)
franc adj. – libre (*franche*, IV,9, XXXII,1)
 noble (XXVI,18)
frians adj.pl. – (d’un vin) d’un goût délicat (XXIV,42)

garde : (*se*) *prendre g.* – faire attention à, surveiller (*s’en print garde*, XXIV,11 ; *prenoit garde*, XXVIII,39 ; *se print garde*, XXVIII,40)
gaster v.t. – (référé aux animaux) blesser grièvement (IX,17)
garsonnaïlle s.f. – racaille (XIII,5)
 * *gaster* v.t. – référé aux animaux, blesser grièvement, mutiler (*gasta*, IX,17)
gente adj.f. – plaisante, agréable (XXII,30)
gourmander v.intr. – manger et boire avec excès (XIII,14)
 * *gouverner* v.t. – imposer à qqn une ligne de conduite (*just* conduit et *gouverné*, VII,10)
 * *se gouverner* v.pron. – se comporter (*s’estoit gouverné*, IX,18, XXXVI,17)
gravance s.f. – souffrance (XXV,11)
guaires : *pas/sans g.* – pas beaucoup (*pas g.*, XI,9, XXIV,10 ; *sans g.*, XXV,15)
 * *guerdonner* v.t. – récompenser (*je vous ay... guerdonnés*, XVIII,5 ; *soit guerdonné*, XXXIII,21)
guerre : *mener grant guerre à qqn* – faire la guerre à qqn (XXVI,6)

gueulle s.f. – bouche (XXV,14)

habiter : *b. avec* – avoir des relations charnelles (II,8)

haut adj. – noble (*hautz*, I,13, XXXII,14 ; *hautes*, V,4)

admirable (XXIV,47)

de b. lieu – noble (I,8)

hautement adv. – à haute voix (XXXI,12 ; XXXVII,7)

heure : *de malle b.* – sous des mauvais auspices (XXXVII,9)

bideux adj. – qui inspire de l’effroi, de l’horreur (XIII,2)

horion s.m. – coup violent (VII,1 ; XXIX,13)

hostel s.m. – maison, demeure (XIII,9 ; XIV,3 ; XVII,1 ; XXX,1 ; XXXIV,20)

immundités s.f. – ordure (XXIV,4)

impetrer v.t. – demander (prol.,4)

incessamment adv. – sans arrêt (X,2)

incontinent adv. – immédiatement (I,16 ; IX,18 ; XI,5 ; XII,4 ; XIII,9 etc.)

s’ingerer à v.pron. – mettre tous ses efforts à faire qqc (XXI,3)

injure s.m. – tort (XXIV,47 ; *injures*, XXIV,48, XXXVI,5)

yre s.f. – colère (XXXVII,13)

yreusement adv. – dans une violente agitation, avec colère (IV,8)

* *yssir* : *y. hors de son sens* – perdre la raison (*yssist tout hors de son sens*, XII,6)

ja – déjà (V,1 ; VII,9 ; VIII,12 ; XII,3 ; XV,14 etc.)

ne... ja – aucunement (V,3 ; XXI,25)

j. soit ce que conj. – bien que (XXVIII,28)

jour : *j. de ma/nostre vie* – renforce une négation avec *ja* ou *jamais* (III,5 ; XVII,35)

journee s.f. – intervalle du jour où l’on se déplace ; distance parcourue en un jour (*journees*, XVII,13, XX,2, XXXVI,1)
 bataille (XXVII,1 ; XXVIII,1, 8, 17, 21 ; XXIX,6 ; XXX,1)

jus : v. *ruer*

ladre s.m. – lépreux (XV,7)

larron s.m. – voleur (*larrons*, XIII,4, XIV,1, XVII,22, 27, XVIII,1, 3 ; *larron*, XXXVI,16)

las adj. – harrassé, épuisé (XXII,28 ; XXIV,39)

lasse adj.f. – malheureuse (XVII,4)

- leans* adv. – là-dedans (XIX,5)
lieu : *haut l.* – haut rang social (I,8)
lignage s.m. – descendance (XXVI,5)
humain l. – genre humain (XXXIV,6)
lincieulx s.m.pl. – draps de lit (XXIV,41)
lors : *pour l.* – à cette époque (XX,6)
 * *louer* v.t. – conseiller (je *loe*, XI,2)
- maint* adj. – un assez grand nombre de (*mainte*, IV,10, XXXVI,16 ; *maint*, IX,21, XXIX,13, XXXIV,5 ; *mains*, XVII,19 ; *maintez*, XXXIV,5)
maison forte s.f. – maison fortifiée (XIII,1)
malcontent adj. – très contrarié, fâché (XXVI,5 ; XXXVII,4)
malfortuné adj. – malchanceux (III,4 ; XV,6)
malice s.f. – perfidie, ruse (XXII, 17 ; XXXI,5)
malle adj.f. – méchante (XIV,3 ; XVIII,3 ; XXIV,16 ; XXVI,15 ; XXXVII, 17)
de m. heure : v. *heure*
malcontent adj. – mécontent, contrarié (XXVI,5 ; XXXVII,4)
maltalent s.m. – colère (XII,8 ; XXXVII,13)
malvouloir v.t. – vouloir du mal à qqn (*malvoloir*, XVII,5)
 * *mander* v.t. – faire demander à qqn de se présenter (*manda*, IX,1, XXIX,2 ; *a mandé*, XI,9 ; *mandoit*, XXXVII,titre)
 commander (*mande*, XXIII,2, XXVII,3)
m. querir qqn – envoyer un messager
 chercher qqn (*mandés q.*, XI,2)
m. à qqn que + subj. – ordonner à qqn de (*il vous sera mandé de par Dieu que vous cessés*, XXIII,14 ; *vous mande de par moy que d'icy en avant vueillez*, XXXIV,14)
manieres s.f.pl. – conduite, comportement (VII,8 ; VIII,12 ; IX,4 ; XXIV,11)
marry adj. – fâché (*marris*, VI,12)
 affligé, triste (*marry*, XXXI,2)
mat adj. – sans force, affaibli (XXII,28)
matin : *au plus m.* – dès l'aube (XIX,20 ; XXII,10 ; XXII,25 ; XXXII,10)
bien m. – tôt, de bonne heure (XXXII,11)
matins s.m.pl. – terme d'injure pour désigner les mécréants (XXIX,16)
mener : *m. grant deuil* – manifester un grand chagrin (*mener*, XXXII,12)
m. (tres)mau(l)vaïse vie – pratiquer une vie mauvaise (*menoit*, VI,11 ; *mener*, XIII,14)
m. guerre à qqn – faire la guerre à qqn (*m'a mené*, XVI,16 ; *mener*, XXVI,6, XXVIII,31 ; *menoit*, XXXVIII,7)
- mercy* s.f. – miséricorde (XIX,12)
requerir pardon et m. – demander pardon (*requier pardon et mercy*, XIX,19)
merveilles s.f. – chose extraordinaire (XX,4)
à merveille – au plus haut degré (I,2)
c'estoit/ce fust merveilles – (*c'estoit*, VIII,11 ; *ce fust*, XXX,13)
meschief s.m. – mauvaise action, méchef (XVI,8)
mesmement adv. – même, surtout (II,7 ; X,2 ; XI,7 ; XXVI,19 ; XXVIII,9)
merveilleux adj. – extraordinaire (*merveilleuse*, prol.,titre, II,7, XXXIV,18)
 grand, terrible (XIII,2 ; *merveilleuse*, XXVII,13)
moriginé : *mal m.* – mal éduqué (VIII,10)
mort : *de malle m.* – mort cruelle (XXXVII,17)
moustier s.m. – église, chapelle (XXXII,14)
moyennee p.p.f. – atteindre le milieu d'un livre (prol.,1)
mue adj.f. – muette (XXXVIII,4)
mué p.p.m. – changer (*fut mué*, VII,7)
murtrerie s.f. – meurtre, massacre (XIV,10)
murtrier s.m. – assassin (*murtriers*, XII,7, XIV,1)
murtrir v.t. – tuer (*estoient... murtris*, XIII,10 ; *murtrir*, XXVII,13)
- * *navrer* v.t. – blesser (*estoient navrés*, IX,17 ; *navroit*, IX,22 ; *a... navré*, X,8)
navré p.p.adj. – blessé (XXX,7 ; XXXII,3)
nyee s.f. – nichée (XIV,8)
nom : *avoir n.* – appeler, donner comme nom (*aurés nom*, XXXIV,12)
notables adj.f.pl. – qui occupent un rang élevé (IV,2)
null(u)y pron. – personne (XVIII,8 ; XXI,22 ; XXV,11)
nuyssable adj. – nuisible (XXXI,4)
- occire* v.t. – tuer, faire mourir qqn de mort violente (*occist*, IX,19, X,2, XIV,5, XXII,18 ; *eut occis*, XIV,7 ; *avoit occis*, XIV,12 ; *occiroye*, XVI,5 ; *avons... occis*, XVII,18 ; *occire*, XVII,34 ; *j'ay tous occis*, XIX,17 ; *as occis*, XXXVII,12)
oncques adv. – jamais (XVI,9 ; XXI,20 ; XXII,3, 26 ; XXIII,18 etc.)
oraison s.f. – prière (II,6, 8, 9 ; XIX,11 ; XXII,29 etc.)
ost s.m. – armée (XXVI,19 ; XXVII,8 ; XXIX,1)
oster v.t. – enlever (*oster*, XXIII,2, 12, XXV,19 ; *osta*, XXIV,22, 24 ; *oste*, XXIV,27)

éloigner qqn d'un lieu (XXI,7)
o. la vie à qqn – faire mourir qqn (*ostés*, XVI,2)
oultrager v.t. – faire violence à qqn (*fust desrobé et outragé*, X,2)
oultrage s.m. – violence (XXVI,10)
oultrageux adj. – injurieux (XXXIII,4)
oultre : *plus o.* – davantage (XXVII,34)
oultrecuidance s.f. – présomption (XXXI,1)
oïr v.t. – entendre (*oïoit*, X,10)

paillart s.m. – fripon (XXXVI,14)
parmy prép. – à travers (XIX,1)
peine : *mettre p. de + inf.* – (*missent p. de le prendre*, XXIX,2)
perdre sa p. – faire un effort inutile (*perdirent leur p.*, XXIX,7)
faire de la p. à qqn – donner du fil à tordre à qqn (*tant lui avoit fait de p.*, XXXVI,14)
penser s.m. – pensée (XV,10)
 * *se penser* v.pron. – se préoccuper de qqc (*se pensa*, XVIII,7)
 * *se perforcer* v. pron – s'efforcer de faire qqc (*se perforça*, XXI,2)
perilleux adj. – dangereux (XIII,2 ; XVII,20)
 * *perpetrer* v.t. – commettre un acte criminel, un péché (*a... perpetrés*, XII,3)
pervers adj. – porté au mal, cruel (*pervers* XIII,4 ; *perverse*, XVII,15)
piece : à *chief d'une grant p.* – au bout d'un certain temps (XVI,11)
pillars s.m.pl. – larrons (XIV,1)
piteuse adj.f. – qui suscite la pitié (X,9)
piteusement adv. – avec pitié (XVII,6)
plaisir : *prendre p. à* – procurer de l'agrément (*prendre p.*, II,8 ; *prennent plaisir*, IV,2 ; *prenoient plaisir*, VI,12)
au p. de Dieu – selon la volonté de Dieu (XXII,25 ; XXVI,15)
planiere adj.f. – très grande (II,2)
porter : *p. (son) enfant* – avoir dans son ventre un enfant pendant la grossesse (*porter leurs enfans*, V,I)
se pourmener v.pron. – se déplacer (*soy pourmener*, XXIV,9 ; *se... pourmener*, XXIV,30 ; *en ce pourmenant*, XXIV,31)
pousses s.f.pl. – poussière, déchets pulvérulens (XXIV,3)
premier adv. – avant (XVI,8 ; XX,7 ; XXIX,2)
present : *de p.* – actuel (XXXII,1)

presse : *se mettre en la p. de qqn* – s'empresser de (*se mist en la plus grant p. de Sarrazins*, XXVII,10)
preux adj. – vaillant (I,2 ; IX,12 ; XXVIII,34)
prins adj.pl. – fins, de première qualité (XXIV,41)
priser v.t. – estimer, apprécier qqn (*prise*, XI,9 ; *il fut prisé*, XXV,22, XXXVIII,5)
propre adj. – convenable (XXXVII,16)
en ce p. lieu – en ce même lieu (XXXIII,15)
proprement adv. – vraiment (VI,1 ; XV,7 ; XXXIII,13)
prou adv. – beaucoup (XXIV,21)
proudomme adj. – homme de bien (*proudommes*, X,3 ; *proudomme*, XX,5, XXII,4, XXXI,14)
proufiter v.intr. – procurer un avantage (*eussent proufité*, XVIII,8)
prouffit s.m. – bénéfice (II,4 ; XXIV,48)
au p. de qqn – pour le bien de qqn (prol.,4 ; II,5 ; XXIV,1)
proffitable adj. – bénéfique (II,4)
puissance : à/en (*tout/plus*) *grant p.* – de force (XXVI,6 ; XXIX,1 ; XXXVII,6)
purger v.t. – purifier son âme (XXIII,3)

quatre temps s.pl. - chacune des quatre périodes de l'année liturgique correspondant au début de chaque saison, qui comporte trois jours de jeûne et de prière (XIII,14)
querir v.t. – chercher (*querir*, XI,2, XI,11)
quitte adj. – délié d'une obligation (XXIII,16)

* *ravyr* v.t. – enlever (*fut... ravy*, XIII,9 ; *ravissans*, XIII,12 ; *avons... ravies*, XVII,18 ; exalter, transporter (*fut... ravy*, XXXIII,7)
rebellion s.m. – rébellion (XII,2)
refuge : *avoir refuge à qqn* – avoir recours, protection (*n'avoir singulier r.*, XIV,2)
refus : *faire r.* – refuser (XXVII,4)
 * *reguerdonner* v.t. – récompenser (*reguerdonne*, XXXII,1)
remede : *mettre r.* – remédier (IX,25)
remonstrer v.t. – reprocher ses torts à qqn (XVII,15)
repentance s.f. – repentir (prol.,8 ; XX,4 ; XXI,24 ; XXII,31 ; XXIII,9)
 * *se reputeder* v.pron. – se considérer (*se reputedoit*, XVI,9)

- * *requerir* v.t. – implorer (*requist*, XVI,titre ; *requiers*, XIX,15 ; *requier*, XIX,19)
- restituer*: *r. un dommage* – compenser un dommage (XVII,10)
- se revenger* v.pron. – résister, se défendre d'une attaque (*eulx r.*, XIV,5 ; *se voulut revenger*, XXIV,19)
- reverence*: *faire r.* – manifester des marques de respect (*faisant honneur et grande reverence*, XXIV,44 ; *firent la reverence*, XXXIII,22 ; *faire honneur et reverence*, XXXVI,9)
- ribaulx* s.m.pl. – homme de mauvaise vie (XVIII,1)
- riens* adv. – en rien, nullement (XXIX,11)
- * *rompre* v.t. – référé aux animaux, épuiser à l'extrême (*rompit*, IX,17)
- ruer*: *r. jus* – faire tomber (XXVI,17)
- saillir* v.intr. – sortir (*saillirent*, VI,7 ; *saillir*, XIII,9 ; *il s'en saillit*, XIV,11 ; *saillirent*, XXIX,8)
se précipiter (*saillit*, XXIV,19)
sauter (*saillit*, XXV,7)
attaquer (*saillirent*, XXX,2)
- salutacion* s.f. – salut de l'ange (prol.,5)
- saoul*: *mon/son saoul* – à satiété (XXIV,29 ; XXIV,31)
- saouler* v.intr. – faire boire ou manger à satiété (*just saoul*, XXIV,29)
comblent son cœur, ses désirs (XXXV,6)
- saulevement* s.m. – fait d'être sauvé de la damnation (XVI,17 ; XVII,26 ; XVIII,8)
- sejourner* v.intr. – s'arrêter (XXVI,12)
sans (plus / guaires) sejourner – sans délai (XIX,5 ; XXV,15 ; XXVII,3 ; XXXI,12 ; XXXVI,13)
- semblant*: *ne (pas) faire s. de* – ne rien laisser paraître (*il n'en fist aultre semblant*, XXV,6)
- sens*: (*tout*) *bors du s.* – devenir fou (VII,4 ; IX,19 ; IX,22 ; XII,6, 8 etc.)
- seoyr* v.intr. – s'asseoir (XXIV,15)
- sergans* s.m.pl. – officier (XII,4)
- servir*: *s. à* – rendre service à qqn (XXVII,27 ; XXXI,4)
- singulier* adj. – particulier (XIV,2)
- * *soiller* v.t. – salir (XXV,13)
- soubz* prép. – sous (XXIV,17, 33, 38)
s. correction: v. *correction*
- soulas* s.m. – plaisir (II,8 ; IV,2 ; X,11)
- * *souler* v.t. – avoir l'habitude de (*souloit*, XXIV,44, XXV,22)
- soupper, souper* v.t – repas du soir (*soupper*, XIX,2 ; *souper*, XXVIII,6, XXX,15)
- * *sourdre* v.intr. – (du vent) se lever (*sourdit*, VI,1)
- * *soustenir* v.t. – supporté (il *avoit soustenu*, XXII,20)
- souventes*: *souventes fois* – à mainte reprise (XVII,3)
- taintz* p.p.adj.pl. – teints, colorés (Tous ses vestemens estoient rouges et *taintz* du sang, XIV,12)
- tantost* adv. – bientôt, vite (VI,7 ; XXIV,39 ; XXVI,6)
aussitôt, immédiatement (XII,6 ; XVII,28 ; XXIV,9 ; XXXVII,6)
t. après – aussitôt après (XXI, 26 ; XXX, 7 ; XXX,17)
- tenir*: *t. qqn de prés* – talonner qqn (*tenoyent*, XXVII,8)
se t. v.pron. – se trouver, rester qq part (*me tenoye*, XIX,17 ; *se tenoit*, XXII,10)
t. qqn pour – considérer comme (*tenoit*, XXXIII,2)
estre tenu à qqn – être lié à qqn, lui être obligé (*suis... tenue*, XXXIII,5 ; *sommes tenus*, XXXV,7)
- terme* s.m. – espace de temps (V,1)
- tirans* adj.pl. – cruels (XIII,5)
- tonnoires* s.m.pl. – tonnerre (VI,3)
- tort*: *avoir grant t. de qqn* – causer un préjudice à qqn (*ay... tort*, XIX,14)
- tost* adv. – vite (II,2 ; VII,1 ; XXIV,10 ; XXXVII,4 ; XXXVII,5)
- tourner*: *t. sa parolle / son langaige vers* – s'adresser à qqn (*tourna sa parolle vers l'abbé*, XIX,13 ; *tourna son langaige vers l'empereur*, XXXIII,20)
t. à – changer en (*tourna depuis à grant deshonneur*, XXXI,5)
- tout*: *du tout* – entièrement (XVI,17)
- travail* s.m. – peine, tribulation (V,3 ; V,4 ; XXII,28 ; XXV,20)
- travaillé* p.p.adj. – accablé de fatigue (XXIV,39)
- triacle* s.m. – préparation contre les venins (XIX,4)
- tribulation* s.f. – épreuve physique ou morale (XVI,13 ; XXXII,1)
- trouver* v.t. – rencontrer un ennemi pour l'affronter (VII,2 ; IX,20)

user : *u. par un conseil* – mettre à profit un conseil
(XII,4)

vaillant adj. – de grant valeur (I,2 ;
XXXVIII,16 ; XXX,12)

veillé adj. – vigilant (IX,10)

vie s.f. – manière de vivre (XI,11)

vist s.m. – visage (XXII,1)

vivant : *en son v.* – de son vivant, pendant sa vie
(XXXVIII,8)

voulté : *de bonne v.* – de bon cœur, sincèrement
(IV, 9)

yreusement adv. – avec colère (IV,8)

yssir : *yssir hors du sens* – perdre la raison (*yssist*,
XII,6)

TABLE 1
LES BOIS GRAVÉS DE R

Titre de chapitre	Contenu	Bois gravé
II. <i>Comment, après ce que le duc de Normandie eut espousé la fille du duc de Bourgoigne, l'emmena triumpamment à Rouen en Normandie.</i>	Mariage du duc de Normandie avec la fille du duc de Bourgoigne.	Un couple à cheval ; la dame tient un objet dans sa main.
III. <i>Comment le duc en venant de l'esbat se complaignoit à la duchesse de ce qu'ilz ne pouoient nulz enfans avoir.</i>	Complaintes des ducs.	Un couple causant devant la porte d'un château.
XVIII. <i>Comment Robert assomma tous ses compaignons.</i>	Robert revient dans son château et tue les larrons de sa bande.	Un chevalier menace d'une massue deux personnes coincées à terre ; au fond, on voit des arbres et un château.
XXXVI. [d6r] <i>Comment Robert avec sa femme arriverent à Rouen en Normandie à grant honneur et triumphe.</i>	Robert et sa femme, la fille de l'empereur, arrivent en Normandie ; Robert tue le chevalier qui hantait sa mère.	Même bois que dans le chapitre II mais avec un cadre décoré.

TABLE 2
RAPPORT VERS / LIGNES

Vers	Chapitre	ll.	Contenu
16-39 (24)	I	45	Présentation du duc de Normandie
40-48 (9)	II	44	Mariage du duc de Normandie avec la fille du duc de Bourgogne
49-61 (13)	III	22	Complaintes des ducs
62-96 (35)	IV	30	Conception de Robert
97-106 (10)	V	17	La duchesse accouche de Robert
107-133 (27)	VI	31	Accouchement de Robert et baptême
137-151 (15)	VII	21	Premières mauvaises actions de Robert ; les enfants le surnomment <i>le Diable</i>
152-185 (34)	VIII	26	Robert tue son maître
186-220 (35)	IX	54	Adoubement de Robert ; Robert tue nombre de chevaliers aux joutes et son père le fait bannir du règne
265-272 (7)	X	25	Les crimes de Robert
272-287 (16)	XI	27	Robert crève les yeux des chevaliers qui vont le chercher
288-300 (13)	XII	<i>mq*</i>	Le duc commande que Robert soit capturé et emprisonné
301-312 (12)	XIII	<i>mq*</i>	Robert se réfugie dans une maison qu'il fait construire dans la forêt
313-330 (18)	XIV	26	Robert tue sept ermites
331-354 (24)	XV	33	Robert part chercher sa mère et lui demande la raison de sa méchanceté
355-376 (22)	XVI	32	La duchesse découvre à Robert la vérité sur sa naissance
377-428 (52)	XVII	65	Robert quitte sa mère ; elle raconte au duc le changement de leur fils
429-441 (13)	XVIII	20	Robert revient dans son château et tue les larrons
442-479 (38)	XIX	44	Robert part pour Rome ; il arrive dans une abbaye
480-483 (4)	XX	16	Pause narrative
484-518 (35)	XXI	50	Robert arrive à Rome et trouve le pape ; celui-ci le confesse
519-549 (31)	XXII	65	Le pape envoie Robert chez un ermite ; Robert arrive chez l'ermite, qui le confesse
550-576 (27)	XXIII	47	L'ermite enjoint à Robert sa pénitence
577-651 (74)	XXIV	114	Robert revient à Rome et se réfugie chez l'empereur
652-680 (29)	XXV	53	L'épisode du juif et celui du mariage
681-700 (20)	XXVI	56	Les sarrasins assiègent Rome
701-712 (12)	XXVII	33	Robert sauve Rome
713-757 (45)	XXVIII	81	La princesse essaie de révéler la vérité sur Robert ; deuxième assaut des sarrasins
758-773 (16)	XXIX	35	Troisième assaut des sarrasins
774-812 (39)	XXX	54	Un chevalier blesse Robert ; il lui échappe et se réfugie dans son verger
813-850 (38)	XXXI	50	Le sénéchal se présente à l'empereur en tant que sauveur de Rome
851-864 (13)	XXXII	35	L'ange annonce à l'ermite que la pénitence de Robert

			est terminée ; celui-ci part pour Rome
865-907 (43)	XXXIII	53	La fille de l'empereur recouvre la parole et découvre à son père la vérité à propos de Robert
908-936 (29)	XXXIV	40	L'ermite arrive à Rome et délivre Robert de sa pénitence ; il partent ensemble
937-946 (9)	XXXV	24	Robert revient à Rome, marie la fille de l'empereur et part avec elle en Normandie
947-975 (29)	XXXVI	47	Ils arrivent en Normandie ; Robert tue le chevalier qui hantait sa mère
976-1005 (30)	XXXVII	39	Robert revient à Rome et tue le sénéchal
1006-1016 (11)	XXXVIII	32	Il revient à Rouen ; épilogue.

* *Les feuillets correspondants aux chapitres XII et XII manquent dans R.*

TABLE 3

TITRES DE CHAPITRE

- <Cy commence la terrible, merveilleuse vie de Robert le Dyable, lequel après fut nommé l'omme Dieu.
- I. La declaration du nom de Robert le Dyable>.
 - II. Comment, après ce que le duc de Normendie eut espousé la fille du duc de Bourgoigne, l'emmena triumpamment à Rouen en Normendie.
 - III. Comment le duc en venant de l'esbat se complaignoit à la duchesse de ce qu'ilz ne pouoient nulz enfans avoir.
 - IV. Comment Robert le Dyable fust engendré et comment sa mere le donna au dyable à son concepvement.
 - V. Comment Robert le Dyable fut né et de la grant douleur que sa mere eut à l'enfantement.
 - VI. Des terribles signes qui furent onyꝝ et veuꝝ au naissement de Robert le Dyable.
 - VII. Comment les enfans tout d'ung commun acord le nommerent Robert le Dyable.
 - VIII. Comment Robert le Dyable tua son maistre.
 - IX. Comment Robert le Diable fut fait chevalier.
 - X. Comment Robert s'en alla par le pays de Normendie robant et pillant tout le pays, forçant et destruisant femmes et violant povres filles pucelles.
 - XI. Comment le duc de Normendie envoya gens pour prendre son filz Robert, ausquelz Robert creva les yeulx.
 - XII. Comment le duc de Normendie fist faire commandement par tout son pays que Robert fust prins et mis en pr¹<ison, luy et tous ses compaignons.
 - XIII. Comment Robert le Dyable fist faire une maison en ung grant boys tenebreux et obscur et là fist des maulx sans nombre.
 - XIV. Comment Robert le Diable tua sept hermites qu'il encontra dedans le boys>.
 - XV. Comment Robert le Dyable s'en alla au chasteau d'Arques devers sa mere la duchesse, laquelle estoit là venue disner.
 - XVI. Comment la duchesse mere de Robert luyquist qu'il lui couppast la teste et puis lui conta comme elle l'avoit donné au dyable.
 - XVII. Comment Robert print congé de sa mere, laquelle demena grant dueil de sa departie.
 - XVIII. Comment Robert assomma tous ses compaignons
 - XIX. Comment Robert envoya la clef de sa maison à son pere le duc de Normendie.
 - XX. Comment Robert s'en va à Romme pour avoir de ses pechéz pardon.
 - XXI. Comment Robert vint à Romme.
 - XXII. Comment le pape envoya Robert à trois lieues de Romme vers ung saint hermite pour avoir penitance de ses pechéz.
 - XXIII. Comment l'ange de Dieu annonça à l'ermite la penitence qu'il devoit donner et enjoindre à Robert.
 - XXIV. Comment Robert print congé de l'ermite et s'en retourna à Romme faire sa penitence.
 - XXV. Comment Robert fist baiser le cul de son chien à ung juif qui disnoit avec l'empereur.
 - XXVI. Comment le seneschal de l'empereur assembla grant nombre de Sarrazins pour faire guerre à l'empereur pource qu'il ne luy voulut donner sa fille en mariage.
 - XXVII. Comment Dieu envoya par son ange à Robert ung cheval blanc et armes blanches et luy commanda qu'il alast secourir l'empereur et les Rommains.
 - XXVIII. Comment, après ce que Robert eut desconfit les Sarrazins, il s'en retourna desarmer à la fontayne dessusdicte.
 - XXIX. Comment Robert gaigna la tierce bataille, à laquelle furent mis à mort tous les Sarrazins.
 - XXX. Comment l'ung des chevaliers de l'empereur mist le fer de sa lance en la cuysse de Robert.
 - XXXI. Comment le senechal se mist ung fer de lance en la cuysse pour cuyder avoir la fille de l'empereur en mariage.
 - XXXII. Comment l'ange vint annoncer à l'ermite que la penitence de Robert estoit acomplie et qu'il allast à Romme le sercher.
 - XXXIII. Comment la fille de l'empereur par la grace de Dieu commença à parler.
 - XXXIV. Comment l'ermite trouva Robert, auquel il commanda qu'il parlast et que sa penitence estoit acomplie.
 - XXXV. Comment par le commandement de Dieu Robert retourna à Romme espouser la fille de l'empereur.
 - XXXVI. Comment Robert avec sa femme arriverent à Rouen en Normendie à grant honneur et triumphe.

¹ Les ff. a8 et a9 manquent. Entre crochets, je donne le texte de T.

XXXVII. *Comment ung messagier arriva devant le duc Robert lequel luy dist que l'empereur luy mandoit qu'il l'allast secourir à l'encontre de son seneschal.*

XXXVIII. *Comment, après que le duc Robert eut fait escorcher le seneschal, il s'en retourna à Rouen en Normandie.*

TABLE 4
ATTAQUES ET FINS DE CHAPITRE

- I, 1 <O>r est vray que en la cité de Rouen, au pays de Normandie, nasquit ung enfant lequel fut nommé Robert le Dyable, qui est ung nom fort terrible et espouantable ; mais la cause pour quoy il fut ainsi nommé je vous vueil declarer.
- 15 Et adoncques, sans plus attendre, le duc fist demander ladicte damoiselle, laquelle par le duc de Bourgoigne son pere luy fut incontinent octroyé et furent faictes les nopces bien triumphantes.
- II, 1 <A>prés que ledit duc eust espousé ladicte damoiselle, il l'emmena a grant honneur et triumphe en la cité de Rouen, acompagné de plusieurs barons et chevaliers, dames et damoiselles, tant du pays de [a3v] Bourgoigne que d'ailleurs.
- 9 [...] pour oraison ne pour priere qu'ilz sceussent faire, ilz ne pouoient avoir nulz enfans.
- III, 1 <O>r advint ung jour que le duc et la duchesse venoient de l'esbat...
- 6 Quant la duchesse eust ouy ce que le duc avoit dit, elle respondi moult sagement et dist : « 7 Sire duc, il nous fault prendre en gré, puis qu'il plaist à Dieu, et avoir patience en toutes choses. »
- IV, 1 <U>ng jour advint que le duc alla à la chasse moult courroucé et troublé, et quasi tout enragé de deuil...
- 11 mais touteffois à la fin il se corrigea et convertit, si qu'il paya amende salutaire de ses forfaitz à Dieu et à la fin il fust sauvé comme l'escripture le tesmoigne.
- V, 1 <L>a duchesse, donc, laquelle, come dit est, engroissa dudit enfant et le porta son terme, ainsi que femmes ont acoustumé de faire et porter leurs enfans, combien <que>, come dit est, elle l'eust ja donné au dyable.
- 4 Plusieurs haultes dames et damoiselles, lesquelles à l'enfantement de la duchesse estoient venues pour luy faire honneur et service, estoient toutes espouventees et esbayes de la peine, travail et misere qu'elles veoient souffrir et endurer à ladicte duchesse, car elles cuydoient bien qu'elle fust au dernier de ses jours.
- VI, 1 <Q>uant l'enfant duquel je parle fut né, il estoit d'orrible stature, et lors sourdit une nuee, ainsi que dient les croniques, si [a5r] noire et obscure qu'il sembloit proprement qu'il deust venir nuyt, et commença fort à tonner et tresespouantablement à eloyder, espartir et esclarer, tellement qu'il sembloit que le ciel fust ouvert, et le feu par toute la maison...

12 Les barons qui ce veoyent, disans que c'estoit jeu, s'en rioyent et prenoient plaisir ad ce que l'enfant faisoit, dont puis après en furent courroucés et marris.

VII, 1 [a5v] <E>n peu de temps l'enfant devint grant en coursaige aussi en mauvais couraige, car l'on dit communement que 'maulvaise herbe croist plus tost que la bonne.

10 Et de fait, le bon duc luy bailla ung maistre affin que par luy fust conduit et gouverné.

VIII, 1 <A>dvint que le maistre voulut corriger Robert et chastier pour le retyrer des maulx qu'il faisoit, mais Robert tyra son cousteau duquel il frappa son maistre tel horion par le ventre qu'il luy fist yssir les boyaulx hors du ventre tellement qu'il en mourut.

13 Le duc dit à la duchesse qu'il en estoit content, et si n'avoit Robert que .xvii. ans.

IX, 1 <U>ne feste de Penthecoustes le duc manda assembler plusieurs de ses barons et principaulx amis, en la presence desquelz il appella Robert et luy dit en ceste maniere, après ce qu'il eut l'oppinion des assistens : 2 « Robert, mon filz, entendéz ad ce que je vous vueil dire.

23 Tant fist Robert que le peuple qui là estoit s'esmeut, et tout esmeu vint devers le duc disant : 24 « Seigneur duc, c'est grant folie de souffrir à vostre filz Robert faire ce qu'il fait. 25 Pour Dieu, vueilléz y mettre remede. »

X, 1 <Q>uant Robert vit qu'il n'y avoit plus personne aux jostes, il partit de là et s'en alla par le paÿs à l'adventure et commença à faire de grans maulx à foison, plus que jamais il n'avoit fait, car il força femmes et viola filles pucelles sans nombre.

10 Le bon duc, qui oyoit dire celles choses de son filz, du grant dueil et courroux qu'il avoit en son cuer, se print à plourer et dist : 11 « Beau Sire Dieu de paradis, j'ay eu si grant joye et en estoit tout mon desir d'avoir ung filz pource que je esperoye avoir grant soulas et joye. 12 Or en ay je ung lequel me fait tant de douleur et de tristesse que je ne sçay [a7v] que je doÿ faire. »

XI, 1 Lors ung chevalier qui là estoit et veoit le duc en celle grant douleur parla et dist au duc :...

13 Le bon duc fut fort courroucé des nouvelles qu'il ouyt par ses messagiers et commença fort à pencer qu'il pourroit faire et comment il s'en pourroit chevir.

XII, 1 Lors ung de son conseil se leva et dist au duc en ceste maniere :...

8 Robert, quasi tout enragé, forcené et hors du sens, estraignoit les dens de maltalent et jura que il feroit guerre à son pere et qu'il destruiroit son lignage, car le diable enhortoit Robert ad ce dire et faire.

XIII, 1 Après les choses dessusdites ouyes par Robert, il fist faire une maison forte en ung boys en ung lieu fort obscur et tenebreux et là alla faire sa demourance...

14 Là menoit Robert tresmauvaise vie avec ses compaignons : à toute heure vouloit menger et gourmander, ne jamais ne jeuna jeune tant fust grande vigile, ne en la quarantaine ne aux quatre temps : 15 tous les jours mengeoit chair, aussi tost le vendredi que le dimanche. 16 Mais aussi prés qu'il eut luy et tous ses gens fait plusieurs maulx, il souffrit beaucoup de peine en ce monde, ainsi comme si après verrés.

XIV, 1 [b1r] <O>r advint que en celluy temps que Robert le Dyable estoit en ce boys avec ses murtrierris et pilleurs d'eglises, pires que loupz et dragons, pillars et larrons, il ne craignoit Dieu ne sa douce mere ; 2 en mal il n'avoit son pareil au monde, car il n'avoit singulier refuge à saint ne à sainte de paradis, il ne craignoit ne Dieu ne dyable, Sathan ne Lucifer ne aultre.

13 En cest estat chevauchoit Robert par les champs tout ensanglanté mains, piez et visage.

XV, 1 <T>ant chevaucha Robert qu'il vint prés du chasteau d'Arques ; mais en chemin il avoit trouvé ung bergier lequel luy avoit dit que la duchesse sa mere cellui jour devoit venir disner audit chasteau, pour quoy Robert tira celle part.

16 Alors s'approcha Robert de la duchesse et luy dist en ceste maniere : 17 « Ma dame, je vous supplie humblement qu'il vous plaise me dire à quoy il tient que je suis si cruel et si terrible, 18 car il fault que cela procede de vous ou de mon pere : pourtant je vous prie que m'en diés la verité. »

XVI, 1 [b2r] <L>a duchesse fut fort esbaye de ouyr ainsi parler Robert et, elle congnoissant son cas, se gecta aux piedz de son filz et si luy dist, en grant angoisse de cueur et plourant tendrement :...

17 Je suis deslibéré du tout à faire le saulvement de mon ame et <à> et cela d'icy en avant je vueil emploier tout mon temps et mon entendement. »

XVII, 1 <R>obert alors monta à cheval et retourna devers ses gens, lesquelz il avoit laisséz en la forest, et là les trouva. 2 La duchesse demoura en son hostel faisant et demenant grant dueil pour l'amour de son filz Robert, qui d'elle avoit prins congé.

34 Et dirent plus outre : s'ilz ont esté le temps passé bien di[b3v]ers et maulvais, encores seront ilz pires le temps advenir : 35 « Il est tout conclu et arresté entre nous tous que de mal faire ne cesserons jamais jour de notre vie car c'est nostre plaisir et vouloir. »

XVIII, 1 [b4r] <Q>uant Robert eut entendu ce que les larrons lui eurent dit, il en fut fort courroucé et se advisa que se ces ribaulx pilleurs demouroient en telle opinion, qu'ilz feroient encores du mal beaucoup.

7 Or a là fait Robert ung bel explect et pour achever son chief d'oeuvre il se pensa qu'il mettroit le feu en la maison ; 8 et se n'eust esté ce qu'il y avoit tant de biens, lesquelz par le feu se fussent consuméz et gastés et jamais n'eussent proufité à nully, Robert eut bruslee la maison, 9 mais il pensa en luy mesmes que ce seroit grant dommage que tant de biens perissent en ung coup, 10 mais cela ne voulut il pas faire, ains ferma la maison et puis après print la clef et avec luy l'emporta.

XIX, 1 <Q>uant Robert eut ce fait, il fit le signe de la croix et se print à chevaucher parmy la forest et print droit son chemin à Romme.

23 [b5r] Mais icy cesserons à parler du duc et de l'abbé et retournerons à Robert lequel s'en va à Romme en grant humilité et devocion.

XX, 1 <O>r s'en va Robert tout seul à Romme : Dieu le vueille conduyre et luy doint grace de parvenir à son bon propos. 2 Si chemina tant Robert par ses journees que à grant peyne et misere il arriva à Romme au jour du Jeudi saint, la veille du grant Vendredi.

5 Robert fist tant qu'il alla jusques à Romme et changea tout son couraige tellement qu'il fut moult proudomme 6 et, pour la grant bonté qui en luy fut, l'empereur de Romme qui pour lors estoit luy donna sa fille à femme, et l'emmena Robert à grant honneur et triumphe de Romme jusques en Normendie. 7 Mais premier il fist penitence par l'espace de sept ans, comme cy après orrés.

XXI, 1 <Q>uant Robert fut arrivé à Romme, comme dessus est dit, le Jeudi saint, le pape, qui est vicaire de Dieu en terre, estoit en l'eglise de Saint Pierre et là faisoit le devin office ainsi qu'il est acoustumé de faire.

26 Tantost après le pape se tyra à part et fist venir Robert devant luy, lequel se confessa treshumblement 27 et desclaira au pape comment sa mere à sa conception, pource qu'elle estoit courroucée, l'avoit donné au dyable, disant que de ce avoit grant douleur, paour, crainte et freeur.

XXII, 1 <Q>uant le pape l'entendit ainsi parler, il s'en esmerveilla fort et fist devant son vist le signe de la croix ...

29 L'ermite toute la nuyt ne cessa de prier Dieu pour Robert, auquel il veoit avoir si grande repentance ; si fust tant longuement l'ermite en oraison qu'il s'endormit.

XXIII, 1 <Q>uant l'ermite fust endormi, par la voulenté de Dieu il songea et luy fut advis que ung ange de Dieu, lequel estoit envoié de par Dieu, luy disoit en ceste maniere :...

18 Dieu demonstra alors ung beau miracle et sa grande infinie bonté, puissance et misericorde quant d'ung homme plus orgueilleux que ung lyon, plus felon et cruel que n'est ung tigre, de tous maux, vices et pechés plus remply que oncques ne fut homme, 19 par sa grande pitié et misericorde en a fait ung innocent humble et gracieux, doux et benign comme ung petit aigneau, toutes ses meurs et conditions changees de mal en bien.

XXIV, 1 <O>r s'en va Robert d'avec l'ermite : Dieu par sa grace le vueille conduire si bien qu'il puisse faire et accomplir sa penitence au prouffit et salvation de son ame.

50 En tel estat ainsy que avés peu entendre cy devant vesquit Robert grant temps ; 51 et le chien, qui congnoissoit que pour l'amour de Robert on luy donnoit [c3v] plus à manger qu'on n'avoit acoustumé, et aussi que pour l'amour de Robert nul ne luy faisoit mal, 52 ledit chien se print à aymer Robert tresfort et à toute heure luy faisoit feste et chere.

XXV, 1 <O>r advint ung jour que l'empereur tenoit grant court à Romme, à laquelle il avoit fait assembler plusieurs grans et puissans hommes, entre lesquelz avoit ung juif tresriche et puissant qui estoit recepveur de la plus grande partie de la terre de l'empereur.

21 car là où il souloit estre haï de tout le monde, alors il fut prisé et aymé de tous plus que jamais n'avoit esté, qui est une chose fort miraculeuse, comme cy après pourrés veoir et entendre clerement.

XXVI, 1 <E>n ce temps Robert estoit à Romme faisant sa penitance dure et aspre, laquelle estoit achevee ainsi [c4v] qu'il plaisoit à Dieu, lequel prent pitié et compassion de son povre pecheur quant il se retourne à luy de bon cueur en lui demandant pardon de tous ses pechés.

20 Et combien que la puissance de l'empereur et des Rommains fust grande, si eussent ilz esté desconfitz si Dieu ne leur eust envoyé aide et secours par Robert, lequel Dieu envoya pour secourir l'empereur et les Rommains.

XXVII, 1 <L>e jour que l'empereur et les Rommains devoient avoir journee avec les Sarazins et les gens du senechal, advint ainsi que Robert alloit à la fontayne ainsi qu'il avoit acoustumé boire, laquelle fontayne estoit au jardin de l'empereur.

39 Chascun des gens de l'empereur prenoit garde à celluy chevalier, mais à la fin, quant la bataille fut finée, nul ne sceut dire que le chevalier devint, 40 fors seulement la pucelle fille de l'empereur, à laquelle il souvenoit de l'autre foiz et se print garde comment Robert se contiendrait, 41 et vit

comment il se desarma ainsi que à l'autrefois il avoit fait, et touteffoiz elle tint secret tout le fait, car aultre qu'elle ne l'avoit veu, et de tout ne fut riens sceu jusques à la tierce foiz.

XXVIII, 1 <Q>uant le champ et l'onneur de la journee fut ainsi demouré à l'empereur par l'aide de Robert, tout armé sur son cheval s'en retourna vers la fontayne, 2 et là se desarma et puis mist ses armes sur son cheval, et incontinent [c6r] s'esvanoit et ne sceut que le cheval ne les armes devindrent, et demoura Robert tout seul.

39 Chascun des gens de l'empereur prenoit garde à celluy chevalier, mais à la fin, quant la bataille fut finée, nul ne sceut dire que le chevalier devint, 40 fors seulement la pucelle fille de l'empereur, à laquelle il souvenoit de l'autre foiz et se print garde comment Robert se contiendroit, 41 et vit comment il se desarma ainsi que à l'autrefois il avoit fait, et touteffoiz elle tint secret tout le fait, car aultre qu'elle ne l'avoit veu, et de tout ne fut riens sceu jusques à la tierce foiz.

XXIX, 1 <U>ng peu de temps après, l'ost des Sarrazins retourna en plusgrant puissance que jamais devant la cyté de Romme, dont mal leur en print, car ilz y demourerent et moururent tous par ledict Robert...

18, Et tellement besoingnerent avec l'aide de Robert que tous les Sarrazins furent desconfitz et mis à mort, de quoy l'on mena grant joye par la cité de Romme.

XXX, 1 <Q>uant la journee fut passee et la bataille finée guaignée, chascun s'en retourna en son hostel, et Robert s'en voulut retourner à la fontayne dessusdicte pour soy desarmer come il avoit acoustumé...

23 Quant l'empereur entendit ainsi parler le chevalier, il fut bien joyeux et dist qu'il avoit tressaigement parlé ; 24 et incontinent fist publier par toute son empire ce que ledict chevalier avoit conseillé.

XXXI, 1 <L>es cryes de par l'empereur faictes et publiees vindrent à la notice du traître senechal, qui tant ayroit la fille de l'empereur qu'il ne pouoit dormir ne reposer, et la cuydoit avoir pour femme par son outrecuidance ; 2 et pour l'amour d'elle avoit fait tant de folles entreprises desquelles tousjours se trouvoit deceu et marry.

21 Mais nous laisserons à parler de l'empereur et du senechal et retournerons à Robert, lequel gesoit avec les chiens blessé à mort ainsi comme dessus avés ouy.

XXXII, 1 [d3v] <O>r a Robert long temps servi Dieu, au service duquel par sa franche et liberalle voulenté il a enduré plusieurs affaires, peines et tribulations, et est de present temps que Dieu le reguerdonne ...

14 Son pere l'empereur la print par la main pour la mener au moustier acom[d4r]paigné de plusieurs haultz et nobles seigneurs et barons, dames et damoiselles, 15 mais sa fille ne s'en pouvoit resjouyr, ains alloit grant dueil demenant.

XXXIII, 1 <Q>uant l'empereur et toute la baronnie qui là estoit assemblee furent en l'esglise où devoient espouser le senechal et la fille de l'empereur laquelle n'avoit jamais parlé, 2 là demonstra Dieu ung grant miracle pour exaulcer le saint homme Robert, duquel nul ne tenoit compte, ains chascun se moquoit de luy et le tenoit pour fol.

21 Lors le pape et l'empereur et sa fille avec toute la baronnie vindrent vers Robert, lequel trouverent couché au lit des chiens, et tous ensemble le saluerent et lui firent la reverence ; mais Robert ne leur respondit riens.

XXXIV, 1 <A>donc l'empereur commença à parler à Robert et lui dit :...

19 Adonc l'empereur luy voulsit donner sa [d5v] fille à mariage pour les grans biens et vertus lesquelz il congnoissoit estre en luy. 20 L'ermite qui là estoit ne s'i voulut oncques consentir, pour quoy tous se despartirent de là et s'en alla chascun en son hostel.

XXXV, 1 <O>r nous racompte l'istoire que, après ce que Robert eut obtenu pardon de ses pechez et s'en estoit allé hors de Romme, Dieu luy fist dire par troys foiz et annuncer par son ange qu'il s'en retournast à Romme...

10 Et alors Robert et sa femme, bien acompaignés de chevaliers et de dames et damoiselles, or et argent à grant habondance, print congé de l'empereur et de ceulx de Romme, et se mirent à chemin pour aller en Normendie.

XXXVI, 1 <T>ant chevaucherent Robert et sa femme par leurs journees qu'ilz arriverent à Rouen à grant honneur et triumphe, dont plusieurs furent joyeux de leur venue...

20 Quant la duchesse eut entendu ce que son filz lui eut dit, commença fort à plourer de la grant pitié qu'elle eut de son enfant, qui avoit souffert tant de peyne et de tourment.

XXXVII, 1 <P>endant ce que le duc Robert estoit à Rouen à grant triumphe avec sa mere et sa femme en contant de ses adventures, si advint ung jour qu'il arriva ung messagier lequel l'empereur envoioit à Robert.

17 Si fist le duc Robert devant tous ceulx de Romme le seneschal escorcher, et ainsi le fist mourir de malle mort, 18 par quoy l'on peut congnoistre que c'est grant folie de desirer chose qui

n'appartient à soy d'avoir : 19 car, se le senechal n'eust desiré la fille de l'empereur, laquelle ne luy appartenoit pas, il ne fust pas ainsi mort, ains fust tousjours demouré amy de l'empereur.

XXXVIII, 1 <Q>uant Robert, duc de Normendie, eut ainsi fait escorcher le seneschal et mis en paix et en seurté les Rommains, il s'en retourna à Rouen avec toute sa noble compaignie, là où il trouva sa mere et sa femme...

9 Dieu par sa infinie puissance nous doint si bien et si saintement vivre que à la fin de noz jours noz ames puissent avec les leurs voller là sus en la gloire eternelle, avecquez tous les benoitz saintz et saintes de paradis. Amen.

TABLE 5

CLASSEMENT DES ATTAQUES DE CHAPITRE

Attaques temporelles : 31/38	complément : 7 (IV, VII, IX, XIII, XXVI, XXVII, XXIX) adverbe : 11, dont 8 en <i>or</i> (XI, XII, XXXIV ; <i>or</i> : 8 I, III, XIV, XX, XXIV, XXV, XXXII, XXXV) proposition : 13 (II, VI, X, XVIII, XIX, XXI, XXII, XXIII, XXVIII, XXX, XXXIII, XXXVII, XXXVIII)
Sujet nominal : 4/38	V, XVI, XVII, XXXI
Attaques circonstancielles : 2/38	XV, XXXVI
Attaque propositionnelle non temporelle : 1/38	VIII

TABLE 6

CITATIONS LATINES ET PROVERBES

XXIV, 49 *Quia ignominia virtutem acuit*

VII, 1 car l'on dit communement que *maulvaise herbe croist plus tost que la bonne* : cf. DI STEFANO s.v. *Herbe* (*Mauvaise herbe croist toudis voluntiers*) ; HASSELL H24.

IX, 5 car *bonneurs changent meurs* : cf. HASSELL H66 ; *TPMA* s.v. *Ebre*, 30-34.

XVII, 23 « Advisés, *le regnart deviendra hermite!* » : cf. DI STEFANO s.v. *Renard* (*Renart hermite*) ; HASSELL R23 ; *TPMA* s.v. *Fuchs*, 208.

XVIII, 5 « Gallans ! Je vous ai bien guerdonnés : *de tel service tel loyer* : cf. DI STEFANO s.v. *Loyer* ; HASSELL S84 ; MORAWSKI, 166 (*a tel sergent tel loier*) ; *TPMA* s.v. *Dienen*, 144-151.152.

XVIII, 6 je vous ai bien payé selon voz desertes, car *qui bon maistre sert, bon loyer en attent!* » : cf. DI STEFANO s.v. *Maistre* (*De bon maistre bon loier*) ; HASSELL M32 ; MORAWSKI, 1861 ; *TPMA* s.v. *Dienen*, 340-360.

XXXI, 3 car l'on dit communement que *qui plus hault monte qu'il ne doit, plus bas descent qu'il ne voudroit* : cf. DI STEFANO s.v. *Haut* (*Qui plus haut qu'il ne doit monte, plus bas qu'il ne veut se bestourne*) ; MORAWSKI, 2091 ; *TPMA* s.v. *Hoch*, 5.

XXXI, 4 : *qui à Dieu servir entent, à la fin bon loyer attend* : non repertorié.

BIBLIOGRAPHIE

1. LA LÉGENDE DE ROBERT LE DIABLE ET SES RÉALISATIONS LITTÉRAIRES

Antti AARNE – Stith THOMPSON 1973, *The Types of the Folktale: a classification and bibliography*, Helsinki, Academia Scientiarum Finica.

Lise ANDRIÈS 1978, « La Bibliothèque Bleue : les réécritures de *Robert le Diable* », in *Littérature*, 30, p. 51-66.

Ateliers 2006, *Les mises en prose*, éd. par Aimé Petit, *Ateliers*, 35.

Emmanuelle BAUMGARTNER – Laurence HARF-LANCNER 1999, *Raoul de Cambrai : l'impossible révolte*, Paris, Champion, p. 104-117.

Jacques BERLIOZ 1982, « Métaphore, lieux communs et récit exemplaire : les images de la folie simulée dans la *Vie du terrible Robert le Diable* (1496) », in *Symboles de la Renaissance. Arts et langage*, t. 2, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, p. 89-108 et 231-236.

Jacques BERLIOZ 1983, « Damma di famiglia e ideale cavalleresco: la leggenda di Roberto il Diavolo nelle *Chroniques de Normandie* (XIV secolo) », in *La paura dei padri nella società antica e medievale*, éd. par Ezio Pellizer et Nevio Zorzetti, Roma-Bari, Laterza, p. 155-169.

Jacques BERLIOZ 1988, « Les versions médiévales de l'histoire de Robert le Diable. Présence du conte et sens des récits », in *Le conte : tradition orale et identité culturelle*, éd. par Jean-Babptiste Martin, Lyon, Association Rhône-Alpes Conte – Agence régionale d'ethnologie, p. 149-165.

Jacques BERLIOZ 2006, (éd.), *Tractatus de diversis materiis predicabilibus. Tertia pars*, Turnhout, Brepols.

Francesca BIGGI 2006-2007, *Robert le Diable nella Bibliothèque Bleue di Troyes (1732-1738)*, tesi di Laurea magistrale in Lingue e Letterature Europee ed Extraeuropee, diretta da Maria Colombo Timelli, Università degli Studi di Milano.

Paul BRETTEL 1993, « Des 'pechés réservés' : droit canonique et pratique littéraire », in *Et c'est la fin pour quoy nous sommes ensemble'. Hommage à Jean Dufournet*, éd. par Jean-Claude Aubally, Emmanuelle Baumgartner, Francis Dubost, Paris, Champion, t. I, p. 269-279.

Paul BRETTEL 1995, *Les ermites et les moines dans la littérature française du Moyen Âge (1150-1250)*, Paris, Champion.

Karl BREUL 1886, *Sir Gowther, eine englische Romanze aus dem XV Jahrhundert*, Oppeln.

Keith BUSBY 2002, *Codex and context : reading old French verse narrative in manuscript*, Amsterdam, Rodopi, 2 vol.

- Marie-Madeleine CASTELLANI – Élisabeth GAUCHER 1998, « Écriture hagiographique et représentation de la sainteté dans le roman de *Robert le Diable* », in *Revue des Sciences Humaines*, 251, p. 155-168.
- Marie-Madeleine CASTELLANI 2010, « Le *Mystère de Robert le Diable* au théâtre de la Gaîté en 1878 », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 235-258.
- Robert CLARK 2005, « Raising the Devil. *Robert le Diable* on the Nineteenth-Century French Stage », in *Mainte belle oeuvre faicte. Études sur le theater medieval offertes à Graham A. Runnalls*, éd. par Denis Hüe, Mario Longtin et Lynette Muir, Orléans, Paradigme, p. 65-82.
- Robert CLARK 2010, « ‘Le diable improbablement’ : *Robert le Diable* à l’Opéra de Paris », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 215-234.
- Régine COLLIOT 1979, « Aspects de l’ermite dans la littérature épico-romanesque des XII^e et XIII^e siècles », in *Senefiance*, 7, p. 161-180.
- Régine COLLIOT 1980, « Le paysage normand d’après quelques documents de l’art et de la littérature médiévaux », in *Le paysage normand dans la littérature et l’art*, Paris, PUF, p. 15-34.
- Régine COLLIOT 1989, « Un rapport dramatique mère/enfant dans le récit médiéval : la mère dénonciatrice du crime », in *Senefiance*, 26, p. 161-176.
- Maria COLOMBO TIMELLI 1999, « Sur l’édition des mises en prose de romans (XV^e siècle) : bilan et perspectives », in *Le Moyen Français* 44-45, p. 87-106.
- Paul DELARUE 1957, *Le conte populaire français*, Paris, Éditions G.-P. Maisonneuve et Larose, t. I, p. 242-263.
- Georges DOUTREPONT 1939 [2011], *Les mises en prose de épopées et des romans chevaleresques du XIV^e au XV^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies (Genève, Slatkine Reprints).
- Claire GASPARD 2010, « Robert le Diable dans la littérature populaire (XVII^e-XIX^e s.) », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 177-194.
- Élisabeth GAUCHER 1996a, « *Robert le diable* : une ‘œuvre ouverte’ », in *Cahiers de Recherches Médiévales*, p. 61-71.
- Élisabeth GAUCHER 1996b, « Enfances diaboliques : *Robert le Diable* », in *P.R.I.S.-M.A.*, XII, 1 (*Enfances romanesques*, I), p. 17-26.
- Élisabeth GAUCHER 1997, « ‘Pour abregier... *Robert le Diable*’ : du roman au dit », in *P.R.I.S.-M.A.* XIII-2 (*L’amplification (ou son inverse ?)*, I), juill.-déc., p. 169-179.
- Élisabeth GAUCHER 1998a, « La mère coupable dans la légende de *Robert le diable* (XII^e-XIX^e siècle) », in *Bien dire et bien aprandre*, 16, p. 133-144.

- Élisabeth GAUCHER 1998b, « Le motif de la fontaine dans *Robert le Diable* », in *Sources et Fontaines du Moyen Âge à l'âge baroque*, Paris, Champion, p. 83-95.
- Élisabeth GAUCHER 1998c, « La *Vie du Terrible Robert le dyable* : un exemple de mise en prose (1496) », in *Cahiers de Recherches Médiévales*, 5, p. 153-164.
- Élisabeth GAUCHER 1999a, « Sang vermeil, merveille du 'sen' : à propos de *Robert le Diable* », in *Le sang au Moyen Âge*, Montpellier, Université de Montpellier III, p. 217-226.
- Élisabeth GAUCHER 1999b, « Les influences épiques dans le roman de *Robert le Diable* (à propos du ms. B.N. fr. 25516) », in *Plaist vos oïr bone cançon vallant ? Mélanges de langue et de littérature médiévale offerts à François Suard*, éd. par Dominique Boutet, Marie-Madeleine Castellani, Françoise Ferrand et Aimé Petit, Villeneuve-d'Ascq, Université Lille III, p. 285-294.
- Élisabeth GAUCHER 1999c, « Le Diable et le bon Dieu : quelques aspects de la tradition de *Robert le Diable* », in *Ateliers*, 22, p. 43-52.
- Élisabeth GAUCHER 2000a, « *Realia et legenda* : à propos de *Robert le Diable* », *Les « realia » dans la littérature de fiction au Moyen Âge*, éd. par Danielle Buschinger, Amiens, Presses du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie, p. 50-61.
- Élisabeth GAUCHER 2000b, « Fils du diable, héros rédempteurs : Merlin et Robert le Diable », in *Merlin. Roman du XIII^e siècle. Robert de Boron*, éd. par Danielle Quéruelet et Christine Ferlimpin-Acher, Paris, Ellipses, p. 61-72.
- Élisabeth GAUCHER 2000c, « La représentation du surnaturel dans les réécritures de *Robert le Diable* », in *La Bibliothèque Bleue et les littératures de colportage*, éd. par Thierry Delcourt et Élisabeth Parinet, Paris, École des Chartes / Troyes, La Maison du Boulanger, p. 149-159.
- Élisabeth GAUCHER 2001, « L'illustration de *Robert le Diable* : des manuscrits aux éditions imprimées », in *Le dialogue des arts*, éd. par Jean-Pierre Landry et Pierre Servet, Lyon, C.E.D.I.C., t. I, *Littérature et peinture du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, p. 67-84.
- Élisabeth GAUCHER 2003a, *Robert le Diable. Histoire d'une légende*, Paris, Champion.
- Élisabeth GAUCHER 2003b, « Le 'jeu' de la pénitence au XIII^e siècle : *Robert le Diable* et le *Jongleur de Notre-Dame* », in *Regards étonnés : de l'expression de l'altérité à la construction de l'identité*, Mélanges offerts à Gaël Milin, publiés par le Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Brest, Université de Bretagne Occidentale, p. 261-271.
- Élisabeth GAUCHER 2006, (éd.), *Robert le Diable*, introduction, traduction et notes, Paris, Champion.

- Élisabeth GAUCHER 2008, « Pacte fatal, pacte fœtal : l'enfant né sur parole. Valeur performative de la prière dans *Robert le Diable* », in *Serment, promesse, engagement : rituels et modalités*, éd. par Françoise Laurent, Presses Universitaires de la Méditerranée, p. 111-120.
- Élisabeth GAUCHER 2010, « Robert le Diable ou le 'criminel repentant' : la légende au miroir des récits de conversion », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 27-41.
- Bernard GUIDOT 2001, « Formes tardives de l'épopée médiévale : mises en prose, imprimés, livres populaires », in *L'épopée romane au Moyen Âge et aux temps modernes*, éd. par Salvatore Luongo, Napoli, Fridericiana Editrice Universitaria, t. II, p. 579-610, republié dans *Chanson de geste et réécritures*, éd. par Bernard Guidot, Orléans, Paradigme, 2008, p. 353-364.
- Denis HÜE 2010, « Robert le Diable, Notre Dame et le Miracle », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 43-70.
- Stéphane LAÏNÉ 2010, « Robert le Diable vu par les écrivains régionalistes », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 259-292.
- La légende de Robert le Diable* 2010, *La légende de Robert le Diable du Moyen Âge au XX^e siècle*, éd. par Laurence Mathey-Maille et Huguette Legros, Orléans, Éditions Paradigme.
- Huguette LEGROS 2010, « La folie de Robert le Diable : réécritures et spécificités », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 151-174.
- Huguette LEGROS 2011, « La mise en scène de la folie dans deux Miracles Notre-Dame par personnages : *Un parroissian esconmenié* et *Robert le Diable* », in *Le jeu et l'accessoire. Mélanges en l'honneur du professeur Michel Rousse*, éd. par Marie Bouhaïk-Gironès, Denis Hüe et Jelle Koopmans, Paris, Classiques Garnier, p. 131-151.
- Françoise LE SAUX 2010, « Quand Robert le Diable passe Outre-Manche : *Sir Gontber* », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 293-305.
- Ehilart LÖSETH 1903, *Robert le Diable, roman d'aventures*, Paris, Firmin Didot.
- Laurence MATHEY-MAILLE 2010, « De la chronique à la légende : le portrait de Robert le Magnifique chez Wace et Benoît de Sainte-Maure », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 73-83.
- Meredith T. MCMUNN 1990, « The iconography of *Robert le Diable* and the illustration of medieval romance », in *Romance Languages Annual*, vol. II, p. 141-144.
- Philippe MÉNARD 1977, « Les fous dans la société médiévale : le témoignage de la littérature au XII^e et au XIII^e siècles », in *Romania* XCVIII, p. 433-459.
- Philippe MÉNARD 1989a, « Les fous dans la littérature médiévale », in *Romania*, 98, p. 433-459.

- Philippe MÉNARD 1989b, « Les emblèmes de la folie dans la littérature et dans l'art », in *Ferai chansoneta novele'. Hommage à Jean Charles Payen*, Caen, Université de Caen, p. 253-265.
- Mettre en prose* 2010, *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, éd. par Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari, Anne Schoysman, avec la collaboration d'Irene Finotti, Turnhout, Brepols, 2010.
- Moyen français* 2013, *Le Moyen français*, 72.
- François NEVEUX 2010, « Robert le Diable et le duc Robert le Magnifique à travers les sources latines des XI^e et XII^e siècles », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 85-102.
- Nouveau répertoire* 2014, *Nouveau répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècles)*, éd. par Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari, Anne Schoysman, François Suard, Paris, Classiques Garnier (sous presse).
- Gaston PARIS – Ulysses ROBERT 1881 [1966], (éds.) *Miracles de Notre Dame par personnages*, t. VI, Paris, Firmin Didot (rééd. New York, Johnson Reprint Corporation), p. 2-77.
- Pour un nouveau répertoire des 'mises en prose'* 2014, *Pour un nouveau répertoire des 'mises en prose'. Romans, chansons de geste, autres genres*, éd. par Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari, Anne Schoysman, Paris, Classiques Garnier (sous presse).
- Cesare SEGRE 1989, « Quattro tipi di follia medievale », in *Miscellanea di studi in onore du Aurelio Roncaglia*, éd. par Roberto Antonelli, Mucchi, Modena, p. 1275-1283, rééd. in *Fuori del mondo. I modelli nella follia e nelle immagini dell'aldilà*, Einaudi, Torino, 1990, p. 89-102.
- Claude THIRY 2010, « Les mises en prose : bilan des études philologiques », in *Mettre en prose* 2010, p. 53-64.
- Arthur TILLEY 1922, « The prose romances of chivalry », in *Studies in the French Renaissance*, Cambridge, University Press, p. 12-25.
- Guillaume-Stanislas TRÉBUTIEN 1837, *Le roman de Robert le Diable en vers du XIII^e siècle, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi*, Paris, Silvestre Libraire.
- Florent TROCQUENET 2010, « La réécriture de *Robert le Diable* par Jean de Castilhon ou le Moyen Âge « raccommo­dé » par un écrivain en marge des Lumières », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 195-214.
- Cristina VERATTI 1994, « Medievalismo nel Settecento. Due letture della leggenda di 'Robert le Diable' », in *Lingua e stile*, 29/2, p. 285-303.
- Philippe WALTER 1992, *Mythologie chrétienne : rites et mythes du Moyen Âge*, Paris, Éditions Entente.

2. LA TRADITION IMPRIMÉE DE ROBERT LE DIABLE EN PROSE

- Henri BAUDRIER et Julien BAUDRIER 1895-1921 [1999], *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle*, Lyon (réimpr. Genève, Slatkine reprints).
- Guy BECHTEL 2010, *Catalogue des gothiques français : 1476-1560*, deuxième édition corrigée et augmentée, Paris, Giraud-Badin.
- Karl BREUL 1886, *Sir Gonthier. Eine Englische Romanze aus dem XV Jahrhundert*, Oppeln, G. Maske.
- Jacques-Charles BRUNET 1860-1865, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, Firmin Didot.
- CANGÉ 1733, *Catalogue des livres du cabinet de M. de Cangé*, Paris.
- Jean-Marc CHATELAIN 2003, *La bibliothèque de l'honnête homme. Livres, lecture et collections en France à l'âge classique*, Paris, BnF, p. 161-197.
- CIBN [2006], Ursula BAURMEISTER, Denis HILLARD, Nicolas PETIT, *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Bibliothèque Nationale.
- Anatole CLAUDIN 1914, *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle*, Paris, Impr. nationale.
- FVB [1972], *French Vernacular Books : Books published in french language before 1601*, éd. par Andrew Pettigrew, Malcom Walsby, Alexander Wilkinson.
- GW, *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*, Deutschen Staatsbibliothek zu Berlin, Stuttgart, A. Hiersemann, 1972 [<http://www.gesamtkatalogderwiegendrucke.de/>].
- ISTC, *Incunabula Short Title Catalogue* [<http://www.bl.uk/catalogues/istc/index.html>].
- Stéphanie ÖHLUND-RAMBAUD 2002, « L'atelier de Jean Trepperel, imprimeur-libraire parisien (1492-1511) », in *Patrons, Authors and Workshops. Books and Book Production in Paris around 1400*, éd. par Godfried Croenen and Peter Ainsworth, Leuven, Peeters, p. 123-141.
- Mariagrazia RICCI 2014a, « Robert le Diable en prose : les éditions du XVI^e siècle », in *Pour un nouveau répertoire des mises en prose 2013*, sous presse.
- David J. SHAW 1997, « Unrecorded French Incunables in the Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek Jena », in *The library*, XIX/3, p. 197-220.
- USTC, *Universal Short Title Catalogue* [<http://www.ustc.ac.uk>]
- Brian WOLEDGE 1954, *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500*, Genève, Droz.
- Brian WOLEDGE 1975, *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500* (Supplément 1954-1973), Genève, Droz.

3. ANALYSE DE LA TRADITION

Karl BREUL 1886, *Sir Gowther, eine englische Romanze aus dem XV Jahrhundert*, Oppeln.

Karl BREUL 1895, « Le Dit de Robert le Diable », in *Abhandlungen Herrn Prof. Adolf Tobler* (Mélanges A. Tobler), Halle Niemeyer (rééd. *Festschrift Adolf Tobler*, Genève, Slatkine reprints, 1974), p. 464-509.

Sergio CAPPELLO 2009, « La double réception du *Chevalier doré* (Denis Janot, 1541 ; Denis de Harsy, 1542 ; Jean Bonfons, s.d.) », in *Studi Francesi*, 159, p. 535-548.

Catalogue mss Besançon 1897, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, Paris, Librairie Plon.

Maria COLOMBO TIMELLI 1998, « Syntaxe et technique narrative : titres et attaques de chapitre dans l'*Erec bourguignon* », in *Fifteenth-Century Studies*, 24, p. 208-230.

Maria COLOMBO TIMELLI 2004, « Pour une 'défense et illustration' des titres de chapitres : analyse d'un corpus de romans mis en prose au XV^e siècle », *Du roman courtois au roman baroque*, éd. par Emmanuelle BURY et Francine MORA, Paris, Les Belles Lettres, p. 209-232.

Maria COLOMBO TIMELLI 2006, « Titres, enluminures, lettrines : l'organisation du texte dans quelques témoins de *Clériadus et méliadice* », in *Tra Italia e Francia. Entre France et Italie. In honorem Elina Suomela Härmä*, éd. par Enrico Garavelli, Mervi Helkkula et Olli Välikangas, Helsinki, Société néophilologique, p. 99-118.

Dominique COQ 1989, « Les tribulations des plaquettes gothiques », in *Revue de la Bibliothèque Nationale*, 33, p. 47-53.

Léopold DELISLE 1904, *Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du XVI^e siècle*, Caen, Delesques-Jouan.

Pierre DEMAROLLE 1991, « De la narratologie à la syntaxe : les titres de chapitres de la mise en prose de *Garin le Lorrain* par Philippe de Vigneulles », in *Rhétorique et mise en prose au XV^e siècle*, Milano, Vita e Pensiero, p. 245-255.

Alain GIRARD 1986, « Les incunables rouennais : imprimerie et culture au XV^e siècle », in *Revue française d'histoire du livre*, 53, p. 463-525.

Christiane MARCHELLO-NIZIA 1979, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas.

Jean-Dominique MELLOTT 1998, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 – vers 1730). Dynamisme provincial et centralisme parisien*, Paris, École des chartes.

- Philippe MÉNARD 1997, « La réception des romans de chevalerie à la fin du Moyen Âge et au XVI^e siècle », in *Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne*, XLIX, p. 234-273.
- Moyen français* 2013, *Le Moyen français*, 72.
- Nouveau répertoire* 2014, *Nouveau répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècles)*, éd. par Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari, Anne Schoysman, François Suard, Paris, Classiques Garnier (sous presse).
- Stéphanie ÖHLUND-RAMBAUD 2002, « L'atelier de Jean Trepperel, imprimeur-libraire parisien (1492-1511) », in *Patrons, Authors and Workshops. Books and Book Production in Paris around 1400*, éd. par Godfried Croenen and Peter Ainsworth, Leuven, Peeters, p. 123-141.
- Cedric E. PICKFORD 1960, *L'évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge d'après le manuscrit 112 du fonds français de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Nizet.
- Pour un nouveau répertoire des 'mises en prose'* 2014, *Pour un nouveau répertoire des 'mises en prose'. Romans, chansons de geste, autres genres*, éd. par Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari, Anne Schoysman, Paris, Classiques Garnier (sous presse).
- Danielle QUÉRUEL 2000, « La naissance des titres : rubriques, enluminures et chapitres dans les mises en prose du XV^e siècle », in *A plus d'un titre. Les titres des œuvres dans la littérature française du Moyen Âge au XX^e siècle*, éd. par Claude Lachet, C.E.D.I.C., Université Jean Moulin – Lyon 3, p. 49-60.
- Dylan REID 2004, « Renaissance Printing and Provincial Culture in Sixteenth-Century Rouen », in *University of Toronto Quarterly*, 73/4, p. 1012-1020.
- Stéphanie RAMBAUD 2007, « La 'Galaxie Trepperel' à Paris (1492-1530) », in *Bulletin du bibliophile*, 1, p. 145-150.
- Mariagrazia RICCI 2013, « Pour une édition de *Robert le Diable* en prose », in *Moyen français* 2013, p. 115-128.
- Mariagrazia RICCI 2014a, « *Robert le Diable* en prose : les éditions du XVI^e siècle », in *Pour un nouveau répertoire des mises en prose* 2013, sous presse.
- François SUARD 1979, *Guillaume d'Orange. Étude du roman en prose*, Paris, Honoré Champion.
- François SUARD 2002, « *Le chastelain de Coucy* : du vers à la prose », in *Richesses médiévales du Nord et du Hainaut*, Presses Universitaires de Valenciennes, p. 25-36.

4. LA MISE EN PROSE DE *ROBERT LE DIABLE*

- Nelly ANDRIEUX-REIX 1995, « *Lors veïssiez*, histoire d'une marque de diction », in *Linx*, 32, p. 133-146.
- Karl BREUL 1895, « Le Dit de Robert le Diable », in *Abhandlungen Herrn Prof. Adolf Tobler* (Mélanges A. Tobler), Halle Niemeyer (rééd. *Festschrift Adolf Tobler*, Genève, Slatkine reprints, 1974), p. 464-509.
- Bernard CERQUIGLINI 1981, *La parole médiévale*, Paris, Minuit.
- Maria COLOMBO TIMELLI 1998, « Syntaxe et technique narrative : titres et attaques de chapitre dans l'*Erec* bourguignon », in *Fifteenth-Century Studies*, 24, p. 208-230.
- Maria COLOMBO TIMELLI 2010 (éd.), Jean Wauquelin, *La Manequine*, Paris, Éditions Classiques Garnier.
- Annie COMBES 2012, « L'emprise du vers dans les mises en prose romanesques (XIII^e-XV^e siècle) », in *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même. Réception, relectures et réécritures des textes médiévaux dans la littérature française des XIV^e et XV^e siècles*, éd. par Laurent Brun et Silvère Menegaldo, avec Anders Bengtsson et Dominique Boutet, Paris, Champion, p. 115-140.
- Georges DOUTREPONT 1939 [2011], *Les mises en prose de épopées et des romans chevaleresques du XIV^e au XVI^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies (Genève, Slatkine Reprints).
- Élisabeth GAUCHER 1998c, « La *Vie du Terrible Robert le dyable* : un exemple de mise en prose (1496) », in *Cahiers de Recherches Médiévales*, 5, p. 153-164.
- Élisabeth GAUCHER 2003a, *Robert le Diable. Histoire d'une légende*, Paris, Champion.
- Sabine LEHMANN 2010, « Les prologues dans les textes en prose (XIV^e-XV^e siècles) : modèles et déviances », in *Mettre en prose* 2010, p. 177-186.
- Christiane MARCHELLO-NIZIA 1985, *Dire le vrai: l'adverbe 'si' en français médiéval*, Genève, Droz.
- Nouveau répertoire* 2014, *Nouveau répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècles)*, éd. par Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari, Anne Schoysman, François Suard, Paris, Classiques Garnier (sous presse).
- Gaston PARIS – Ulysses ROBERT 1881 [1966], (éds.) *Miracles de Nostre Dame par personnages*, t. VI, Paris, Firmin Didot (rééd. New York, Johnson Reprint Corporation), p. 2-77.
- Antonio Ivan PINI 1999, « Scuole e università », in *La società medievale*, éd. par Silvana Collodo et Giuliano Pinto, Bologna, Monduzzi, p. 481-532.
- Jean RYCHNER 1970, *L'articulation des phrases narratives dans la Mort Artu*, Neuchâtel-Genève, Faculté des Lettres, Droz.

NOTES

- Nelly ANDRIEUX-REIX 1995, « *Lors veïssiez*, histoire d'une marque de diction », in *Linx*, 32, p. 133-146.
- Karl BREUL 1895, « Le Dit de Robert le Diable », in *Abhandlungen Herrn Prof. Adolf Tobler* (Mélanges A. Tobler), Halle Niemeyer (rééd. *Festschrift Adolf Tobler*, Genève, Slatkine reprints, 1974), p. 464-509.
- Helena HÄYRINEN 1992, « Constructions disloquées dans quelques textes de moyen français », in *Approches du moyen français II*, Jyväskylä, Université de Jyväskylä, p. 31-44.
- Élisabeth GAUCHER 1996b, « Enfances diaboliques : *Robert le Diable* », in *P.R.I.S.-M.A.*, XII, 1 (*Enfances romanesques*, I), p. 17-26.
- Élisabeth GAUCHER 2003a, *Robert le Diable. Histoire d'une légende*, Paris, Champion.
- Huguette LEGROS 2010, « La folie de Robert le Diable : réécritures et spécificités », in *La légende de Robert le Diable* 2010, p. 151-174.
- Alexandre LORIAN 1973, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française au XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck.
- Christiane MARCHELLO-NIZIA 1979, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas.
- Robert MARTIN – Marc WILMET 1980, *Manuel du français du Moyen Âge*, Bordeaux, Sobodi.
- Nouveau répertoire* 2014, *Nouveau répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècles)*, éd. par Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari, Anne Schoysman, François Suard, Paris, Classiques Garnier (sous presse).
- Gaston PARIS – Ulysses ROBERT 1881 [1966], (éds.) *Miracles de Nostre Dame par personnages*, t. VI, Paris, Firmin Didot (rééd. New York, Johnson Reprint Corporation), p. 2-77.
- Antonio Ivan PINI 1999, « Scuole e università », in *La società medievale*, éd. par Silvana Collodo et Giuliano Pinto, Bologna, Monduzzi, p. 481-532.
- Jens RASMUSSEN 1958, *La prose narrative française du XV^e siècle. Étude esthétique et stylistique*, Copenhague, Munskgaard.

DICTIONNAIRES ET RÉPERTOIRES DE PROVERBES

- Giuseppe DI STEFANO 1991, *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal, CERES.

DMF 2012, *Dictionnaire du Moyen Français*, ATILF – Nancy Université & CNRS.

FEW, Walter VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bonn – Basel, Klopp – Zbinden, 1928-2003.

Gdf / GdfC, Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Vieweg, 10 vol. (8 vol. + *Complément*), 1880-1902.

James Woodrow jr. HASSEL 1982, *Middle French Proverbs, Sentences and Proverbial Phrases*, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies.

Hug: Edmons HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion – Didier, 7 vol., 1925-1973.

Joseph MORAWSKI 1925 [2007], *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, Paris, Champion.

TL, Adolf TOBLER – Ehrard LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin – Wiesbaden, Weidmann – F. Steiner, 11 vol., 1925-1989.

TPMA, *Thesaurus proverbiorum Medii Aevi. Lexikon der Sprichwörter des romanisch-germanischen Mittelalters*, sous la direction de Samuel Singer, Berlin – New York, W. De Gruyter, 13 vol., 1996-2000.

